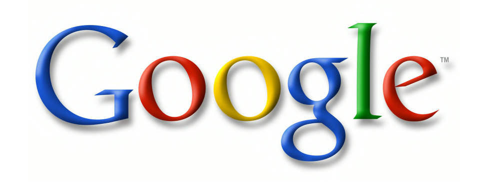
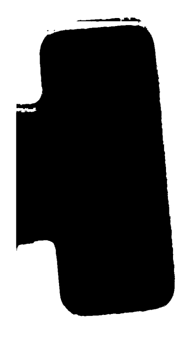







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA




TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

ŒUVRES INÉDITES

DE

F. LAMENNAIS

TOME PREMIER

Coulommiers. — Typographie de A. MOUSSIN.

ŒUVRES INÉDITES

DE

F. LAMENNAIS

PUBLIÉES

PAR A. BLAIZE

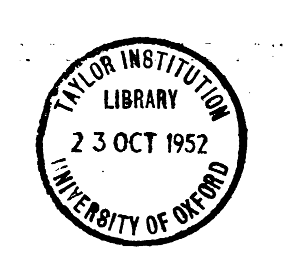
TOME PREMIER

CORRESPONDANCE



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

1866



A Monsieur AUGUSTE BARBET,

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE DE F. LAMENNAIS,

Hommage d'une respectueuse amitié.

ANGE BLAIZE.

PRÉFACE

Dans une protestation, en date de 1852, contre la publication qui pourrait être faite d'une correspondance dont la communication lui avait été refusée, Lamennais s'exprime ainsi :

« Comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps, mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits où se marque le progrès de mon esprit, ses variations même, si quelques-uns préfèrent ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très-diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées. A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus

intimes, pour qu'elles pussent après ma mort servir au dessein que je viens d'expliquer. »

Lamennais avait eu d'abord l'intention de publier ces correspondances de son vivant; ce projet n'eut pas de suite. Elles ont été éditées en 1859 par M. Forgues, institué par Lamennais légataire de ses *Œuvres posthumes* (1), avec cette clause que mademoiselle de Kertanguy, sa petite-nièce, partagerait les bénéfices. M. Forgues voulut ajouter d'autres lettres à celles classées par Lamennais, se fondant sur des instructions verbales dont il n'a pu justifier. Cette prétention exorbitante, contestée par la famille de Lamennais dont on repoussait le contrôle, ne pouvait être admise. Un arrêt de la Cour impériale de Paris, en date du 5 mai 1857, fit défense à M. Forgues de publier d'autres correspondances que celles qui lui avaient été remises avec les papiers à lui légués et indiqués dans le testament.

Si la jurisprudence n'autorise les tiers à livrer à la publicité les correspondances posthumes qu'avec l'autorisation formelle de l'auteur ou de sa famille, c'est que cette publicité peut donner lieu à de graves abus. Une lettre est l'expression de sentiments intimes. On écrit comme on parle, sous l'impression fugitive du moment, pour soi et non pour le public. Sans admettre d'une manière absolue que la vie privée doive

(1) Les *Œuvres posthumes* se composent de la traduction de la Divine Comédie, de deux volumes de Correspondance et d'un volume de Mélanges.

être murée, nous sommes de ceux qui pensent qu'il n'est pas permis d'écouter aux portes. La plume court légère comme la parole, effleurant tout, hommes et choses. « L'on parle impétueusement, dit La Bruyère, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention. » La moquerie qui généralement est indigence d'esprit, la louange exagérée qui n'est qu'impertinence, la médisance, voire la calomnie, sont le fond de nos entretiens. Combien d'appréciations fausses, passionnées, naissent d'affirmations hasardées, d'un mot mal rapporté ou mal compris! Il n'est pas jusqu'à une mauvaise disposition physique qui ne réagisse sur nos jugements dans le cours ordinaire de la vie.

Dans l'ordre politique ou religieux, c'est bien autre chose. Là il y a plus que des intérêts privés en jeu, mais des convictions et surtout des intérêts de parti qui produisent des haines violentes, des animosités aveugles. Il n'est pas d'accusation absurde qui ne soit accueillie, pas d'acte le plus innocent du monde, qui ne soit mal interprété, car il est à peu près généralement admis qu'il n'y a de vertus et de talents que dans la petite église infaillible dont on fait partie. C'est un travers de l'esprit humain, et les plus intelligents et même les meilleurs ne savent pas toujours s'y soustraire.

On ne saurait donc mettre trop de réserve dans la reproduction de lettres écrites sous des influences que l'on n'a pas été à même de connaître. Il est souverainement injuste de donner des impressions passagères comme des opinions

définitives. Il y a quelque chose de plus grave, c'est de publier, au nom d'un homme et sous sa responsabilité directe, comme une œuvre émanant de lui, des lettres qu'il n'a pas relues, qui pouvaient même être effacées de son souvenir, surtout quand on ignore les motifs qui les ont dictées, les circonstances dans lesquelles elles ont été écrites. Ce procédé ne choque pas moins la délicatesse que le bon sens.

La publication que M. Forgues avait en vue n'était pas exempte des inconvénients que nous venons de signaler. Si la plupart des lettres de Lamennais se rapportent aux événements au milieu desquels il a vécu, il en est qui ont trait à la vie privée où il apportait la vivacité des sentiments et l'esprit absolu que l'on remarque dans ses écrits. Ses amitiés se modifiaient comme ses idées; elles avaient en quelque sorte une couleur locale : aussi, sauf de rares exceptions, elles ont été plutôt des relations passagères que des attachements durables. Sa haute position attirait autour de lui une foule de personnes conduites les unes par une respectueuse sympathie, les autres par la curiosité, plusieurs par l'intérêt. On savait son extrême facilité et on en abusait souvent. Il accordait de suite sa confiance et répondait à toutes les lettres qui lui étaient adressées. Combien de fois il a été indignement trompé! L'expérience ne le corrigeait pas; il est dans la destinée des honnêtes gens d'être dupes des fripons. Après une de ces déceptions si fréquentes, il nous disait en souriant : « En vérité, je crois que si l'on m'assu-

rait que la lune est tombée sur le boulevard Montmartre, je prendrais ma canne et mon chapeau pour l'aller voir. » Des hommes qu'il a d'abord sévèrement qualifiés sont, par la suite, devenus ses amis quand il les a mieux connus, et il a modifié dans un autre sens son opinion sur le compte de prétendus amis qui n'avaient aucun titre à son affection et même à son estime. La publication de certaines lettres ne serait donc propre qu'à égarer sur ses véritables sentiments.

Ces observations sont également applicables à sa correspondance politique. Il a parcouru des voies diverses et il a eu à juger les hommes à des points de vue divers aussi ; ses appréciations ont donc changé, et il en est qu'il a sincèrement regrettées, car elles étaient injustes. Il en est convenu avec loyauté. « Nous n'avons à désavouer, a-t-il dit, aucune de nos paroles en tant que sincères. Toutes ont été dictées par une persuasion non moins désintéressée que profonde, notre conscience nous en assure. Mais nous nous sommes souvent trompé, et quelquefois gravement (1). »

Dans ses dernières années, son âme s'était empreinte d'un sentiment général de bienveillance. Un des motifs qui l'empêchèrent de céder aux instances de ceux de ses amis qui le pressaient d'écrire ses Mémoires, c'est que, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité n'eût pas été constamment favorable à tous. « Sans blâmer ceux qui lèguent

(1) Préface des *Troisièmes Mélanges*.

aux vivants l'histoire rigidement vraie des morts, liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts pour moi sont toujours vivants; ils me semblent même avoir droit à plus de respect, à plus de ménagements, car attaqués ils ne sauraient se défendre. » Noble exemple qui sera peu suivi, car il y a peu d'hommes assez désintéressés pour ne pas chercher à s'élever en abaissant les autres; assez équitables pour juger avec impartialité les idées et les actes d'autrui; assez intelligents pour dégager une situation des questions de personnes qui passionnent le vulgaire et lui dérobent le sens des choses. A quoi bon d'ailleurs ces récriminations posthumes? Si on jette un regard sur le passé, on voit quelques noms à peine flotter sur l'océan des âges; les autres, même ceux autour desquels il s'est fait un peu de bruit qu'ils ont pris pour la gloire, ont sombré dans l'abîme. Pourquoi remuer cette vaine poussière? Il faut laisser à l'esprit de dénigrement, qui a sa racine dans l'envie, le triste plaisir de s'acharner sur des cadavres.

Si encore M. Forgues avait connu intimement Lamennais, ses relations, sa vie, il aurait pu faire un choix dans sa correspondance : mais il ignorait ce qu'il lui importait de savoir et il en a donné la preuve, quand il a avancé et maintenu des allégations qui, si elles étaient fondées, — grâce à Dieu, nous en avons démontré la fausseté, — seraient de nature a porter atteinte à la considération de l'homme et de l'écrivain.

Les raisons que nous venons d'exposer expliquent le procès que, par respect pour sa chère mémoire, la famille de Lamennais s'est vue dans la nécessité de faire au légataire des *Œuvres posthumes*. Loin de chercher à reléguer dans l'ombre des faits utiles, de vouloir fermer le livre de sa vie, tout notre désir est de le faire connaître aussi complétement que possible, en mettant sous les yeux du public tout ce qui peut servir à une juste appréciation de sa personne et de se écrits. Il est de ceux que l'on est fier de montrer à ses amis et à ses ennemis. La publication des *Œuvres inédites* n'a pas d'autre but.

Dans les correspondances que mon oncle avait réunies, celle avec l'abbé Jean, son frère, ne fut pas comprise et ne pouvait pas l'être. Fondateur d'un ordre religieux, — les Frères de l'Instruction chrétienne, — il ne pouvait convenir à celui-ci, que, de son vivant, son nom se trouvât mêlé même indirectement à une œuvre qui l'aurait placé dans une position équivoque vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Lamennais avait trop de délicatesse pour lui créer des embarras de cette nature ; aussi n'eut-il pas un instant l'idée de lui demander ses lettres, quelque intérêt qu'il eût à s'en servir. En effet, cette correspondance, qui embrasse une période de vingt-sept ans, comble une lacune de dix années — 1808 à 1818 — qui existe dans la *Correspondance posthume;* et c'est précisément à cette époque que se rapportent les *Réflexions sur l'état de l'Église en France*, la *Tradition de l'Église sur*

l'institution des évêques, l'*Essai sur l'indifférence*, des brochures et des articles publiés dans le *Mémorial* et le *Conservateur*.

Au point de vue biographique, ces dix années ont une valeur capitale. On voit se dérouler les premiers actes du drame d'une vie si agitée. Les tourments d'une vocation indécise, les influences qui décidèrent Lamennais à embrasser l'état ecclésiastique pour lequel il avait une répulsion instinctive, les amers regrets qui suivirent cette détermination, ont dicté des pages d'une émouvante éloquence. Il faut les avoir lues pour savoir tout ce qu'il y avait de naïveté, de droiture, d'abnégation, dans cette grande et généreuse nature.

Il y eut longtemps entre les deux frères communauté d'idées et de sentiments, une confiance sans bornes. Lamennais ne publiait aucun écrit sans consulter l'abbé Jean dont il appréciait l'affection, l'indépendance, la haute raison, la sûreté de jugement. On comprend donc toute l'importance de cette correspondance, et nous n'hésitons pas à dire que pour celui qui veut étudier la marche des idées de Lamennais, son esprit et son caractère, elle offre sinon plus d'intérêt, du moins plus d'enseignements utiles que la *Correspondance posthume*. Il y a plus de spontanéité, de simplicité, d'intimité. L'homme s'y montre tout entier, sans préoccupation, sans réticence. C'est un portrait d'après nature.

Nous y avons joint quelques lettres relatives à des affaires

purement privées, et qui nous ont fourni l'occasion de rectifier des faits présentés sous un faux jour par la malveillance ou la sottise. D'autres lettres sont adressées à des ouvriers. Comme le grand Apôtre, Lamennais se faisait tout à tous; il ne dédaignait pas d'enseigner les petits et les humbles : ceux-là avaient tout son cœur. S'il les éclaire sur leurs droits, s'il leur commande l'action sans laquelle le progrès social resterait à l'état d'utopie et la liberté ne serait qu'un mot vide de sens, il prêche la conciliation, l'amour fraternel, le dévouement, le sacrifice. S'il réclame pour tous la participation aux biens de l'ordre moral et matériel, il condamne la violence qui ne réussit jamais à rien d'utile à l'humanité. « Quand je viendrai me mêler à ce grand peuple des hommes de tout temps et de tout pays, là où vont les morts, je ne veux pas qu'on me dise : Lave-toi les mains, il y a du sang dessus. » Bien différent en cela des rhéteurs de l'école catholique qui font de l'abaissement intellectuel, de la servitude politique et de la misère les conditions fatales de la vie du plus grand nombre.

A la suite de la correspondance, nous avons imprimé, suivant leur ordre chronologique, des pièces détachées qui nous ont paru offrir un intérêt réel au double point de vue des idées de Lamennais et de leur relation avec l'histoire religieuse au XIXe siècle. Enfin, nous avons consacré quelques pages d'introduction à la jeunesse de l'auteur, singulièrement travestie par la plupart de ses biographes.

Elles sont empruntées à un travail historique que nous nous proposons de publier prochainement, hommage que nous rendrons à la mémoire d'un homme qui a droit au respect de tous, parce que, foulant aux pieds tout intérêt humain, préoccupé de la seule idée du bien et du juste, il mit sans réserve son grand cœur et son vaillant esprit au service de la Vérité.

A. BLAIZE.

Cayeux-sur-Mer, 18 janvier 1866.

INTRODUCTION

I

Au septième siècle, un cénobite, Saint Aaron, bâtit sa cellule et un oratoire sur un îlot à l'ouest de la cité d'Aleth. Des pêcheurs vinrent se grouper autour de son ermitage. Telle fut l'origine de Saint-Malo, qui prit son nom de son premier évêque.

La ville est reliée au continent par une étroite chaussée. De hautes murailles la mettent à l'abri des invasions de la mer. Une forteresse flanquée de quatre tours en défend l'approche du côté de la terre. Dans leurs embrasures, sabords de granit, des couleuvrines allongent leur tête de bronze. Une de ces tours fut construite par la duchesse Anne de Bretagne, pour tenir en respect les habitants. Elle y grava cette devise : *Quic en groingne, ainsy sera, c'est mon playsir.* La Chalotais y fut enfermé; c'est là qu'il écrivit avec un curedent son célèbre mémoire.

Une enceinte de forts entoure Saint-Malo : le fort Lalatte, près le cap Fréhel ; la batterie Duguesclin, à la côte orien-

tale; la redoute du grand Bez (1), où Chateaubriand repose dans son cercueil de pierre; la batterie du petit Bez; le fort Royal; Césembre où s'élevait jadis un monastère; l'île Harbourg; la Conchée, bâtie par Vauban. Ces forts ont leurs canons tournés contre l'Angleterre et leurs feux, qui se croisent, protégent la ville que défendent par ailleurs les bas-fonds et les rescifs de la rade. Chacun de ces écueils a son histoire lamentable de naufrages et de morts. Il y a un siècle à peine, les pâtres allumaient, dans certaines nuits d'hiver, sur les côtes voisines, de grands feux de bruyère. D'après l'antique légende, les noyés, privés de sépulture, quittaient leur couche humide, secouaient leur linceul d'algues vertes et venaient tout grelottants se chauffer autour du brasier solitaire.

L'intérieur de Saint-Malo est triste et sombre. Les maisons, très-élevées, surplombent des rues étroites et tortueuses; mais, du haut des remparts, la vue est splendide. C'est Saint-Servan, le vieil Aleth, qui s'étend en amphithéâtre de l'autre côté du port; la Cité, dont le sommet arrondi ressemble à un vaste tumulus; la tour de Solidor; l'embouchure de la Rance, charmante rivière encaissée entre des collines pittoresques. Dans le lointain, des falaises escarpées, des promontoires taillés à pic découpent sur le ciel gris leurs crêtes dentelées. Deux fois par jour, la mer accourt du large et baigne le sable doré des grèves.

En 1831, Lamennais, suivant la route d'Antibes à Gênes, raconte ses émotions à la vue des rivages italiens. « Cependant, dit-il, telle est la puissance des premières impressions que dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi n'égalait celles qui frappèrent mes jeunes regards: les côtes âpres et nues de ma vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis

(1) Bez, en celtique, signifie tombeau.

de leur écume, ses longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le mugissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer (1). »

Saint-Malo a donné le jour à plusieurs hommes célèbres dans la guerre, les lettres et les sciences : Jacques Cartier, Duguay-Trouin, Mahé de la Bourdonnais, Maupertuis, Chateaubriand, Lamennais ; Toullier et Broussais sont nés dans ses environs.

La famille Robert de La Mennais (2) appartenait à l'ancienne bourgeoisie de cette ville. Elle avait acquis une fortune considérable dans le commerce et la course si aimée de nos pères. Louis-François Robert, aïeul du grand écrivain, eut deux fils, Pierre-Louis né le 10 juin 1743, et Denys-François né le 14 mai 1744. Suivant l'usage alors généralement établi, Denys-François, laissant à l'aîné le nom de La Mennais, ajouta à celui de Robert le nom de des Saudrais. En 1775, ils épousèrent les deux sœurs, Gratienne-Jeanne et Félicité Lorin, filles de Pierre Lorin, sieur de la Brousse, conseiller du roi, sénéchal, premier juge, magistrat civil, criminel et de police de la juridiction de Saint-Malo.

Madame Lorin, née Bertranne Roce, était d'origine irlandaise.

De son mariage avec Gratienne Lorin, Pierre-Louis Robert eut six enfants : Louis-Marie, né le 12 septembre 1776 ; Pierre-Jean, né le 24 juin 1778 ; Jean-Marie, né le 8 septembre 1780 ; Félicité, né le 19 juin 1782 ; Marie, née le 24 février 1784 et Gratien-Claude, né le 2 mai 1785 (3). Félicité, ondoyé le 19

(1) *Affaires de Rome.*

(2) Le nom de La Mennais, du celtique *Menez*, montagne, est tiré d'un petit domaine situé dans la commune de Trigavoux, Côtes-du-Nord.

(3) Le 7 octobre 1818, Henri Moorman écrivait à F. Lamennais :

« J'avais pour vous une lettre toute prête, lorsque me parvint la vôtre, en date

juin 1782, fut baptisé le 23 octobre suivant par Antoine des Laurents (1), évêque de Saint-Malo. Il eut pour parrain son oncle des Saudrais et pour marraine madame Marie-Jeanne Henry de l'Aumosne. Il avait cinq ans quand il perdit sa mère. Il n'en avait gardé, nous a-t-il dit, que deux souvenirs ; il se rappelait l'avoir vue réciter son chapelet et jouer du violon.

Madame de La Mennais était une femme d'une haute raison, d'une instruction solide et d'une piété éclairée. Elle avait beaucoup lu, et recueillant de ses lectures ce qui pouvait être utile à ses enfants, elle avait écrit de sa main un plan pour leur éducation.

Robert des Saudrais n'eut pas d'enfants. Madame des Saudrais fut une mère pour ceux de sa sœur; elle et son mari les aimèrent avec tendresse.

Le 28 décembre 1786, les États de Bretagne, réunis à Rennes, voulant reconnaître les services rendus par Pierre de La Mennais, chargèrent leurs députés de solliciter pour lui du roi des lettres de noblesse. Elles furent délivrées à Versailles le 12 mai 1788. « Cette grâce, écrivait le baron de Breteuil aux députés, est d'autant plus flatteuse qu'elle est infiniment rare. » Les lettres-patentes nous ont paru mériter d'être citées, car elles ne furent point accordées à la vanité, mais à la vertu douce et bienfaisante.

du 10 août, dans laquelle vous me donnez la triste nouvelle de la mort de votre jeune frère Gratien. »

Dans ses *Notes et Souvenirs* qui précèdent la correspondance de Lamennais, M. Forgues fait, à l'occasion de la lettre ci-dessus, cette remarque impertinente :

« Nous ignorons de quel frère il peut être ici question, M. Pierre-Louis Robert de La Mennais n'ayant eu que trois enfants, dont une fille, Marie, devenue madame Blaize, l'abbé Jean et Félicité La Mennais. »

Pourquoi parler avec tant d'assurance de ce que l'on ne sait pas?

(1) Nommé évêque de Saint-Malo le 18 avril 1767; mort le 15 octobre 1785.

« Louis, etc. Nous avons toujours, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, regardé la prérogative de la noblesse comme la marque la plus précieuse de notre estime et la plus digne récompense que nous puissions accorder à ceux de nos sujets qui se rendent recommandables par des vues utiles, un zèle pur, actif et toujours dirigé vers le bien public. De ce nombre est notre cher et bien-aimé Pierre-Louis Robert de La Mennais, négociant à Saint-Malo. Nous sommes informé qu'à l'exemple de son père et de ses aïeux, il s'est livré au commerce d'une manière d'autant plus utile que, par les correspondances qu'il entretient dans tout le nord de l'Europe, il fournit au port de Saint-Malo une partie des matières nécessaires pour la construction et l'armement des navires. Depuis la paix dernière, il a fait passer en Espagne et dans les colonies françaises pour plus de dix millions de toiles des manufactures de Bretagne, et il continue sans cesse et avec la même activité ses armements. En 1779, ayant reçu du gouvernement l'ordre de faire passer avec la plus grande diligence tous les effets d'artillerie et des hôpitaux qui avaient été assemblés à Saint-Malo pour l'armée commandée par M. le comte de Rochambeau, il remplit cette mission avec une telle activité que, dans huit jours, huit cents voitures furent expédiées et les effets rendus à leur destination. Pour récompenser le sieur de La Mennais de la peine et des soins qu'il s'était donnés à cette occasion, et de l'économie et du bon ordre qu'il avait établis, il lui fut offert une gratification, mais il la refusa généreusement et demanda qu'elle fût distribuée aux habitants de la campagne qui avaient fourni les voitures et perdu beaucoup de chevaux.

« Lors de la disette qui affligea notre province de Bretagne en 1782, le territoire de Saint-Malo et celui de Dinan se trouvèrent tellement dépourvus que le prix du boisseau de fro-

ment fut porté jusqu'à douze livres. Le sieur de La Mennais, qui avait prévu ce malheur, fit venir de chez l'étranger quinze mille boisseaux de grains et les fit vendre au marché huit livres le boisseau au lieu de dix qu'on lui offrait.

« En 1786, il donna des preuves d'un patriotisme plus rare encore. La mauvaise récolte de l'année précédente ayant occasionné une nouvelle disette, il fit venir d'abord d'Angleterre et de Hollande une quantité considérable de fourrages, qu'il fit vendre moins cher qu'ils ne lui avaient coûté ; ensuite il procura à notre commissaire départi du lin et du chanvre, pour en répandre dans la province entière au-dessous du prix marchand. Enfin il tira également de l'étranger pour trois millions de grains et de farines, à l'aide desquels il fut pourvu pendant huit mois à la subsistance de Saint-Malo et des environs à dix lieues à la ronde, toujours à un prix très-inférieur au prix courant. Mais ce qui rend surtout le sieur de La Mennais recommandable à nos yeux, c'est sa modestie au-dessus de tout éloge. Ceux de ses compatriotes qui ont participé aux secours qu'il s'est empressé de leur faire distribuer, ignoreraient encore qu'ils en sont redevables à ce généreux citoyen, si le sieur Bertrand, notre commissaire départi dans notre province de Bretagne, n'eût pas cru devoir proclamer cet acte sublime de patriotisme dont il avait été à la fois le confident et l'admirateur. D'après le compte qui nous a été rendu de services aussi signalés, nous avons cru de notre justice d'en récompenser le sieur de La Mennais par un témoignage public et éclatant de notre satisfaction. En conséquence, nous nous sommes déterminé à l'élever de notre propre mouvement à l'honneur de la noblesse. Indépendamment qu'il a dignement mérité cette distinction, nous sommes instruit que sa famille est ancienne et a contracté des alliances honorables ; ce sera, d'ailleurs, un motif d'ému-

lation et d'encouragement pour ceux qui cherchent à suivre son exemple. A ces causes, etc. (1) »

Quérard, dans sa *Notice bibliographique des ouvrages de M. de La Mennais*, lui reproche d'avoir pris un nom qui ne lui appartenait pas, de s'être prévalu d'un *ridicule anoblissement*. « Tant que M. Félicité Robert, dit-il, a rêvé la prélature, le nom de La Mennais était plus convenable que le véritable ; mais, depuis que le prélat s'est évanoui pour faire place à un chef de démagogues, M. Félicité Robert eût dû renoncer à un nom aristocratique et arriver à la Chambre des Représentants avec son véritable nom de famille. » Le document que nous venons de citer prouve le bon goût et la bonne foi de ce pédant.

Pierre de La Mennais ne se prévalut jamais du titre que lui donnaient les lettres-patentes et encore moins des priviléges qui y étaient attachés. Un certificat délivré le 4 frimaire an VI par Me Bourdet, notaire à Saint-Malo, constate « que le citoyen Robert Mennais, fils aîné, exerçant la profession de négociant et armateur, n'a, dans aucun des nombreux et divers actes passés dans son étude, pris aucune qualité indiquant des prérogatives étrangères à la classe plébéienne, et qu'il s'est constamment borné à la qualification de négociant et armateur. » Une autre attestation, également du 4 frimaire, donnée par le citoyen Baillif, ex-membre du comité permanent de la commune et secrétaire en chef de la municipalité, établit le même fait, bien que la plupart des actes passés devant lui fussent antérieurs à la Révolution.

Nous ne mentionnons ce fait, assurément peu important,

(1) Règlement d'armoiries fait par Antoine-Marie d'Hozier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France. « Un écu de sinople à un chevron d'or, accompagné au chef de deux épis de blé de même, et en pointe d'une ancre d'argent : ledit écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de sinople et d'argent. »

que parce qu'il est en rapport avec le vieil esprit malouin :

Jean Pépin, sieur de la Blinais, étant venu annoncer à Henri IV la prise de Dinan, qui tenait pour le duc de Mercœur, le roi, tout joyeux de cette bonne nouvelle, lui demanda s'il voulait qu'il le fît gentilhomme : « Nenny, Sire, répondit Pépin, je les chassons de notre ville à coups de bâton. »

Féli (1) Lamennais était né à sept mois. Un vice de conformation, une dépression considérable de l'épigastre — donna longtemps de vives inquiétudes. Il en a souffert toute sa vie. Sa physionomie rappelait beaucoup celle de madame Lorin. Il avait de son aïeule le front élevé et large, le visage ovale et maigre, les pommettes un peu saillantes, les yeux gris, les lèvres minces, le corps grêle. Sa taille était au dessous de l'ordinaire. D'une vivacité singulière et comme fébrile, résultat d'un tempérament nerveux exalté, il était, dans son enfance, fantasque, irritable, et sujet à des accès de colère qui souvent se terminaient par des évanouissements. Il se tenait à l'écart des autres enfants, se mêlait rarement à leurs jeux : un vague sentiment de sa supériorité le portait vers la solitude. Un jour il se promenait avec sa bonne sur les remparts de Saint-Malo : à l'aspect de la mer soulevée par une violente tempête, « il crut voir *l'infini et sentir Dieu.* » Étonné de ce qui se passait dans son âme, il se retourna vers la foule et se dit en lui-même : « Ils regardent ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois. » Il ne racontait jamais cette anecdote sans ajouter : « Toutes les fois que mes souvenirs me reportent vers ces temps éloignés, une telle pensée d'orgueil dans un enfant de huit ans me fait encore frémir. » C'était la première heure du génie qui éclairait sa jeune intelligence. Les mémorables événements de la fin du dernier siècle devaient hâter son développement.

(1) Abréviation de Félicité.

La Révolution française, si pure dans ses principes, si féconde dans ses résultats, avait jeté les âmes dans un trouble inexprimable. Le cœur de la France battait fort à cette époque. L'émotion, depuis Rousseau, avait été croissant. Sentimentale d'abord, rêveuse; époque d'attente inquiète, comme une heure avant l'orage. Souffle immense en 89; tout cœur palpite. Puis 90, la Fédération, la fraternité, les larmes. En 91, la crise, le débat, la discussion passionnée. En 92, l'exaltation patriotique, l'appel aux armes, l'enrôlement des volontaires, les combats héroïques. En 93, la guerre sociale, les haines ardentes, l'action meurtrière, terrible. Les souffrances du passé, les appréhensions de l'avenir, surexcitées par l'invasion de l'étranger et de l'émigration armée, crient vengeance; et coupables et innocents sont confondus dans la grande expiation. La Terreur régna à Paris, et plus encore dans les provinces. La réaction y fut plus forte, plus acharnée. Comme tant d'autres villes, Saint-Malo fut rempli de deuil. Là on put compter les victimes, et leur souvenir sanglant a laissé dans le peuple le sentiment d'une commisération profonde, car le peuple vit surtout par le cœur. Des malheureux traînés au supplice, quelquefois sous les prétextes les plus frivoles, excitaient sa pitié. Plusieurs avaient acquis des droits à sa reconnaissance par une vie consacrée à des œuvres de dévouement et de charité. Leur mémoire est passée à l'état de légende, et l'auréole du martyre illumine dans le lointain leurs douces et pâles figures.

Le clergé, complice de la royauté et de la noblesse, devait partager leur destinée. Sommé de reconnaître la constitution, de s'identifier avec le peuple, il résista et se mit lui-même hors la loi. La constitution avait proclamé l'égalité des droits et la liberté de conscience. Les prêtres ne pouvaient y acquiescer sans abdiquer leurs principes religieux,

et ce qui leur importait plus encore, sans renoncer aux privilèges temporels qu'ils tenaient de la monarchie. Ils furent les plus implacables ennemis de la Révolution.

Dans l'Ouest, ils excitaient la sédition, aiguisaient les poignards, poussaient aux assassinats. « Entrez le soir dans cette église de village. Entendez-vous ces chants? Ne frémissez-vous pas? Les litanies, les hymnes, sur les vieilles paroles, deviennent par l'accent une autre Marseillaise. Et ce *dies iræ* hurlé avec fureur, est-ce rien autre chose qu'une prière de meurtre, un appel aux feux éternels (1)? » Une émeute de femmes éclata à Saint-Servan. Dans une commune voisine, à Mont-Dol, le presbytère fut envahi par une bande de chouans. L'ecclésiastique qui la commandait égorgea son oncle, curé constitutionnel, après l'avoir mutilé. A la Beaussaine, un receveur de district, attaché à la croix du cimetière, fut percé de coups de baïonnettes. On lui arracha les yeux avec un tire-bourre.

En vain on voulut inaugurer le nouveau culte. A Saint-Malo, on accueillit mal la déesse Raison, difficile à reconnaître, il est vrai, sous les traits de la fille d'un cordonnier sans-culotte nommé Oré. Le danger exaltait la foi; on risquait sa tête pour adorer son Dieu. Tristes représailles. Parfois, le soir, un prêtre non assermenté, l'abbé Vielle, se glissait à l'aide d'un déguisement dans la demeure de la famille La Mennais. On se réunissait à minuit dans une mansarde. La chère Villemain, si dévouée à ses maîtres, veillait au dehors. Deux bougies brûlaient sur une table, transformée en autel. M. Vielle, assisté de Jean de La Mennais, alors âgé de treize ans, disait la messe; avec quelle ferveur on priait! Le prêtre bénissait les vieillards et les enfants et se retirait avant le jour. Ces scènes de nuit avaient frappé si fortement l'imagination

(1) Michelet.

de Féli, que, cinquante ans après, il n'en parlait qu'avec émotion. Il s'y rattachait de douloureux souvenirs. Madame des Saudrais ne put supporter les angoisses de cette grande et terrible époque. Elle mourut en 94. Mon oncle Jean, encore enfant, assista sa tante à ses derniers moments. Fondant en larmes, il l'exhortait à une sainte mort.

Mademoiselle Villemain, dont le cœur et l'intelligence étaient au-dessus de son humble condition, donna aux enfants les soins les plus tendres. Leur père, élu président du tribunal de commerce le 9 février 92, dut aussi aux suffrages de ses concitoyens d'être un des sept commissaires de la police, le 4 mars de la même année, et trésorier de l'hôpital le 6 ventôse an II.

La perturbation sociale, le maximum, l'emprunt forcé, la création des assignats, avaient jeté le désordre dans les transactions commerciales à l'intérieur. A l'extérieur, la rupture avec l'Angleterre et les puissances continentales rendait la navigation impossible. Des escadres ennemies sillonnaient la Manche, l'Océan et la Méditerranée. Dans la crainte d'exposer les navires à une prise presque certaine, on les gardait dans les ports où ils pourrissaient sur leurs amarres. Quelques bâtiments armés en *aventuriers* échappaient rarement aux croiseurs ; d'autres cherchaient dans la course des chances qui, le plus souvent, leur étaient funestes. Les équipages, très-difficiles à recruter d'ailleurs, à cause des exigences du service militaire, allaient pour la plupart mourir de faim et de misère sur les pontons. Les réquisitions étaient une autre cause de ruine pour la marine marchande. Le gouvernement s'emparait des bâtiments pour le transport des troupes et du matériel de guerre, et de faibles dédommagements ne compensaient pas toujours les avaries. Le patriotisme de M. de La Mennais et de son frère s'éleva à la hauteur des circons-

tances. Une lettre de l'amiral Truguet, en date du 27 floréal an V, leur exprime sa satisfaction pour le généreux désintéressement avec lequel ils avaient fait abandon à l'État de l'indemnité à laquelle ils avaient droit par suite de la mise en réquisition de leur navire *la Reprise*. Le 11 vendémiaire an VI, le ministre de la marine leur adressait la dépêche suivante : « Je vous préviens, citoyens, que l'intention du Directoire exécutif est de céder des frégates, corvettes et bâtiments légers de la République à des armateurs particuliers, pour faire la course pendant l'automne et l'hiver de l'an VI. Une foule de négociants s'est présentée pour obtenir des bâtiments, mais je n'ai pas perdu de vue ceux qui, n'ayant pas été à portée de connaître les intentions du gouvernement, sont néanmoins dignes d'obtenir cette marque de confiance par leur moralité, leur solidité, leur dévouement à la République.

« Les services que vous avez rendus dans tous les sens et votre patriotisme éclairé sont trop connus de moi, pour que je n'engage pas le Directoire à faciliter les projets que vous auriez de vous livrer à une spéculation également avantageuse aux intérêts des particuliers et à ceux du gouvernement. »

M. de La Mennais, absorbé par ses affaires qui devenaient de plus en plus difficiles, ne pouvait donner que peu de temps à ses enfants. On ne se voyait guère qu'aux heures des repas. La conversation était instructive. La politique n'en faisait pas tous les frais ; on parlait religion, philosophie, littérature. On discutait quelquefois jusqu'à se fâcher. L'aîné des fils, Louis, embrassa la carrière de marin, que son frère Gratien devait suivre plus tard. Pierre mourut encore enfant, en 1784 ; Jean, qu'une vocation précoce attirait vers l'état ecclésiastique, étudiait la théologie. Depuis la mort de sa

tante, Marie était à Avranches chez ses grands-parents Lorin (1).

M. des Saudrais se chargea de l'éducation de Féli. Il avait un esprit vif et cultivé, de l'érudition, beaucoup d'enjouement et un grand charme de parole. Nous avons de lui une bonne traduction du livre de Job et des odes d'Horace (2). Le poëte latin et Tacite furent les premiers livres qu'il mît entre les mains de l'enfant. Le bon oncle, charmé des progrès de son élève, mit sa bibliothèque à sa disposition. Il lui défendit bien de toucher à certains ouvrages, mais Féli ne tint compte de ces prudentes recommandations. A douze ans, il lisait tout avec une dévorante ardeur. Lamennais avait pris, dès son enfance, l'habitude de conserver ses papiers. Il nous en a donné la plus grande partie et des plus anciens, ce qui nous permet de satisfaire la curiosité de ceux qui aiment à connaître les commencements des grands écrivains. Voici un de ses premiers thêmes :

« Noé eut trois fils, Sem, Cham et Japhet. *Noemus habuit tres filius, Semus, Chamus et Japhetus.*

« Ces arbres sont très-bien fleuris : *Hi arbores sunt optime floridi.* »

Et pour qu'on n'ignore pas l'auteur de ce chef-d'œuvre :

« Ce thême a été fait par moi :

« *Hic scriptio factus est ab ego.* »

Au bas de la page, une note de l'écolier mutin :

(1) M. Lorin est mort en 1799; madame Lorin, en 1803.

(2) Quelques odes ont été publiées sous le titre de : *Vingt odes d'Horace traduites en français par un de ses amis,* avec cette épigraphe :

Regardez bien, lecteur,
Est-ce assez? dites-moi, n'y suis-je point encore?
Nenni. M'y voici donc? Point du tout. M'y voilà?
Vous n'en approchez point.
Le Traducteur.

A Paris, chez Leclerc jeune, libraire, an XIII-1805.

« Mon oncle se fâche contre moi, parce que je ne veux pas relire mes règles avant *que* de faire mon devoir. »

Au verso, cette épigramme contre les moines :

« *Facere officium taliter qualiter, sinere tempus ire ut vult ire, et semper benedicere de domino Priore.* »

Et au dessous :

« Panurge, qui parlait dix langues, avait soixante-trois manières de gagner de l'argent, dont la plus honnête était de le voler. »

Dans le même cahier, les articles définis italiens ; les déclinaisons grecques ; un extrait des apophthegmes de Plutarque ; la chronologie de l'histoire romaine ; cette citation de Goldsmith :

« You must know that i am very well descended: my ancestors have made some noise in the world. For my mother cryed oysters, and my father beat a drum : i am told, we have even had some trumpeters in our family. »

Lamennais habitait, dans la maison paternelle, une petite chambre sous le toit. Sur sa fenêtre il cultivait des fleurs, il les a toujours aimées ; comme Béranger, il parlait avec plaisir de sa mansarde qui lui rappelait ses jeunes années. Il apprit seul le grec, l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand et plus tard l'hébreu. Les documents qu'il nous a laissés donnent la clef de sa méthode. Il commençait par faire un abrégé de la grammaire et menait ensuite de front les versions et les thèmes. On imprimerait des volumes de ces exercices où l'on trouve, à chaque page, des pensées ingénieuses qui ne seraient point déplacées parmi celles qu'il a publiées. Il s'était mis en relation avec Gail ; celui-ci lui écrivait le 24 brumaire an IX :

« Que je regrette, monsieur, de ne vous avoir pas pour voisin. Vous me demandez ce que signifie : Εφη φχναι? Εφη si-

gnifie : tel ou tel auteur, tel ou tel écrivain, tel ou tel interlocuteur *dit* que tel autre φαναι, *a dit*. La solution d'une foule de difficultés serait donnée en une *demie* heure de conversation ; par lettres, il faut des mois pour se dire peu de choses, du moins en critique et en grammaire. Xénophon est tout à l'héure au sixième volume. Après celui-là, il n'y en aura plus qu'un et le manuscrit est prêt. Mardi prochain, notre séance publique. L'abbé Delille y lira ; je préluderai au chantre des *Géorgiques* par un parallèle entre Théocrite et Virgile ; mon travail est à peu près fini, mais le peu qu'il me reste exige encore des recherches. Je vous quitte en vous offrant mes salutations amicales. Εϛϛωσω, A Dieu.

« J.-B. Gail. »

Nous citons en conservant l'orthographe. « Gail, a dit Paul-Louis, modèle de conduite, littérateur parfait, ne sait aucune science, n'entend aucune langue,

Mais s'il est par la brigue un rang à disputer,
Sur le plus savant homme on le voit l'emporter. »

Un des cousins de Lamennais, Charles Pitot, de l'Ile de France, était seul admis, le soir, dans son intimité. Anacréon, Catulle, Tasse, Métastase, étaient leurs poëtes favoris. Nous avons une imitation de l'ode Ειϛ Εαυτον écrite de la main de Lamennais :

Que j'aime à reposer sur les gazons naissants
Où du printemps la douce avant-courrière,
La rose a dispersé sa couronne légère.
Que j'aime à respirer ce calme heureux des sens,
Délicieux oubli des soucis de la terre.
Oh ! viens à moi, jeune enfant de Cythère,
Viens, mais n'agite pas dans tes perfides mains
Ton flambeau si funeste au repos des humains ;
Je n'en ai pas besoin pour aimer ma Glycère.
Mon cœur n'a pas souffert des injures du temps,
Et j'ai vu quelquefois ma folâtre bergère
S'étonner de mes cheveux blancs,
Et retrouver sur la fougère

Dans le sein d'un octogénaire
Le feu qui la consume à la fleur de ses ans.
L'affreux trépas que rien n'arrête,
Dès demain, je le sais, peut planer sur ma tête.
Les noirs cyprès bientôt peut-être couvriront
Ces roses dont Glycère a couronné mon front.
Ah ! si demain une lugubre pierre
Du chantre de Théos doit couvrir les débris ;
Si ma lyre, demain, à l'écho solitaire
Ne doit plus répéter mes accents favoris ;
Si demain, au cyprès tristement suspendue,
Elle apprend à l'Amour, à Vénus éperdue
Qu'Anacréon cédant aux noirs arrêts du sort,
Et non sans quelques pleurs abandonnant la vie,
A passé doucement des bras de son amie
Dans les abîmes de la mort ;
Alors, amis, et toi, tendre Glycère,
A mes restes glacés refusez ces honneurs
Dont ne sait plus jouir une froide poussière.
Sur mon tombeau ne semez pas des fleurs.
Pour qui seraient, hélas ! ces parfums enchanteurs ?
C'est maintenant, c'est pendant que mon âme
Peut encor partager une amoureuse flamme,
Que je veux au printemps demander ses faveurs,
Au Zéphyr ses parfums et son tendre murmure,
Au bosquet sa fraîcheur, au lilas ses bouquets,
Ses naïves chansons, sa voix flexible et pure
A l'oiseau, chantre des forêts ;
A toi de doux baisers, ô ma jeune maîtresse,
Au plus puissant des Dieux son amoureuse ivresse,
A Bacchus ses transports et l'oubli des regrets.

A la suite, la traduction libre des vers de Catulle : *Surripui tibi, dum ludis, mellite Faventi*, etc.

« Charmante Lydie, je vous ai dérobé, au milieu de vos jeux, un baiser plus doux que la douce ambroisie. Mais, hélas ! que ma témérité a été sévèrement punie ! Combien j'ai souffert, en voyant que ni mes excuses, ni mes regrets, ni mes larmes ne pouvaient, cruelle, obtenir de vous le pardon d'une faute si légère. Comme si mes lèvres eussent souillé vos lèvres, vous avez voulu qu'une eau pure en effaçât jusqu'aux dernières traces. Vous ne cessez d'exciter mon amour pour le tourmenter, et d'un tant doux baiser vous en avez

fait un baiser plus amer que l'absinthe. Ah ! si c'est là le châtiment que vous réservez aux indiscrets, charmante Lydie, je ne vous déroberai plus de baisers. »

Air d'*Apostol Zeno :* O quanto è facile, *etc.*

« Oh ! qu'il est aisé de languir dans les chaînes d'amour ! Qu'il est difficile d'en sortir ! On secoue le joug, mais on ne le brise point, et l'amour se venge en redoublant nos feux. »

Adieux de Régulus aux Romains, tirés de la tragédie Attilio Regolo.

« Romains, que nos derniers adieux soient dignes de vous. Grâce au ciel, je vous laisse, et je vous laisse Romains. Dieux de la patrie, déesse protectrice des enfants d'Enée, je vous confie ce peuple de héros ; veillez sur cette terre, sur ces toits, sur ces murailles. Faites que la constance, la bonne foi, la gloire, le courage, la justice les habitent toujours, et si jamais quelque calamité menaçait le Capitole, ô dieux ! voici Régulus ; que Régulus seul soit votre victime ! Épuisez sur moi toute votre colère, mais épargnez Rome......... Romains, vous pleurez, adieu !

Chœur des Romains.

« Honneur des rives du Tibre, père de Rome, adieu ! Par toi nous triompherons des ans et de l'oubli, mais à quel prix, si Rome te perd ! Chaque siècle ne produit pas un Régulus. »

Extrait de Tasse : Giace l'alta Cartago, *etc.*

« Carthage n'est plus ; à peine ses rivages ont-ils conservé quelques vestiges de ses ruines. Les villes, les empires meu-

rent ; pour couvrir et leur faste et leur pompe, il suffit d'un peu de sable et de quelques brins d'herbe ; et l'homme s'indigne d'être mortel ! »

Un passage de Thomas Moore.

« The sea is like a silvery lake,
And o'er it calm the vessel glides
Gently, as if it fear'd to wake
The slumber of the silent tides.

« La mer ressemble à un lac argenté, et sur sa tranquille surface, le vaisseau glisse légèrement, comme s'il craignait de réveiller les flots endormis. »

Le premier essai de Lamennais est une préface faite en 1802 pour un petit écrit de M. des Saudrais, intitulé : *Les Philosophes ;* écrit qui a pour objet de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

« Le public qui parle, que nous croyons devoir distinguer du public qui pense, dit feu d'Alembert, fondant sans doute sa distinction sur ce que parle qui veut et pense qui peut ; ces deux publics, dis-je, ne sont ni l'un ni l'autre le public qu'il me faut, et, puisque j'ai le choix, c'est le public qui rit. Que deviendrais-je avec le public qui pense ? Quand j'en ai parlé à mon libraire, il m'a dit : — Pour moi, je n'ai besoin que du public qui paie, et même avec lui je me passerais bien du public qui lit. — Mais, lui ai-je dit, n'avons-nous point encore à craindre un public qui parle ? — Non ; le public qui parle et le public qui se tait, je n'en fais point de différence ; craignez plutôt le public qui écrit. — Oh ! je ne crains point ce public-là. — Tant pis, vous aimez à rire et ce public-là ne rit point toujours. — Eh ! n'avons-nous point les mêmes armes, une plume, de l'encre et du papier ; et vous savez ce que sont toutes nos guerres, du noir sur du blanc. Je souhaiterais, je l'avoue, qu'elles fussent encore moins que cela ;

O Sterne, Sterne ! que tu avais bien raison de couvrir les pages de points, ou de les noircir, ou enfin de les laisser en blanc. Que pouvais-tu faire de mieux pour la plupart des lecteurs, et quel meilleur modèle pour la plupart des écrivains ! »

Lamennais donnait à l'étude les heures qui n'étaient pas employées au travail du comptoir de son père. Ce travail aride et assidu n'était guère de son goût. Le foyer paternel lui semblait froid et terne. Il a écrit cette boutade : « L'ennui naquit en famille, — une soirée d'hiver. » A dix-huit ans, il songea à se créer une existence indépendante. Son cousin Pitot lui écrivait à ce sujet, le 1er vendémiaire an X :

« Les vaisseaux *le Naturaliste* et *le Géographe*, partis d'Europe le 27 vendémiaire an IX, sont arrivés ici le 25 ventôse dernier, et m'ont apporté ta lettre du 2 octobre 1800. Tu me témoignes le désir de te réunir à ton meilleur ami et tu me demandes ce que je pense de ce projet, et si je crois que tu puisses trouver à t'employer utilement dans la colonie. Notre place, si brillante en temps de paix, voit à peine en un mois quelques opérations s'entamer, et encore quelles opérations ! Si cependant tu venais ici avec quelques moyens, tu pourrais rivaliser avec succès avec nos agents de change. Les fonds que tu apporterais, placés solidement, te donneraient, si l'intérêt de la place est encore le même, de 2 à 3 p. 0/0 par mois. Ce revenu, supérieur à tous ceux que peuvent présenter les spéculations en apparence les plus brillantes, joint à celui de ton industrie, te donnerait le moyen d'attendre la paix. C'est alors qu'une carrière immense s'ouvrirait devant toi et que, secondé par des parents qui t'aiment, tu pourras y marcher à grands pas. »

Ce projet n'eut pas de suite ; les idées de Lamennais prirent une autre direction. « Quels transports d'enthousiasme

et de sensibilité! lisons-nous dans une lettre de Ch. Pitot, de l'an XI. Quoi, tu veux qu'au moment où dame Fortune, lasse de nous faire la moue, se rapproche de nous d'un air riant, nous lui tournions brusquement le dos et que nous refermions la caisse, quand à peine elle y a laissé tomber quelques parcelles de ce qui est si fort apprécié à l'Ile de France, comme à Saint-Malo, pour le bonheur de notre chétive espèce! O langage illibéral, sentiments honteux et dégradants! va s'écrier certain jeune homme à la tête un peu romanesque, qui croit que ce vil métal doit être considéré par le sage d'un œil de mépris. »

Lamennais a beaucoup aimé la musique. Il s'y livra avec la passion qu'il apporta à toutes choses. Dans les concerts que donnait l'*Odéon*, société philharmonique formée par les jeunes gens de Saint-Malo, il faisait sa partie de flûte. Il n'eut pas moins de goût pour l'escrime, ce passe-temps recherché sous la République et l'Empire. Il y acquit une certaine force. Pour une cause futile il eut un duel, blessa légèrement son adversaire et laissa là ses fleurets. Il revint à ses livres et ne les quitta plus.

Les hardiesses des écrivains du dix-huitième siècle avaient eu tout d'abord pour lui un vif attrait. J.-J. Rousseau, surtout, avait séduit son âme ardente et rêveuse. Ses impressions d'enfance, les exemples des vertus chrétiennes qu'il avait sous les yeux, les exhortations de l'abbé Jean, avaient balancé jusqu'à un certain point l'influence des doctrines philosophiques, sans toutefois empêcher les doutes tumultueux de prévaloir pour un temps. Il était né raisonneur. Quand on voulut lui faire faire sa première communion, les arguments hostiles qu'il avait lus lui revinrent en mémoire; il étonna grandement le prêtre chargé de le préparer à recevoir le sacrement. On discuta, on se fâcha; l'amour-propre

était en jeu, il ne voulut pas se rendre et la première communion fut ajournée. Il passa sa première jeunesse, qui ne fut pas sans orages, dans cet état d'incertitude; mais le doute était trop antipathique à sa nature énergique pour qu'il ne fît pas tous ses efforts pour en sortir. Il cherchait sincèrement la vérité; il nous apprendra lui-même les motifs qui le firent catholique (1). Courbant sa raison sous le joug de la foi, il demanda à la religion de ses pères la solution des problèmes qu'il n'avait pas trouvée dans la philosophie. Il ne soumit pas seulement sa volonté, il fit aussi le sacrifice de son cœur. Toutes ses affections se concentrèrent dans le sentiment religieux, et foulant aux pieds le respect humain, il fit, à vingt-deux ans — en 1804 — sa première communion.

La même année, sa sœur Marie épousa mon père, et son frère Jean fut ordonné prêtre (2).

Nommé vicaire à Saint-Malo, l'abbé Jean commença bien jeune la vie d'apôtre, qu'il a continuée jusqu'à sa mort avec un zèle admirable. Il avait reçu de la nature les dons les plus précieux : une rare intelligence des hommes et des choses, un tact exquis, une conception vive, un bon sens imperturbable, une inébranlable fermeté unie à une bonté évangélique, et tout cela relevé par les grâces d'un esprit charmant. Les agréments de sa conversation, ses fines reparties, un aimable enjouement qu'égayait un rire tout gaulois, le faisaient rechercher de tous. Plus fortement constitué que Féli, il avait la tête carrée de son père, le front large, élevé, les yeux bleu foncé, la bouche souriante. Il est mort à Ploërmel, le 27 décembre 1860, laissant après lui un de ces

(1) Voir à la fin du deuxième volume des *Œuvres inédites* les *Lettres à un Anglais*.

(2) Le 21 février.

longs et doux souvenirs qui sont comme le parfum de la vertu.

II

Le 10 avril 1778, Pierre Lorin avait acheté du comte de Vintimille, brigadier des armées du roi et chevalier d'honneur de la comtesse d'Artois, la terre de la Chênaie, à deux lieues de Dinan. A sa mort, elle devint par héritage, du chef de leur mère, la propriété de Jean et de Féli Lamennais. Aucun lieu n'était plus propre à l'étude et à la méditation. La maison avait été bâtie par M. Lorin, au milieu des bois, sur la lisière de la forêt de Coetquen. Des landes, où il ne croissait alors que des ajoncs et des bruyères, des champs à peine cultivés, un étang encaissé entre des rochers et dont les eaux profondes reflétaient les longues branches des hêtres et des chênes séculaires, donnaient à la Chênaie un aspect calme, mais un peu triste.

C'est là que les deux frères Lamennais se retirèrent vers la fin de 1805. Une bibliothèque nombreuse et choisie, formée, en grande partie, des débris de bibliothèques de couvents dispersés par la Révolution, leur offrait un champ immense à parcourir. Leur conversation de tous les jours était avec les Pères de l'Église, les docteurs orthodoxes, les historiens ecclésiastiques et les auteurs de controverse religieuse.

Dans la jeunesse, on se laisse facilement entraîner aux idées des autres; on fait plus usage de sa mémoire que de son jugement. La foi vient de l'ouïe, dit Saint Paul. Les hommes qui se servent de leurs yeux pour se conduire, ne se servent presque jamais de leur esprit pour méditer. Voilà

pourquoi ceux qui se livrent à l'étude des livres tombent souvent dans des erreurs qu'ils font partager aux autres, et, une fois entrés dans cette voie, ils s'éloignent d'autant plus de la vérité qu'ils ont mis plus de zèle à sa recherche. Une autre conséquence presqu'inévitable de l'étude d'écrivains animés d'un esprit exclusif, ou d'une vie restreinte dans un cercle trop étroit, c'est d'exercer une influence fâcheuse sur le jugement, en lui ôtant sa liberté. A son insu, on est prédisposé à mal lire et à mal voir, parce que l'on est dominé par une idée préconçue. On apprécie les hommes et les choses au point de vue particulier auquel on s'est placé. L'expérience seule de la vie, en élargissant son horizon, permet d'embrasser une plus grande étendue, d'apercevoir l'ensemble des faits et d'en saisir les causes.

C'est ce que Bacon a exprimé avec justesse en disant : *Veritas filia temporis, non auctoritatis.* Elle nous apprend aussi à juger les hommes et les doctrines avec plus d'indulgence, partant avec plus de justice.

Un long tête-à-tête avec des morts illustres, défenseurs des doctrines exclusives du catholicisme, eut pour effet d'exalter l'esprit de Lamennais, prédisposé par sa nature simple, énergique, impétueuse, à s'égarer dans les régions de l'absolu. Il continua l'étude des langues et des littératures anciennes et modernes. Tacite, chez les Latins ; Plutarque et Platon, chez les Grecs, étaient ses auteurs de prédilection; comme Montaigne, Pascal, et surtout Malebranche, parmi les écrivains français. Il s'adonna particulièrement aux mathématiques. Les difficultés ne le décourageaient pas et c'est par une persévérance infatigable qu'il parvint à acquérir une somme de connaissances qui en a fait un des hommes les plus complets de son époque. Ses cahiers renferment aussi de nombreux extraits de Milton, Shakespeare, Pope, Dryden, etc. Il n'était

pas tout à fait étranger à la poésie, témoin l'épigramme suivante :

On a vu souvent des maris,
Jaloux d'une épouse légère ;
On en a vu même à Paris,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

On a vu des amants transis,
Ainsi qu'une faveur bien chère,
Implorer un simple souris,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

On a vu, l'on voit même encor
Quelquefois un cœur à l'enchère
Rester fidèle au moins à l'or,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

Hier, ah ! que je fus heureux
En te voyant près de Glycère !
Soudain je devins amoureux,
Mais ce n'est pas de toi, ma chère.

De 1806 à 1808, Lamennais entretint une correspondance très-active avec Robert des Saudrais. Malheureusement ses lettres ont été perdues, nous n'avons que celles de son oncle. Un spéculateur en biographies, M. Jacquot, dit de Mirecourt, a fait de M. des Saudrais « un grand partisan de Voltaire, presque un athée. » Tout aussi véridique, M. Forgues prétend, au contraire, qu'en politique et en philosophie c'était un orthodoxe, un réactionnaire, un ennemi juré des libres penseurs. A l'appui de son dire, il cite un ouvrage manuscrit, *le Bon curé*, qu'il n'a jamais vu et dont il ne connaît le titre que pour l'avoir lu dans notre *Essai biographique*. On affirme ce que l'on ignore, pour se donner le plaisir de laisser croire que l'on sait quelque chose ; on met sans vergogne sa vanité à la place de la vérité. Le fait est que Robert des Saudrais n'était ni un athée ni un réactionnaire. C'était un homme de bon sens et d'esprit, digne à tous égards d'être le maître de Lamennais ; celui-ci l'appréciait autrement que ses prétendus biographes. Ces lettres jettent quelque lumière sur

une époque un peu obscure de sa vie. Elles nous initient à ses études, à ses habitudes d'esprit, à ses sentiments intimes et, à ce titre, peut-être aussi par leur propre valeur, elles nous ont paru devoir intéresser le lecteur.

1806.

MM. Mennais frères.

Oh ! la santé par-dessus tout. Après elle, le repos, trésor si précieux et si rare. Croyez-moi, mes amis, attachez-vous à cela et quand vous l'aurez vous reprendrez votre travail, mais modérément. Point de bonheur sans la modération. Tous les deux vous avez ce qui fait qu'on sait écrire : la connaissance du style et le goût qui l'épure. Mais je vous engagerai toujours à n'étudier qu'un petit nombre d'écrivains, penseurs, énergiques et concis. Avec eux on apprend le *multa in paucis ;* à éviter les redites, les longueurs, les phrases et les mots inutiles. On devient neuf soit par la pensée, soit par l'expression. Il vaut mieux forger son âme que la meubler. J'aime mieux la profondeur que l'étendue.

*

1806.

M. Féli.

Trois grands poètes, dit Montesquieu, Platon, Montaigne, Malebranche.

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Deux vers de ce dernier qui, à ce que rapporte Fontenelle, n'avait jamais pu lire dix vers sans dégoût. Mais peut-être

se fût-il réconcilié avec la poésie, si La Fontaine lui eût fait lire, en beaux vers, de sa métaphysique mêlée avec quelque louange de l'auteur, comme il savait l'assaisonner. Ce sont tes huit vers, mon cher Féli, qui m'ont mis sur la voie. Quoi! après avoir étudié deux mois ce sublime écrivain, tu finis par résumer ainsi sa métaphysique? C'est descendre du ciel sur la terre; ce serait tomber de haut, si ce n'était se relever avec grâce sur les ailes de l'amour, en dépit de la triste raison qui ne sait qu'être seule, semblable à ces vieilles filles qu'on n'approcha jamais, tant elles avaient d'agréments et de charmes. Eh bien! qui le croirait? Elle a des illusions et ce sont elles qu'on trouve çà et là dans Malebranche. Autre genre de séduction où il n'y en aura pas beaucoup à se laisser prendre, malgré la poésie de l'enchanteur. Toute la métaphysique de Malebranche consiste à dégager l'homme de ses sens, à séparer l'âme du corps, à en faire un pur esprit et à l'égaler presque aux anges. C'est dans cet état seulement qu'il peut s'unir à Dieu, communiquer avec le Verbe et entendre sa parole. Il est tellement convaincu de la possibilité et de la réalité de cet état, qu'il a composé ce magnifique ouvrage qui n'est qu'un long entretien entre lui et le Verbe. Il assure donc que l'homme ainsi disposé peut interroger le Verbe et qu'il en obtiendra toujours des réponses. Voilà ce que je comptais d'abord discuter, mais je me suis arrêté tout court. C'est que, pour réfuter cette doctrine, il fallait l'attaquer au fond, et je crois le fond si vrai que je le soutiendrais en toute circonstance et en toute conscience. Tant que je vivrai, je croirai en Dieu; je croirai qu'il peut communiquer avec l'homme, et qu'il y communique en effet. Je croirai aux inspirations divines et que c'est là même un des moyens secrets de la Providence, par lesquels elle opère tant de choses parmi les hommes. Aussi, comme madame de Sé-

vigné, je la vois partout cette Providence; je la vois hors de moi, je la sens en dedans. Ce sentiment me console, me fortifie, me rassure; il met dans mon âme la confiance, et l'espérance dans mon cœur.

*

1806.

MM. Mennais frères.

Être Tacite ou Montaigne, me demandez-vous ? Tous deux ont bien connu l'homme; ce sont deux bons *essayeurs*. Aussi énergiques l'un que l'autre, et aussi profonds. Mais Montaigne a plus détaillé, plus délayé l'homme; sous quel aspect ne s'offre-t-il pas ? Et, comme on l'a remarqué, quelle étonnante fécondité de pensées ! Quelles lui ont échappé ? Sous ce rapport, il l'emporte sur Tacite. De la variété naît l'intérêt. S'il quitte un sujet, c'est pour un autre et encore pour un autre, mais lui ne vous quitte pas. Que de génie dans Tacite ! Que de bon sens dans Montaigne ! C'est par là surtout qu'il plaît. A qui ? à tout le monde. Il y a du vide et du fatras dans les *Essais*. Il y en a bien aussi dans Tacite et où n'y en a-t-il pas ? Je retrancherais un tiers de La Bruyère. Corneille penseur lisait Montaigne. C'est à quoi il faut venir, à la pensée. Aujourd'hui le style fait tout. C'est tout simple, on ne pense plus. Pensez-y bien.

*

1806.

M. Féli.

On ne vit nulle part aussi vieux qu'à Saint-Malo, si ce n'est à Cancale. Depuis quelque temps, on n'enterre plus ici

que des gens de 80 à 90 ans, et il en reste encore pour l'hiver prochain plus qu'il n'en faut. A propos d'enterrement, M. Bichat n'en manque pas un. Je lui ai fait mon compliment sur ce qu'il s'y trouve quelquefois tout seul, sans être parent ou ami du défunt. C'est un devoir rendu à l'humanité entière, rendu gaîment et de bon cœur. Ses 81 ans semblent lui donner des forces pour cet exercice qu'il croit bon à sa santé. Ses 81 ans lui procurent un autre avantage dont il tire un grand parti et qui fait son bonheur. Il y a quatre jours je lui disais : « Les nouveaux droits ne vous touchent guères, M. Bichat, vous consommez si peu. » — « C'est vrai, me répondit-il, je me refuse tout. » — Et il tira de sa poche une bouteille de terre qu'il me pria de remplir d'encre et il demanda à Gilbert de lui tailler une plume, qu'il attacha à son chapeau, et il s'en alla le plus joyeux des hommes. Les morts sont bien heureux que les politesses qu'il leur fait ne lui coûtent rien, car ils n'en auraient rien. Il regrette un peu le café qu'il donne à sa vieille parente Mingard, mais c'est du café de chicorée; et le tabac qu'elle prend n'est pas cher, mais elle en perd beaucoup. Cependant il amasse et thésaurise, et s'il peut encore vivre une cinquantaine d'années, il se croira à son aise. Eh bien ! ne jouit-il pas tout ce qu'on peut jouir? A ces causes de bonheur, substituez un peu de sens et de raison, et vous verrez ce que vous en ferez, ce qu'il deviendra. Autant vaudrait le mettre à la place de ceux qu'il conduit tous les jours, là où il ne pense point devoir aller.

*

1806.

Au même.

Un des chapitres les plus substantiels de Saint Paul est le huitième aux Romains. Il s'y trouve quatre versets dont j'ai

souvent cherché le sens en moi-même, ou dans les interprètes, sans pouvoir me satisfaire. Ce sont les versets 19, 20, 21, 22. Or, en parcourant de vieux *Mercure*, je tombai, l'autre jour, sur un article de Marmontel que j'appliquai sur-le-champ à ces versets, et qui me parut en être une excellente explication, bien que l'auteur ne pensât point à Saint Paul. Je n'ai d'ailleurs rien vu d'inorthodoxe dans l'hypothèse dont il s'agit. Il me semble qu'elle donne une grande probabilité à ce principe de vie répandu dans toute la nature, depuis l'insecte jusqu'à l'homme, depuis la plante jusqu'aux corps qu'on appelle inanimés. Et voici comment : *Scimus quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc.* Ainsi l'auteur des êtres aurait animé tous les êtres, préféré la vie à la mort. Les choses changent de forme et, sous quelque forme qu'elles demeurent, elles conservent la vie avec le mouvement.

Mon Dieu, qu'il y a donc de vie et de mouvement dans les lettres spirituelles de Bossuet à cette pauvre petite veuve qui l'occupe tout entier ! Fénélon n'est pas si mystique. Quelle variété d'instruction et quelle profondeur ! Je voulais marquer les pages, et je les marquais toutes. Il n'en est pas ainsi de Rancé. De celui-ci on ne retient que le titre de son ouvrage; on voudrait tout retenir de l'autre, et c'est là une assez bonne manière de juger les auteurs.

*

1806.

Au même.

J'ai lu ta petite *drôlerie*, mon cher Féli. Rien de si bon ni de mieux fait. Cela est clair et précis. Voilà le *multa in paucis.* Celui qui écrit ainsi possède bien son sujet; il a réponse à

tout et je me tais. Vraiment je suis persuadé que je retrouverais encore dans cette métaphysique le même attrait et le même plaisir qu'autrefois. Je viens de reprendre Pascal. Quel homme! « Avec Montaigne, Pascal et La Bruyère, disait Trublet, on devient penseur, auteur. » En effet, Trublet est devenu auteur. « Qu'il y a de différence d'un livre à un autre!... » disait ce Pascal. Quoi qu'il en soit, ce petit écrit que je te renvoie, est ce que j'ai lu de toi de mieux fait. Je crois que tu irais loin sur ce chemin-là, et, peut-être, au bout du chemin. Mais ta santé, ta santé! Renvoie toute étude sérieuse et fatigante à l'autre été. Qui te presse? Tu as tout ton temps; le temps est à toi. Jouis-en dès aujourd'hui. — Je n'ai rien fait aujourd'hui. — N'avez-vous pas vécu? Avez-vous su composer vos mœurs? Vous avez fait plus que celui qui a composé des livres. Avez-vous su prendre du repos? Vous avez plus fait que celui qui a pris des empires et des villes. Le plus glorieux chef-d'œuvre de l'homme c'est savoir vivre à propos.

*

1806.

MM. Mennais frères.

Quelle que soit l'origine des idées, elles ont dû naître de la même manière dans la tête d'un Grec, d'un Latin, d'un Français. Leur ordre est indépendant des mots et cet ordre est le même en toutes langues. Chacune a pu ou peut l'adopter. A chacune donc appartient la faculté et l'usage des inversions. Si cela est vrai, j'en conclus que la langue française aurait pu être une langue transpositive et que nous aurions compris et trouvé sans doute élégant le compliment de M. Jourdain : « Mourir vos beaux yeux, belle marquise, d'amour me

font. » Ce qui me paraît inexplicable, c'est qu'on ait préféré à l'ordre naturel des idées un désordre d'expressions tel qu'autant vaudrait mettre dans un cornet les mots qui composent une phrase, et les tirer un à un au hasard pour écrire cette phrase, comme si on eût voulu hacher la pensée et la rendre sinon inintelligible ou obscure, certes beaucoup moins claire. Tel est le seul mérite des inversions, qui n'en imposent que par le respect superstitieux que l'on porte aux anciens. Les Hébreux inversaient-ils? Quand Dieu parlait à Adam, à Abraham, à Moïse, inversait-il ? J'ai lu que les Latins y furent contraints pour adoucir la rudesse de leur langage. Mais conçoit-on qu'Adam ait inversé avec Ève? Je m'y perds. C'est à vous, mes amis, à me remettre dans le bon chemin. *Fiat lux!*

*

1806.

Aux mêmes.

Samedi vous aurez les premier et second bulletins de l'armée (1), que donne aujourd'hui le journal du soir. Il y a bien à rabattre des premiers bruits, mais il y en a encore assez pour nous satisfaire. Nous avançons ; donc ils ont reculé. On a fait des prisonniers, on a tué beaucoup de monde ; cinq cents chariots pris. Murat est toujours où l'on se bat le plus chaudement. Je le crois plus brave que moi. C'est un maréchal-des-logis qui a tué le prince, cousin du roi. Notre cavalier lui crie : « Rendez-vous, colonel, ou vous êtes mort. » Le prince lui répond par un coup de sabre, et, de la pointe, l'autre lui passe le sien au travers du corps. Il tombe

(1) Bataille d'Iéna.

mort. C'était un très-brave homme. Je me serais rendu et je vivrais encore. La reine, vêtue en amazone, suit son régiment, écrit vingt lettres par jour et cherche à ranimer ses gens. Des lettres de Paris parlent d'une action générale qui a dû avoir lieu le 14 d'octobre et dans laquelle nous aurions battu les Prussiens. La *Gazette de France* en parle aussi, et je ne doute pas d'un succès qui pourrait être décisif. On le saura samedi. On répète que l'Amazone y était, à la tête ou à la queue de son régiment des gardes. Il serait singulier qu'elle eût fait feu et tiré son coup, tandis que le roi serait resté à se chauffer dans sa cuisine.

*

1807.

Aux mêmes.

Enfin voilà bientôt passé le plus dur mois de l'année. Je n'aurais pas cru que le Dieu de la guerre fût si froid. Encore une quinzaine et j'espère que nous ne ferons plus de feu, comme nous ne brûlerons plus de chandelle. J'attends la première hirondelle qui doit partir sous deux ou trois jours du Sénégal pour nous arriver vers le 8 avril, si je ne me trompe. Je la revois toujours avec un doux plaisir, quoiqu'elle m'annonce une année échue. Mais peut-on compter avec soi, s'il est vrai qu'on ne doit point compter avec ses amis ?

Je regarde aussi la réapparition de l'abbé de Boulogne comme un bon augure. Il semble, en effet, être un oiseau de passage. Il a ses phases comme la lune ; comme elle, il n'est pas toujours plein et son dernier numéro n'offrait guères que le croissant. Dans ses jugements sur les écrivains, il répète ce que tout le monde sait, et ne se donne pas la peine

d'y mettre du sien. Fontenelle qui, dans sa vieillesse, se faisait relire ses ouvrages, disait : « C'est trop long ; » et ce sage des sages ne put renoncer à l'impression de ses comédies prosaïques et à cinq volumes de petites drôleries insoutenables. Ils en sont tous là. Que de gros livres à réduire à des pages. C'est une question à proposer à l'Institut : lequel est le plus fort de l'amour des pères pour leurs enfants, ou de l'amour des auteurs pour leurs ouvrages?



1807.

Au même.

Mon cher Féli, tu te plains de tes vingt ans : que dirai-je donc de mon numéro 63 ? Je dirai : *Adieu paniers, vendanges sont faites.* Mais après la vendange, il en reste le parfum, voire et la liqueur qui, selon l'Écriture, *lætificat cor hominis ;* ou bien l'on s'en va glanant les épis tombés et grugeant grain à grain jusqu'au dernier. Voilà ce que dit la sagesse et ce que le sage ne fait pas toujours. A propos du *Sage*, il est à la voile, courant après la Fortune qui, jusqu'à ce jour, courait après lui. Je crains qu'il n'ait oublié, en partant, la recherche de la vérité, le traité du bonheur, de la tranquillité de l'âme, du mépris des richesses et de la connaissance de soi-même. En attendant, vogue la galère.



1807.

MM. Mennais frères.

Votre vie, mes chers amis, est vraiment exemplaire, et la mienne l'est encore davantage, par cela seul que je ne déjeûne

point et que je ne sors guère plus qu'un chartreux, en pestant, il est vrai, contre le mauvais temps qui m'en empêche. On connaît l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Or, le corps et l'âme ne doivent-ils pas marquer en même temps zéro au thermomètre, et quand celui-ci marque six degrés au-dessous de zéro, que deviennent le corps et l'âme? Ne sont-ils pas au moins à demi-glacés? Voilà où j'en suis. Ce jour lundi est un peu moins dur que hier. Demain vaudra-t-il mieux? Quand je pense que notre manière d'être et de sentir est dans l'air, que nous sommes tristes ou gais selon le vent, que nous vivons au gré des nuées et que notre bonheur est atmosphérique; quand je pense qu'un temps sec et humide influe sur notre esprit, que notre âme est affectée du froid et du chaud, qu'elle monte et baisse comme le baromètre, comme le thermomètre; quand je pense qu'on a découvert une espèce d'air pur, vital, où tout notre être est changé et semble prendre une activité, une énergie extraordinaire; qu'il nous arrive quelque chose de semblable, lorsqu'on s'élève sur une montagne, au-dessus de cet air maudit que nous respirons, nous, gens de la plaine; quand je pense à l'influence que la lune exerce sur les fous, et même sur les sages, je vous assure en vérité que je ne sais qu'en dire.



1807.

M. Féli.

Nous avons eu en même temps la même pensée, mon cher Féli. Comment, me disais-je, Y.... voulant faire un grand éloge, y mettant tout son talent et son esprit, parvient-il à peine à se faire lire une fois? Si un Tacite, un Salluste, un Montaigne, un Pascal, un Bossuet, eût écrit ce morceau,

certes on y eût trouvé des pensées profondes, des expressions neuves, de ces traits frappants qui se gravent aussitôt dans la mémoire et y restent. Fontenelle même y eût jeté quelques idées ingénieuses qu'on se rappelle encore avec plaisir. Mais ici il n'y a point de fonds. C'est cette terre de coton où l'on sème des graines qui lèvent, poussent un instant et disparaissent. C'est là la différence de l'esprit au génie. Voilà donc ce que nous avons de mieux en littérature. Dans tout son domaine, on ne rencontre plus que landes et bruyères. Le sol semble épuisé.

Ta citation d'Horace, dont je trouve l'application heureuse, me rappelle une expression qu'on admire dans les odes. Il s'agit d'une jeune fille égarée dans la forêt, et qui se croit poursuivie :

Et corde et genibus tremuit.

Cela ne serait pas supportable dans notre langue. Ce rapprochement du cœur et des genoux donnerait beau jeu à la critique; il est pourtant vrai en lui-même. Je ne sais donc si c'est une beauté ou un défaut.

Aussitôt ta lettre reçue, j'ai recherché mes feuilles oubliées depuis longtemps. Voici l'ode à Salluste. Dis-moi si le souligné n'est pas bien traduit. Combien cette petite ode est belle et bonne! Que de sens et de philosophie ! Je n'ajouterai point : *multa in paucis ;* c'est le grand, le plus grand mérite d'Horace. Nul poëte aussi penseur que lui.

« Vous détestez, cher Salluste, l'avarice qui enfouit et cache l'or, l'or qui n'a de prix que par l'usage modéré qu'on en fait. Proculéius, connu par son amour paternel pour ses frères, vivra éternellement, et, sur ses ailes, sans jamais se lasser, la Renommée transmettra sa gloire au-delà des âges. C'est en domptant un cœur avide qu'on possède un empire

plus étendu que si l'on réunissait la Lybie et l'Espagne et l'une et l'autre Carthage. *L'hydropique à la fois indulgent et cruel à lui-même, enfle en cédant à la soif qu'il ne peut chasser qu'avec la cause de son mal, dont la source est dans ses veines, où coulent les eaux qui décolorent son corps languissant.* La vertu qui redresse la voix du peuple et ses jugements, retranche du nombre des heureux Phraates remonté sur le trône de Cyrus. Elle défère l'empire et le diadème immortel et ceint de son propre laurier celui qui, voyant des monceaux d'or, passe sans détourner les yeux... »

*

1807.

Au même.

Je ne pouvais croire que l'abbé de Boulogne fût l'auteur de cet article. Je cherchais de bonne foi une raison d'en douter, et je comptais te demander ce que tu en pensais. Il désigne quatre écrivains, lui compris, et lui le premier. Le reste a du mérite, *mais ne vaut pas la peine d'être nommé.* Quoi qu'il en soit, il est l'orateur de la capitale, *il brille dans la chaire.* C'est la vérité, et sans doute il est forcé de la dire ; et non-seulement il brille dans la chaire, mais il y est accoutumé. Tout Paris en est témoin. — Où allez-vous, Pierre ? Où allez-vous, Jean ? Où allez-vous, Paul ? — Nous allons prêcher et convertir les infidèles. — Et vous, monsieur l'abbé ? — Je vas briller et amuser les fidèles. — Mais, monsieur, dans l'Évangile, Jésus-Christ même ne brille pas. — Aussi ne parlerai-je de lui qu'en passant et sans conséquence, et, pour le mieux, à sa parole je substituerai la mienne ; je me prêcherai moi-même, et je brillerai ; j'y suis accoutumé. — Mais encore, l'Évangile ? — Oui, on peut s'en servir, avec ména-

gement; c'est si vieux, si usé! Ailleurs passe, mais dans la capitale! Qui m'écouterait? — Au moins on vous entendrait et peut-être.... — Point de peut-être, il faut qu'on m'applaudisse. Et ne voulez-vous pas que pour un pécheur que je ramènerais peut-être, comme vous dites, j'aille perdre infailliblement tous mes adorateurs et ces honnêtes gens qui me sacrifient une heure de leur temps et laissent là leurs plaisirs pour celui que je leur donne? — C'est-à-dire, monsieur l'abbé, que vous voulez jouer un rôle? — Et vraiment oui, et même deux; car vous savez que si je suis un grand prédicateur, et j'ose dire le seul grand, je ne suis pas non plus un petit journaliste, et c'est un avantage que j'ai sur les apôtres. — Oh! qu'il y a loin de Jérusalem à Paris, et de Pierre à Boulogne!

★

1807.

Au même.

Je savais bien que je vous réveillerais et vous tirerais de votre léthargie, en touchant certaine fibre ou fibrille de l'amour-propre.

Ce que c'est qu'à-propos toucher la passion! La vôtre pour Bonald me le livre tout entier. « Je ne voudrais pas, dites-vous, qu'il changeât sa monarchie en despotisme. » Et voilà le fond de sa doctrine; voilà par où pèche tout son système. Si Boulogne prouve qu'il a erré en morale, je prouverais, moi, qu'il erre en politique, et que du pire des États, l'État populaire, il ne fait qu'un saut au despotisme pur et le plus absolu. Point d'intermédiaires, le pouvoir *un* et puis c'est tout. Il y a cinq ou six mois, un de nos journaux faisait entendre que ce n'était pas vérité que cela; mais, dans ce temps-ci,

l'on se refuse à reprendre ces questions et moins encore avec Bonald, par toutes sortes de considérations. Son livre restera sans doute, mais sera peu lu; ses formes nuisent au fond. Quand il a raison, c'est une raison trop haute et trop hautaine. C'est le défaut des métaphysiciens. Dans leurs abstractions, ils croient toujours tenir la vérité; ils affirment toujours et ils se trompent de la meilleure foi du monde. Comment pourraient-ils douter de ce qui leur est infailliblement démontré? Cependant ces démonstrations infaillibles ne sont souvent que des illusions et des chimères. Il n'y a pas un seul grand métaphysicien qui ne prouve cette assertion. Cela doit être ainsi. Ils laissent les choses et courent aux causes. Plaisants causeurs! laissez-les courre. Il ne leur faut ni matière, ni base; ils bâtissent aussi bien sur le vide que sur le plein et de l'inanité que de matière. Toutefois, pour parler comme M. Costar, ces gens-là ont droit de nous étonner par l'étendue et la profondeur de leurs conceptions, et, quand ils y joignent, comme Malebranche, cette force d'imagination, cette magnificence d'expression, il faut admirer et se taire et goûter ce qui est si beau, voire et si doux parfois et toujours si attrayant; car, où passe le génie, il vous attire et vous entraîne et vous transporte où il veut, *ut magus*.

Je reviens à Bonald. C'est le fond de son système qui m'étonne. Une monarchie absolue et une résistance passive, voilà tout. Or, cette résistance passive appliquée au peuple est une chimère. Cela me rappelle Charles-Quint qui, se souvenant de son ancien métier, allait lui-même réveiller ces pauvres moines, à défaut de *ministre*, malgré leur résistance passive et la plus passive de toutes les résistances. D'où je conclus qu'un monarque ne manquera jamais d'une *personne sociale* pour se faire obéir. D'où je conclus encore la néces-

sité d'une monarchie tempérée par des pouvoirs intermédiaires.

J'ai été témoin, dans le temps, des derniers efforts des trois pouvoirs intermédiaires contre l'autorité royale. Quelques-uns disaient : « Ils outrepassent la résistance passive. » Cependant tous les abus, toutes les déprédations s'accumulaient ou à l'insu ou contre le gré même du prince. Enfin l'excès du mal l'emporta et il fallut une révolution. Or, je demande, dans l'état des choses où était la France, comment eût pu s'établir dans la nation cette résistance passive dont on parle; comment eût pu s'opérer cet accord des volontés en masse d'un bout du royaume à l'autre, et comment chaque partie eût pu s'opposer à l'autorité royale et éviter ses coups? Je demande si les individus auraient consenti à être victimes? Ici il faut faire une remarque qui subsiste, comme dit cette bonne madame Dacier, c'est que jamais les pouvoirs intermédiaires ne feront de la résistance à l'autorité qui n'abusera pas outre mesure. Si le clergé, la noblesse, la magistrature, par leur résistance active, avaient pu arrêter le mal et sauver la France, qu'eût-on dit? que force peut faire droit, quand force est nécessaire et juste. La résistance passive, je le répète, est un être idéal, métaphysique, qu'on oppose aux armées, aux canons, aux baïonnettes, aux prisons, aux échafauds.

Ta logique, mon cher Féli, est bien serrée, bien raide et bien rude. Ne pourrais-tu pas en atténuer les conséquences?

★

1808.

Au même.

La politique est la science du petit nombre, parce qu'elle est la science du génie et du bon sens. Or, chez nous, il n'y a ni bon sens ni génie, mais beaucoup d'esprit qui nous mène à droite, à gauche, jamais au but. C'est le temps qui, dans la succession des siècles, avait amené cette heureuse constitution dont on ne se doutait pas. A sa place, nous avons le pouvoir *un*, car je compte pour rien le Sénat, et pour moins que rien le Corps législatif, ce drôle de corps, *poussah* politique qui ne sait que branler la tête et toujours *ore sereno annuit.*

Il est bien difficile de contempler de sang-froid le spectacle des choses humaines. Elles se suivent d'acte en acte, de scène en scène ; de temps en temps, un dénouement, ce sont les révolutions. Sur vingt siècles on n'a guères eu de bon qu'une cinquantaine d'années, le quatre-vingtième de la vie du genre humain ; apparemment que cela lui suffit ; je l'en félicite, mais je dirai avec madame de Sévigné que je n'eusse pas été fâché de mourir entre les bras de ma nourrice, et j'ajouterai avec Salomon qu'il eût mieux valu ne point naître :

A la sombre misanthropie
Je ne dois pas ce sentiment,

mais à la Vérité. Il semble que l'homme est destiné à parcourir toutes les nuances de la folie. Le champ est vaste ; il a beau se hâter, il n'est pas au bout, et quand il y serait, à coup sûr, il voudrait recommencer jusqu'à l'infini. Quand les choses manquent, il s'en prend aux mots qui ne lui manquent

jamais. L'infini! j'ai souvent pensé qu'il se trouvait dans les situations diverses où les hommes peuvent et doivent se rencontrer; et remarquons qu'ils n'y demeurent pas, de sorte que le genre humain est dans une perpétuelle révolution. Ce que nous appelons de ce nom, n'est qu'un état de choses plus marquant et plus sensible dans ses effets. Ce que n'observent pas les gouvernements, c'est que les révolutions doivent être plus fréquentes chez les peuples relativement plus éclairés. Chez le Russe, par exemple, ce sont des révolutions de cour; ailleurs, ce sont des révolutions populaires. Rien de plus profond que ce mot et de plus vrai : « Il faut nous abêtir pour nous assagir. » Mais quelle sagesse que celle-là!

★

1808.

Au même.

Mon cher Féli, dans la première édition que je donnerai de mes commentaires sur Horace, je placerai le morceau que tu m'as envoyé et qui suffira à lui seul pour faire acheter l'ouvrage. Mes confrères ne m'en donnent pas beaucoup comme celui-là. Quand je lis mon poëte, je me demande pourquoi est-il tant lu? je remonte à son histoire. Je le vois à Athènes dans la société des philosophes de tous les partis, de toutes les sectes. Il sait bientôt ce qu'ils savent ou croient savoir. Avec un bon esprit, un jugement sûr, une grande finesse de tact, il voit le vrai et le faux des opinions, saisit l'un, rejette l'autre et puis dans ses odes, dans ses épîtres, il répand partout cette philosophie douce, aimable, attachante; ce bon sens de tous les temps, de tous les lieux, de tout âge; et, en le lisant, à chaque vers, presqu'à chaque

mot, on dit : c'est vrai. Or, rien n'est plus beau que le vrai. J'ai essayé de lire Jean-Baptiste Rousseau ; il fatigue, il ennuie. Dans son ode à La Fare, par exemple, il me prouve à merveille la faiblesse de l'humaine raison ; mais la preuve est si longue ! Tant de vers pour une vérité si courte ! Je sais le mot de Montaigne, qu'on ne dira jamais assez d'injures au dérèglement de notre esprit. A la bonne heure ! Encore faut-il en finir, et j'aimerais mieux une bonne grosse injure dite tout d'un coup et que je retiendrais à coup sûr. L'essentiel mérite du poëte, c'est de rester dans la mémoire.

Le Bon Curé, de M. des Saudrais, est l'œuvre d'un sage éprouvé par l'adversité, et dont l'âme calme et libre, s'élevant au-dessus des misères de la vie, est pleine de foi en Dieu et d'amour pour les hommes. On peut en juger par quelques-unes de ses maximes :

— Si j'avais deux cœurs, je sens que l'un aimerait, que l'autre peut-être serait indifférent ; mais un troisième, je sens qu'il ne pourrait haïr.

— Ce n'est point aimer Dieu que de ne point aimer les hommes. Ce n'est point aimer les hommes que de ne point aimer Dieu. Dans ces deux amours sont renfermés tous les devoirs et tout le bonheur de l'homme.

— Rien n'échappe à la tyrannie que la pensée ; rien n'échappe à la conscience, pas même la tyrannie.

— Ce n'est pas tant parce qu'il ordonne aux hommes de mourir, que le despotisme est essentiellement destructeur, que parce qu'il leur défend de naître.

Les Philosophes sont une satire fine et sans amertume des excentricités de la philosophie du dix-huitième siècle.

Ce que nous avons cité de la correspondance de M. des Saudrais suffit pour apprécier l'heureuse influence qu'un homme aussi bon qu'éclairé dut exercer sur Lamennais. Il l'encourageait dans ses études, et lui donnait d'excellents conseils littéraires. Il cherchait aussi à le prémunir contre ce que ses idées lui semblaient avoir de trop absolu, et l'exhortait à se méfier de cette *logique bien raide et bien rude* qui devait le conduire, en des sens divers, à des exagérations dont les plus grands esprits ne sont pas exempts.

M. des Saudrais vécut assez pour jouir de la renommée de son cher Féli. Je le vois encore avec son costume du vieux temps : les souliers à larges boucles, les bas chinés, la culotte courte, l'habit à la française, coiffé d'un grand chapeau à cornes qui encadrait sa belle et souriante figure. Les années avaient passé sur sa tête sans altérer sa sérénité et presque sans affaiblir son intelligence. Il aimait toujours Horace, ce fidèle compagnon qui l'avait consolé dans ses malheurs. Mais ceux dont il parlait avec complaisance, c'étaient ses amis Jean et Féli, ces enfants adoptés par son cœur et qui lui rendaient en vénération et en tendresse une affection si vraie et si constante.

Il est mort en 1829. A cette occasion, Lamennais écrivait à Mme la comtesse de Senfft : « Encore une nouvelle douleur : je viens de perdre mon pauvre oncle, qui avait été pour nous un second père. Les deux frères avaient, le même jour, épousé les deux sœurs; ils sont réunis maintenant, et nous restons seuls. Tout s'en va, tout passe, tout meurt : *Beati qui in Domino moriuntur !* Je n'ai jamais compris, mais aujourd'hui je comprends moins que jamais, comment les hommes peuvent s'attacher à cette vie si misérable, *où nous n'avons rien autre chose à faire*, dit Tertullien, *que d'en sortir au plus vite;* cependant il faut la porter, la porter aussi

longtemps que le voudra celui de qui nous la tenons. Qu'il nous donne donc patience et courage ! (1) »

(1) *Œuvres posthumes ; Correspondance.* Lettre n° 301.

CORRESPONDANCE DE LAMENNAIS

1. — *A l'abbé Jean de La Mennais.*

1808.

La Chênaie, jeudi

J'ai eu encore cette nuit de la fièvre, mais j'ai très-peu sué. M. Harouard (1) doit me venir voir demain ; il n'ira que samedi ou lundi à Saint-Malo.

Je t'engage à ne te point trop fatiguer. Parler peu et penser encore moins, c'est le remède à notre maladie ; un peu de stupidité y viendrait bien à propos : *Dulce est desipere in loco.*

Je ne savais pas que Boulogne (2) eût parlé ainsi, mais je voyais bien qu'il devait le faire d'après ses principes. Au reste, l'abbé me paraît avoir traité la question plus en prédicateur qu'en métaphysicien. Nous verrons la suite. Je présume qu'ils finiront comme nous avons fini, et comme finissent toutes les discussions de ce genre. Ils devraient bien après cela nous donner un peu d'optimisme. Nous verrions peut-être la même discordance. Cela serait curieux.

(1) Médecin de Dinan. (Côtes-du-Nord.)
(2) L'abbé de Boulogne, mort évêque de Troyes.

Je n'écris à personne ne voulant pas me fatiguer; mais j'embrasse tout le monde.

2. — A M. X. (1)

1808.

Dans la multitude des affaires qui vous occupent, Monsieur, je ne sais si vous voudrez bien permettre à une personne qui vous est inconnue, de vous entretenir d'un objet moins important peut-être parce qu'il est moins général, mais qui ne saurait néanmoins vous être indifférent, puisqu'il se lie essentiellement aux intérêts de la religion dans notre pays.

Il existe à Saint-Malo une école ecclésiastique, propriété de l'Évêque et spécialement destinée à former des élèves pour le ministère, comme le porte l'acte même de sa fondation, approuvé par un décret.

Elle subsistait sous ce titre et prospérait malgré de nombreuses contradictions, lorsqu'on s'est de nouveau efforcé de la ruiner par tous les moyens qu'a pu inspirer la haine la plus active du bien et de la religion.

L'organisation de l'Université ayant paru pour cela une circonstance favorable, on l'a saisie avidement, et les démarches les plus pressantes ont été faites près des autorités supérieures pour obtenir sa suppression.

Heureusement la haine ne fut jamais plus aveugle, et les moindres prétextes lui manquaient contre un établissement fondé sur les titres les plus solennels, et qui, dans ses résultats, n'était pas moins utile à la ville que nécessaire au diocèse.

(1) Cette lettre est évidemment écrite à un membre du conseil de l'Université. L'école ecclésiastique dont il est parlé avait été établie à Saint-Malo en 1806 par l'abbé Jean de Lamennais et l'abbé Vielle. F. de Lamennais y enseignait les mathématiques.

On crut cependant avoir trouvé un motif suffisant de le détruire dans les intérêts de l'école communale qui, disait-on, ne pouvait subsister concurremment avec l'école ecclésiastique, laquelle inspirant plus de confiance, réunissait aussi plus d'élèves.

Mais, répondions-nous au directeur de cette école et à ses partisans, si vous n'avez point de maîtres ou si vous n'en avez que de mauvais, est-ce notre faute? S'il n'y a chez vous ni ordre ni surveillance, est-ce notre faute? Nous ne désirons point vos écoliers; notre but est uniquement de former des prêtres; mais, de bonne foi, comment voulez-vous que nous nous refusions à la confiance des parents qui nous pressent de nous charger de leurs enfants? Faudra-t-il qu'ils restent sans éducation, parce qu'ils ne s'accommodent pas de la vôtre? Et, après tout, votre titre d'école communale, le droit aux bourses des lycées qu'il donne à vos élèves, la somme que la ville vous paie chaque année, toutes ces choses ne sont-elles pas d'assez grands avantages, pour vous ôter toute crainte de concurrence, si d'ailleurs votre école ne manquait par le fondement?

Voilà ce que nous répondions, et on ne nous répondait à nous que par des démarches violentes et de sourdes calomnies.

Les choses étaient dans cet état lorsque MM. les Inspecteurs de l'Université sont arrivés dans notre ville. Animés des meilleures intentions, et aussi pleins de droiture que de lumières, ce n'était pas sur eux que les passions de nos adversaires pouvaient avoir quelque influence. Je ne vous parlerai point, Monsieur, des éloges qu'ils ont bien voulu donner à notre établissement, quoique susceptible encore d'un grand nombre d'améliorations; ils en ont paru assez satisfaits pour attacher un grand intérêt à sa conservation. En

même temps, ils ont reconnu que deux écoles ne pouvaient exister à la fois dans notre ville, et cette impossibilité qui leur est comme à nous bien démontrée, doit nécessairement apporter quelque modification dans le régime de l'école qui subsistera seule, afin que l'éducation qu'on y recevra soit appropriée aux besoins de tous les individus, quelque carrière qu'ils soient destinés à parcourir. MM. les Inspecteurs nous ont donc témoigné le désir que nous étendissions notre plan d'instruction, et en un mot que nous y fissions entrer tous les objets qui composent celui des écoles communales. Cette demande était trop juste, et nous étions nous-mêmes trop disposés à entrer autant qu'il nous serait possible dans les vues de l'Université, pour ne pas nous prêter aussitôt à ce qu'on désirait de nous. Ainsi la seule difficulté réelle qu'on pouvait nous opposer a été complétement levée, et même nous avons eu le plaisir, depuis le départ de MM. les Inspecteurs, de voir se rapprocher de nous l'une des autorités locales qui jusqu'ici nous avait été le plus contraire.

Une chose néanmoins très-importante reste encore à décider; et c'est aussi, Monsieur, tout à la fois le motif et l'excuse de la liberté que je prends de vous importuner. Il s'agit de savoir quel titre portera notre école : elle sera nécessairement ou école secondaire ecclésiastique, ou école communale. Si c'est le dernier, elle manque entièrement son objet, en tombant entre les mains et sous l'influence des hommes les moins favorablement disposés pour la religion, et les plus ennemis de ses ministres. Ce sera chaque jour de nouvelles entraves, de nouveaux changements dans l'ordre des études, dans la nature et dans le nombre des exercices de piété, contre lesquels déjà on s'est élevé hautement et dans des termes que je m'abstiendrai de rapporter ou de qualifier. D'ailleurs, Mgr l'Évêque ne pouvant, dans aucun cas, perdre

ses droits sur une école dont le principal but est de fournir des élèves à ses séminaires, il en résulterait un conflit d'autorité qui ne pourrait avoir que des suites funestes.

Une autre raison encore, et bien forte, s'oppose à ce que nous recevions d'autre titre que celui d'école ecclésiastique : notre établissement est fondé sur des donations approuvées du gouvernement, et qui portent cette condition expresse. Or, se pourrait-il qu'on violât les volontés des donataires, de leur vivant même, et qu'en vertu d'un arrêté non moins injuste dans le fond que dangereux par ses suites, celui qui a voulu, qui a cru fonder une école ecclésiastique, se trouvât, contre son gré, fondateur d'une école communale? Ce serait bien imprudemment avertir ceux qui pourraient songer à de telles fondations d'y regarder de près, et de faire entrer dans les considérations qu'ils auraient à peser, la violation possible et prochaine des droits les plus sacrés.

Vous voudrez bien d'ailleurs observer, Monsieur, que dès lors que nous recevons indistinctement tout enfant qui nous est présenté, sans exiger de la ville aucune rétribution, il lui doit être assez indifférent sous quel titre nous existions; et de même que, dans une école communale, on peut former des élèves pour l'état ecclésiastique, rien n'empêche non plus qu'on ne reçoive dans une école ecclésiastique l'éducation nécessaire pour les autres états. En un mot nous désirons appartenir à l'Évêque et à l'Évêque seul, et c'est l'intérêt de la ville comme le nôtre, puisque c'est l'unique moyen de maintenir un établissement qui lui sera si utile. Du reste nous serons toujours singulièrement flattés que MM. les administrateurs veuillent honorer de leur présence nos exercices publics, et nous osons répondre que, sous aucun rapport, ils n'auront jamais à se plaindre de nos procédés envers eux.

Permettez-moi de vous supplier, Monsieur, de faire valoir

ces raisons dans le Conseil de l'Université, où la question qui fait l'objet de cette lettre sera sûrement discutée, d'après le rapport qui doit être fait à M. le Grand-Maître par MM. les Inspecteurs. Votre prudence vous dictera ce qu'il y aura de mieux à dire pour engager l'Université à nous conserver le titre pour nous si important d'école ecclésiastique. Nous nous tiendrons d'autant plus heureux de vous le devoir, Monsieur, que cette obligation particulière augmentera, s'il est possible, dans notre cœur, la reconnaissance que tout chrétien vous doit pour les éminents services que vous ne cessez de rendre à l'Église de France.

3. — *A l'abbé Bruté* (1), *au grand-séminaire, à Rennes.*

Saint-Malo, le 11 février 1809 (2).

Faites-moi je vous en prie, mon digne ami, le plaisir de me marquer, le plus tôt possible, si l'ordination aura lieu dans la première semaine de carême. Je désire le savoir de bonne heure, pour que mon frère puisse prendre ses arrangements en conséquence. Papa ignore encore sa résolution, et ne la connaîtra qu'au moment même où elle devra s'exécuter. — Nous nous recommandons l'un et l'autre à vos prières ainsi qu'à celles de tous vos messieurs ; — gardez le secret de mon frère jusqu'à nouvel ordre; ne parlez de lui qu'au bon Dieu; il se consacre à son service avec bien de la joie, et je crois qu'il dira dans toute l'étendue de son âme son *Dominus pars*,

(1) Gabriel Bruté avait obtenu, en 1803, le grand-prix de l'École-de-Médecine de Paris. La même année, il entra à Saint-Sulpice, devint professeur au séminaire de Rennes. Il se fit missionnaire, et est mort, en 1839, évêque de Vincennes, dans l'État d'Indiana, aux États-Unis.

(2) F. Lamennais reçut la tonsure le 16 mars 1809. « Papa a été sensible à la détermination de mon frère, écrivait l'abbé Jean à l'abbé Bruté, mais cependant il s'est résigné, et nous avons son consentement, Dieu soit loué ! » — Lettre du 7 mars 1809.

etc. — La mienne est remplie des plus douces consolations; aidez-moi, mon tendre ami, aidez-moi à remercier le bon Dieu : chantons, chantons les éternelles miséricordes. *Totus tuus in Christo.*

J.-M. de La Mennais.

4. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, juillet 1809.

La réponse de M. Millaux (1) est consolante sous certains rapports : elle suffit pour tranquilliser sur la nature d'une vocation qui aurait pu sembler douteuse. D'un autre côté, mes inclinations s'accordent assez avec le parti qui te paraît le meilleur, et en somme tu as bien fait d'envoyer mes noms. Il y aura cependant bien des choses à considérer d'ici le mois de septembre ; de nouveaux délais seront peut-être nécessaires : il ne faut rien brusquer, ni rien négliger, surtout pour apporter les dispositions convenables à une action si grande, et qui en exige de si parfaites.

Tu ne me dis point quand tu reviendras ; j'espère que ce sera au plus tard vers la fin de la semaine. J'ai reçu enfin le registre et le volume de Valmont de Bomare.

Envoie mes deux petites gravures représentant la Sainte-Vierge et Saint Joseph, et fais remettre à M. Vielle l'*Homère* de madame Dacier, que tu trouveras dans mon cabinet à droite en entrant. Bois vient de me dire que le *Génie du Christianisme* était resté chez lui.

Voilà une lettre de Gratien (2) et ma réponse. Je te renvoie

(1) M. Millaux, prêtre du diocèse de Rennes, nommé en 1823 évêque de Nevers. Cette lettre fait allusion aux ordres mineurs que Lamennais reçut à Rennes le 23 décembre 1809.

(2) Le jeune frère de Lamennais.

aussi la lettre de Tesseyre (1). On verra ces règlements ; ce sera curieux. Peut-être est-ce le commencement d'une réforme accommodée au plan général. Il faut que le système universitaire marche. *Ipse dixi.*

Ménage bien ta santé, et reviens nous voir le plus tôt possible. *Totus tuus in Christo et Maria.*

5.—*Au même, au Séminaire de Saint-Sulpice, rue Pot-de-Fer, à Paris.*

Saint-Malo, dimanche 3 septembre 1809.

Je suis fâché de n'avoir pas su le jour où tu as offert pour moi le Saint-sacrifice, afin de m'y unir et de solliciter avec une nouvelle ferveur les grâces dont j'ai tant de besoin. Ce matin j'ai communié à ton intention, et je ne manque pas de te recommander chaque jour au bon Dieu dans mes chétives prières. J'espère que tu ne manqueras pas de te ressouvenir de moi chez ces bons solitaires de Sennaart, au milieu desquels il serait si doux de vivre et de mourir. Tout ce que je regrette (mais je le regrette bien vivement) c'est de n'être pas du pèlerinage, et de n'avoir pas, au moins une fois, vu de mes yeux ces anges du désert, dont j'aimerais tant, quoique indigne, à partager la solitude. Peut-être un jour..... mais n'anticipons pas les temps marqués par la Providence dont la sainte volonté doit être à jamais l'unique règle de nos actions et de nos désirs.

A propos, ou hors de propos, chacun t'a chargé de ses commissions, car on dirait que c'est pour le public qu'on va à Paris ; pour moi, voici les miennes : un petit assortiment composé de la raison forte et pénétrante de M. Emery (2), de

(1) Sulpicien.
(2) Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

l'humble simplicité de M. Duclaux, de l'érudition profonde de M. Garnier (1) (je dirais de sa science si je le connaissais mieux), du zèle ardent de M. de Janson (2), et de la douce piété de Tesseyre : dis-je bien ? O la douce récolte, et avec quelle joie nous la partagerions !

4 septembre.

Denis et son frère Louis (3) qui se sont rencontrés ici dimanche, sont repartis pour Avranches ce matin. Je ne les ai vus qu'un moment. Denis ressemble singulièrement à son pauvre frère aîné, et il me paraît être celui de tous les Lorin qui a le plus de bon sens. Nous avons parlé de son lycée de Caen. C'est, dit-on, un des mieux tenus de France. On y entend la messe tous les dimanches ; la prière s'y dit en commun soir et matin, et *deux fois* la semaine l'aumônier fait le catéchisme *aux petits* qui n'ont pas encore fait leur première communion. Du reste, on n'inquiète personne sur ses opinions particulières, quelles qu'elles soient ; approche qui veut des sacrements, c'est l'affaire de chacun, et on jouit à cet égard de la plus grande liberté. — Il paraît qu'on veut un peu gêner celle de M. Bertier (4) ; les administrations se remuent dans le même sens qu'ici, et sous les mêmes prétextes ; c'est-à-dire que la mauvaise volonté et l'absurdité sont en proportion analogue. Heureusement il leur faudrait aujourd'hui quelque chose de plus pour réussir dans leurs projets.

(1) Professeur au séminaire de Saint-Sulpice.

(2) Charles Auguste de Forbin-Janson. Auditeur au conseil d'État sous l'Empire, il renonça à la carrière administrative pour entrer dans les ordres. Pendant la Restauration, il fit partie des *Missionnaires de France*. Nommé évêque de Nancy en 1824, il publia en 1830, après la prise d'Alger, un mandement dans lequel il excitait le gouvernement à des mesures de violence. Il émigra à l'époque de la révolution de juillet.

(3) Denis et Louis Lorin, cousins de Lamennais.

(4) Directeur de l'école ecclésiastique de Dinan.

J'ai touché pour ton traitement de vicaire 200 fr. que je te remets en une traite sur Paris. Je sais que tu donnes ordinairement à cet objet une autre destination : mais tu seras à même à ton retour d'appliquer cette somme selon tes intentions particulières, et en attendant elle pourra t'être utile à Paris.

Je pars demain après midi pour Saint-Pierre, d'où je serai de retour vendredi matin.

Prie Girard de me procurer le *second volume* du *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français,* par Gattel, 2 volumes in-4°, imprimés en 1803 chez Bruyset aîné et Cie à Rouen. Tu sais que nous avons le premier volume, c'est-à-dire le dictionnaire français-espagnol.

Autre ouvrage à avoir, un peu par curiosité : *Essai sur la première formation des langues,* etc., traduction de l'anglais d'Adam Smith ; suivi du premier livre des *Recherches sur la langue et la philosophie des Indiens,* extrait et traduction de l'allemand de F. Schlegel, par J. Manget, 1 volume in-12 ; 2 tomes, chez Ant.-Aug. Renouard, rue Saint-André-des-Arts, n° 55 et chez Le Normant.

Voilà le courrier, nous n'avons point de tes lettres. — Décret du 18 août, par lequel le roi Joseph supprime tous les moines d'Espagne, etc. Je n'ai pu voir M. Vielle, qui est depuis quelques jours à la campagne : *Vale et me ama, sicut et ego te amo, in Domino nostro Jesu Christo.*

6. — *A l'abbé Bruté.*

J. M. J.

3 octobre 1809, veille de St-François, 2e jour de notre retraite.

Lisez, lisez, cher ami, cette admirable lettre de M. Ollier (la 140e), relisez-la encore, goûtez-la, savourez-la, abreuvez-

vous délicieusement de cette ravissante doctrine du pur amour, qu'il ne faut point séparer de celle de la croix, car il n'y a ici-bas d'aimable que la croix, comme notre bon Maître a daigné le bien faire sentir à mon pauvre cœur dans cette retraite. Oh! que le bon Dieu aime tendrement son Église! Voyez, cher ami, comme il l'afflige, voyez avec quel amour il la crucifie! Sans doute nous devons gémir des souffrances de notre mère, mais sans trouble, sans inquiétude, et nos larmes mêmes doivent être purifiées par je ne sais quelle joie sainte qui naît au fond du cœur, en voyant la parfaite conformité de l'épouse avec l'époux. O mon ami! nous pleurons sur la terre, et les anges se réjouissent dans le ciel! Plus de réflexions, plus de prévoyance : l'amour, l'amour seul avec la croix. « L'amour doit être notre lumière. « Il doit seul éclairer notre esprit. Il n'y a plus de sagesse hu« maine, ni de raison qui doive s'y placer, ni même y abor« der. » La nuit de la foi, la nuit de l'amour! Oui, je veux m'enfoncer dans ces ténèbres divines; je veux y vivre, je veux y mourir; mon ami, mon frère bien-aimé, oh! quand viendra cette heure désirée, cette heure où j'aspire sans cesse qui nous réunira pour jamais à notre Chef, à notre Roi, à notre Père, à l'objet adorable et ravissant de toutes nos affections! *Oh quando!... quando!... Amen. Veni domine Jesu. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est: habitavi cum habitantibus Cedar et multum incola fuit anima mea.* Pauvres exilés, qui nous rendra la terre natale? O douce patrie, chère éternité! Venez, venez, Seigneur Jésus; mon âme languit, elle défaillit dans l'ardeur de s'unir à vous. O mon trésor! ô tout mon bien! quand je pense, vile créature que je suis, que vous serez à jamais mon partage, je n'ai plus de paroles, ô mon Dieu! je ne sais plus qu'aimer et adorer en silence. — Il se fit un silence, comme d'environ une demi-heure.

— Oh que de choses, que de choses dans ce silence du ciel !.....

7. — *A l'abbé Jean.*

Saint-Malo, octobre 1809.

Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi je me porte bien. Ne trouvez-vous pas quelque chose d'antique dans cette simplicité ? Et peut-on citer plus à propos Cicéron ? Mais il faudrait être l'abbé d'Olivet pour bien sentir cela. L'abbé Carré, qui n'est point l'abbé d'Olivet, et encore moins Cicéron, s'est tout à fait pris de grippe contre la raison. J'essayai hier en dînant de les rapprocher, mais il n'y eut pas moyen, la brouillerie est trop ancienne. Nous parlâmes des divers états. L'abbé, lui dis-je, si le ciel avait voulu nous épargner beaucoup de peine, et quelquefois les inconvénients graves d'un choix mal réfléchi, il nous aurait imprimé en naissant un signe, une marque, qui, en indiquant notre destination naturelle, et la chose à laquelle nous étions propres, eût fixé à cet égard toutes nos incertitudes. L'un, par exemple, serait né avec un beau grand sabre sur la cuisse, un autre avec une plume sur la main, un troisième avec une mitre, un bonnet carré sur le front : cher abbé, combien seraient venus au monde avec un bât sur le dos ! Mais peut-être que cela n'eût remédié à rien, et pour moi, je suis assez disposé à croire qu'on aurait vu bientôt le porteur du bât l'échanger contre la mitre ou le bonnet carré, et se trouver aussi à l'aise sous l'un que sous l'autre. Ainsi donc tout est bien comme il est, et puisqu'il fallait absolument que partout il y eût des bâts, mieux vaut encore qu'ils soient moins apparents, et qu'on ne soit pas exposé à s'entendre dire par le premier venu, sur une simple inspection, et sans qu'il y ait de réponse : ah ! Monsieur, vous êtes bâté !

Il y a peu de jours que je me trouvais avec un de ces innombrables bâts soi-disant fils de la nature, et parlant sans cesse de madame sa mère. Celui-là pour rien au monde n'eût changé son bât contre un bonnet carré. Pour que tous les prêtres ne fussent pas des fourbes, il faudrait selon lui qu'ils fussent tous des Origènes. Et puis la nature ne veut-elle pas qu'on se remplace dans le monde? Ah! mon Dieu, disais-je en moi-même, où en serions-nous si c'étaient là les principes de tous les bâts! Au moins est-il bien sûr que la race ne s'en éteindra pas en celui-ci. Il eût volontiers dit de la chasteté, comme la reine-mère disait de la grâce : *fi, fi, fi, de la grâce!* Enfin tant fut disserté avec le susdit bât, que de part et d'autre le sommeil s'ensuivit; Dieu me garde de le réveiller!

8. — *Au même.*

La Chênaie, 1809.

Je suis en paix au fond de mon ignominie, sans aucun désir, ce me semble, et sans aucune vue pour l'avenir, content de recevoir jour par jour de la main du bon Dieu, ce qu'il lui plaira m'envoyer dans sa miséricorde. Je ne demande point de consolations, et, au contraire, je crois qu'en ce moment elles me seraient une peine. Patience, humilité, résignation, voilà ce que je supplie à deux genoux notre bon Maître de m'accorder, quoique bien indigne d'obtenir de lui de si grandes grâces. Je lui dis et redis: *Ego sum pauperculus servulus tuus et abjectus vermiculus, multo pauperior et contemptibilior quam scis et dicere audes;* et, quand j'ai dit cela, mes larmes coulent, et mon pauvre cœur est soulagé. Ma plus grande affliction est d'être séparé pour si longtemps encore de celui que j'ai si indignement abandonné.

Quel que soit l'arrangement qui ait eu lieu, c'est un heu-

reux événement pour l'Église dans les circonstances présentes. La Providence, à qui nous en devons rendre grâces, saura bien pourvoir à l'avenir.

Gratien a beaucoup souffert hier; il se trouve mieux et commence à marcher aujourd'hui (lundi). Je lui recommande de n'en pas trop faire d'abord.

Je pense que nous pourrons nous passer de plan pour notre chapelle. J'ai pris des arrangements avec le maçon, mais je ne pourrai parler que mercredi à Mazurier. Il faudrait avant tout convenir des dimensions. Mon avis serait de lui donner 20 pieds de longueur sur 12 de large de dedans en dedans. La salle de la Chênaie n'a que 18 pieds; deux pieds de plus me paraîtraient suffisants. Serait-elle assez éclairée par une fenêtre latérale de 5 pieds de haut sur 2 ½ de large ? Il faut observer qu'en été, et surtout le dimanche, les portes resteront ouvertes. Il ne faut pas songer à faire un portail avec attique, etc; une porte cintrée de 7 ou 8 pieds de haut suffira, je crois : on y montera par deux marches de six pouces. Quant à l'élévation dans l'intérieur, on peut se décider entre 11 ou 12 pieds de mur à partir du plancher, avec trois pieds de cintre. Le cintre coûtera moins, plafonné comme au séminaire, et sera, ce me semble, plus joli qu'en bois. Ton avis sur tout cela? Je serais bien aise de prendre toutes les mesures nécessaires avant mon départ. Tout pourra s'arranger sans trop de gêne.

Je t'embrasse tendrement en N. S. et sa sainte Mère.

9. — *Au même.*

1809.

Au moment où je t'écris, mon cher Jean, vous êtes probablement en retraite, et tout entourés de saints, au milieu

desquels il est si doux de s'occuper du bon Dieu, et de se reposer encore une fois dans son sein, loin de ce monde auquel le grand apôtre était crucifié, dans un silence et dans une paix pleine d'amour. Toutefois vous n'aurez pas, j'espère, tellement oublié toutes choses, que vous ne vous soyez quelquefois l'un et l'autre souvenus de votre pauvre frère, en présence de son Dieu qu'il a tant offensé, et j'ai cette douce confiance que vos prières contribueront à lui obtenir miséricorde. Pour moi, mes bons amis, qui n'ai rien à vous offrir qui me soit propre, je veux du moins en échange de votre souvenir charitable, vous faire part d'une pensée de Saint Jean de la Croix, qui me ravit quand je la lus l'autre jour dans le Père Berthier. « Dieu le Père n'a dit qu'une parole, qui est son Verbe, et il l'a dite dans un silence éternel. » N'est-ce pas que cela est sublime ?

Tu trouveras ci-joint 1° : Copie notariée du testament de mademoiselle Beaumont ; 2° expédition en forme du jugement qui valide ce testament. Je crois ces deux pièces en règle.

MM. Vielle et Hay (1) doivent t'écrire aujourd'hui, ainsi que la maison, relativement à l'affaire de M. Mettrie, à qui tu auras à compter 2,046 francs.

On commença dimanche à prier *pro serenitate*, et dès l'après-midi la pluie cessa ; nous avons le plus beau temps du monde. Il en était grand besoin pour la récolte.

Vous aurez lu le décret de la consulte qui ordonne la célébration à Rome de la fête du 15 août, etc. La loge de Saint-Malo a essuyé une petite tribulation. A la suite du grand repas, on s'aperçut qu'un des frères avait mis par distraction une cuillère d'argent dans sa poche. Grande rumeur, on court chez tous les orfévres, la police est en mouvement, bien

(1) Prêtre attaché à la cathédrale de Saint-Malo.

décidée, dans une affaire si grave, de n'y point aller avec le dos de la cuillère; enfin on la retrouve, cette cuillère; le coupable est un père de famille dans la plus grande misère qui, persuadé apparemment qu'entre frères tout est commun, avait assez bien présumé de la charité maçonnique pour croire qu'à la suite d'un banquet somptueux on lui pardonnerait d'avoir cherché à procurer un peu de pain à ses enfants : *fratribus aliter visum.*

Je reçois, à ton adresse, une lettre fort honnête de Girard; tu arrangeras tout avec lui. Je désire toujours l'*Euripide* de Beck. Prie-le de m'envoyer l'*Essai d'un nouveau cours de langue allemande, contenant le poëme des quatre âges de Zacharie;* chez Caillot, rue du Cimetière-Saint-André, n° 6. Si tu as besoin d'argent, marque-le-moi, je t'en enverrai. — A ton retour, tu pourras rapporter nos journaux restés chez mademoiselle Vatar.

Informe-toi de M. Audran, ce que c'est personnellement et le cas qu'on en fait comme savant.

J'ai reçu une lettre fort amicale de Gail; j'ai pris part, dit-il, à ses longues douleurs, et maintenant le voilà dans les prospérités jusqu'au cou. Sa signature tient plusieurs lignes: Membre de l'Institut, Chevalier de l'Ordre de Wladimir, etc., etc., *O vanæ hominum mentes!* Il venait encore de recevoir une lettre de l'Empereur de Russie avec une riche bague qui ne donnait pas peu de prix à la lettre. « Réjouissez-vous, disait à ses religieux, dans une occasion semblable, un ancien solitaire, réjouissez-vous, non de ce que l'Empereur m'envoie une lettre, mais de ce que Dieu lui-même nous a écrit, en nous donnant l'Évangile de son fils. » Oui, mon Dieu, ce sera là éternellement ma joie.

Tonton (1), qui d'ailleurs est bien, était inquiet de ne pas

(1) M. Des Saudrais, oncle de Lamennais.

recevoir aujourd'hui de tes lettres; mais je lui ai fait comprendre qu'il était impossible qu'il en reçût, et cela l'a un peu tranquillisé.

Je t'embrasse et frère Bruté de tout mon cœur. — Peut-être irai-je passer deux jours à la Chênaie la semaine prochaine.

10. — *Au même, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.*

Saint-Malo, 30 août 1809.

Des personnes bien intentionnées ont répandu le bruit que la fameuse cuillère avait été volée par un prêtre; et les bonnes gens, les honnêtes gens, les têtes solides et réfléchies, comme il y en a tant, de le croire et de le redire, sauf ensuite à vérifier si en effet il y a des frères dans le clergé, et si, dans ce cas-là même, ils seraient disposés à se déshonorer pour une cuillère. Je ne sais, en vérité, ce qui est plus à déplorer de la méchanceté des uns ou de la sottise des autres ; et les voilà encore qui de concert nous assurent que tout cela est la chose du monde la plus innocente, que M. J. l'a dit, et l'a dit à des jeunes gens qui lui demandaient en confiance s'ils pouvaient y entrer sans risque. Tout ce que je vois et attends m'attriste et me dégoûte, et me serre l'âme de plus en plus. Oh! qui me donnera les ailes de la colombe pour m'envoler dans la solitude! *Felices nemorum*, oh, oui! *felices nemorum, terque quaterque felices!* Mais, Dieu le veut, il faut écarter cette idée au moins pour quelque temps: *Tua, non mea fiat voluntas.* Vraiment, voilà comme nous sommes, nous autres, nous voudrions trouver ici-bas du repos, et arriver au terme sans éprouver les fatigues du voyage. Quelle lâcheté! et pourtant nous voilà; c'est humiliant, c'est

désolant. Demandons du fond du cœur au bon Dieu qu'il nous relève, qu'il nous anime, et qu'il appesantisse ensuite sa croix sur des chrétiens assez faibles pour redouter ce gage sacré de leur salut et de son amour. Oh ! que nous sommes loin de l'esprit des saints ! la croix, la croix, et encore la croix, et toujours la croix, jusqu'au moment où elle-même nous ouvrira les portes de l'éternité, et où nous entrerons pour jamais dans ses ravissantes profondeurs.

Je reprends ce matin cette lettre, commencée hier avant souper. Querret (1) me disait hier qu'en passant sur les murs dimanche au soir, il entendit quelques personnes se désoler de la cessation de la pluie, parce qu'elle suivait immédiatement le *Miserere*. Imagine-t-on un tel fanatisme ? et puis de l'autre côté une froideur, une indifférence, un aveuglement, une déraison même qui surpasse tout ce que l'on peut dire. Quels présages pour l'avenir ! Il y eut dans la grande assemblée discours en prose et en vers ; on lut une fable allégorique, et l'on but et mangea sans allégorie jusqu'à je ne sais quelle heure. Nous aurons bien des choses à nous dire à ton retour, que j'attends avec grande impatience ; mais pourtant ne te presse point, et surtout ménage ta santé.

Bois continue de me venir voir ; il me témoigne de l'amitié ; c'est le meilleur enfant du monde, mais je lui désirerais plus de ressort ; cela viendra peut-être avec le temps. Il me paraît être toujours dans un très-grand vague, ne pensant guère au lendemain, étudiant pour passer le temps, sans aucun projet arrêté. Il est un peu inquiet de savoir si on lui fera recommencer sa rhétorique ; il y gagnerait sans doute, mais je ne sais pourtant s'il ne faudrait pas mieux l'exercer en particulier par quelques traductions, que de courir risque

(1) Professeur de mathématiques à l'école ecclésiastique de Saint-Malo ; il a occupé plus tard une chaire à la Faculté des sciences de Montpellier.

de le dégoûter en l'arrêtant dans une classe où l'on ne fera rester que les écoliers les plus faibles. Je lui ai fait traduire quelques morceaux du *Guide*, et n'ai pas été mécontent de sa traduction. Peut-être à tout hasard parlerai-je de ce que je te dis là à M. Vielle.

Ne manque pas, en écrivant à la maison, de dire deux mots de M[elle] K. que tu auras vue à Saint-Thomas : le père en sera flatté. *Scripta manent*, disait-il l'autre jour à ce sujet.

Nous apprenons dans le moment votre arrivée à Paris.

Je reçois une lettre du frère Augustin qui nous écrit de Fribourg, et nous demande de nouveau quelques exemplaires du *Guide* pour ses religieux de la Vallée Sainte. Tu lui en feras expédier par Girard le nombre que tu voudras.

Pas un mot de religion dans le programme de M. Berthier; une longue dissertation souverainement ridicule sur le goût, et pour former celui des élèves on ne trouve rien de mieux à leur faire apprendre que les *Églogues* de Gresset, où La Harpe a remarqué deux vers sur plus de douze cents.

2 septembre.

Voilà ta lettre du 29 août qui me fait grand plaisir ; quand nous reverrons-nous ? Oui, il faut aller à la Trappe, mais point de fatigues ; je crains ton activité, modère-toi, et prolonge plutôt ton séjour d'une semaine que de courir risque de t'épuiser.

Sur la géologie, que penser de ces couches superposées et formées de coquillages qui s'éloignent d'autant plus des espèces connues qu'ils sont plus éloignés de la surface du sol ? — Chronologie de l'Hébreu et des Septante, laquelle faut-il adopter ? — Création : peut-on se passer du système de Deluc, qui considère les six jours comme six époques indéterminées ?

Critique sacrée. — Quels sont les ouvrages fondamentaux, et ceux qui ne sont qu'utiles, et à quel degré? — Que pense M. Garnier du système de lecture de Masclef? — La connaissance des points massoréthiques est-elle indispensable ? Note des meilleurs ouvrages sur les langues orientales. Plan d'étude, méthode à suivre.

Je verrai cette après-midi MM. V et H. Je pense souvent à toi et à Biarrote devant le bon Dieu ; on ne se retrouve bien que là où l'on doit être ensemble éternellement. Ne te fatigue point pour m'écrire; j'aime mieux être privé de tes lettres que d'augmenter ta fatigue. — L'ouvrage de Bonald avance-t-il ?

Nous avons ici depuis hier Denis Lorin; je ne l'ai pas encore vu. — Mardi, après le courrier, je partirai pour la Chênaie s'il fait beau temps ; j'y resterai deux jours, c'est-à-dire jusqu'à vendredi matin. Je mènerai Bois avec moi ; je lui ai promis de lui faire voir Dinan, où il n'a jamais été. Ce sera une occasion de dire beaucoup de choses pour lesquelles il faut saisir le moment. Ce n'est que pour lui que je fais ce voyage.

Je regretterais bien que tu ne pusses pas voir M. Pressigny (1) et sur ce, je finis mes petites phrases coupées en t'embrassant et frère Bruté de tout mon cœur en N.-S. J.-C. et notre bonne Mère. — *Totus tuus.*

11. — *Au même.*

Saint-Malo, 8 et 9 septembre 1809.

Le prospectus de M. Pinard, mathématicien de Quimperlé,

(1) Ancien évêque de Saint-Malo. Sacré le 15 janvier 1786, il occupa le dernier le siége épiscopal de cette ville, qui fut supprimé en 1790. Émigré en 1792, M. de Pressigny rentra en France en 1800; fut chargé par Louis XVIII d'une mission à Rome en 1814. Nommé pair de France en 1816 et archevêque de Besançon en 1817, il est mort le 2 mai 1823.

m'a paru si curieux en son genre, que j'ai eu le courage de le copier pour te l'envoyer. Tu le trouveras ci-joint. C'est si fort qu'on n'en peut rien dire.

Je suis arrivé ce matin de la Chênaie avec notre cher petit Bois, que je promenai hier dans Dinan et ses environs, tant que nous eûmes du temps et des forces. Nous allâmes à la Collinais, à la Garaye, aux Eaux, à Léon, nous fîmes le tour des fossés, montâmes le Jersual, etc. Au reste, nous sommes revenus tous deux bien portants. Je te dirai le reste à ton retour.

On annonce les 3e et 4e volumes du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier pour 18 fr., il faut bien les avoir; mon exemplaire est relié en veau racine avec filets, tranches marbrées de bleu, titre en maroquin rouge, et la côte en maroquin vert. Tu donneras cette note à M. Girard.

« *Madrid*, 24 *août*. — Par décret de S. M. du 21, la prédication et la confession ont été interdites aux prêtres des ordres réguliers supprimés, jusqu'à ce que, d'après leur capacité et leur conduite, de nouvelles permissions puissent leur être accordées à cet égard. »

Le corsaire armé, de compte à tiers, par les Blaize, Surcouf et Saint-Jouan et commandé par Sauveur, a fait deux prises; l'une desquelles, valant 300,000 fr. est arrivée à Péros. *Habenti dabitur.*

Lehen sort d'ici à l'instant, il m'a chargé de t'embrasser, ainsi que Bruté, bien tendrement. — Il y a dix ou douze jours que je n'ai vu M. Vielle, qui doit revenir de la campagne cette après-midi. Tous, tant que nous sommes, nous t'attendons bien impatiemment. Si je n'ai rien d'intéressant à te marquer mardi, je ne te récrirai pas. Tu auras sûrement pris de nombreuses notes, afin de ne pas oublier.

J'aurai environ 130 fr. de commission sur les envois des Pitot. De plus, j'ai fait une affaire qui pourra être avantageuse : une partie de ces envois devait être assurée; je me suis chargé de l'assurance, de manière que si le navire arrive, je gagnerai 2,500 fr.; s'il est pris, j'en perdrai 1,500. Mais ce risque est considéré comme excellent, le navire étant bon et très-bien commandé.

Enfin donc vous avez vu ces bons Trappistes (1) ; que vous êtes heureux ! Je ne sais cependant s'il n'est pas plus pénible de les quitter qu'il n'est doux de les voir. Il vaudrait mieux ne pas entrer dans le ciel que d'en sortir. Ah ! si le bon Dieu me rendait un peu de santé !...

Cher Bruté, priez pour votre pauvre ami, qui lui-même ne vous oublie pas dans ses misérables prières. Prions tous les uns pour les autres. — Quand je vois le soleil se lever, je me dis : voilà le temps du travail qui commence, et j'attends avec impatience le repos du soir ; elle viendra cette heure du repos, elle viendra et peut-être bientôt ; *adhuc modicum. — Amen, amen, veni Domine Jesu !* ...

12. — *A Monsieur X... conseiller de l'Université* (2).

1809.

Je n'ignore pas de combien de sollicitations l'ami de M. de F. (3), le conseiller de l'Université investi de toute la confiance du Grand-Maître, est chaque jour fatigué ; et si je viens me ranger au nombre des importuns, veuillez croire qu'il a fallu que j'y fusse forcé par des circonstan-

(1) Les Trappistes, rappelés par Napoléon en 1811, avaient un couvent au Mont-Valérien.

(2) Le même à qui est adressée la lettre n° 2.

(3) De Fontanes.

ces extrêmes. J'ose vous le dire, Monsieur, mon seul regret est d'avoir une excuse trop légitime, et ce regret vous le partagerez, j'en suis sûr; car pourrais-je avoir oublié l'intérêt que vous daignez prendre à notre petit séminaire fondé, pour ainsi dire, par vos mains, puisqu'il n'existe que par la protection que vous lui accordâtes à votre passage à Saint-Malo. Plusieurs fois depuis vous avez bien voulu m'en parler avec la même bienveillance, et s'il m'était permis de rappeler ici vos propres expressions, trop honorables pour nous sans doute, mais dont le souvenir nous en est d'autant plus cher : *Eh bien!* me disiez-vous, *notre* établissement? Votre établissement, Monsieur, après avoir prospéré au-delà de nos espérances, touche à sa ruine. Le décret du 15 novembre le menace d'une destruction totale. Tout espoir cependant n'est pas encore perdu, et voici sur quoi se fonde celui que nous conservons. De grâce, Monsieur, daignez me pardonner quelques détails fastidieux, mais nécessaires.

La loi autorise l'évêque à établir un petit séminaire dans son diocèse. Sans doute il paraît plus naturel que cet établissement soit placé sous les yeux de l'évêque, dans la métropole du département. Cependant il y a mille raisons qui peuvent et doivent modifier, selon les convenances locales, souvent aussi impérieuses que la nécessité même, ce principe général, et les rédacteurs du décret du 15 novembre l'ont si bien senti, qu'ils ne déterminent point le lieu où le petit séminaire sera situé. Le diocèse de Rennes est plus que tout autre dans le cas d'une exception. Il n'a point d'autre établissement qui soit sa propriété que celui de Saint-Malo, et si tous les efforts de l'évêque pour en acquérir un à Rennes, ont été jusqu'ici sans succès, on peut aisément prévoir qu'ils ne seraient pas plus heureux à l'avenir; ce qui priverait abso-

lument le diocèse du bienfait de la loi, si l'on supprimait le petit séminaire de Saint-Malo.

Le gouvernement lui-même semble ne pas avoir un moindre intérêt à sa conservation. Tous les dons qui ont été faits à cet établissement sont conditionnels. Ils deviennent nuls de plein droit, du moment où le petit séminaire cessera d'exister, ou changera de destination.

Mademoiselle la Gatinais s'exprime ainsi dans son testament, par lequel elle lègue une rente sur l'État de près de 700 francs : « Lequel établissement venant à être supprimé ou à être réuni au séminaire de Rennes ou à tout autre, mon présent legs demeurera caduc. »

M. de Beauvais, encore vivant, déclare dans son acte de donation, qu'il donne sa maison *sous la foi* de l'exécution des conditions qu'il exprime, et la première de toutes est qu'elle serve de petit séminaire.

L'Empereur, en permettant à Mgr l'évêque de Rennes d'accepter ces dons, a sanctionné, par ses décrets, les conditions qu'y avaient mises les donataires ; et l'exécution leur en a été garantie par tout ce que l'honneur et la justice ont de plus sacré : la parole impériale et la foi publique.

13. — *A l'abbé Jean.*

Saint-Malo, 24 octobre 1809.

Vous saurez donc, Monsieur l'abbé, que nous avons manqué, vous d'exactitude, et moi de mémoire. M. Vielle a réparé mon défaut de mémoire, et je vais réparer votre défaut d'exactitude. Qu'ainsi ne soit, voici un paquet adressé à M. Griffart ou Graffart, habitant du Champ-Jacquet, lequel (j'entends le paquet) aurait habité longtemps sous

votre commode avant que j'eusse été l'y chercher. Heureusement qu'à l'aide d'un balai, Thérèse l'en retira hier au soir, et heureusement encore que la capacité de son esprit se haussa jusqu'à s'apercevoir que c'était une lettre; car, sans cet étonnant effort d'intelligence, M. Graffart aurait couru de beaux risques. Enfin le voilà sauvé; ce n'est pas tout, il faut l'envoyer bien vite à Monsieur l'abbé, et il se trouve que j'ai oublié son adresse, au moment même où j'en avais le plus de besoin; tant l'admiration où m'avait jeté le profond jugement de Thérèse avait troublé mes *facultés mémoratives*, comme disait François Rabelais, qu'apparemment on ne citera jamais deux fois à propos de Thérèse Tumbœuf. C'était un drôle de corps que ce Rabelais, et l'abbé Carré est aussi un drôle de corps. Nous y reviendrons; en attendant, je reviens à l'embarras où j'étais, et dont l'abbé Vielle a bien voulu me tirer, en me donnant l'adresse de M. Blanchard dont le nom soit béni, ainsi que celui de mon cousin Jamy Belnoe, à qui je vous prie de faire remettre *l'incluse*, après l'avoir cachetée. Il paraît que c'est une chose commune aujourd'hui que de manquer de mémoire. Jamais je ne perdrai celle des belles choses que nous dit hier en dînant l'abbé Carré. Il ne sera point content que Bonaparte n'ait envoyé un cartel à François II. — L'abbé, on est à la veille d'une grande bataille, et tout annonce que nous la g gnerons. — Tant pis. — Comment, tant pis? — Eh! oui, nous ne sommes déjà que trop grands; vive les petits États! Le prince au moins connaît ses sujets. — Vous seriez donc bien aise de voir la France démembrée? — Oui. — Vous jugerez, Monsieur l'abbé, du reste de la conversation par ce petit dialogue. Je vous fais grâce des bons mots, des armes usées de l'Église, et de ses *canons* qui ne tirent plus.

Louis continue de bien faire. La nuit dernière qui devait être sa mauvaise, a été meilleure que les deux précédentes.

La commission pour la conscription s'assemble mercredi. Tous les marins ont été déclarés exempts; ainsi Gratien est entièrement quitte.

Les deux Anglais pris derrière la ville, et les deux assassins si étroitement renfermés, disait-on, se sont échappés dans la nuit de mardi à mercredi, après avoir enivré le geôlier. On est à leur poursuite.

Voilà tout ce que je puis te marquer de nouveau, car mon amitié pour toi n'est pas nouvelle.

14. — *Au même.*

La Chênaie, avril 1810.

J'attends tous les deux jours mon courrier avec une impatience que je me reproche. Une feuille légère aussi fugitive que le temps, dont elle nous apporte les nouvelles, obtient toute notre attention, occupe toutes nos facultés, tandis que nous avons là près de nous, dans les auteurs qu'inspira l'esprit de Dieu, des messagers de l'éternité qui demandent audience et ne l'obtiennent pas. Quand je viens à considérer en moi-même ce prodige d'aveuglement, et que je songe de combien de distractions, de misères, de faiblesses et de chutes horribles le corps nous est une occasion toujours présente, je commence à entrer dans le désir de l'apôtre, *quis me liberabit a corpore mortis hujus?* Heureux ceux en qui la force de la grâce a complétement assujéti cette puissance rebelle. Un jour viendra que nous aussi nous en serons délivrés. En attendant portons en paix le poids de notre

condition douloureuse, et recueillons, le front dans la poudre, l'héritage de notre Père.

Ce zèle philosophique qui franchit jusqu'à la barrière de l'intérêt, m'étonne singulièrement. Je me serais attendu à tout, hors à cela. Au reste, c'est pour ces Messieurs une belle occasion d'apprendre à lire. Tu ne me dis pas si tu as eu les deux volumes de Mosheim. Je serais bien aise que tu demandasses à Girard, par première occasion, cette nouvelle traduction des psaumes sur l'hébreu annoncée dans les journaux. Je la crois d'Audran. Ce sera toujours un livre utile. Girard fait-il quelques remises sur les ouvrages nouveaux? Les libraires à qui je m'étais adressé pour les commissions des Pitot en accordaient une de 20 p. 0/0.

On trace demain les fondements de la chapelle. J'ai été obligé de lui donner deux pieds de longueur de plus que je ne me proposais, sans cela elle eût été trop courte, proportionnellement à sa largeur. Voici ses dimensions :

De dehors en dehors.		De dedans en dedans.		
Longueur.	26 pieds.	Longueur.	22 pieds	8 pouces.
Largeur.	16	Largeur.	12	8

Porte sur le jardin, 8 pieds 6 pouces de hauteur, 4 pieds 6 pouces de largeur. Je passe sur tout le reste, que je te dirai bien mieux de vive voix. J'aurais besoin d'un pied de roi.

Voilà une lettre pour notre cher Bois, de laquelle tu feras l'usage ordinaire. Je te récrirai dimanche par Gratien, qui est presque entièrement débarrassé de sa goutte. Je t'embrasse de tout mon cœur en Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

15. — *A l'abbé Bruté.*

Saint-Malo, 10 mai 1810.

Me pardonnerez-vous, cher ami, d'avoir tardé six jours à vous écrire depuis mon arrivée à Saint-Malo ? Ce n'est pas oubli, je vous assure, ni paresse non plus, mais c'est qu'en vérité je n'ai presque pas eu un moment à moi, et que de plus je me suis trouvé pendant deux ou trois jours dans un état d'affaissement qui ne me permettait pas même de lire. Je suis mieux actuellement, Dieu merci, et je pense qu'après ces fêtes, rien ne m'empêchera de reprendre le cours de mes occupations ordinaires.

Je vous renverrai incessamment vos catalogues, où j'ai trouvé un assez grand nombre d'indications utiles, principalement de livres latins ; en autres langues, peu de chose. — Je joindrai à ce petit paquet la lettre de M. Garnier, afin d'éviter le port, qui serait considérable par la poste. — Voici une petite note sur la seconde plaie, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

Je vous avais promis l'extrait d'une lettre de Haller à Bonnet ; le voici, il écrivait cette lettre sur son lit de mort : « Bientôt, mon respectable ami, je quitterai ce monde ; je « jette un coup-d'œil sur ma vie passée, et, avec confiance « dans la bonté divine, j'attends tranquillement ma fin. Je « rends grâces au ciel, et dans ce moment plus que jamais, « de m'avoir fait naître et élever dans la religion catholique, « et de ce que ses saintes vérités ont été senties par mon « cœur. » (Voyez les lettres de M. de Horasmin, voyageur russe.)

Le grand sacrifice que l'Empereur vient de faire au bonheur

national, de toutes ses affections privées, a été, je crois, encore plus vivement senti ici qu'à Rennes. On est dans une grande attente de ce qui va suivre; car après un acte de dévouement si extraordinaire, il n'y a point de raison de borner ses espérances; pour moi, les miennes sont si nombreuses et si étendues, qu'en vérité je ne sais qu'en faire; elles m'écrasent.

Pour me ranimer un peu, veuillez me mettre, cher ami, aux pieds de notre bon Maître, au commencement de cette nouvelle année. Présentez-lui mon pauvre cœur, afin qu'il en amollisse la dureté par l'onction de sa grâce, et qu'il l'échauffe par son saint amour. Priez, je vous en supplie, ce divin Maître, de me détacher entièrement de tout ce qui n'est pas lui, afin que, lorsque ma dernière heure sera venue (ce qui, grâce à Dieu, ne saurait tarder), je n'aie plus rien à quitter qu'un misérable cadavre, instrument de douleur et de péché, que je livrerai aux vers avec joie. Adieu, cher ami, jusqu'à demain matin, que je vous retrouverai aux pieds des autels. —Adieu et à Dieu, à Dieu seul, oui Dieu seul, toujours Dieu seul! Oh! que tout le reste n'est rien! Encore une fois, Dieu seul, Dieu seul!

16. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, 1810.

Avant tout, car je pourrais bien l'oublier, Tourenne désire savoir si on a payé quelque chose à l'homme qui a apporté le dernier baril. Secondement, une bouteille de vinaigre ne serait point de trop ici. Notre provision est sur le point d'être épuisée. Troisièmement, je renouvelle mes remercîments à la Villemain pour ses envois, qui forment un si bel enchaînement de pain, de viande, de légumes, de fruits et de café;

de café surtout, car il ne faut rien comparer à cette *fève divine*, pour me servir de l'heureuse expression de M. Blaize; et si ce n'est assez d'une autorité si grave, j'en atteste encore l'abbé Delille et feu ma tante mademoiselle Desormes, qui le valait bien, au moins à table.

Ce pauvre Bruté, quelle âme! Allez-vous-en leur en chercher une semblable; ils l'attendront longtemps. Qu'ils aillent plutôt le rejoindre (1), s'ils en ont le courage; et nous aussi, que n'y allons-nous? Pourquoi languir inutilement sur cette vieille terre désormais épuisée, épuisée de foi, épuisée d'amour et qui n'enfante plus que des monstres? — Il faut lui répondre. J'avais commencé une lettre que voilà; tu en tireras ce que tu pourras. Nous mettons trop d'intervalle entre nos lettres.

Je m'attends à voir aujourd'hui M. Marie, qui s'attend à voir son cousin avant l'Assomption. Je suis renvoyé plus loin, moi; mais Bruté, quand le reverrons-nous? On vous jette à la tête l'éternité, comme si ce n'était rien. Va comme je te pousse! Je m'étonne toujours de la légèreté avec laquelle on manie cette étonnante et immense idée.

Comment avez-vous manié l'immense et non moins étonnant M. Coët? A-t-il bien fait de ses grands bras, de ses grandes phrases, de ses grands mots? La terreur du collége commence-t-elle à s'apaiser un peu? Le sommeil revient-il, ou plutôt a-t-il pu finir? Dormez, Messieurs, dormez sur vos *lauriers;* aussi bien comment s'en empêcher? Voilà-t-il pas M. Castel qui arrive de Paris tout exprès pour vous chanter les amours des plantes? Encore une fois, dormez. Et ce sensible mathématicien, M. Daburon, qui soupire si tendrement ses problèmes! vraiment il faut bien dormir encore,

(1) M. Bruté était parti comme missionnaire en Amérique.

autrement on s'épuiserait de larmes; le cœur n'y tiendrait pas.

Je n'ai quasi rien fait depuis votre départ; je choppe sur Joppé, et sur son évêque Sergius. L'érudition n'est point mon fait; aussi ne lirai-je jamais le grec de Saint Ambroise.

Quoi que vous en disiez, je me défie de votre programme; ce mot-là porte malheur. Voyez plutôt M. Gilbert père et M. Gilbert fils, avec leur programme en 360 pages in-4°. Encore si vous l'aviez écrit en grec, ne fût-ce même que dans le grec de Saint Ambroise, j'aurais dit: passe! mais, après tout, pourquoi se fâcher? cela ne passera-t-il pas tout comme?

Adieu, je te renvoie les journaux, le second manquait, soit dit sans reproche et sans regret. Voilà une lettre pour Dolley et une autre pour Bois. Dolley doit envoyer des briquets phosphoriques; il en faudra peut-être prévenir la Villemain. As-tu demandé le poële? C'était un des beaux articles de la lettre de Girard.

17. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

1° J'entends par possible, tout ce qui peut être.

2° Tous les possibles sont présents à l'entendement divin, qui les aperçoit tous à la fois d'une vue distincte.

Nier ce principe, ce serait borner sans raison l'omniscience de Dieu; de plus, ce serait se contredire dans les termes mêmes; car un possible qui ne serait point présent à l'entendement divin, ne pourrait être l'objet de la puissance divine; rien ne pourrait donc lui donner l'existence; il ne serait donc pas possible; ce serait un pur néant.

Dire que Dieu ne conçoit aucun possible, avec un tel degré

de bonté qu'il ne puisse concevoir un autre possible avec un degré de bonté plus grand, c'est transporter en Dieu notre manière de concevoir successive et bornée, car en admettant une suite infinie de possibles, il est évident que l'homme, ne pouvant embrasser à la fois toute cette suite, serait forcé, par la nature de son intelligence, de passer successivement d'un possible à un autre possible, et qu'il lui faudrait l'éternité pour courir cette suite infinie de termes. Mais il n'en est pas de même de Dieu. Il n'y a dans son entendement aucune succession. Tout ce qui est, tout ce qui peut être, lui est présent à la fois, et d'une manière distincte; autrement, il y aurait un moment où quelque chose lui serait inconnu, ce qui est absurde.

Mais si Dieu aperçoit distinctement un nombre infini de possibles, il aperçoit aussi distinctement le degré de bonté que possède chacun de ces possibles. On ne peut donc admettre comme possible un degré de bonté supérieur à celui déjà conçu distinctement par Dieu, puisque s'il n'était pas conçu distinctement par Dieu, il ne serait pas possible, comme on l'a démontré. Or, qu'on me dise pourquoi Dieu ne pourrait pas réaliser ce dernier degré de bonté distinctement conçu par lui.

Féli.

« Si Dieu connaît distinctement un nombre infini de possibles, j'en conclus qu'il n'y en a aucun qui soit tel qu'on ne puisse rien concevoir de meilleur; car si un possible était tel qu'aucun autre n'eût un degré de bonté supérieur, on pourrait se le représenter comme le dernier terme de cette suite infinie de possibles, qui cependant ne peut pas avoir de terme, puisqu'on la suppose infinie. — Il me semble répugner d'ailleurs que Dieu aperçoive dans un être créé une

perfection telle qu'il ne puisse rien concevoir de plus parfait : car cet être créé ne peut avoir qu'un degré de perfection borné : donc entre lui et la perfection absolue, il y a l'infini; mais s'il y a l'infini entre lui et la perfection, donc il peut toujours s'élever vers elle, et par conséquent être conçu plus parfait par l'intelligence divine. »

JEAN.

On avoue que Dieu conçoit actuellement et distinctement tous les possibles, et par conséquent le degré de bonté de chacun d'eux. Supposer après cela la possibilité de quelque chose de meilleur que cette bonté déjà conçue par Dieu, c'est une véritable contradiction. Car ou ce *meilleur* est possible, et alors il rentre dans la classe des possibles que nous avons supposés; ou il n'est pas possible, et alors c'est un pur néant, et l'objection n'a aucun sens.

D'ailleurs on ne fait pas attention que cette expression : *tous les possibles*, renfermant sans exception tout ce qui peut être l'objet des idées de Dieu, c'est-à-dire tout ce qui a de la réalité, ne laisse rien à supposer au-delà.

FÉLI.

« Dieu conçoit actuellement et distinctement tous les possibles, et par conséquent le degré de bonté de chacun d'eux : mais chacun d'eux n'ayant qu'une bonté bornée, il ne peut apercevoir dans aucune une bonté telle qu'il ne puisse rien exister de meilleur. Ce *meilleur* est un degré supérieur par rapport au degré qui précède, et un degré inférieur par rapport à celui qui est encore au-dessus, et ainsi de suite à l'infini (puisque la suite des possibles est infinie) sans qu'on puisse jamais arriver à un terme *conçu par Dieu même,*

comme le dernier terme d'une suite qui, par la supposition, n'a pas de dernier terme. »

JEAN.

18. — *Au même.*

Saint-Malo, 16 juin 1810.

Nous recevons ta lettre à l'instant; en voilà une de Tesseyre, qui annonce celle de M. Duclaux, laquelle n'est pas arrivée par la raison toute simple qu'elle n'était point partie. Tu verras que partout le décret s'exécute; on ferme, on confisque les petits séminaires; on érige des lycées, où l'enfance sera plus travaillée encore qu'elle ne travaillera. Ce sera bien beau. Avec tout cela notre incertitude se prolonge. Tâche de nous rapporter quelque chose de définitif, car je n'aime point les longues agonies. Cette députation à M. B. montre assez l'intérêt qu'on prend à nous; mais ne savions-nous pas bien déjà à quoi nous en tenir? Nous sommes pour eux le pire des pis-aller. S'ils nous conservent aujourd'hui, ils nous détruiront demain, c'est leur instinct. On dit que les Inspecteurs ont fermé M. Fouace en passant, et qu'il a été obligé d'aller emprunter à Dinan 400 fr. pour ses frais d'enterrement. Papa est aux *Corbières* (1), j'enverrai cette après-midi quelqu'un avec un billet pour chercher de la graine de scorsonère; si on en trouve, elle partira par la diligence de mercredi.

Mademoiselle Botherel t'a écrit pour te prévenir qu'elle s'était procuré les *Méditations* du père Médaille.

Ménage ta santé, tu dois être bien fatigué. Quoi qu'il arrive, il ne faut pas s'en affliger.

(1) Maison de campagne près Saint-Servan, sur les bords de la Rance.

Nous avons pour 12,000 fr. d'obligations : ne serait-il pas juste que ceux pour qui nous les avons contractées et qui en recueilleront le fruit, contribuassent au moins en partie à les acquitter? Je t'engage à en parler en mon nom à Monseigneur (1), à qui j'en écrirai s'il le faut. Nous avons été assez dupes, et c'est un rôle dont je suis las.

Le chef-d'œuvre de la nature n'est pas en bénédiction parmi nos écoliers, tant s'en faut. Ils criaient sur la grève : « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. » Où ces petits coquins-là vont-ils chercher des proverbes?

M. Vielle t'écrit un mot. Hay te dit mille choses, je t'embrasse de tout mon cœur *in Christo et Maria.*

19. — *Au même.*

Saint-Malo, 1810.

J'eus avant-hier une assez longue conférence avec M. Vielle, laquelle fut précédée d'une autre avec le curé, qui est très-occupé de son affaire, comme le témoigne assez la diligence qu'il a mise à écrire à Monseigneur. Le motif sur lequel il insiste me paraît propre à faire impression, et je ne doute pas du succès. Toutefois, il faut être bien persuadé que la restriction sera d'autant plus sensible à notre bon curé qu'il s'y attend moins, et qu'elle contrarie tous ses arrangements. Prends bien tes mesures pour n'y paraître en rien. Ces jours derniers, il s'expliquait avec M. Vielle très-librement sur l'abbé M... qui était tout près, et qui ne perdit pas un mot des excellentes raisons qu'a le curé de ne pas vouloir de lui à Saint-Malo. Tu sens parfaitement l'impression que cela fit;

(1) M. Énoch, évêque de Rennes.

il ne veut plus quitter son marais, et n'en serait pas moins fâché peut-être, m'a dit M. Vielle, de n'être pas nommé à la place qu'il désirait, et à laquelle il a droit de prétendre. Les hommes sont de même.

Tout en causant, le curé me parla de je ne sais combien de bons avis qu'il avait donnés dans le temps de l'organisation du diocèse, avis qui malheureusement ne furent point écoutés, ce dont il résulta beaucoup d'inconvénients. J'aperçus clairement dans tout cela un goût très-vif d'administration. Mais j'en viens à nos affaires. M. Vielle pense, et je suis entièrement de son avis, qu'il faut être maîtres chez nous et ne dépendre de qui que ce soit dans le pays, mais en même temps ne se charger à aucun prix du grand V... La seule raison pour l'accepter serait l'espoir d'empêcher le mal, et cet espoir n'est qu'une illusion. Il arrivera de deux choses l'une : ou qu'on sera entraîné plus loin qu'on ne voudrait, ou qu'on se brouillera avec la personne dont il nous importe le plus de conserver la bienveillance. Peut-être même aura-t-on plus d'influence et sera-t-on plus écouté, n'étant rien qu'étant tout; on sera du moins bien plus libre, ou pour parler ou pour se taire, selon les convenances. N'avons-nous pas d'ailleurs assez de notre besogne? et pourquoi s'exposer à mille désagréments, à mille tracasseries, et se mettre en butte à une foule de petites passions bien basses, bien viles, mais très-actives, et dont les effets se feront sentir tous les jours, presque à chaque minute? C'est la croix, diras-tu; oui, mais cette croix ne pèsera pas sur un seul individu, elle pèsera encore sur l'établissement auquel il appartient. Toute mesure qui blessera telle ou telle personne, fera de cette personne un ennemi de notre œuvre. La place où l'on ne peut que servir est bien plus agréable et bien plus sûre. Voilà ce que M. Vielle m'a dit de te marquer, et il a ajouté que tu

regretterais d'avoir accepté. Je sais, et il sait comme moi, que tu es extrêmement loin de désirer un tel fardeau; mais il craint qué tu ne te laisses entraîner par la fausse apparence du bien qui en pourrait résulter.

M. Vielle désirait que j'achevasse le petit travail que j'avais commencé pour nos écoliers; cela est assez difficile dans un moment où j'ai si peu de loisir : nous en parlerons à ton retour. Notre bon et digne ami et père approuve le projet dont je t'ai fait part et désire qu'il s'exécute promptement; il sent la nécessité d'un lien, nécessité en effet bien grande et bien pressante. Puissent notre bon Sauveur et sa sainte Mère bénir cette petite œuvre entreprise en leur nom et pour leur gloire!

Voilà une lettre de notre cher et si cher Bruté que je reçois à l'instant. Brajeux nous écrivait le 7 mai ce qui suit : « On « m'a dit que M. Bruté, de Rennes, est parti pour l'Améri- « que; je lui avais envoyé un petit paquet de livres dans votre « caisse du mois de septembre ou octobre, qui ne m'a pas « été payé. C'est sûrement un oubli de sa part, s'il est vrai « qu'il soit parti. »

Mille amitiés à tes compagnons de voyage, et principalement à Doguet. Je me recommande à leurs prières et aux tiennes. Tâche de nous revenir promptement; mais en cela encore la volonté de Dieu. Adieu, et à Dieu, à Dieu seul! Oh! faisons-nous saints, comme disait notre saint Bruté! J'en ai bonne envie, ce me semble, mais l'envie ne suffit pas. Encore une fois, à Dieu seul.

Jeudi.

20. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, 1810.

A trois heures et quart donc, je sors du séminaire; M. Deschamps m'attendait au coin de la rue; sa femme me le présente, m'assure qu'il a le pied sûr; je monte, et me voilà parti. Un peu moins de deux heures après, j'étais à Saint-Pierre, grâce aux éperons de Gratien, mais en quel état!

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Sur un cheval rétif, et des plus mal nourris;
La selle, l'animal, hélas! rien ne l'effraye :
J'arrive, tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.

Que je serais heureux, si je pouvais trouver le secret que M. de Sévigné souhaitait à sa mère, de pouvoir s'asseoir sur les fesses d'une autre!

Mon premier soin en arrivant fut de m'acquitter de la commission de M. Morin (1). Je ne trouvai point le Recteur (2); il était allé voir un malade, peut-être moins malade que lui. Je lui écrivis le même soir, et voici sa réponse en original; en original, c'est le mot propre.

« Si Monsieur Morin désire que je prenne des renseignements près de quelqu'autre personne du pays, je le ferai avec grand plaisir; mais j'ai cru devoir attendre pour cela sa réponse. Je ne suis pas aussi circonspect sur le reste, car je l'embrasse de tout mon cœur, sans rien attendre. »

Juin ne se donna pas la peine de tailler les vignes à son dernier voyage, de sorte qu'il y a des pampres de plus de six

(1) Prêtre de Saint-Malo.
(2) Le curé; locution bretonne.

pieds de long. Demande à Gratien ce qu'il faut faire à cet égard. Je lui renvoie ses éperons.

Je me suis établi dans la salle ; pourrait-on trouver à bon marché quelques morceaux d'une grosse et vieille étoffe propre à faire des rideaux ? Le lit a six pieds de long sur quatre et demi de large ; la hauteur est de dix pieds et demi à onze pieds.

J'ai commencé ce matin à déjeuner avec du thé au lait ; il m'en faudra d'autre bientôt, car je n'en ai qu'un petit cornet. Nous avons ici des carottes, ainsi il ne sera pas nécessaire d'en envoyer.

On me presse de donner mes paquets ; ménage-toi bien et n'oublie pas ta promesse pour l'autre jeudi. Mille choses tendres à tous nos amis. Voilà un mot pour mon petit Bois.

T. T. J. C.

21. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

J'arrive de Plesder tout emmigrainé. Vraiment notre paroisse est aussi trop loin. Vendredi, je doutais bien que je pusse y aller aujourd'hui, tant j'étais brisé et écorché, et de plus je m'étais mis à cracher le sang, mais cela n'a pas duré, et il n'en est plus du tout question. C'est l'incommodité dont je te parlais, et que je me *garderais bien d'appeler par son nom*, s'il en restait la moindre trace. Le pis de tout ce sont mes fesses, à qui, pour comble de malheur, je ne puis dire leurs vérités en face.

M. Marie se porte à merveille ; il n'y a pas jusqu'au bonhomme La Buharais qui ne se mêle d'avoir de la santé. Je lui ai bien promis de l'aller voir, mais je n'ai pas dit

quand. Dans le fait, avec la meilleure volonté du monde, il est en ce moment de toute impossibilité pour moi de mettre un dîner entre cinq quarts de lieue d'aller et cinq quarts de lieue de retour; cela fait frémir seulement d'y penser, sans compter la conversation.

Chose bien triste, le pauvre M. Paul Darmaillé est mourant. Ce n'est pas de la poitrine, disent les médecins; mais il languit depuis neuf mois, mais il tousse, mais il crache, et il va mourir. Harouard en désespère. Quelle désolation pour la famille, qui se voit tomber en quenouille. Heureusement M. de Lorgeril est là pour la filer.

J'ai placé, ce me semble, assez à propos, à l'article de Saint Jean-Chrysostôme, ce que Dom Constant rapporte des libéralités des papes dans les premiers siècles. Sa note y sera tout entière, mais il a fallu abréger dans le texte. J'en suis à Nestorius, et à la page 90. Jamais je n'en aurais fini à Saint-Malo, je le vois tous les jours, et ici même cela ne va pas vite. Ce qu'il y a de désespérant, c'est l'uniformité; toujours les mêmes choses à dire, et puis l'embarras de lier tout cela; mais c'est de la nature même de l'ouvrage (1).

Adieu et à Dieu seul; je le retrouve un peu dans la solitude; mais que cette parole est triste, *le retrouver ;* est-ce qu'il devrait être possible de le jamais perdre.

22. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

J'ai à peine commencé, depuis ton départ, le dernier article de la première partie. Il m'est impossible d'avancer. Après avoir bien sué pendant une heure, je me retrouve pré-

(1) Allusion à la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, publiée en 1814.

cisément au même point. Je suis d'ailleurs arrêté par le sujet même. Il faudra que nous en causions ensemble avant de continuer. Du reste, je suis plus tranquille, grâces à Dieu, que je n'eusse osé l'espérer, au milieu d'un état dont l'angoisse est le fond. Mon âme est douloureuse de tous côtés; mais c'est une douleur paisible, et qui, quelquefois, se soulage par les larmes; la sécheresse domine cependant, avec une disposition très-forte à une sorte d'affaissement stupide. Tout cela, c'est la croix, et un traitement de miséricorde, si j'en sais profiter.

Je n'enverrai point de planches à Saint-Malo, parce que la mauvaise ne s'y vendrait pas, et que nous aurons besoin de la bonne pour la chapelle. Gratien fera apporter les patates par le fermier de la Ronce, aussitôt qu'il sera de retour en ville ; cela ne tardera pas, et on aura le temps de prévenir la marchande.

J'ai fait un petit plan de la chapelle, tu le verras ; je ne crois pas qu'il nous faille autre chose. Ce ne sera pas une affaire de longue haleine, avec des ouvriers tant soit peu actifs ; mais les nôtres sont la lenteur même, surtout les maçons : *Tempus et patientia,* comme disait M. Hay. Informe-toi combien les plafonneurs de Saint-Malo prennent par toise, en leur fournissant tout; et aussi combien il faut de plâtre pour une toise de plafond; comme il est cher, on y mêle de la chaux.

23. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

Voilà la lettre pour Tesseyre que tu me demandes. Tu en tireras le meilleur parti que tu pourras. J'aurais désiré faire mieux, mais je ne peux pas. Vous verrez, ou je me trompe

bien, attaquer les uns après les autres tous les établissements d'instruction théologique. C'est l'art fort ancien, mais très-perfectionné, d'opprimer avec sagesse, *opprimamus eos sapienter*. On commence par la base, le reste viendra de soi-même. Quel avenir ! Au reste la Providence est toujours là qui veille sur son Église.

Le temps est affreux ; cela ne nous a pourtant pas empêchés de poser ce matin la première pierre de notre chapelle. Il faudra envoyer le plus tôt possible l'ardoise, le plâtre, et surtout encore les barreaux de fer pour la fenêtre. Il faudrait tâcher aussi de trouver ou de faire tailler une petite croix de pierre pour placer au haut de l'aiguille. L'abbé Bosquet pourra la procurer.

Je suis bien aise comme toi que le catalogue ne soit point venu. Il est probable toutefois qu'il viendra par madame Bruté.

Je serais bien aise de trouver mon poële en place quand j'arriverai, afin de pouvoir me chauffer, et de n'avoir pas dans ma chambre l'embarras des maçons.

Tu fais bien de continuer ton travail ; ce qui sera fait ne sera plus à faire, et il ne manquera jamais de besogne. Je voudrais celle-là finie pour beaucoup. Je crois bien qu'en janvier et février au plus tard, selon le temps qu'il fera, il ne manquera plus à notre chapelle que les décorations intérieures. Ce sera une grande consolation que nous aurons là aux vacances prochaines. — *Totus tuus in Christo et Maria.*

J'écris un mot à Bois ; je suis inquiet de sa santé ; il avait mal à la poitrine, et peut-être ne se ménage-t-il pas assez. Aie bien soin de lui, et donne-moi de ses nouvelles exactement. Mille amitiés au cher *Gratien*.

24. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

Sécheresse, amertume, et paix crucifiante, voilà ce que j'éprouve, et je ne veux rien de plus; la souffrance est mon lit de repos. Quelquefois, surtout en lisant les relations des Missionnaires, je serais tenté de m'affliger de ma profonde nullité, qui m'ôte tout moyen d'être jamais utile à l'œuvre de Dieu. Je me sentirais, dans ces moments, un si grand désir de partager les travaux d'un si touchant apostolat ! Mais bientôt je fais réflexion que l'orgueil humilié et dépité a plus de part peut-être dans ces désirs inquiets que le véritable zèle : on est tourmenté de n'être rien, de n'être bon à rien ; tout en s'avouant son incapacité, on en souffre; on se figure un état et des occupations auxquels on serait plus propre : quelle misère ! Eh ! pourquoi s'obstiner à vouloir rendre à Dieu des services qu'il ne veut recevoir de nous ? Mais c'est qu'à tout prix et à toute force il faut nourrir cette vie secrète d'amour-propre, qui languit dans l'obscurité, et expire faute de pâture dans le vide du parfait anéantissement. Oh ! que nous ne sommes rien ! s'écriait Bossuet ; et à mon tour je m'écrierais volontiers : Oh ! qu'il fait bon n'être rien ! la belle, la sainte vocation ! Mais qu'il est difficile d'y être fidèle ! Puisse le bon Dieu me donner la force d'avancer dans cette voie, où j'ai si longtemps refusé d'entrer.

On m'a envoyé par erreur le 3e volume de Malte-Brun ; je le lis toujours à bon compte, ce sera autant d'expédié. Il est écrit dans le même esprit que les premiers volumes, c'est-à-dire dans un esprit d'irréligion et de matérialisme. Je n'en suis qu'à la 30e page, et déjà j'y ai trouvé plusieurs passages où les opinions de l'auteur se montrent à découvert. En

parlant des Tartares : « Le bon sens est attaché à leurs fibres grossières. » Et ailleurs : « Les antiques et mémorables écrits attribués à Moïse. » Qu'il y a loin pour l'âme, de ces gros volumes, à cette petite bande de papier large d'un pouce, écrite à Baltimore (1) au pied du Crucifix le jour de la Trinité!

Gratien fait mieux, mais il n'est pas guéri. Il alla hier dans le bois tuer un lapin qu'on vous envoie avec du raisin ; la fatigue lui donna le soir un petit accès de fièvre qui n'eut pas de suite.

J'ai fait marché avec les tireurs de pierre ; je me suis assuré du maçon et du menuisier pour la toiture, le plancher et les portes. On trouvera aisément un couvreur ici, et à Dinan un plafonneur. J'attends des piqueurs de pierre, afin de terminer tous les préparatifs avant mon départ, qui aura lieu à l'époque que tu fixeras avec M. Vielle. Il fera une grande charité de m'écrire ; dis-lui mille choses tendres de ma part, et surtout recommande-moi à ses prières. Ne m'oublie point dans les tiennes. Adieu et à Dieu.

25. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

Gaudete, le conseil est sage ; que n'est-il enfin aussi facile à suivre qu'à donner ! Eh ! qui est-ce qui refuserait la joie, si elle lui était offerte ? Est-ce par goût qu'on est malade et qu'on souffre ? Portez-vous bien ! excellent avis à un homme qui se meurt ! et pourtant voilà tout ce que savent faire les médecins. Oh ! que j'aimerais bien mieux qu'on me dît, comme le sauvage à son fils : souffre et tais-toi. Au moins j'entends ce langage ; il est dur, mais il est vrai ; il me rappelle à la condition humaine, et me la montre telle qu'elle

(1) Allusion à une lettre de l'abbé Bruté.

est, sans adoucissement, mais sans dérision. Nous ressemblons à un homme qui se ruine, et qui cherche à se faire illusion sur sa fortune; il n'ose jeter les yeux sur son bilan; toute dette qu'il oublie lui semble payée, et le malheureux ne voit pas que l'effet certain de cette pusillanimité est d'assurer les maux qu'il craint, de hâter et d'aggraver sa chute. On ne trompe point la nature avec des mots, et, quoi qu'on en ait, il faut acquitter, jusqu'à la dernière, toutes les conditions du bail onéreux de la vie. Mon seul désir en ce moment est de passer le reste de la mienne dans la solitude, *oblitus omnium, obliviscendus et illis.* Il n'est personne au monde dans le souvenir de qui je désire subsister. Toute liaison et même toute communication avec les hommes m'est à charge; je voudrais pouvoir rompre avec moi-même, et c'est aussi ce qui arrivera, mais malheureusement pas tout de suite. Encore un peu de temps.

Je ne saurais travailler, mais les livres me distraient; envoie-moi la grammaire hébraïque de Guarin, 2 volumes in-4°. Je suis dans ta chambre depuis hier. Je n'y entends rien que le vent et le bruit de mes pas: *sic vivere amem, sic obeam libens.* Gratien est à la chasse; il a eu un petit accès de goutte au pied. Il faut bien avoir quelque chose. Au reste, il tracasse plus la goutte qu'elle ne le tracsase. Le genre de vie qu'il mène ici lui convient beaucoup. — A ce soir le reste, s'il y a un reste.

9 heures 1/4:

Gratien est de retour; il a tiré sept coups et n'a rien tué. Tourenne a tué quatre perdrix qu'on vous envoie.

Dis-moi sincèrement ce que tu penses de moi. Je ne me connais plus. Depuis quelques mois, je tombe dans un état d'affaissement incompréhensible. Rien ne me remue, rien ne m'intéresse, tout me dégoûte. Si je suis assis, il me faut

faire un effort presque inouï pour me lever. La pensée me fatigue. Je ne sais sur quoi porter un reste de sensibilité qui s'éteint ; des désirs, je n'en ai plus. J'ai usé la vie; c'est de tous les états le plus pénible, et de toutes les maladies la plus douloureuse comme la plus irrémédiable.

26. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

Mon état est toujours le même au fond; seulement différentes petites affaires qu'il a fallu régler ces deux jours-ci, m'ont un peu distrait, avec peu de profit peut-être, du sentiment habituel d'amertume, qui s'est, je crois, emparé de mon âme pour longtemps. *Pax mea in multa patientia.* Je ne compte guère sur la lettre de M. Vielle. C'est comme à confesse, chacun à son rang; le mien viendra quand il plaira à Dieu.

Les classes de mathématiques me paraissent très-bien disposées. Je ne sais pourtant si je ne regrette point que la méthode de faire précéder l'algèbre par la géométrie se perpétue; ce n'est pas là, ce me semble, la ligne droite, mais il y en a tant de courbes que celle-là pourra bien passer dans le nombre.

Ne feras-tu point, avant mon retour, un voyage à la Chênaie ? Je voudrais bien que le plan de la chapelle eût ton approbation, avant qu'on commençât de l'exécuter. J'avais dessiné une assez jolie façade, mais elle eût augmenté la dépense de 500 fr ; j'y ai renoncé. Il vaut mieux embellir le dedans. Ajouté encore que la pierre de taille et les piqueurs sont si rares ici, surtout les derniers, que nous aurions vu peut-être notre besogne retardée d'un an. Rien n'empêchera que tu n'y dises ici la messe l'an prochain, si le sculpteur et

le menuisier n'y mettent obstacle par leur lenteur ordinaire.

Aie bien soin du pauvre Bois, et embrasse-le pour moi. Gratien te verra dimanche; il commence à marcher passablement.

Adieu, et à Dieu seul pour jamais; le reste n'est pas grand'-chose, si c'est quelque chose. Dieu! Dieu seul! prie-le bien pour ton pauvre misérable frère. — F.

27. — *Au même.*

La Chênaie, octobre 1810.

Je te remercie de ce que tu veux bien dire pour moi, jeudi, la Sainte Messe. Ma lettre ne sera pas longue, parce que j'ai depuis deux jours la migraine, et, par-dessus le marché, mal aux dents. J'avais oublié de te renvoyer la lettre de M. Millaux, la voilà avec celle du nouveau curé. Je ne le connaissais pas même de nom. Dieu veuille qu'il soit tel qu'il faudrait qu'il fût. Il a fait un grand sacrifice à l'obéissance.

Envoie du lard à piquer; dans les intervalles de la chasse, Gratien s'occupe à piquer des perdrix, c'est une façon de se désennuyer très-innocente, et dont le résultat n'est ni sans agrément ni sans utilité. Je te plains de tous ces examens, mieux vaudrait encore piquer des perdrix. Enfin cela finira, Dieu merci, bientôt. Je t'embrasse de tout mon cœur.

28. — *Au même.*

La Chênaie, 1810.

Je crois que le Seigneur m'éclaire, malgré ma profonde indignité; je crois reconnaître au fond de mon âme quelques faibles rayons de cette lumière qui annonce sa présence et

prépare à la goûter. Mon Dieu! serait-il donc vrai que vous ne m'eussiez pas abandonné? Je pourrais encore retourner à vous, et vous consentiriez à me recevoir encore! Le prodigue de votre évangile ne quitta qu'une fois la maison de son père, n'offensa ce bon père qu'une fois; après s'être assis au festin de réconciliation, il ne retourna point partager avec les pourceaux leur nourriture immonde: à moi seul était réservé ce comble de l'avilissement et de l'ingratitude. Que ferai-je cependant? Ah! il n'y a que vous, ô mon Dieu! qui puissiez m'inspirer ce que je dois faire. Aidez-moi à me connaître, pour m'aider ensuite à me changer. Tout est entre vos mains, le conseil et la force, la volonté et l'exécution. Je suis devant vous comme un effroyable néant de tout bien : il ne me reste qu'une timide et mourante espérance, et c'est encore, Seigneur, un de vos dons. Soyez à jamais béni, Père céleste, Père tendre, qui n'avez pas voulu ravir à mon inénarrable misère, ce dernier gage de miséricorde et d'amour!

La cause première de tous mes maux n'est pas, à beaucoup près récente; j'en portais depuis plusieurs mois le germe dans cette mélancolie aride et sombre, dans ce noir dégoût de la vie, qui s'emparant de mon âme peu à peu, finit par la remplir tout entière. Abandonné alors à une accablante apathie, totalement dépourvu d'idées, de sentiments et de ressorts, tout me devint à charge, la prière, l'oraison, tous les exercices de piété, et la lecture, et l'étude, et la retraite, et la société; je ne tenais plus à la vie que par le désir de la quitter, et mon cœur éteint ne trouvait une sorte de repos léthargique que dans la pensée du tombeau.

J'écrivais ceci hier au soir; je n'ai pas ce matin le courage de continuer. A quoi bon, d'ailleurs? Tu sais le reste. Je te remercie de tes conseils; demande à Dieu pour moi la force de les pratiquer. Ce que tu dis de la croix est vrai, sans

doute; mais comment appeler ceci une croix ? Ma croix, je le sens, quel que soit pour moi l'avenir, sera cette insurmontable tristesse, ces défaillances intérieures, ces angoisses, cette agonie de l'âme, contre laquelle il me faudra lutter jusqu'à la dernière heure ; et plût à Dieu que ce fût là ma plus grande torture ! Je m'y soumettrais avec joie. — Point d'avenir, dis-tu, point de passé : Ah ! oui, et s'il était possible, point de présent !

29. — *Au même.*

La Chênaie, décembre 1810.

J'ai été deux jours noyé dans le rhume, je suis mieux à présent, ma tête se dégage, et avant la fin de la semaine il ne sera plus question de rien. Mon autre maladie ne se guérit pas si vite, et il ne faut pas même espérer qu'elle se guérisse jamais entièrement. On corrige l'esprit, mais on ne refait point le cœur. La Providence a mis dans le mien une source de douleur qui s'est répandue sur ma vie dès sa naissance et ne s'épuisera qu'avec elle. Le bon Dieu en soit béni ! Je ne pense pas qu'il y ait de croix plus pesante que celle-là, ni plus méritoire pour une âme vraiment résignée. C'est cette résignation paisible et amoureuse dans son amertume même, que je m'efforce d'acquérir. Mais ce n'est pas le travail d'un jour. Quelquefois je croirais presque la posséder, parce que je la désire, et le moment d'après une attaque soudaine me détrompe et me rejette dans un abattement plein d'angoisse. Ce flux et reflux violents de souffrances et de combats usent l'âme et le corps tout ensemble. On avance promptement vers l'éternité, quand on est sans cesse poussé par des orages. Ma plus grande peine est d'être privé de tous secours

spirituels. Mais ce que Dieu m'ôte d'un côté, il saura bien me le rendre d'un autre.

D'après ton petit billet, j'attends Gratien aujourd'hui; probablement vers deux ou trois heures.

Je te renvoie les deux premiers volumes de l'*Histoire des Suisses;* je finirai les autres demain ou après-demain. Ainsi tu me feras plaisir de m'envoyer quelques autres livres par la diligence de jeudi. Je serais bien aise de lire les *Cérémonies de la messe* du Père Lebrun, si j'ai le temps de les finir ici. Dans le cas contraire, envoie-moi quelque autre ouvrage, soit de théologie, soit d'histoire, enfin n'importe de quelle nature et sur quel sujet.

J'ai peur que notre chapelle ne soit un peu étroite; désormais c'est une chose finie. Si on lui eût donné plus de largeur, cela aurait beaucoup augmenté la dépense. Je ne compte plus du tout sur la lettre de M. Vielle. Mille amitiés à M. Hay et à Querret.

Gratien vient d'arriver en bonne santé. Si la Villemain a vendu les fayols pour un boisseau et un godet, sous prétexte de déchet, elle a été volée d'un boisseau ; mais qu'y faire?

N'ayant point de panier ici, je ne renvoie pas les deux volumes de Mallet ; mais ne manque pas de me faire passer quelque autre ouvrage, car je n'ai plus rien du tout à lire, passé demain. — Il fait un temps affreux.

Gratien m'a dit que tu viendrais peut-être nous voir. Je n'ose m'en flatter, et je ne veux pas même le désirer trop vivement. La volonté du bon Dieu. Après tout, n'aurons-nous pas le temps de nous voir dans l'éternité, si nous avons le bonheur d'y être ensemble ? C'est une chose que j'ai besoin de me répéter souvent lorsque je pense à toi et à notre cher petit Bois, à qui tu remettras la lettre incluse. Priez tous deux le bon Dieu pour moi de tout votre cœur. *O quam bonum est*

et jucundum habitare fratres in unum! in unum! dans la parfaite, immense et indéfectible unité, qui embrasse tous les lieux et tous les temps. Oh! encore une fois, *quam bonum et iucundum!*

30. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

« Cette tristesse qui vous fait languir, m'alarme et me serre « le cœur, je la crains plus pour vous que toutes les douleurs « sensibles. Je sais par expérience ce que c'est que d'avoir le « cœur flétri et dégoûté de tout ce qui pourrait lui donner du « soulagement. Je suis encore à certaines heures dans cette dis« position d'amertume générale; et je sens bien que, si elle « était sans intervalle, je ne pourrais y résister longtemps. »

C'est Fénélon qui écrit ainsi à l'un de ses amis. Il ne faut pas se plaindre de souffrir ce que tant d'autres ont souffert. La fin d'ailleurs, quelle qu'elle soit, est toujours prochaine, *Adhuc modicum.* Je ne me sens aucun désir, ni de vie, ni de mort, ni de joie, ni de douleur. Tout m'est bon, parce que tout m'est, ce me semble, également indifférent. La vue de ces champs qui se flétrissent, ces feuilles qui tombent, ce vent qui siffle ou qui murmure, n'apportent à mon esprit aucune pensée, à mon cœur aucun sentiment. Tout glisse sur un fond d'apathie stupide et amère. Cependant les jours passent, et les mois, et les années emportent la vie dans leur fuite rapide. Au milieu de ce vaste océan des âges, quoi de mieux à faire que de se coucher, comme Ulysse, au fond de sa petite nacelle, la laissant errer au gré des flots, et attendant en paix le moment où ils se refermeront sur elle pour jamais? Je sais bien que c'est là de la philosophie humaine, mais tout n'est pas erreur dans la sagesse de l'homme, comme tout n'est pas

folie dans sa raison. Au reste, tout ce qui est de réflexion n'est point de mon état habituel qui me paraît être en ce moment une résignation sèche et tranquille.

M. Le Roi fait mieux, m'a-t-on dit; l'attaque n'a pas été forte.

Ange (1) ne fut guère ici que trois heures; il repartit aussitôt après un mauvais dîner qu'il ne dépendait pas de nous de rendre meilleur. Du reste, il ne parut pas mécontent de sa réception, et de notre côté, nous fûmes très-aises de le voir.

Il semble que le jour ne se lève que pour me convaincre de plus en plus de ma parfaite ineptie. Je ne saurais ni étudier, ni composer, ni agir, ni ne rien faire. Cette incapacité absolue me tranquillise un peu sur l'inutilité de ma vie. Je ne puis enfouir ni faire valoir un talent que je n'ai point reçu. A quoi suis-je bon? à souffrir; ce doit être là ma façon de glorifier Dieu. Il ne faut pas gémir sur ce partage, il est encore assez beau.

Prie pour moi, je ne demande point de pitié, mais des prières. C'est du pain, et non pas une stérile compassion qu'attend et que sollicite le pauvre mendiant. *Panem quotidianum da nobis hodie.*

Adieu, et à Dieu seul. Je te verrais avec plaisir, et toutefois je ne sens aucun désir de te voir, ni toi, ni aucune créature. Dieu seul, Dieu seul!

31. — *Au même.*

La Chênaie, lundi, 9 heures du soir, 1811.

Je viens de commencer la lecture d'un livre qui est bien fait pour moi, si je m'en rapporte au titre : *Le Guide des pécheurs, par le Père Pierre Gisolfe, de l'Ordre des pieux ouvriers*

(1) Ange Blaize, mon père.

Naples, 1677. On voit, dès les premières lignes, que l'auteur était un bon religieux plein de piété, tel que le Père Grenade, à la suite duquel il marche humblement, en s'excusant avec une naïveté charmante d'avoir osé traiter le même sujet que lui. Il dédie son livre à N.-S. J.-C., *qui est venu au monde pour appeler les pécheurs à la pénitence et au royaume des cieux ; tandis qu'on semble aujourd'hui*, dit-il, *les oublier tout à fait*. Et puis, avec cette simplicité qu'on ne saurait bien rendre que dans notre vieux langage : *Moult beaucoup sont*, ajoute-t-il, *qui ayant gousté l'intime union avec toi, aultre chose ne font que escrire, et imprimer livres de perfection et théologie mystique. Sont iceux tes chers amis, et goustent de ta familiarité, et partout désirent, à ta plus grande gloire, compagnons en la perfection que professent. Ainsi moi qui suis tant misérable, comme bien sçais-tu, me suis efforcé de aider et guider à toi les miens compagnons pécheurs*. Il termine cette dédicace touchante en priant J.-C. de lui accorder le salut éternel. *Je demande beaucoup*, dit-il, *mais celui à qui je demande est tout puissant*.

Vient ensuite un avis au lecteur : *L'autore à chi legge*. Il expose en peu de mots le plan de son ouvrage, dont les derniers discours sont consacrés à peindre le bonheur du ciel : et comme il craignait qu'on ne lui reprochât de s'être trop étendu sur ce sujet, il se justifie d'une manière aimable : *On aime*, ce sont ses paroles, et l'idée me semble heureuse, *on aime à entendre parler d'un pays lointain où l'on se propose de vivre*.

Les approbations qui suivent l'avis au lecteur, offrent elles-mêmes plusieurs choses remarquables ; mais je les passe pour arriver au premier discours, dont je n'ai lu encore que les deux premières pages. C'est bien peu sur plus de 700 qu'a l'ouvrage entier. Cependant il y a dans ces deux pa-

ges plus de matière qu'il ne m'en faut pour achever de remplir cette feuille ; et c'est assez, sûrement, pour quelqu'un qui ne prétend pas, à beaucoup près, faire un volume aussi gros que celui du Père Gisolfe.

Et d'abord, si tu avais à écrire une exhortation à la pénitence, comment la commencerais-tu ? Très-bien, sans doute ; mais peut-être pas mieux que le Père Gisolfe : *elle est intolérable la pénitence qu'on fait en enfer des péchés commis en cette vie!* Je trouve je ne sais quoi de frappant dans ce début. La suite est un peu différente, et ici j'avoue mon embarras. Au seul mot de pénitence et d'enfer, je devrais mettre mon front dans la poudre, et trembler jusqu'au fond le plus intime de mon âme. Je le sais, je me le dis, et je demande pardon à Dieu si, oubliant un moment ce que je suis et ce que je mérite, j'ose ici rapporter, non certes par dérision, mais simplement comme un exemple de singularité, l'idée un peu bizarre d'un saint, citée et développée par l'auteur dont le livre fait le sujet de cette lettre. Saint Vincent Ferrier prétend, dans un de ses sermons, que les damnés se confessent en enfer, et il se fonde sur ces paroles du Psalmiste : *in inferno autem quis confitebitur tibi?* Pourquoi le Psalmiste parle-t-il ainsi ? demande ce saint ; et il répond : Parce qu'en enfer on fait la confession des péchés ; non pas à Dieu cependant, mais au diable, qui est le curé de cette paroisse, *non tamen Deo, sed diabolo, curato illius parochiæ.* Quant à la *forme* selon laquelle ils se confessent, la voici : *Nos insensati.* (Ah ! pour cela, c'est bien vrai !) Fous que nous sommes ! pour quelques jours que nous avions à passer sur la terre, pour un léger plaisir qui s'est évanoui comme la fumée, nous avons consenti à venir habiter éternellement au milieu de ces flammes ! *Nos insensati! Palpavimus sicut cæci parietem :* comme si nous eussions été privés des yeux de la foi, nous

nous sommes égarés dans nos voies perverses. *Impegimus meridie, quasi in tenebris :* nous avons vécu au milieu du grand jour de l'Église catholique, comme si nous avions été ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité. *Ergo erravimus.* Maudite liberté ! maudits plaisirs ! Ainsi se confesseront les damnés ; et à cette confession, les démons, qui les écoutent, ont puissance de Dieu de leur imposer seulement la pénitence, mais non pas de leur donner l'absolution. — Cela est original ; mais voici ce qui est terrible : *Pénitence sans compassion, sans délai et sans terme; sans jamais, jamais finir !* — Que le Seigneur me préserve, dans sa miséricorde, de cette épouvantable pénitence ! *Amen, amen, amen.*

32. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

Je suis, grâces à Dieu, assez désabusé de moi-même pour m'en tenir, sans autres réflexions, à ce que tu jugeras le plus convenable touchant la durée de mon séjour ici. Il m'en coûte, je l'avoue, d'être séparé de toi et de Bois ; mais dès que cette séparation est dans l'ordre de la Providence, il n'y a plus qu'à se soumettre et à bénir, avec une profonde et tranquille résignation. Quelquefois je serais porté à m'inquiéter de la vivacité de mes sentiments pour les personnes que j'aime. Je crois néanmoins qu'en subordonnant pleinement nos affections à la volonté de Dieu, ce qu'il peut ensuite s'y mêler de trop vif est une faiblesse de notre nature, que le bon Dieu regarde en pitié, et qu'il ne nous imputera point. Dis-moi si je me trompe, car, avec la grâce du Seigneur, je ne voudrais rien réserver qui pût lui déplaire.

Je te renvoie les quatre volumes de Mallet. Je lirai avec plaisir ceux de Lebrun. Je crains que cette rage de régenter

ne t'entraîne au-delà de tes forces. Tu devrais prendre un peu pour toi les conseils que tu me donnais l'an dernier. Et puis le détail de l'enseignement n'est pas, à beaucoup près, aussi important que les travaux auxquels il oblige de renoncer, ou qu'il entrave du moins prodigieusement. Il importe fort peu à l'Église qu'un enfant sache un peu mieux ou un peu moins bien calculer; mais il n'en est pas de même d'une foule de questions qui ont si grand besoin d'être approfondies. Voilà le texte d'un beau sermon, dont je te laisse le développement.

J'aurais besoin de café. — Voilà deux jours qu'il a plu presque continuellement; il n'est pas possible de mettre le pied dehors. Je t'embrasse de tout mon cœur *in Christo Jesu et Maria.*

33. — *Au même.*

Saint-Malo, 1811.

Que dire à tout cela, mon cher ami, si ce n'est, *non sicut ego volo, sed sicut tu.* On n'est jamais plus sûr d'être dans l'ordre de Dieu et d'accomplir ses volontés, que dans ces circonstances si contraires aux nôtres et si pénibles à la nature. C'est ce que me disait tout à l'heure notre bon et cher M. Vielle, qui nous calme et nous console tous par sa tranquillité et sa résignation. Pour moi, faible comme je suis, je dois au bon Dieu de grandes actions de grâces; depuis longtemps ma pauvre âme n'avait joui d'autant de paix, et je pourrais presque dire d'un si grand contentement. *Benedictus Deus et pater Domini nostri J.-C. qui consolatur nos in omni tribulatione.*

Dès que ton séjour est inutile à Rennes, tu feras bien de l'abréger autant que possible. Tu sens combien, à tous

égards, nous avons envie de te voir. Je partage toujours ton opinion touchant notre transformation en collége, et je pense qu'il en est ainsi de M. Vielle. Nous en causerons plus au long à ton retour. Tu peux, du reste, être fort tranquille sur nos livres; je puis, je crois, t'assurer que nous n'en perdrons aucun. Encore une fois, Dieu soit béni, et que sa sainte volonté s'accomplisse : *Momentaneum et leve est hoc tribulationis nostræ pro gloria pondus*, oh oui ! bien léger; qui ne s'étonnerait que le ciel s'achète à si bon marché? Adieu et à Dieu seul, je t'embrasse de tout mon cœur *in Christo et Maria.*

34. — *Au même.*

Saint-Malo, 1810.

Une lettre de M. Duclaux à M. Vielle nous apprit jeudi le départ des inspecteurs (1), ainsi que le résultat présumé de leur voyage ici; ce sont les Attila, ou, si vous l'aimez mieux, les Alexandre du monde des écoles; *et terra siluit in conspectu eorum*. Eh bien ! est-ce donc un si grand mal? Nous nous sommes tant plaints de ce bruit-là. Silence ! crie dans sa classe chaque professeur, silence à la salle d'étude, silence au réfectoire, silence partout; oh bien ! a dit notre bonne mère, vous en demandez, on vous en donnera; que nous reste-t-il qu'à nous taire à notre tour?

J'espère que nous te reverrons mardi ; à tous égards il est à désirer que ton retour soit prompt. Nous ne penchons nullement du côté de l'Inst. par beaucoup de motifs qu'il serait trop long d'écrire. Mieux vaut une perte certaine, mais qui finit tout, que de se rengager dans une carrière dont on ne sortirait peut-être pas à volonté dans un autre moment, et où les obstacles et les désagréments se multiplieraient à cha-

(1) Inspecteurs de l'Université.

que pas : ce serait, je crois, vouloir forcer la main à la Providence, chose dont on se trouve toujours mal. Bref, ne restons point dans le piége pour conserver notre queue ; je n'y tiens nullement, quant à moi.

35. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

Urbis amatorem *Joannem* salvere jubemus
Ruris amatores.

Eh bien ! eh bien ! si le vers n'y est pas, le cœur y est toujours, et même sans mesure, ce qui n'est pas un défaut dans ce cas-ci. Eh bien ! n'est-ce pas bien dit ? Il y aurait un autre calcul à faire sur *eh bien!* si sa majesté professorale, s'appliquant à elle-même les dispositions du code pénal classique, baisait la terre chaque fois que cette belle exclamation sort de sa bouche, et chaque fois dans un endroit différent, je pense qu'il en résulterait pour le séminaire une grande économie sur les frais de *balayage*, si tant est que le mot soit français. Mais à combien s'élèverait exactement cette économie, c'est un problème que nous nous proposons de donner à nos écoliers de mathématiques à l'approche des grandes vacances.

Voilà donc notre pauvre curé rhumatisé de la façon des médecins; dans une circonstance semblable Guy Patin saigna son patient cent cinquante fois ; si, comme tu le penses, la maladie de M. Lesault est dans le sang, il faudra bien que l'une et l'autre, et peut-être tous les trois, cèdent au traitement.

C'est bien dommage que tu n'aies pu venir nous chercher. Nous nous proposons toujours de revenir samedi à moins que le temps ne s'y oppose.

Nous ne pouvons pas te rendre nouvelle pour nouvelle, à moins que ç'en soit une que l'apparition du soleil qui s'est montré aujourd'hui pour la première fois depuis notre arrivée, et encore par intervalles.

36. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

Voilà un bout de lettre pour Bruté. Je ne sais dans le fait ce qui nous arrête, que nous ne l'allions rejoindre : ce serait si bien notre lot ! Relis dans l'Évangile les excuses de ceux qui refusèrent d'assister au banquet nuptial ; et encore les paroles de ce jeune homme qui demande du temps, qui supplie que J.-C. lui permette au moins d'ensevelir son père ; et la réponse du Sauveur : *Laissez les morts ensevelir leurs morts.* Si ce n'est pas là notre histoire, qu'est-ce donc ?

Je vois par ce que marque M. Le Sage, que ton voyage ici est encore manqué. Je vois aussi que l'Évêque, selon toute apparence, s'endormira sur ses beaux sentiments, et que notre destruction se consommera pendant cette sieste sentimentale.

Il nous manque de D. Calmet, l'*Exode* et le *Lévitique* (je ne sais si cela forme un ou deux volumes), les *Actes et les Épîtres des Apôtres.* — N'oublie pas S. Thomas.

Je viens d'apprendre que M. Marie a la fièvre. C'est Jean Lore qui a dit aujourd'hui la grande messe. — Le recteur de Combourg vient de vendre sa dernière métairie pour nourrir ses pauvres, qui ne l'en volent pas moins à bon escient. C'est toujours cela de plus.

La misère est extrême. Peut-être m'en retournerai-je dans le courant de la semaine.

37. — *A l'abbé Bruté.*

La Chênaie, 21 août 1811.

Quoique nous ne recevions aucune de vos lettres, nous ne doutons pas, cher et toujours plus cher ami, que vous ne nous écriviez fréquemment, mais le bon Dieu nous veut priver d'une consolation à laquelle nous serions peut-être trop sensibles. Il nous force de lever en haut les yeux, et de les attacher uniquement sur cette montagne, qu'il nous faut gravir par des sentiers différents, mais aboutissant tous au même point, et qu'elle-même nous fournisse, dans l'abondance des eaux qu'elle fait couler de son sein fécond, tous les secours nécessaires pour parvenir à son sommet : *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.* Oh ! que tout ce qui nous touche si vivement, pauvres habitants des vallées, paraît petit, vil et misérable à ceux qui sont placés à cette hauteur ! Que de folie, que d'inanité à leurs yeux, dans nos désirs, nos regrets, nos craintes, nos espérances, nos vaines joies et nos douleurs encore plus vaines ! Si la Providence nous sépare ici-bas, nous nous désolons comme l'enfant à qui un buisson a dérobé la vue de sa mère, et qui, tout effrayé de cette solitude d'un moment, se désespère comme s'il était éternellement abandonné. Faible chrétien, *sursum corda !* Attache à ton cœur les ailes de la foi aussi bien que celles de l'amour, afin qu'il s'envole, non plus au désert comme la colombe, mais à ce lieu élevé où est bâtie la maison de notre Père, et qu'il a préparée, dès l'éternité, pour être la demeure de ses enfants. Oui, c'est là qu'il se faut retrouver pour y chanter à jamais, dans une ineffable union, des cantiques de réjouissance, et non pas sur cette terre d'exil où toute voix est un gémissement et où l'on ne peut mêler en-

semble que des larmes et des douleurs. Jamais, ce semble, on n'en dut être plus persuadé qu'aujourd'hui, où la Providence nous rappelle avec tant de force à notre véritable patrie : Ah! puissions-nous être fidèles à ses divins avertissements!

Quel que soit l'éloignement où vous êtes de la France, vous n'avez pas pu ignorer la convocation d'un Concile national, pour aviser aux moyens de prévenir l'anéantissement de l'épiscopat, et pour établir, en conséquence, un nouveau mode d'institution, car le Concordat n'existe plus depuis qu'il a été violé par une des parties contractantes. On commence toutefois à désespérer que le Concile remplisse l'objet important pour lequel il a été assemblé ; on parle même de sa suspension. Si cette nouvelle, qui n'est encore qu'un bruit vague, se vérifie, c'est sans doute que le gouvernement, non moins rempli de modération que de vigueur et de sagesse, aura ou voulu ménager les scrupules d'un grand nombre d'âmes timorées, ou trouvé dans sa propre autorité ce qui était nécessaire pour opérer et légitimer un changement de discipline sur le point en question. A vous l'avouer franchement, on ne conçoit guère qu'un tel changement puisse causer encore quelque ombrage, après les lumineuses discussions du Père Lambert et de M. Tabaraud, ancien prêtre de l'Oratoire. Je n'ai pas lu le premier, mais j'ai lu le second. Il faut que vous renonciez désormais à votre admiration pour Febronius. Ce grand homme n'est qu'un enfant près de M. Tabaraud ; on peut dire que celui-ci a posé la borne. Son ouvrage réunit tout en 200 pages : science, logique, exactitude, bonne foi ; cette dernière, surtout, est touchante. Il eût été si aisé de dissimuler certains faits, de passer sous silence certains textes, de s'arrêter à certains endroits de certains passages, dont une partie nous convient

et l'autre ne nous convient point du tout : c'est la méthode qui se présentait naturellement : et qui est-ce qui aurait trouvé à redire ? Aussi tout autre que M. Tabaraud n'eût certainement pas manqué de fortifier sa cause par ces petits moyens innocents, d'autant meilleurs à employer qu'ils abrégent infiniment le travail et sont d'un effet sûr avec les trois quarts des lecteurs. Mais vous, qui connaissez les rigides principes de la Congrégation de l'Oratoire, et en particulier ceux de M. Tabaraud, vous devinez, sans que je vous le dise, le parti qu'il aura pris, et c'est bien sincèrement que je m'afflige d'une résolution généreuse que je n'aurais pas eu le courage de prendre.

38. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, 1811.

J'envie M. Vielle bien plus que je ne le plains; cette paix me touche et m'est presque incompréhensible ; non que je ne conçoive, ce me semble, qu'on se mette par la foi au-dessus des douleurs du corps, que l'habitude, d'ailleurs, contribue à rendre supportables : mais les douleurs de l'âme ! mais les secrètes angoisses d'un cœur malade, où les sentiments les plus doux s'aigrissent, et qui n'a de force que pour se tourmenter lui-même, voilà ce qui ne peut s'allier avec la tranquillité que nous admirons, et ce qui ne laisse espérer d'autre paix que la paix éternelle de la tombe. Incapable de travailler, j'ai beaucoup souffert ces deux derniers jours. Quand je considère cette disposition toujours croissante à une mélancolie aride et sombre, l'avenir m'effraie ; de quelque côté que je tourne les yeux, je ne vois qu'un horizon menaçant, de noires et pesantes nuées s'en détachent de temps en temps, et dévastent tout sur leur pas-

sage; il n'y a plus pour moi d'autre saison que la saison des tempêtes. Au reste, Dieu est toujours Père, même quand il frappe: tout a sa mesure, comme tout a son terme; et le petit oiseau jeté par les vents sur une plage stérile et déserte, n'a pas, du moins, longtemps à y regretter les frais abris et les doux aliments de la terre natale.

Tu feras bien de demander la brochure du Père Lambert; demande aussi le poêle, afin qu'on puisse le placer, s'il est possible, avant la rentrée des classes, ou immédiatement après.

Il paraît qu'on revient à la méthode des signatures particulières (1); il est heureux qu'on n'ait pas commencé par là. Aujourd'hui c'est sans danger, et cela ne peut guère avoir de suites. Je suis étonné même qu'on ait recours à un expédient aussi niais; mais tout, dans cette affaire, est marqué au même sceau. N'oublie pas de rechercher la lettre adressée aux Évêques par Pie VII à son avénement. La fermeté du cardinal Fesch est peut-être le moyen dont Dieu se sert pour sauver l'Église. S'il eût cédé, je ne sais où nous en serions. Au reste, c'est une plaisante manière d'interroger les Évêques que de leur donner la question; on ne s'était pas avisé encore de faire des prisons autant de cénacles. Il faudra bientôt que le concile rende ses décrets sur l'échafaud, et alors le bourreau sera le grand protecteur des canons. Il n'y aura pas beaucoup de changement.

39. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

Gratien arrive et me remet tes paquets. — Comme la Pro-

(1) Lamennais fait allusion à la déclaration écrite qui fut exigée individuellement des évêques, après le décret qui prononçait la dissolution du concile de Paris en 1811.

vidence se joue des passions humaines et de la puissance de ces hommes qu'on appelle grands! Il s'en est rencontré un qui a fait ployer sous lui le monde entier, et voilà que quelques pauvres Évêques, en disant seulement, *je ne puis*, brisent ce pouvoir qui prétendait tout briser, et triomphent du triomphateur au milieu de sa capitale, et dans le siége même de son orgueilleuse puissance. Que cela est beau! que cela est divin! Qui est-ce qui, à ce spectacle, refuserait de croire à l'Église et à ses célestes promesses? J'ai tremblé de tous mes membres en voyant Duvoisin s'interposer, lui et ses principes gallicans, entre le Pape, entre l'Église, entre le Concile et l'Empereur; heureusement qu'on lui a dit : retirez-vous de là, et c'est s'en tirer tristement.

J'envoie du beurre, et Gratien te portera 120 fr. Je dois recevoir quelque autre argent, mais nous devons ici. Il ne faut pas espérer d'être à l'aise avant la fin de l'année ou le commencement de la prochaine. Toutefois, je pense qu'il faut laisser faire Gratien, et approuver tout, sauf à compter ensuite. Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?

Les feuilles qui t'ont paru manquer dans le 3e volume de Stolberg, ne sont que transposées. Mais le second volume manque de frontispice, et l'*errata* qu'on a mis à la fin appartient au 3e. Au reste, c'est un bien petit malheur, car cet *errata* n'a pas le sens commun.

Nous n'avons pas besoin de Juin (1) en ce moment, mais j'aurais bien besoin, ou au moins bonne envie de vous voir, toi et Bois. Vous seuls me manquez ici; mais on n'a jamais tout en ce monde.

Je crains toujours que tu ne travailles trop. Pour moi, sans perdre beaucoup de temps, je n'avance guère. Dieu merci,

(1) Jardinier des Corbières.

nous avons maintenant de la marge. L'ouvrage (1) en sera mieux fait. Voici un passage de Bossuet dont tu pourras peut-être faire usage :

« Tout l'état de l'Église anglicane, tout l'ordre de sa disci-
« pline, toute la disposition de la hiérarchie dans ce Royaume
« *et enfin la mission aussi bien que la consécration de ses évê-*
« *ques* venaient si certainement de ce grand Pape (de S. Gré-
« goire) et de la chaire de S. Pierre, ou des évêques qui la
« regardaient comme le chef de leur communion, que les
« Anglais ne pouvaient renoncer à cette sainte puissance sans
« affaiblir parmi eux l'origine même du christianisme, et
« toute l'autorité des anciennes traditions. » (*Histoire des variations, livre VII, n° 71.*)

M. Bossard me fit l'honneur ces jours derniers de me rendre une visite de deux heures. Il se propose d'envoyer à Saint-Malo son fils aîné, qui est depuis deux ans chez M. Blanchard. Je ne crois pas que nous l'ayons comme pensionnaire, du moins le père ne s'est pas expliqué. Il disait à son fils : « Mon fils, *memoria augitur cura;* vous n'entendez pas cela, vous, Turenne (2)? » — Il me confia ensuite que son fils, qui ne sait rien, dit-il, lui coûtait prodigieusement à instruire; d'abord prodigieusement d'argent, et puis prodigieusement de travail ; car ce n'est pas une petite chose que d'expliquer Virgile, et de renouer connaissance après trente ans. Ce qui l'embarrasse, ce n'est point la construction, il voit tout d'abord par où il faut commencer, mais l'embarras est de finir et surtout les mots lui manquent. — Monsieur, lui dis-je, je ne m'en aperçois pas; mais au surplus *memoria augitur cura.* Nous causâmes de *l'investiture,* comme il l'appelle ; c'est-à-dire qu'il parla et que j'écoutai. Il me parut qu'il aurait

(1) Le *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*
(2) Ouvrier de la Chênaie.

concilié les choses tout aussi aisément que l'évêque de Nantes. Les bons esprits se devinent.

J'embrasse tendrement notre bon ami Hay, ainsi que M. Vielle, et me recommande à leurs prières. Je ne sais quand je les reverrai, appréhendant beaucoup les aller et les venir. Je n'aime guère à changer de place, et à quelques petits tours près dans le jardin, mes jours comme mes nuits se passent dans la salle. Je n'ai pas mis le pied sur le Perron (1), c'est qu'il y a bien loin, aussi. J'étais né pour vivre et mourir dans une cellule, et encore des plus étroites : *in angulo cum libello.* La plus grande, ou plutôt la seule incommodité de la Chênaie, est l'éloignement de la paroisse.

Prends pour constant dans les compliments à distribuer que j'ai nommé tout le monde, mais plus particulièrement Langrez, Doguet, Sauvage, Noël, Bachelot et Roger.

Adieu, écris-moi, et pense à moi devant le bon Dieu, principalement durant le S. Sacrifice. — Je te renvoie les journaux, le certificat de vie et les lettres de Gratien.

Apporte-moi mercredi un chapelet brigitiné, car j'ai perdu le mien, à mon grand regret. Aie soin de le faire choisir tel que les *Gloria patri* soient aisés à reconnaître au tact.

40. — *A M. Vielle.*

La Chênaie, 1811.

Par une faute de mémoire qui ne m'étonne nullement, mais qui m'afflige, puisqu'elle vous a contrarié, j'oubliai de mettre dans le paquet la lettre de M. Garnier, ce qui m'oblige de vous la renvoyer par la poste. Je ne doute pas, cher ami, que vous ne m'ayez déjà pardonné cette faute involontaire; toutefois, en guise d'expiation, je vous copierai ici ces paroles

(1) Plantation sur le bord de l'étang à la Chênaie.

touchantes de M. de Bernières, que je lisais l'un de ces soirs avec un doux attendrissement :

« Un jour, après la Sainte Communion, je fus touché forte-
« ment du désir de la solitude pour m'occuper uniquement
« à Dieu, et donner lieu aux pensées que je me plais d'avoir
« de mon Bien-Aimé, et donner liberté aux langueurs et
« soupirs que les affaires et les créatures me font interrompre.
« Les petits oiseaux me semblent bien heureux, qui se reti-
« rent au plus haut des arbres, et qui chantent leur petite
« musique, sans que les animaux qui rampent sur la terre
« les troublent; que si quelqu'un les importune, ils s'envo-
« lent autre part pour se contenter de l'agréable douceur de
« leur chant. Qui me donnera, disais-je en moi-même, les
« ailes de la colombe pour m'enfuir au désert, et voler au-
« dessus de toutes les créatures, et me reposer dans le sein
« de mon Bien-Aimé? A l'amour de mon cœur, vous me
« montrez le bien de mon repos, et cependant vous m'en re-
« tirez; vous me donnez des ailes, et vous me mettez les fers
« aux pieds; je soupire après la liberté, et je me trouve dans
« l'esclavage; laissez-moi jouir, ou me faites mourir. »

Il revient continuellement sur ces désirs de solitude, toujours néanmoins subordonnés à la volonté de Jésus. — Mais quel mot, cher ami! « Laissez-vous dévorer à la Providence divine. » — Dévorer!.... Oui, c'est bien cela. Ah! retenons, pratiquons bien cette leçon qui ne fut jamais plus nécessaire. — Les premiers martyrs (un Saint-Ignace par exemple) aspiraient sans cesse après l'arène; voilà que nous aussi nous y sommes descendus. Laissons-nous broyer sous la dent des hommes, afin d'entrer dans le sein de Dieu.

41. — *A l'abbé Jean.*

La Chênaie, 1811.

Il y a longtemps que je n'avais éprouvé tant de joie que j'en ai eu en lisant la lettre de notre cher petit Bois. La voilà, tu me la rendras. Voilà aussi ma réponse que tu lui remettras, après l'avoir lue et cachetée.

La lettre de Tesseyre est bien bonne aussi. Si tous lui ressemblaient! mais qu'est-ce donc que ce petit séminaire que M. Duclaux s'occupe d'organiser (1)? Que feront-ils avec les lycées de la capitale? Je n'y comprends rien.

Une femme de Saint-Pierre m'est venue trouver pour me prier de faire passer 36 fr. à son mari (François Ruquet), prisonnier à Dartemoor. Marque-moi si Ange veut s'en charger. Je toucherais ici les 36 fr. de cette pauvre femme, à qui je serais bien aise qu'on pût rendre ce petit service.

Rien ne presse pour la tabatière, mais je serai bientôt pressé de tabac. J'aurais besoin aussi d'une camisole de laine. Nous ferons placarder les affiches des bois de La Mennais.

Je suis dans une sorte de demi-paix sèche, et c'est plus que je ne pouvais espérer. Continue de prier le bon Dieu pour moi. J'ai bonne envie d'être à jeudi. Ce petit voyage me fera grand bien. J'espère que tu nous resteras jusqu'à lundi.

Je t'embrasse de tout mon cœur, en Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

42. — *Au même.*

La Chênaie, 1811.

Puisque tu ne reçois plus mes lettres qu'à 8 heures, je cours risque de me trouver sans livres pendant un ou deux

(1) Le petit séminaire de Saint-Sulpice à Issy, près Paris.

jours; car je finirai ce soir le 3e volume du Père Lebrun, et peut-être commencerai-je le 4e. Envoie-moi le plus tôt possible les 4 volumes de Goudot, qu'on ne peut parcourir qu'ici. Tu peux y joindre ce que tu croiras que je puis lire avec le plus d'intérêt et de fruit. Un peu de théologie me serait bien utile, car e suis profondément ignorant des choses même les plus nécessaires et les plus communes. Ne crains pas de m'envoyer plus que moins. Quand même je devrais retourner bientôt à Saint-Malo, il faudra que je fasse ici des voyages assez fréquents à cause de la chapelle, et j'y retrouverai ce que je n'aurai point achevé. Envoie-moi la *Grammaire hébraïque* de Vater et le dictionnaire allemand-français in-8°. J'aurai, je crois, une liste de questions que tu pourras envoyer par Tesseyre à M. Garnier. Je ne sais où ce dernier se sera retiré. Le genre de ses études paraît devoir le fixer à Paris. Quel bouleversement! Quelle haine du bien dans ceux qui influent! Quel présent et quel avenir! L'Église de France a une dure vieillesse. Entourée d'enfants ingrats que son existence lasse et irrite, elle descend au tombeau en se voilant le visage, et il ne s'est trouvé personne qui essuyât ses derniers pleurs.

Je souffre toujours et même beaucoup. Je suis habituellement dans l'état que les Anglais appellent *despondency*, où l'âme est sans ressort et comme accablée d'elle-même. Peut-être se relèverait-elle un peu si j'étais plus éclairé sur ma destinée. Cette pauvre âme languit et s'épuise entre deux vocations incertaines qui l'attirent et la repoussent tour à tour. Il n'y a point de martyre comme celui-là. Ce qui me plaît dans le parti pour lequel je m'étais décidé, c'est qu'il finirait tout, et qu'après l'avoir pris je ne vois pas quels sacrifices il resterait encore à faire. Mais cela même n'est peut-être qu'une illusion, et qu'un désir produit par un retour subtil

de l'esprit de propriété, et l'ennui de la souffrance. La croix qu'on porte est toujours celle qu'on ne voudrait point porter. Toutes les autres nous paraissent légères de loin. On est fort contre les maux qu'on ne sent pas, et l'on se croit capable de soulever des montagnes, dans le temps même où l'on succombe sous un brin de paille. D'un autre côté un désir constant, qui semble résister à tous les obstacles et triompher des répugnances naturelles les plus vives, n'offre-t-il pas un caractère de vocation digne au moins d'être examiné? Toutes ces réflexions se mêlent, se croisent et se combattent dans mon pauvre esprit. Je m'y perds, et je tâtonne dans des ténèbres profondes.

43. — *Au même.*

La Chênaie, novembre 1811.

Le coup de vent des morts est arrivé à jour fixe. J'aime ces noms-là et ces idées qui lient les deux mondes. Je commençai hier ma retraite, comme je te l'avais marqué. Ce n'est qu'une demi-retraite tout au plus, à cause des distractions inévitables ; et puis, pas le moindre petit secours. N'importe, Dieu est assez puissant pour suppléer à tout, et il saura bien me rendre d'un côté ce qu'il m'ôte de l'autre. Il est vrai que lorsqu'il prend ma pauvre âme dans sa main, et que cette main puissante vient à se refermer, j'éprouve des angoisses indicibles : mais, grâce à sa bonté, toute gratuite, au milieu même de ces inexplicables tortures, je n'ai point perdu la paix, et je ne pense pas avoir désiré la fin de ce châtiment mérité, et qui peut m'être si salutaire. *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* Je me borne, dans mon oraison, à prendre intérieurement des résolutions sans les écrire; je n'en ai pas la force. Ma santé se soutient passablement;

quelquefois je dors assez bien, quelquefois très-peu; mais ce n'est pas là ce qui m'inquiète. Continue de prier le bon Dieu pour moi.

Je ne t'ai désigné aucun ouvrage, parce que je ne me sens le désir d'en lire aucun. Il m'importe peu lequel tu m'enverras. Je renvoie deux volumes de la Bible, qui me sont inutiles. Quant aux 7 derniers volumes des *Lettres édifiantes*, je les garde, parce que Bois achèvera de les lire ici, et qu'il serait inutile de les renvoyer pour les faire revenir. *Totus tuus in Christo et Maria.*

42. — *Au même.*

La Chênaie, 1812.

Je vois avec plaisir que tes embarras diminuent un peu, et que nos affaires s'arrangeront au mieux possible. Il faut en remercier le bon Dieu qui semble écarter tous les obstacles à l'exécution de nos desseins, et nous conduire comme par la main au genre de vie le plus conforme à nos goûts, et aussi, je crois, le plus analogue à notre vocation. Aussitôt que ta santé se sera raffermie par le repos du corps et la tranquillité d'esprit, il faudra reprendre notre travail (1), et le poursuivre avec cette persévérance sans laquelle rien ne s'achève. C'est là désormais notre ministère; tâchons de l'exercer avec fidélité, en conscience, et de mon côté avec un sentiment d'humilité, de sentir que je ne suis bon qu'à cela qui est si peu de chose.

A quelle époque Marie (2) viendra-t-elle? apparemment vers la mi-août. J'espère que la chapelle sera prête vers ce temps-là. Mazurier en aura fini, je pense, au milieu de l'au-

(1) La *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*
(2) Madame Ange Blaize, sœur de Lamennais.

tre semaine, et alors il ne restera plus qu'à faire peindre. Il est inutile de te répéter combien je désire de te revoir; j'espère toujours que ce sera cette semaine. *Vale et ora pro me.*

45. — *Au même.*

La Chênaie, 1812.

Voilà du pain qui m'arrive à propos, car je finissais le mien hier au soir, fort tranquille sur un lendemain qui n'était pas encore. Il y en a qui s'occupent à nouer, comme ils disent, les deux bouts de l'année. Heureux celui qui peut nouer seulement le matin au soir et le soir au matin, car c'est toute la vie. Je vois autour de moi une foule de gens qui, fidèles au *spem longam reseces,* n'étendent pas plus loin leur prévoyance; véritables *philosophes sans le savoir*, dont l'avenir ne tourmente point la pensée, et qui végètent dans le présent sans aucune crainte et presque sans aucun désir. Leur sage imbécillité n'est pourtant pas à l'abri de toute atteinte, et elle vient tout récemment d'être mise à une épreuve bien rude. La conscription est terrible cette année. Sur quatre conscrits de Plesder, trois sont pris. A Pleugueneuc, on n'en a enlevé que quatorze sur quatorze. — Saint-Domineuc fournit dans la même proportion. C'est une désolation universelle. Notre pauvre fermier Fouté vint hier pleurer ici le désastre de sa famille; on lui arrache son fils, son unique soutien. Nous étions si heureux! disait ce pauvre père. Je cherchais à le consoler: « Ah! notre bourgeois, je ne le reverrai plus, » et il pleurait davantage encore. Quand le roi des rois naquit à Bethléem, les anges aussi convoquèrent les bergers, mais c'était pour adorer l'enfant et chanter des cantiques de joie autour de sa crèche.

Je t'attends toujours mardi; apporte un peu de café. Je

renvoie les journaux, du linge sale, et les quatre volumes de Coxe.

Ma santé est meilleure, la toux a cessé. Le bon Dieu soit béni de tout. — Adieu, à Dieu seul.

46. — *Au même.*

Saint-Malo, 1812.

Je n'ai que le temps de t'envoyer, sous le couvert de M. Dulerain, le compte de 1811 qui m'a suffisamment donné de travail. L'Évêque pourra dater du 9 ou du 10 janvier 1812. J'ai envie de te savoir à Rennes bien portant. Nous n'avons absolument rien de nouveau ici. Aucune lettre. J'affranchis celle à Dulerain que tu ne manqueras pas sans doute d'aller voir et remercier.

Mille amitiés au bon M. Millaux. Je t'embrasse tendrement *in Christo et Maria.*

État de situation de l'École secondaire ecclésiastique de Saint-Malo, au moment de sa dissolution.

AVOIR.

1° Une maison située à Saint-Malo, place du Grand-Placître, donnée par M. Bichat le 30 juillet 1806.

2° Une autre maison, située également à Saint-Malo, place du Grand-Placître, et donnée le 27 mai 1807 par M. Le Joliff, qui la tenait de M. Bichat en fidéi-commis.

3° Une maison, bâtie en forme d'hôtel, située à Saint-Malo, rue des Anciens-Cimetières, et donnée par M. Lefer de Beauvais, le 28 mars 1808.

4° Une somme de 2,000 livres tournois due par les héritiers Saint-Gilles, à mademoiselle Hélène Beaumont, et léguée par elle le 2 août 1808.

5° Une rente perpétuelle sur l'État de 100 fr., mais qui ne

se trouve que de 50 fr., également léguée par la susdite demoiselle Beaumont.

6° Une rente perpétuelle sur l'État de 696 fr., léguée le 6 janvier 1810 par mademoiselle Aufray de la Gâtinais.

Nota. — L'acte de donation testamentaire contient cette clause: « Laquelle rente sera exclusivement employée et consa-
« crée à perpétuité à l'entretien du petit-séminaire de Saint-
« Malo, et à la subsistance des jeunes gens qui y étudieront
« pour embrasser l'état ecclésiastique.... lequel établissement
« venant à être supprimé, ou à être réuni au séminaire de
« Rennes ou à tout autre, mon présent legs demeurera caduc
« et comme non avenu; mon intention étant, dans ce cas,
« que ladite rente de 696 fr. tourne à l'entretien et éduca-
« tion de jeunes gens pauvres de la ville de Saint-Malo, et
« qui étudieront dans ladite ville et non ailleurs, pour en-
« trer dans l'état ecclésiastique. »

Ces derniers mots fournissent à Monseigneur le moyen de conserver cette rente, dont il est le dispensateur naturel, puisque lui seul peut en faire une application conforme aux volontés de la donatrice. La destruction du petit séminaire, prévue dans l'acte même de donation, n'entraîne pas immédiatement la perte du legs, qui pourra être employé, selon les intentions de mademoiselle de la Gâtinais, aussi longtemps qu'il y aura à Saint-Malo quelque moyen d'étudier les premiers éléments de la langue latine.

Charges.

1° Les contributions et réparations des trois maisons relatées ci-dessus.

2° Une rente de 55 fr. due à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo par les maisons données par M. Bichat.

3° La célébration à perpétuité dans une des églises de Saint-Malo, le premier jour de chaque mois de l'année,

d'une messe basse à l'intention de M. Lefer de Beauvais, de feu madame Marie-Jeanne-Anne Joliff, son épouse, leurs auteurs et leurs enfants.

Nota. — Cette clause de la donation de M. de Beauvais a été remplie jusqu'au 1er août. On aura à y pourvoir pour le 1er septembre prochain et les mois suivants.

4° La célébration de 45 messes pour les héritiers Gouyon, et selon les intentions des fondateurs, conformément à l'accord passé entre eux et Monseigneur le 16 mars 1809.

Nota.— Cette fondation est acquittée pour 1812. On aura à y pourvoir pour 1813 et années suivantes.

5° Les dettes en billets, comme il suit :

A M. Foucher, suivant billet du 27 avril 1810, à 0 mois, ci	2,000 fr.
A M. Manet, suivant billet du 28 avril 1810, à 3 ans, ci	600
A Melle La Bichetière, suivant billet du 21 mai 1810, à 3 ans, ci	1,000 fr.
A Melle Louise Gouyon, suivant billet du 13 juin 1810, à 3 ans, ci	400
A M. Bourdos, suivant billet du 30 juillet 1810, à 3 ans, ci	2,300 fr.
A Melle Bicourt l'aînée, suivant billet du 22 septembre 1810, à 2 ans, ci	638
A Mme La Vieuville Jores, suivant billet du 5 octobre 1810, à 2 ans, ci	2,200 fr.
A Melle Cécile Tumbœuf, suivant billet du 7 octobre 1810, à 2 ans, ci	2,000 fr.
A Melle Catherine Gouyon, suivant billet du 15 août 1810, à 3 ans, ci	600
A reporter	11,738

Report....................	11,738
A Mlle Marie-Jeanne Chardot, suivant billet du 8 mai 1811, à 3 ans, ci..........................	1,000 fr.
6° Les réparations du cours affermé de M. de la Hurie estimées ci..........................	200
Loyer de ce même cours pour l'année 1813, ci.	281
Total...............	13,219 fr.
A déduire le produit du mobilier estimé de cinq à six mille francs, ci.....................	6,000 fr.
Reste, ci...........	7,219 fr.

7° Une rente viagère de deux mille cinq cents francs, payable par moitié tous les six mois, le 1er septembre et le 1er mars, à M. de Beauvais.

Arrêté double le présent état de situation, entre nous, Étienne-Célestin Énoch, évêque de Rennes, et Jean-Marie-Robert de Lamennais; lequel dit Jean-Marie-Robert de Lamennais, prenant en considération l'étendue des charges qui pèseront cette année sur le diocèse pour l'établissement d'une nouvelle école ecclésiastique, et voulant donner à monseigneur l'Évêque de Rennes une nouvelle preuve de son dévouement à ses intérêts et à ceux du diocèse, déclare se charger du paiement des billets relatés dans le présent état de situation, et montant à la somme de sept mille deux cent dix-neuf francs, déduction faite du produit présumé du mobilier, dont il disposera et fera comme de sa propriété : en sorte que le diocèse jouira des donations ci-dessus mentionnées sans autres charges que l'acquittement des contributions, réparations, célébrations de messes, redevances à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo et paiement, à dater du premier septembre prochain, de la rente viagère de deux mille cinq cents

francs, due à M. Lefer de Beauvais, selon qu'il est mentionné dans le présent état de situation.

A Rennes, le dix-neuf août mil huit cent douze.

Signé :

ENOCH, *Évêque de Rennes.*

47. — *A l'abbé Tesseyre.*

1812.

Encore une destruction (1)! bientôt on ne les pourra plus compter, et les souvenirs mêmes ne seront que des ruines. Cher ami, je vous écris le cœur serré et les larmes aux yeux. A la vue de ce fleuve de calamités, qui ne cesse d'inonder l'Église, et dont les eaux sans cesse croissantes menacent de tout renverser, je ne serais, je vous l'avoue, que trop porté à l'abattement. Mais plutôt que l'esprit de foi nous relève et nous console : *Hœc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* Et qu'arrive-t-il, après tout, qui n'ait été prédit ? *In mundo pressuram habebitis; sed confidite, ego vici mundum.... Amen, amen dico vobis, quia plorabitis, et flebitis vos, mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.... et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* Remplissons-nous d'avance de cette sainte joie qui jaillit du sein de la tribulation, comme cette source miraculeuse que le désert vit couler, à la voix du prophète, des flancs d'une roche aride. Qu'on enlève les enfants aux pères, et les pères aux enfants, quoi qu'on fasse, il restera toujours aux uns et aux autres le Père commun qui est dans le ciel. Recevons de sa main le pain de chaque jour, et ne nous plaignons pas de son amertume salutaire. Oh! que les miséricordes de Dieu sont grandes sur nous! et que nous avons lieu de nous croire

(1) Celle du petit séminaire de Saint-Malo.

Report....
Marie-Jeanne Chardo
, à 3 ans, ci.........
réparations du cours
estimées ci..........
de ce même cours po

T

uire le produit du
six mille francs, ci...

le rente viagère de d
moitié tous les six
à M. de Beauvais.

été double le prés
ne-Célestin Énoch,
le Lamennais; lequ
prenant en consi
ont cette année su
elle école ecclésia
l'Évêque de
iement à ses in
er du paiement
uation, et mont
euf francs, dédu
ont il disposera
diocèse jouira
autres charges
ations, célébr
de Saint-Ma
ochai

sem-
rire.
ba-
la

Tu auras vu qu'il n'était pas absolument nécessaire d'insister sur la recommandation de ne me pas tuer de travail; je n'ai rien fait, à la lettre, et m'en retournerai comme je suis venu, mais bien disposé à rattraper le temps perdu pour notre besogne, et non pour la santé. Voici notre journée : à 7 heures ou 7 heures et demie, nous disons nos prières, et faisons à peu près 20 minutes d'oraison ; suit le déjeuner, après quoi la cuisine, les ouvriers, les fermiers, etc., ne me laissent pas une demi-heure de suite pour travailler. Vers midi, l'examen particulier, le dîner, puis la promenade où nous portons quelques livres. Vient ensuite le chapelet et la lecture spirituelle. A 7 heures nous soupons, et puis promenons un peu ; à 9 heures Bois prend son lait, nous lisons un chapitre de l'Imitation, et chacun se couche pour recommencer le lendemain. Ce genre de vie durera jusqu'à samedi prochain. Nous nous en retournerons sur des chevaux que j'espère trouver ici. C'est un bien aimable et bien bon enfant que notre cher petit Bois; je l'aime de tout mon cœur. Nous dînâmes hier dimanche chez M. Marie, qui se porte très-bien. A mon retour nous en dirons davantage. Mille amitiés à notre bon M. Vielle, à Hay, etc., j'ai bien envie de les revoir tous. Adieu. *Totus iuus in Christo.*

Remercie de ma part la Villemain des asperges qu'elle nous a envoyées, et qui arrivèrent à propos pour nous donner à souper hier au soir. J'embrasse papa, Tonton et Gratien.

49. — *Au même.*

La Chênaie, 1812.

Je ne peux pas dire que je m'ennuie, je ne peux pas dire que je m'amuse, je ne peux pas dire que je sois oisif, je ne

peux pas dire que je travaille. Ma vie se passe dans une sorte de milieu vague entre toutes ces choses, avec un penchant très-fort à une indolence d'esprit et de corps, triste, amère, fatigante plus qu'aucuns travaux, et néanmoins presque insurmontable. Quelquefois, dit Fénelon, la mort me consolerait. Certainement je ne veux pas profaner la mémoire d'un saint par une comparaison odieuse : mais, avec toutes les différences et les modifications qu'on doit y mettre, je ne pourrais souvent mieux peindre mon état, qu'en répétant ce qu'il disait de lui-même ; seulement il faudrait rembrunir un peu les couleurs. « Je ne comprends point « mon état : tout ce que j'en veux dire me semble faux, et le « devient dans le moment. Souvent la mort me consolerait ; « souvent je suis gai, et tout m'amuse. De vous dire pour- « quoi l'un et pourquoi l'autre, c'est ce que je ne puis, car « je n'en ai point de vraies raisons..... Quand je souffre, je « ne vois plus que souffrances sans bornes.... Tout est croix; « je n'ai aucun goût que d'amertume : mais il faut porter en « paix ce qui est le plus pesant. Encore n'est-ce point porter « ni traîner : c'est demeurer accablé et enseveli.... En vous « disant tout ceci, j'ai horreur de tout ce que l'expérience de « ces choses porte avec soi, je frémis à la seule ombre de la « croix : mais la croix extérieure sans l'intérieure, qui est « la désolation, l'horreur et l'agonie, ne serait rien. » Plus loin je trouve ces lignes consolantes : « Il faut porter, comme « dit Saint-Augustin, le joug de la confusion quotidienne de « nos péchés. Il faut sentir notre faiblesse, notre misère, no- « tre impuissance de nous corriger. Il faut désespérer de no- « tre cœur, et n'espérer qu'en Dieu ! Il faut se supporter « sans se flatter, et sans négliger le travail pour notre correc- « tion. En attendant que Dieu nous délivre de nous-mêmes, « nous devons en être désabusés. Laissons-nous rapetisser

« sous sa puissante main ; rendons-nous souples et mania-
« bles, en cédant dès que nous sentons quelque résistance de
« la volonté propre. Demeurez en silence le plus que vous
« pouvez, etc. »

Avant tout il faut renouveler l'intérieur par la pénitence, la prière, les bonnes lectures, l'oraison ; souffrir en paix, mourir en paix. Plus ensuite je serai occupé, remué, fatigué, mieux cela vaudra, je crois, pour l'âme, et même pour le corps. Et encore ce que je dis là, je n'en sais rien. J'ai le grand malheur d'être dépourvu de raison et de caractère. *Le jour pour le jour* et le *laiser aller* de l'enfance, avec sa mobile vivacité et son imagination dominante, font de moi à 30 ans un être bien inutile, bien méprisable et bien malheureux. A cela quel remède? Se faire petit, se laisser conduire, se familiariser avec la vie, c'est-à-dire avec la croix, résister aux premières impressions, souffrir enfin, et se bien persuader qu'on souffrira toujours, je n'y vois pas autre chose.

50. — *Au même.*

La Chênaie, 1812.

Bien que je sois tous les jours plus impatient de te revoir, si tu ne peux venir que samedi, j'aimerais mieux que tu passasses le dimanche à Saint-Malo, que d'avoir à te rendre à Plesder le lendemain de ton arrivée, sans avoir eu seulement 24 heures pour te reposer. Consulte bien tes forces auparavant, et ne t'excède pas du premier coup.

Pour ce qui regarde Gérard, cela demande au moins beaucoup de réflexion, et je t'avoue que je ne penche nullement pour ce parti. Ce n'est pas peu de chose pour nous qu'une personne de plus à nourrir, blanchir et habiller ; car il faudrait tout cela à quelqu'un qui n'a rien. Ajoute à cela que

Gérard nous ferait perdre plus de temps qu'il ne nous ferait gagner en copiant. On ne peut pas toujours écrire, il faut nécessairement du repos, des distractions. Calcule les heures qu'il lui faudra employer à ses études, et vois ce qui restera. Et puis l'embarras des thêmes, des versions, des explications ; c'est à ne point finir des soins les plus ennuyeux. Au lieu d'un soulagement, nous ne nous serions procuré qu'une très-pesante charge, sous tous les rapports. Enfin, nous en causerons, mais je ne crois pas du tout que cet arrangement puisse nous convenir le moins du monde.

J'ai réglé les gages des domestiques à 90 fr. pour chacun. Nicole s'est prêtée de la meilleure grâce du monde à cette diminution de gages. Jean regrette les 10 fr. qu'il gagnait de plus au séminaire, mais il n'a pas insisté pour les obtenir.

Je viens de terminer avec le jardinier dont je t'avais parlé, et qui m'a été amené par celui de la Buharais, lequel aurait lui-même bien désiré de nous venir, mais il n'a pas dû résister aux instances de madame de la Buharais pour le garder. Le nôtre est un jeune homme de 24 ans. Il gagnait là où il est 156 fr. et avait la moitié du produit des légumes. Nous n'aurons point de légumes à vendre, et lui payerons 140 fr. Il est content, et nous serons aussi, je crois, contents de lui. Toute sa crainte était de n'entrer que pour deux ou trois ans.

Totus tuus in Christo et Maria.

51 — *A M. le Baron Bonnaire, préfet du département d'Ille-et-Vilaine* (1).

1812.

Monsieur,

Pourquoi faut-il qu'en vous remerciant de la peine que vous avez bien voulu prendre de me faire remettre la médaille

(1) Cette lettre et celle qui suit furent écrites au nom de la veuve de M. le docteur Martin qui a laissé à Saint-Malo les souvenirs les plus honorables.

qui a été décernée à mon mari, je ne puisse goûter la joie qu'il y a peu de temps j'eusse ressentie de cette distinction honorable. Mais dans quelque abattement que m'ait jetée la perte irréparable que j'ai faite, je n'en sens pas moins le besoin de vous entretenir de ma reconnaissance. Je ferai plus, j'oserai vous prier de l'augmenter encore, s'il est possible, en ajoutant une apostille favorable à la lettre que je prends la liberté de vous adresser pour Son Excellence le Ministre de l'Intérieur. La somme que je réclame est due à mon mari depuis plusieurs années, et dans la position pénible où je suis, ce serait pour moi et pour mes enfants une ressource précieuse ; car l'extrême désintéressement que portait leur père dans l'exercice de son état, ne lui a pas permis de leur laisser d'autre héritage que l'exemple de ses vertus. Je n'insisterai pas davantage, monsieur ; en vous peignant ma situation j'ai tout dit à votre cœur.

Agréez, je vous prie, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc. Veuve MARTIN.

52. — *A M. le comte de Montalivet, Ministre de l'Intérieur.*

1812.

MONSEIGNEUR,

Si quelque chose pouvait adoucir la profonde douleur où m'a plongée la perte de mon mari, ce serait sans doute les témoignages de satisfaction que vous avez daigné lui donner, pour son zèle à propager l'inoculation de la vaccine. Il en eût été flatté on ne peut plus, ainsi que de la médaille que vous avez eu la bonté de lui décerner et que vous avez bien voulu me faire remettre par M. le Préfet de mon département. Le regret même que j'éprouve en songeant que mon mari n'a pu jouir de ces marques honorables de votre estime,

sera l'excuse de la liberté que je prends de vous exprimer la reconnaissance dont elles l'eussent penétré. Si sa veuve, si ses trois enfants que sa mort prive de toute ressource, pouvaient espérer d'avoir part à votre bienveillance, cette pensée les consolerait dans leur infortune. Il se diraient : nous avons encore un protecteur, un père. Mais quand cet espoir leur serait refusé, votre justice seule me serait, Monseigneur, un sûr garant du succès de la réclamation que j'ose vous adresser.

Une épidémie s'étant déclarée en 1811 dans l'arrondissement de Saint-Malo, mon mari reçut l'ordre de parcourir les campagnes, pour porter des secours aux malheureux que la contagion avait frappés, pour reconnaître la nature de la maladie et en indiquer le traitement. Ses courses multipliées eurent un résultat aussi heureux pour le public que les suites en ont été funestes pour sa famille. Les progrès de l'épidémie furent arrêtés ; mais les fatigues qu'essuya mon mari, le travail excessif auquel il se livra, avec un dévouement dont il y a peu d'exemples, altérèrent profondément sa santé, que rien n'a pu rétablir. Hélas ! ce fut aux dépens de sa vie qu'il sauva celle d'un grand nombre de ses concitoyens ! Permettez, Monseigneur, que j'écarte des souvenirs déchirants. Je voulais vous peindre l'activité et le zèle avec lequel mon mari remplissait ses fonctions de *médecin des épidémies*, zèle attesté par une foule de lettres des autorités locales ; ce tableau vous aurait peut-être inspiré quelque intérêt pour ses enfants : mais je n'ai pas la force de m'arrêter sur une époque qui fut le commencement de mes malheurs. Qu'est-il besoin d'ailleurs de ces motifs pour émouvoir votre sensibilité généreuse ? Ne suffit-il pas de vous dire qu'une somme de 831 fr. 75 c. fut allouée à mon mari pour frais de voyages, indemnités ; que cette somme, qui a été comprise dans la comptabilité départementale, exercice de 1811, apporterait quelque soulagement à l'état

de détresse où je me trouve avec ma famille ; ne suffit-il pas, dis-je, de ce simple exposé pour que vous ordonniez le paiement d'une dette que votre cœur compatissant regardera comme sacrée ? C'est, Monseigneur, ce que j'ose attendre d'un ministre qui met la bienfaisance au nombre des plus douces attributions de la place éminente qu'il occupe.

Je suis avec un profond respect, etc. Veuve Martin.

53. — *A l'abbé Jean.*

1813.

Enfin, enfin, la voilà cette procuration qui a procuré à M. Chauchix six bons francs aussi bien payés qu'ils sont mal gagnés.

Je ne compte guère sur une lettre de M. Vielle cette semaine. Il ne faut pas non plus trop exiger, sans parler des inconvénients de la précipitation qu'on pourrait détailler en trois points, qu'il ne faudrait pas à M. Vielle plus de trois mois pour débiter, et encore, vu sa façon d'être, ne pourrait-on pas dire qu'il prêche d'exemple. Vraiment, vive la réflexion : c'est une belle chose. Je veux me mettre aussi à réfléchir. Que sait-on ? Cela pourra devenir de mode. En tout cas, la singularité ne me déplaît point. Je couve pour l'an prochain une réflexion de 365 jours de long, qui éclora précisément à la Saint-Silvestre 1814. Il faut marquer cela à Saint-Brieuc, afin de leur faire voir qu'on ne leur en cède point. Parce qu'ils ont la tête plus dure, ils croiraient l'avoir plus forte. Il n'y a point de mal à humilier un peu l'orgueil bas-breton.

54. — *A M. Georges Watson, à Lamballe.*

1er novembre 1813, fête de tous les Saints.

Je n'ai qu'un moment pour vous écrire, mon cher ami, et j'en profite bien vite. Mon frère part pour Saint-Brieuc, où il doit passer quelques jours, et il se charge de cette lettre qui, de cette manière, vous parviendra plus promptement que la précédente. Je ne sais ce qui a pu retarder celle-ci si longtemps; il faut qu'elle ait été oubliée à l'hôpital de Saint-Malo, où je l'avais fait remettre, avec prière de l'acheminer à son adresse par première occasion. Je regrette d'autant plus ce contre-temps, qu'il m'a privé, pendant plusieurs mois, du plaisir de recevoir de vos nouvelles. Désormais je vous engage à employer pour m'écrire la voie de la poste, qui, comme vous l'avez pensé, est la plus exacte et la plus sûre. J'espère que mon frère vous trouvera moins souffrant que vous ne l'étiez lorsque vous m'avez écrit. Est-ce que cette plaie si douloureuse ne se fermera donc point? Une blessure au bras ne devrait point, ce me semble, être incurable. Peut-être la vôtre ne reste-t-elle si longtemps ouverte que par un dessein particulier de la Providence sur vous, qui veut et satisfaire votre amour pour la croix, et vous fournir un moyen de devenir de plus en plus conforme au divin Maître que vous servez. J'ai été, je vous l'avoue, singulièrement édifié et attendri des sentiments de foi, d'humilité, de défiance de vous-même et de confiance en Dieu, qui respirent dans votre lettre. La résignation est une grande vertu, mais quand de plus il s'y joint un humble désir des souffrances, on ne saurait trop remercier Dieu d'une disposition qui ne vient point de nous, mais uniquement de sa grâce et de son amour pour ses pauvres créatures rachetées du sang de son

fils. Priez-le d'achever en vous l'ouvrage qu'il y a commencé avec une bonté si touchante. Remettez-vous tout entier entre ses mains, abandonnez-vous pleinement à ses volontés avec une tendresse ingénue, une vive reconnaissance, et une simplicité de petit enfant qui n'attend rien de ses efforts, mais qui vit tranquille et plein de joie, parce qu'il possède une bonne mère qui veille à ses besoins et lui distribue la nourriture analogue à son âge et à ses forces, au temps et dans la mesure convenables. En y songeant, mon cher ami, j'ai honte de tous mes conseils; il me conviendrait bien mieux d'en recevoir que d'en donner, et il y a aussi trop de présomption à parler de Dieu aux autres, quand soi-même on passe sa vie tout entière à l'offenser. Priez-le, je vous supplie, pour ma conversion. Demandez-lui de me faire entrer dans l'esprit de l'Église triomphante dont nous célébrons aujourd'hui la fête, c'est-à-dire dans un esprit de zèle et d'amour, de mépris de la terre, de détachement complet de toutes les choses créées, pour ne plus vivre que des hautes et consolantes pensées de la gloire qu'il nous a promise, du bonheur qu'il nous prépare, et du perpétuel souvenir de la sainte cité, où nous chanterons éternellement avec les anges, le sublime cantique de l'Agneau, que toute l'Église a répété avec tant de joie dans l'épître de la messe de ce jour.

Iour friend for ever.

P.-S. Si, comme il y a lieu de l'espérer, le ministre de la guerre accueille votre pétition, faites-moi le plaisir de me marquer l'époque de votre départ, et de me donner votre adresse exacte dans le pays où vous retournerez. Quoique les communications soient bien difficiles, je profiterai, si vous me le permettez, de toutes les occasions de me rappeler à votre souvenir et à votre amitié.

55. — *A M. Georges Watson, prisonnier de guerre, à la tour Lebat, Rennes.*

Saint-Malo, 26 février 1814.

J'ai appris, mon cher ami, indirectement de vos nouvelles par madame Bruté. Je voudrais bien que vous pussiez m'annoncer vous-même que votre santé est tout à fait rétablie. J'ignore encore si M. l'Évêque de Rennes aura pu réussir à vous obtenir la ville pour prison : les circonstances, malheureusement, ne sont pas favorables pour les demandes de cette espèce. Il arrive tous les jours des prisonniers en Bretagne, ce qui oblige à prendre à leur égard des mesures plus rigoureuses que dans les temps ordinaires. Dieu veuille qu'une paix générale les rende bientôt tous à leurs familles, et mette fin à votre exil et à vos longues souffrances ! Je sens, mon ami, combien les jours doivent vous paraître lents et tristes. La pensée habituelle de Dieu et de sa volonté sainte peut seule en abréger pour vous le cours pénible, et fortifier votre âme contre les rudes atteintes de l'adversité. Oh ! si nous avions véritablement la foi, ce ne serait point après une patrie terrestre que notre cœur soupirerait. Tous nos désirs s'élèveraient avec notre espérance vers ce beau ciel où J.-C. nous attend, où son amour nous appelle, pour nous y rassasier à jamais d'une félicité immuable, incorruptible, immortelle récompense de nos faibles travaux, et de quelques larmes peut-être que nous aurons versées ici-bas pour lui. Non, je ne cesserai point de le dire ; cette pensée nous devrait consoler de tout, elle devrait nous animer non-seulement d'une sèche patience, mais d'une véritable joie dans les traverses de la vie. Il n'est rien qu'on n'endure volontiers pour une fortune périssable, pour acquérir des ri-

chesses que la mort dévorera demain ; on ne croit pas les trop payer en les achetant au prix de mille fatigues, de mille périls, des plus dures privations. Les biens éternels, infinis, sont les seuls qui nous paraissent toujours trop chers. Hélas ! l'infortuné qui vous écrit ne l'éprouve que trop par lui-même. Priez pour lui, cher Georges ; demandez au Seigneur qu'il crée en lui un esprit nouveau, l'esprit de foi et de résignation, l'esprit de détachement et d'humilité, l'esprit d'amour qui fait les vrais chrétiens et consume dans ses flammes divines tous les vils désirs, toutes les rampantes affections qui attachent l'âme à cette terre de boue et de douleur : *spiritum rectum innova in visceribus meis*. Comme j'envoie cette lettre par une occasion particulière, il serait possible qu'elle ne vous parvînt que dans quelques jours. Marquez-moi en détail des nouvelles de votre santé, et croyez-moi pour jamais votre tendre et sincère ami.

56. — *A l'abbé Jean.*

3 avril 1814.

Je ne m'attendais guère aux nouvelles que le courrier m'apporte. L'Empereur à Langres, et l'ennemi à Claye, à cinq lieues de Paris ! On se perd dans ces grandes manœuvres. Et que deviendrons-nous au milieu de tout cela ? Pour la tranquillité du monde, il faudrait que tous les hommes fussent comme moi, *contus* de la jambe droite. Il n'est pas à présumer qu'ils fissent de part et d'autre 300 lieues à clochepied, pour s'entr'égorger à leur rencontre.

J'ignorais que Gratien désirait une sous-lieutenance, apparemment dans l'infanterie. J'ignorais aussi qu'il eût la gale qui, après tout, vaut mieux que la rage qui en possède tant d'autres. Il n'est pas douteux que la protection de M. Caf-

farelli ne soit infiniment préférable à la nonchalance sentimentale du bon ami, de l'excellent ami auquel il désirait qu'on s'adressât. Mais, eu égard aux chevaux tués et à la blessure, n'y aurait-il pas moyen d'obtenir une lieutenance tout entière (1) ?

Ma blessure à moi n'est point une foulure. Petit à petit cela est devenu comme une mouche de grandeur médiocre sur le devant de la jambe. De marcher, il n'est pas possible. Je me console par un raisonnement fort simple et fort juste. Cela a commencé, donc cela finira. Dieu soit loué de ce que j'ai fait ma logique !

Quant à ma rhétorique, j'arriverai jeudi à la page 579, post-titulée *finis*. Je suis en peine de savoir si je dois laisser ici cette chère fille, ou l'amener avec moi à Saint-Malo. Quoique faite et parfaite, il lui manque encore quelques ornements, certains atours, dont il serait peut-être plus aisé de l'atourner à la campagne qu'à la ville. Votre avis, monsieur le Doyen ?

Ce que tu as dit à M. Vielle est très-bien dit. Il n'y a rien à y changer, pas un iota. *In manus tuas, Domine, commendo negotium meum :* c'est cela même.

Pour la réponse, on la devine aisément : je ferai de mon mieux, mais ne nous pressons pas de peur de tout gâter. — Je vous entends, notre cher patron : *festina lente*, n'est-ce pas là votre adage ? Eh bien ! soit ; commençons par le commencement : *festina ;* le *lente* viendra de soi-même après la cérémonie.

Adieu, je t'embrasse tendrement *in Christo et Maria.*

(1) Gratien de Lamennais avait fait la campagne de 1813, dans les gardes d'honneur.

57. — *A M. Georges Watson, au dépôt des prisonniers de guerre anglais à Rennes.*

Saint-Malo, 15 avril 1814.

A mon retour de la campagne, j'apprends, mon cher ami, que madame Bruté, qui est une femme infiniment respectable, mais fort âgée, a tellement brouillé tout ce que nous lui avions dit de part et d'autre, que je n'y conçois plus rien du tout. J'ignore si elle vous a compté les 150 fr. dont vous aviez besoin, car elle ne m'en a pas écrit un mot. Répondez-moi sur-le-champ par la poste, afin que je vous fasse passer par une autre voie cette somme, si vous ne l'avez pas reçue. Je suis désolé de ces contre-temps que je ne pouvais ni prévoir ni prévenir. Ne dites rien de ce que je vous marque ni à madame Bruté, ni à son fils, car je ne voudrais pour rien au monde causer le moindre chagrin à cette bonne dame, pour qui j'ai beaucoup de vénération, quoique je ne comprenne absolument rien à tout ce qu'elle a fait.

Vous savez comme moi l'heureux événement de la paix. Bénissons Dieu ensemble. C'est un grand bienfait, et qu'on osait à peine espérer. Il ne faut pas cependant que la perspective de tranquillité qui s'ouvre devant nous, rabaisse sur la terre nos espérances que nous avions élevées jusqu'au ciel. Ce n'est que là que nous trouverons la vraie, l'éternelle paix. Ici-bas, il y a toujours à combattre, toujours à désirer, toujours à pleurer. Remportez dans votre patrie avec la foi conquise par vos prières au fond d'une prison, le souvenir des résolutions que vous prîtes en face des autels, lorsque vous jurâtes d'être fidèle au Dieu qui se révélait à vous. Cela seul comprend tout, et c'est aussi l'objet des vœux les plus ardents de votre tendre et sincère ami.

58. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 30 avril 1814.

Je sens, mieux que personne, la force des liens qui t'attachent à l'Évêque de Saint-Brieuc, et, quoi qu'il pût m'en coûter, je ne te conseillerais jamais une démarche qui pût blesser la délicatesse. Mais ne s'agit-il pas ici de choisir entre deux engagements très-réels l'un et l'autre? Quand tu es allé t'établir à Saint-Brieuc, n'espérions-nous pas nous y réunir? Qui t'a empêché de te lier à ce diocèse, si ce n'est la liberté que tu voulais te réserver de le quitter, en cas que les événements m'appelassent ailleurs? Au fond, ne nous devons-nous pas plus mutuellement, que nous ne nous devons à qui que ce soit? Pourquoi donc sacrifierions-nous cette sorte de devoir réciproque et tout ensemble notre bonheur à des considérations étrangères? Il y a partout du bien à faire, et ici plus que nulle part. C'est ce que Tesseyre ne cesse de me répéter. Quant aux moyens d'exister, 500 abonnés seulement nous rendraient de 6 à 7,000 fr. J'ajoute un motif d'un grand poids. J'ai besoin de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève; de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. A cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération.

L'emploi que j'ai trouvé pour Bois, c'est une place chez Girard, qui m'a tant pressé de le faire venir que je n'ai pas cru devoir m'y refuser. Girard m'a témoigné à diverses reprises l'intention de lui céder son établissement dans deux ou trois ans. Je ne vois rien de plus avantageux pour Bois, à qui en conséquence j'ai écrit de venir me joindre. L'état de libraire, quand il est bien fait, est très-lucratif, et peu de gens le font bien à Paris, m'a dit Girard. Dans tous les cas,

notre journal, si nous l'entreprenons et s'il a quelque succès, suffirait pour occuper Bois, et beaucoup plus utilement qu'à Saint-Malo.

J'ai revu Le Chault ce matin. Il accepte nos propositions, et il ne s'agit plus que du mode de transaction, c'est-à-dire de la manière de faire l'acte, pour que Le Chault soit en sûreté et qu'il en coûte le moins de frais possible. Il doit en écrire à Ange. En replaçant sur sa tête et celle de sa femme, il faudra que nos quittances servent de certificat de vie à l'égard de ceux qui prendront de nous ce fonds perdu, afin que Le Chault soit totalement étranger à cette dernière affaire qui pourrait renouveler les discussions, si elle venait à sa connaissance.

J'aurai soin de t'envoyer les trois volumes (1), comme tu le désires. M. Millaux espère en placer une cinquantaine d'exemplaires. Je tâcherai de savoir quel est l'auteur de la brochure sur les administrations capitulaires.

Je vois avec plaisir que ton recueil augmente. Ne te fatigue pourtant pas trop. Si, sans te gêner, tu pouvais jeter sur le papier quelques réflexions sur *le Pontificat de Pie VII*, cela pourrait m'être utile plus tard. N'oublie pas non plus les papiers de Tonton. Crois-tu que la dissertation sur le prêt fût susceptible d'être insérée successivement dans un journal ? Si tu approuvais ce projet de journal, dirige un peu ton travail de ce côté. Il serait bon d'avoir de l'avance quand on commencera.

J'allai hier chez M. Niel, que je ne trouvai point. J'en fus bien aise. J'aime mieux en finir avec lui par lettre ; on sait mieux ce qu'on dit.

Ceci répond à ta lettre du 25. Je t'écris souvent ; mais à

(1) *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*

l'avenir je ménagerai davantage les ports de lettres, qui sont exorbitants.

L'auteur de l'écrit sur les administrations capitulaires est M. Tarin, de Saint-Sulpice; mais ne le nomme point, car il ne veut pas être connu. *Ton ami.*

Que deviendra définitivement le pauvre Gratien? Je suis dans l'impossibilité de le servir ici. Si l'Évêque de Saint-Brieuc connaissait celui de Coutances, on pourrait peut-être obtenir quelque chose par cette voie.

Girard t'enverra incessamment la facture que tu demandes.

59. — *Au même.*

Saint-Malo, 21 juin 1814.

J'arrivai hier matin à Saint-Malo, où j'ai trouvé beaucoup d'affaires à régler. Tout s'arrange peu à peu. On s'occupe en ce moment de faire les inventaires de la *Reprise* et de la *Sainte-Anne,* dont la vente aura lieu dans un mois environ. Je n'entre dans aucuns détails, car ce serait à n'en point finir. Seulement tu apprendras avec plaisir que Biarrote a retrouvé dans les magasins pour environ 2,000 fr. d'effets non compris dans l'état de situation. On a reçu une deuxième lettre des Lapadu, tout à fait tranquillisante sur le sort des toiles dont ils étaient chargés.

J'ai trouvé en arrivant à la Chênaie cent choses qui avaient besoin de ma présence; il faudrait y être constamment, et constamment quereller et tracasser. De plus on ne saurait tirer d'argent des fermiers. J'ai cependant payé 155 fr. à valoir à nos impôts; c'est à peu près ce que nous devons en ce moment. Il ne paraît pas qu'on puisse prolonger d'un an ou de trois ans la ferme de la Sourcinière; les fermiers vou-

draient ne payer que le même prix, et jouir de toutes les terres défrichées. Il faut donc chercher quelqu'un qui les remplace, ce qui est très-difficile à trouver aujourd'hui. Ces considérations, jointes à la nécessité d'une surveillance journalière, m'ont déterminé à donner à M. Bossard la régie de la Chênaie, moyennant une commission de 5 p. 0/0 sur les revenus. Il nous en coûtera environ 200 fr., mais nous les gagnerons bien par ailleurs, et du moins nous serons assurés de toucher ce que doivent les fermiers qu'on ne laissera plus s'arriérer. Sans un homme qui fasse pour nous sur les lieux, tout irait de mal en pis; ce serait une retraite de Buonaparte. J'ai aussi jugé à propos de donner à Julien une commission de garde, pour la conservation de nos bois qui sont au pillage. Je la joins à ma lettre. Tu me la renverras de suite après l'avoir signée, afin que je la fasse mettre en règle.

J'ai retrouvé ici le livre de Maultrot sur le mariage, et deux autres ouvrages sur le même sujet; je les mettrai à part, pour que tu les reçoives avec Tabaraud et Saint Irénée.

J'ai vu madame Martin en passant; sa santé n'est ni pire, ni meilleure qu'à l'ordinaire. Auguste ayant inspiré de l'ombrage à l'héritier présomptif de la dame qui avait paru s'intéresser à lui, il est maintenant entièrement à la charge de sa mère. Langrez (1) lui donne des devoirs tous les samedis; mais qu'est-ce que cela? Madame Martin pourrait payer deux ans de pension. Peut-être les demoiselles Saint-Pern feraient-elles quelque chose. Pour moi, mon avis serait d'attendre à voir si vous aurez les écoles ecclésiastiques demandées; la pension serait moindre qu'au collége, et l'enfant y serait mieux sous tous les rapports. Je l'ai dit à sa mère qui pense de même.

(1) Curé de Miniac.

Mille choses amicales à M. Vielle. Je te prie de renouveler à Mgr mes vifs remercîments de l'accueil plein de bonté qu'il a bien voulu me faire. Il me tarde d'apprendre que sa santé soit parfaitement rétablie. Le connaître, c'est l'aimer, et c'est un bonheur qui m'est désormais assuré pour la vie. Si madame et mesdemoiselles de Caffarelli sont encore à Saint-Brieuc, ne manque pas de leur présenter mes hommages respectueux.

J'ai trouvé Bois maigri et changé, ce que j'attribue à l'excès du travail. Il n'a d'autres motifs pour désirer qu'on ne donne pas de nouvelles suites à notre projet, qu'une forte répugnance à s'engager dans un état pour lequel il est encore bien jeune; sans compter le hasard du choix, le hasard du caractère, le hasard des convenances, le hasard de la fortune, le hasard des enfants, et cent autres hasards tout aussi hasardeux. On pourrait définir le mariage, comme Hobbes définissait la mort, *un saut dans l'ombre.*

22 juin.

Je reçois à l'instant ta lettre. J'avais répondu d'avance pour ce qui regarde Bois. Je crois qu'on peut attendre que M. Vielle en reparle et alors lui dire que Bois désire laisser passer encore quelques années avant de s'établir. J'eus effectivement bien chaud à m'en aller, et un fort mauvais cheval boiteux, et si boiteux que ne pouvant plus me porter je fus obligé de descendre à une demi-lieue de Jugon. Cependant j'étais bien moins fatigué qu'en arrivant à la Chênaie.

Il y aura bien du bonheur si l'ouvrage (1) paraît dans le mois d'août, et s'il est probablement imprimé. Enfin cela ira comme cela pourra.

(1) *La Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*

60. — *Au même.*

Saint-Malo, 29 juin 1814.

Je reçus hier cette lettre de Champy : « J'apprends avec « grand plaisir, mon cher neveu, votre projet de venir à Pa- « ris où votre lit est déjà préparé. Ma joie serait complète si « le meilleur de mes amis voulait vous accompagner ; si sa « santé lui permet de soutenir les fatigues du voyage, em- « ployez tous vos moyens pour l'y déterminer. Aucuns « motifs d'économie ne peuvent être admis, nos positions « respectives me donnant le droit de prendre à mon compte « les frais d'un plaisir qu'il voudra bien me procurer. J'ai « des fonds chez M. Bourdet, j'y mettrais à votre disposition « ceux dont vous aurez besoin. — Instruisez-moi de votre « départ, il me tarde de vous voir ainsi que mon ami Sau- « drais. » Sur cela, Tonton s'est décidé au voyage. Nous prendrons 500 fr. chez Bourdet, et partirons dans la voiture sous 10 à 12 jours. Tonton, qui paraît bien décidé à ne pas rester à Paris, reviendrait avec Champy, si celui-ci fait le voyage de Bretagne, ou je le ramènerais, sauf à retourner ensuite. L'embarras sera le passage de Rennes. Je ne suis pas fâché de cet arrangement par plusieurs raisons : Le voyage et la distraction feraient du bien à Tonton qui, après l'ennui de la capitale, se trouvera beaucoup plus heureux qu'auparavant dans la tranquillité de son petit ménage, et rapportera de plus quelques textes nouveaux de conversations, chose précieuse à son âge. Quant à moi, si je ne suis pas obligé de le ramener, je gagne mes frais de route et le port de mes effets, c'est-à-dire environ 50 écus. En outre, l'époque de son départ et de celui de Champy, me fournira un prétexte plausible de me loger chez moi, ce que je désire

beaucoup, et en attendant, j'aurai épargné deux mois de dépense. Voilà où en sont les choses. J'ai contremandé ma chambre. — A l'instant même Tonton m'envoie ce petit billet, qui m'annonce son changement d'idées. Cela ne m'étonne point, et au fond j'en suis bien aise. Dans tous les cas, je ne puis me dispenser de descendre chez Champy. Autre affaire. Avant-hier Allanic (1) me vint trouver tout attendri, tout dolent, la larme à l'œil, enfin fort affecté d'être compris, je ne sais pour combien, dans la faillite de MM. Lemée, de Saint-Brieuc. Il a remis sa procuration à M. Sébert, non toutefois sans défiance, quoi que je lui aie pu dire, et quoi que lui aient dit les Blaize. Je lui ai promis que tu verrais M. Sébert, que tu lui recommanderais de nouveau son affaire, et que tu me marquerais pour dimanche ce que tu pourrais apprendre de relatif à la position de MM. Lemée, et à ce que leurs créanciers peuvent espérer de recouvrer. Tu joindras à ces renseignements quelques phrases obligeantes pour Allanic.

La mère Félicité part incessamment pour Granville, où elle va vendre sa terre. Si elle y réussit, elle te priera de lui chercher un logement à Saint-Brieuc, où M. Vielle l'engage à venir se fixer. Peut-être lui conviendrait-il, et à toi aussi, de prendre une chambre dans ta maison. Je ne lui en ai rien dit.

Je réponds maintenant à ta lettre. Le voyage de Paris eût été sans doute agréable, mais il ne menait à rien, et nous éloignait peut-être pour assez longtemps de nos affaires. Quant à Grégoire (2) je ne pense pas qu'il faille nous charger de réfuter toutes les sottises qui s'impriment; cela serait bon dans un journal. Mais autrement, on passerait sa vie à écrire des brochures qui n'auraient que l'intérêt du moment, et d'un moment, sans parler de la foule d'ennemis qu'on se

(1) Capitaine de frégate en retraite. Il était parent de madame de La Mennais.
(2) L'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois.

ferait sans trop de raison. Toutefois, après avoir préparé les matériaux pour la défense de la *Tradition*, tu pourrais faire le travail dont tu me parles. Je tâcherai, de manière ou d'autre, de faire revenir de la Chênaie les *Sectes religieuses.* Le chocolat et le tabac ne sont pas encore arrivés.

Ci-joint la procuration pour Bossard. Tu me la renverras après l'avoir signée. Il ne faut pas songer à mettre les transferts en règle avant d'avoir touché le terme échu. Nous avons écrit en ce sens à Nouaro.

Je reçus hier une lettre de Le Chault qui demande, attendu les circonstances, qu'au lieu de 8 p. 0/0 on lui en paye 9, c'est-à-dire, qu'on porte sa rente à 900 francs. Je ne vois qu'un moyen de se tirer d'affaire, c'est de nous charger tous trois solidairement du service de sa rente primitive, en tâchant d'obtenir de lui le sacrifice des arrérages échus jusqu'au mois de mai dernier; ce serait 800 fr. de perte pour lui. S'il n'y consentait pas, on pourrait transiger pour la moitié. L'embarras est de savoir s'il exigera une hypothèque, et s'il nous convient de la lui donner. Il faudrait au surplus qu'il en fît les frais. Je verrai Ange cette après-midi, et nous conviendrons ensemble de la réponse à faire.

La *Reprise* et la *Sainte-Anne* seront vendues le 21 juillet.

Quant à la *Tradition*, il n'y a pas moyen de la soumettre à la censure. Mon avis est qu'aussitôt après l'impression finie, on expédie au dehors tout ce qu'on croira pouvoir y en placer, et qu'on ne commence à vendre à Paris qu'après avoir déposé en lieu sûr le reste de l'édition. Après tout, les mesures de rigueur, s'il y en a, ne feront qu'augmenter la vogue de l'ouvrage.

Il y a bien des choses qui vont de travers par rapport à la religion. N'est-il pas extraordinaire et contre toute bienséance que le *Ministre des cultes* demande aux Juifs des prières pu-

bliques? S'il y avait des musulmans à Paris, on les inviterait officiellement à adresser des vœux à Mahomet pour la prospérité de la France. Ce serait aux évêques à parler et à parler haut. Je crains qu'ils n'aient bien de la peine à se défaire d'une habitude d'esclavage, qui, chez beaucoup d'entre eux, s'allie à une profonde indifférence pour ce qui devrait uniquement les occuper.

Biarrote te dit mille choses.

La famille de l'Évêque est-elle toujours chez lui? Pense-t-il au voyage de Paris? A quelle époque crois-tu pouvoir y venir? *Totus tuus.*

61. — *Au même.*

Saint-Malo, 30 juin 1814.

M. Robichon (1), dont voilà une lettre pour toi, m'envoya hier plusieurs livres et brochures distribués à profusion par les méthodistes anglais à nos prisonniers. Ces livres sont imprimés aux frais de la *Society missionary* qui, depuis la paix, en a fait de grands envois en France, où elle les fait vendre ou plutôt donner presque pour rien. Or ces ouvrages, petits et grands, ne convertiront point les catholiques au protestantisme; mais ils me paraissent très-propres à leur inspirer des doutes sur la religion en général, et du mépris pour celle qu'ils professent. La traduction de la Bible est l'ancienne traduction calviniste récemment corrigée par les ministres de Genève, conformément à leurs principes théologiques. De plus, on n'y trouve ni les Macchabées, ni l'Ecclésiastique, ni la Sagesse, ni Tobie, ni Judith. Il y aurait, selon moi, du scandale et même du danger à laisser une telle Bible entre les mains des fidèles. Je n'ai vu nulle part que ce

(1) Prêtre de Saint-Malo.

fût la coutume de l'Église de recevoir des hérétiques les Saintes-Écritures; si ce débordement d'écrits anti-catholiques continue, je crois qu'il est du devoir des évêques d'en interdire la lecture, et de prémunir les fidèles par une instruction pastorale contre les piéges qu'on leur tend. *Depositum custodi.* J'ai promis à M. Robichon d'en parler à M. Millaux en passant à Rennes. Marque-moi ce que tu en penses.

Après avoir reçu mercredi le billet de Tonton, où il m'annonçait son changement de détermination, j'allai le voir et le trouvai tout prêt à changer de nouveau. Heureusement, je ne parus pas m'en apercevoir, et pris toujours pour constant qu'il restait. Nous convînmes qu'il écrirait à Champy pour le remercier, et assurément il ne pouvait faire moins. Ce matin il m'a envoyé le billet que voilà. Cela passe tout ce qu'on peut imaginer.

Gratien a écrit à Ange; il est encore à Tours et dans la même incertitude qu'auparavant. Sa lettre est du 24 juin; il n'avait pas reçu la tienne. Selon ses désirs, j'ai récrit à Fouques pour le prier de le recommander de nouveau à M. Le Gendre. Il demande de l'argent, Ange lui envoie environ quatre louis. On venait de désigner des chevaux pour les gardes en simple permission, mais, pour en jouir, il fallait un certificat du Préfet qui constatât qu'on s'était fourni d'un cheval, et qu'on l'avait payé. J'ai prié Dulerain de nous procurer ce certificat.

Après en avoir conféré avec Ange, j'ai aussi écrit à Le Chault dans le sens de ce que je te marquais le dernier courrier. C'est, à mon avis, le seul moyen d'en finir avec lui.

1er juillet.

Il est difficile de prendre un parti sur quelque chose d'aussi vague que ce que marque ce M. Niel ou Niais; ce-

pendant j'entrevois, comme toi, que ces propositions pourraient me convenir *positis ponendis*. Ainsi, réponds ce que tu croiras le plus à propos, sans me lier. On ferait ce travail plus agréablement ensemble. Je serai sûrement bien aise d'avoir les notes sur Grégoire, et *tutti quanti*. Même pendant que tu resteras à Saint-Brieuc, tu pourrais beaucoup m'aider, et j'en aurai besoin à tous égards. J'ai habituellement ma fièvre et ma toux qui me minent. Je t'enverrai les *Sectes religieuses*, dès qu'elles me seront venues à la Chênaie. Si le journal projeté n'est pas plus volumineux que les *Mélanges*, et si le travail était partagé également entre les collaborateurs, ce ne serait pas, ce me semble, une besogne très-fatigante. Avec 8 ou 10,000 fr. de rente, je ne plaindrais tout au plus que *la bonne compagnie* qui me lirait. Conviendra-t-il. que je parle à Girard de tout cela ?

Il est impossible d'avoir plus de délicatesse, de bonté et d'amabilité que l'Évêque. Je voudrais bien qu'il eût été ambassadeur à Rome.

Les fermiers de la Chênaie arrivent ce matin, ce qui va me donner de l'embarras, car j'aurai plusieurs caisses de livres à faire. J'en adresse à Girard une caisse, et deux ballots; les ballots contiennent la *Polyglotte* et la collection *Patrum græcorum*, que je tâcherai de vendre. La caisse renferme divers livres à mon usage que nous ne pouvions vendre, comme tu sais. J'emporte aussi deux couvertures de laine, 2 id. piquées, 3 douzaines de serviettes, une douzaine d'essuie-mains et 3 nappes, parce que j'imagine que le logement me coûtera moins en fournissant mon linge.

J'écrivis le dernier courrier à Marion pour le prier de faire avertir, soit Ange, soit Biarrote, à son premier voyage à Saint-Malo, afin de terminer l'affaire de M. de la Vieuville.

Je garde la lettre de Niel pour me faire *reconnaître* en ar-

rivant chez lui. Voici son adresse, que tu n'as peut-être pas conservée : *D. Niel-Sainte-Étienne, Vieille-Rue-du-Temple, N° 138.*

J'ai rendu 10 fr. à M. Robichon. — Ce sont des conversations bien courtes que celles qui se font la plume à la main. Mille choses tendres à M. Vielle. Je t'embrasse de tout mon cœur. Je compte toujours partir le 12. *Totus tuus in Christo.*

62. — *Au même.*

Saint-Malo, 6 juillet 1814.

Et d'abord, de peur de l'oublier, car on oublie si facilement le pauvre, ton intention est-elle de continuer de donner chaque semaine un pain de 3 liv. à la Jean Julien? La Villemain demande une réponse sur cet article. — J'ai avancé 100 fr. à Tonton sur le terme du mois d'octobre. Papa m'écrit qu'Ange lui a envoyé 250 fr. *proprio motu ;* d'après cela, je ne pourrai m'empêcher de proposer à Ange de partager par tiers ce supplément de pension.

Ces bons Parisiens sont plaisants à voir dans le frisson de cette fièvre de peur qui semble leur être naturelle, et dont ils ne guériront pas plus que moi de ma fièvre nerveuse. Si jamais j'en ai le temps, je ferai en leur faveur un livre sur *l'importance des opinions délicates,* ce qui sera un très-beau sujet et très-divertissant, pour peu qu'il soit traité délicatement.

En nous chargeant de la rente de Le Chault, mon idée est de placer les 8,000 fr. sur sa tête et la tête de sa femme; mais on n'eût pu faire la chose directement sans qu'il eût eu le contrat, et alors il aurait demandé 1,000 fr. au lieu de 800 fr. puisque déjà il voulait qu'on plaçât à 9 fr. 0/0 la totalité de son capital primitif. C'est la même opération qu'auparavant

mais dont le mode seulement est changé, pour éviter les chicanes.

Au lieu d'entrer comme auxiliaire dans une spéculation d'autrui, le mieux serait peut-être que je fisse mon journal seul. Je pourrais faire paraître tous les quinze jours deux feuilles ou 32 pages. L'abonnement serait de 20 fr. par an et 11 fr. pour 6 mois. C'est le prix du *Mercure* étranger, dont il paraît tous les mois un cahier de 4 feuilles ou de 64 pages. Dis-moi ce que tu penses de ce projet. Tu pourrais m'envoyer de Saint-Brieuc des articles ou des matériaux. Il faudrait demander en Italie les ouvrages qui pourraient fournir des extraits piquants. Plus on serait ferme dans ses principes, plus le journal aurait de vogue. Si j'entreprenais ce travail, je serais bien aise d'avoir ce que tu as des papiers de Tonton, pensées détachées, etc. Tu me ferais même grand plaisir d'extraire, du *Bon curé,* les morceaux qui pourraient figurer à l'article *Variétés*. Je crois qu'il faudrait aussi avoir un article *Nouvelles ecclésiastiques*, qui contiendrait les pièces officielles, et autres documents qu'on est bien aise de conserver.

M. Le Breton (1) me lut hier une lettre charmante du bonhomme La Guéretrie (2). Il raconte le passage du duc d'Angoulême à Vitré. «Nous autres prêtres, dit-il, nous lui fîmes aussi notre révérence et notre petit compliment, qui était si beau que le Prince ne répondit rien. » Un maire des environs, homme fort savant dans sa paroisse, avait fait un grand écriteau où on lisait : *Vive les Dourdons*. Le curé jugea convenable de supprimer ce trait d'érudition. Je t'embrasse.

(1) Curé de Saint-Malo.
(2) Ancien supérieur du grand séminaire de Rennes; alors curé de Vitré.

63. — *Au même.*

7 juillet 1814.

Je viens de lire le projet de loi napoléonienne sur la liberté de la presse. (1) Cela passe tout ce qu'on a jamais vu. Buonaparte opprimait la pensée par des mesures de police arbitraires, mais une sorte de pudeur l'empêcha toujours de transformer en ordre légal le système de tyrannie qu'il avait adopté et qu'on n'aurait pas cru susceptible de perfectionnement. Voyons ce qui en résulte pour nous. Premièrement, Girard sera obligé de déclarer qu'il *se propose* d'imprimer un ouvrage sur l'institution des évêques, lequel formera tant de feuilles d'impression ; 2° l'impression finie, et avant de commencer la vente, il faudra qu'il remette un exemplaire au directeur de la librairie ; 3° le premier venu, Tabaraud par exemple, peut former plainte devant un tribunal, et déférer le livre comme un *libelle diffamatoire*, auquel cas l'édition sera saisie, en attendant jugement. Il n'est pas même bien clair que la saisie ne puisse pas avoir lieu malgré le privilége de nos 66 feuilles, sous le prétexte que nous remuons des questions qui peuvent troubler *la tranquillité publique*. Ce serait bien pis si nous n'avions qu'un petit pamphlet de 480 pages in-8°, il n'y aurait pas moyen de se tirer d'affaire. Heureux celui qui vit de ses revenus, qui n'éprouve d'autre besoin que celui de digérer et de dormir, et savoure toute vérité dans le pâté de Reims, que nul n'oserait censurer en sa pré-

(1) Ce projet de loi, présenté le 5 juillet par le ministre de l'intérieur, M. de Montesquiou, se composait de 22 articles. Il soumettait à la censure tout écrit ayant moins de trente feuilles d'impression ; exigeait l'autorisation du roi pour la publication des journaux et des écrits périodiques ; obligeait les imprimeurs et les libraires à se munir d'un brevet et à prêter serment, et ce brevet pouvait leur être retiré pour contravention aux lois et règlements. M. Royer-Collard et M. Guizot furent les auteurs du projet.

sence ! J'ai bien peur que l'heureuse révolution ne se borne à l'échange d'un despotisme fort contre un despotisme faible. Si mes craintes se réalisent, mon parti est pris, et je quitte la France en secouant la poussière de mes pieds.

Tu me donneras tes idées sur tout cela. Je relis le *Traité de l'unité de l'Église*. Le ch. 10 du livre II pourrait t'offrir un sujet de recherches et de discussions intéressantes. Si tu en penses de même, tu pourras t'en occuper à tes loisirs. *Vid. etiam*, l. III, ch. 14.

Dimanche.

Je reçois à l'instant ta lettre d'hier. Je regrette bien de ne pouvoir savoir avant de partir ce que tu penses du projet de loi, qui me paraît la plus vexatoire, la plus sotte, la plus impolitique et la plus odieuse de toutes les lois. Écris-moi chez J.-P. Champy, directeur général des poudres et salpêtres, à l'Arsenal. J'arriverai à Paris vendredi ou samedi.

J'ai redemandé trois fois la petite grammaire à Querret, je la lui redemanderai encore, et le prierai, s'il ne peut pas me la donner avant mon départ, de la remettre à la Villemain, pour qu'elle te l'achemine par la première occasion.

Les brochures de Muzarelli, Marchetti sur Fleury, les œuvres de Gerdil, fourniraient le sujet de plusieurs articles : mais comment penser à écrire un journal aujourd'hui? Je commence à ne pas tant regretter les Pays-Bas.

Ange a prié Tonton d'aller au Val ; il lui envoie dimanche une voiture. Ce dernier était ce matin tout hors de lui, échauffé, soufflant et presque en colère. Ne sachant que lui dire, je me suis tû. Il s'est imaginé que s'il restait huit jours au Val, il perdrait le reste de ses cheveux. Sa raison est suspendue à un fil, et à un fil très-délié ; heureusement, il est peu chargé.

N'as-tu pas admiré, dans le discours de M. de Montesquiou, comme quoi les Français ont trop d'esprit pour avoir besoin de dire ce qu'ils pensent? Quelle ineptie et quelle impudence !

J'ai mis à part quelques livres pour t'envoyer, entre autres les *Ecclésiasticœ Jurisdictionis vindiciæ* d'Alteserra, et une jolie édition *Rerum liturgicarum*, du cardinal Bona, dont tu pourras faire présent à l'Évêque, si nous les avons déjà.

L'abbé de Bonald et l'abbé de Sanbucy font partie de l'ambassade à Rome. Je ne sais pas si ce sont là les conseillers dont parle Girard.

Aillaud est venu nous faire part du mariage de sa fille aînée avec un M. Colas, qui paraît un bon homme. Ces Aillaud ne cessent de nous rendre tous les services qui dépendent d'eux.

Mille choses tendres à M. Vielle. Je t'embrasse de tout mon cœur, et autant en fait Bois.

64. — *Au même.*

Saint-Malo, 8 juillet 1814.

Allanic a paru très-sensible à ta lettre. Il te prie de ne pas oublier son affaire, dans le cas où tu pourrais te procurer quelques renseignements qui lui fussent utiles.

Bois mettra en caisse le *Baronius* de Bruté, et je chargerai Biarrote de l'envoyer à sa mère par roulier. Mais où logerons-nous le reste des livres ?

J'avais écrit à Noël (1) d'aller chercher à la Chênaie le livre de Grégoire, en lui désignant, à ne s'y pas tromper, l'endroit où il était. Il a dû le remettre à Julien pour l'apporter lors-

(1) Curé de Saint-Pierre de Plesguen.

qu'il viendrait prêter serment devant le tribunal; mais il y a eu plusieurs retards pour sa commission. En passant par Saint-Pierre, je lui dirai d'envoyer les deux volumes par la diligence, et la Villemain te les fera passer avec quelques papiers que j'ai mis à part.

Il me semble que les mêmes raisons de ne point imprimer l'oraison funèbre de Louis XVI subsistent toujours, et qu'il y aurait de plus une sorte d'inconvenance personnelle à faire imprimer à Paris ce qu'on a refusé d'imprimer à Saint-Brieuc. Cependant cela faciliterait peut-être la publication de l'autre ouvrage. C'est ce dont tu jugeras mieux que moi. Les Jacobins ecclésiastiques veulent que la presse soit libre, mais pour eux seuls. On m'a dit que *l'Ami du roi* (1) contenait un article très-flatteur pour Tabaraud. Cela ne m'étonne point. Où en sommes-nous, bon Dieu ! Le règne de la vérité n'est pas encore près de s'établir. Il faut s'attendre à un choc violent à l'apparition de notre livre.

Girard m'écrit : « Votre ci-devant évêque (2) ne fait pas « comme les autres, qui s'intitulent *d'un siége qu'ils ont eu*. Ses « billets de visite imprimés *ad hoc* portent *ancien évêque*. Il part « jeudi avec des conseillers bien d'accord avec lui et vous (3). »

Je suis très-aise que l'Évêque (4) vienne à Paris; nous verrons là ce qu'il nous conviendra de faire. Tu pourrais toujours apporter les papiers qui pourraient m'être utiles dans le cas où j'entreprisse un journal. Nos notes sur les missions protestantes fourniraient, ce me semble, un article assez intéressant.

(1) Journal rédigé par M. Picot dans l'esprit gallican, si l'on peut dire qu'il y a de l'esprit dans le gallicanisme.

(2) M. de Pressigny.

(3) M. de Pressigny fut envoyé à Nîmes pour négocier le projet d'un nouveau concordat.

(4) M. de Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc.

J'ai demandé à Querret la petite grammaire italienne, mais je ne la tiens pas. On ne peut rien ravoir de lui.

L'abbé Morin, qui te dit mille choses, attend le compte que je t'avais demandé de sa part.

L'abbé Forestier est mort. Le bonhomme Dulerain a été frappé d'apoplexie sur le Mail ; on l'emporta sur-le-champ ; il expira dans son escalier.

Adieu, écris-moi pour dimanche. La diligence de Rennes à Paris coûte 60 fr. *Totus tuus.*

65. — *Au même.*

Paris, 18 juillet 1814.

Ta lettre du 13 me fut rendue hier. J'étais arrivé samedi à Paris, non pas précisément fatigué, mais épuisé d'insomnie. Je commence à me trouver mieux. Je t'écris de chez M. Girard, que je suis venu voir de Charonne, où je retournerai dîner. Notre livre sera prêt à la fin du mois, et paraîtra aussitôt sans aucune censure ou déclaration préalable. La librairie est dans une anarchie complète. Il paraît que la loi proposée ne passera pas, et qu'on tiendra à une liberté plus étendue, telle qu'elle est garantie par la charte constitutionnelle. Du reste Paris est inquiet et dans une sorte de fermentation sourde. On a doublé les postes. Les émigrés rentrés sont d'une avidité insatiable, et on cède trop facilement à leurs importunités. La garde nationale est mécontente de la manière presque insultante dont on s'est conduit à son égard. La formation de la maison du roi a été aussi vue d'un mauvais œil. Le roi est faible et ne sait point se décider à des mesures qui deviennent tous les jours plus nécessaires. Dieu veuille qu'il ne prenne pas son parti trop tard. Je ne t'écrirai pas aujourd'hui aussi longuement que je le désirerais,

parce que le temps me presse, et que je n'ai pas la tête très-libre. Champy m'a très-bien reçu et m'a parlé avec une confiance dont je dois lui savoir beaucoup de gré. Avec tout cela, il me tarde extrêmement d'être chez moi. Il m'est impossible de rien faire jusque-là. Champy passe presque toute la semaine à Charonne. Son fils, qui était maître des requêtes, a été exclu dans la nouvelle organisation; il réclame, de même que le père, et si leurs réclamations ne sont pas écoutées, l'un et l'autre sont déterminés à donner leurs démissions. Alors Champy se retirera au Latté. Son projet était d'établir à Saint-Malo une maison de commerce en commandite sous mon nom et celui de son fils. Je n'ai pas dit non sur-le-champ, mais j'ai pris du temps pour réfléchir, en faisant entendre que je croyais la chose impossible. Sous aucun rapport cette entreprise ne me conviendrait. Champy avait le dessein de s'employer pour me procurer une place d'interprète dans quelque ministère. Il n'y faut plus penser aujourd'hui. J'ai grande envie que tu viennes ici pour nous concerter ensemble. Mille choses à M. Vielle, et mes respects à Mgr. Je t'écrirai, j'espère, mercredi.

Ton ami.

Il est encore fort douteux que le sacre du roi ait lieu dans le mois d'août. Les affaires ecclésiastiques ne sont pas moins embrouillées que celles de la librairie. Je te marquerai ce que je pourrai apprendre d'à peu près certain.

66. — *Au même.*

Paris, 19 juillet 1814.

Tu ne saurais croire combien je désire que tu viennes à Paris et surtout que tu t'y fixes. Je ne doute pas que nous ne trouvions le moyen d'y vivre convenablement, et d'une ma-

nière bien agréable, puisque nous y vivrions ensemble. Je ne suis pas moins persuadé que tu ne feras nulle part autant de bien. Tesseyre a dû te le marquer, et s'il le dit c'est qu'il le pense ; car il ne voit et ne cherche en tout que la gloire de Dieu. Je crois aussi que je procurerai par Girard un emploi avantageux à notre cher Bois; pour moi, ma position est fort embarrassante. Je voudrais sortir de chez Champy, et il fait tout ce qu'il est possible pour me retenir. L'amitié qu'il me témoigne exige des égards. Cependant je perds mon temps chez lui. De concert avec Girard, je lui dis hier que je trouvais à m'occuper utilement près de ce libraire, qui nous était fort attaché. Il trouva la chose bonne, tant qu'il crut que je ne sortirais pas de chez lui; mais après l'explication, ce ne fut plus qu'un avantage *précaire* qu'il me conseilla de refuser. Il songe toujours à une place de secrétaire interprète dans quelque ministère, place que je n'aurai point. Je compte lui dire que j'ai éloigné pour quelque temps les propositions de Girard, sans néanmoins le refuser entièrement, afin de me ménager cette ressource à tout événement. Si tu venais demeurer à Paris, cela finirait tout cela, et nous serions heureux. Penses-y, et penses-y promptement. Je crois que nous avons à l'égard l'un de l'autre des droits et des engagements beaucoup plus anciens et plus étroits que ceux que nous avons pu contracter depuis. L'évêque de Saint-Brieuc le sentira sans doute. J'ai parlé à Tesseyre d'un projet de journal. Il regretterait que nous employassions tout notre temps à ce genre de travail. Selon ce qu'il m'a dit, on se ferait un joli revenu en fournissant aux journaux déjà existants quelques articles qui se paient fort cher. Il doit parler à Picot, et prendre de lui les renseignements qui pourront nous éclairer sur le parti auquel il conviendra de nous arrêter. Cela n'engage à rien et l'on sait à quoi s'en tenir. J'ai été étonné de l'es-

time que Tesseyre paraît avoir pour Picot et son journal. Il a deux fois plus d'abonnés qu'autrefois. De quelque façon que ce soit, il sera facile de se tirer d'affaire. L'essentiel est d'être libre de sa personne : *hoc opus, hic labor est.* Ne néglige rien pour venir me joindre. S'il y a quelques démarches à faire ici pour cela, marque-le-moi sans aucun retard. Notre livre sera fini d'imprimer à la fin du mois, et aussi correctement que nous pouvions l'espérer; Saint-Sulpice y a donné la main. J'ai vu M. Duclaux qui est bien portant. Il est impossible de témoigner à quelqu'un plus d'amitié que Tesseyre ne m'en a montré. Sa santé se fortifie, quoique toujours très-faible. Les anciens Pères de la Foi ont écrit au général des Jésuites pour se réunir à son ordre ; il y a consenti à condition qu'ils feraient leur noviciat : ils le commençent aujourd'hui sous la conduite de M. de Closrivière. J'ai vu chez Girard deux de ces messieurs. On croit qu'ayant déjà fait un noviciat semblable, ce dernier sera abrégé. L'éditeur des œuvres de Bossuet est un M. Aimé, qui s'occupe, dit-on, d'un ouvrage sur la magie. Le sujet est heureux. Je t'écris *stante pede in uno*. Tu me connais, juge combien cette manière d'être me déplaît; mais encore une fois je ne sais comment la quitter, si tu ne viens pas me joindre. Les affaires de la maison, celle de Le Chault particulièrement, seraient au moins un prétexte. Réponds-moi chez Girard, où j'aime mieux prendre mes lettres, de peur que quelqu'une ne s'égare ici.

Ton ami.

67. — *A Gratien de La Mennais.*

Paris, le 23 juillet 1814.

Au moment où j'ai reçu ta lettre, mon cher Gratien, je sortais de chez M. Le Gendre, à qui j'ai recommandé de nou-

veau ton affaire. Mais je ne te cacherai pas que je crois que nous avons peu de chose à espérer de ce côté. Ce n'est pas que je n'aie été reçu assez honnêtement. Il m'a dit que la recommandation de M. Fouques serait toujours très-forte auprès de lui. Avec tout cela je n'ai rien eu de positif. Il paraît que M. Le Gendre est brouillé avec sa femme, ce qui n'est pas à beaucoup près ce qui pouvait arriver de plus heureux aux parents de celle-ci. Je ne sais à qui m'adresser pour t'être utile. M. Champy ne connaît point le général Vincent. Je ferai de mon mieux, néanmoins, sans te répondre du succès, car presque toutes les places sont accordées à la faveur. Tu as bien fait d'adresser au ministre une pétition, mais je ne vois pas ce que tu gagnerais à te faire présenter comme officier, ne l'étant pas. Ce serait, ce me semble, une très-fausse démarche. Quand tu m'écriras, marque-moi le nom de ton colonel. Je suis si excédé de fatigue, que je ne puis t'en écrire davantage. Adresse-moi désormais tes lettres chez M. Girard, libraire, place Saint-Sulpice, N° 6.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

68. — *A l'Abbé Jean.*

Paris, le 23 juillet 1814.

Je t'écris de chez M. Girard, où je suis venu coucher pour avoir au moins un moment de libre. Les courses de l'Arsenal au faubourg Saint-Germain, et du faubourg Saint-Germain à Charonne ne me fatiguent pas seulement, elles m'épuisent. Il faut de toute nécessité que je quitte Charonne, et je ne sais comment m'y prendre. Dans la première chaleur de son désennui, il ne veut pas entendre parler de séparation. Cependant cette séparation est indispensable, et son fils lui-même, avec une franchise dont je lui sais beaucoup

de gré, m'a conseillé de sortir d'esclavage le plus tôt possible. Il m'a prévenu que la partie n'était pas tenable. Je le sens comme lui, quoiqu'il n'y ait pas d'attention et d'égards que le bonhomme n'ait pour moi, à mon grand regret; car c'est là ce qui forme le lien le plus difficile à rompre. Ne pourrais-tu venir passer seulement un couple de mois à Paris? Quand tu ne croirais pas devoir t'y fixer tout à fait en ce moment, tu me rendrais le service de me délivrer d'une servitude très-pesante, et de plus nous conviendrions de nos faits pour l'avenir, et prendrions ensemble une détermination pour ce qui me concerne et pour ce qui regarde Bois. Celui-ci m'écrit qu'il a le plus grand désir de me rejoindre. Quel inconvénient y aurait-il à ce que tu précédasses l'Évêque de quelque temps? D'ailleurs je t'avertis que, selon toute apparence, le sacre n'aura pas lieu dans le mois d'août. Si tu attends cette occasion de venir, ton voyage peut être reculé indéfiniment, ce qui nous laisserait l'un et l'autre dans une incertitude désagréable sur les objets qui nous intéressent le plus; car il est presque impossible que nous prenions un parti quelconque sans en avoir conféré de vive voix.

Je verrai Le Chault dès que j'aurai un moment de loisir. Mon dessein, pour en finir, est de lui laisser le choix d'accepter nos propositions ou de suivre le sort des autres créanciers. Il faudra bien que le cher parent se décide. J'ai reçu ce matin une lettre de Gratien qui m'annonce que son corps est définitivement dissous, et qui me presse de faire des démarches en sa faveur. Il a dû faire une pétition, à l'aide de Bellevue, qui lui a promis de le présenter *comme officier* au ministre. Je lui marque que cette présentation me paraît, une absurdité, et quant à la pétition, il a bien fait de l'envoyer. Je ne sais que faire pour lui. Au moment où j'ai reçu

sa lettre, je sortais des bureaux de la guerre, où j'avais été voir M. Le Gendre, qui m'a fait un accueil assez honnête, mais très-froid, ne m'a rien promis et m'a laissé la conviction très-intime que nous ne devions pas compter sur sa protection. Il paraît qu'il est brouillé avec sa femme. — Madame, lui ai-je dit, se porte bien? Voici mot pour mot sa réponse : « Je n'en sais rien; cela m'est fort égal; j'y prends très-peu d'intérêt, je vous assure. » Je n'ai pas laissé, comme tu le penses bien, d'être un peu déconcerté. Au reste, à moins qu'il n'y aille de la vie, je ne retournerai certainement pas voir cet homme-là.

Je corrige tous les jours quelques épreuves de la *Tradition;* l'ouvrage avance, cependant je ne pense pas que l'ouvrage puisse être mis en vente avant quinze jours. Selon ce que j'entends dire, il n'y a pas un homme de tête dans le conseil ecclésiastique, pas un homme solidement instruit. Ils se tourmentent pour faire quelque chose, et ne sauraient en venir à bout. Ce sont des chevaux suspendus qui galopent en l'air sans avancer. L'abbé Brelucque et l'abbé Perrot ne partagent point les opinions de l'archevêque de Reims, si déraisonnablement exalté qu'on a craint qu'il ne fît un schisme dans son ancien diocèse. L'abbé Perrot était emprisonné avec l'abbé Dastros; il est très-chaud dans le bon sens. Je me trouvais, il y a deux jours, avec un ancien grand-vicaire de M. de Lafare, qui est précisément l'inverse. Girard lui fit lire, dans les *Réflexions*, ce qui regarde le Concordat. Il observa que l'auteur disait le bien seulement, et ne tenait aucun compte du mal qu'avait produit cette malheureuse transaction; que le bon, le mauvais, les hommes religieux, les impies avaient été tellement mêlés, confondus, qu'on ne savait plus où l'on en était, et que pour se reconnaître, on allait être obligé de réorganiser toute l'Église de France.

Que quant à savoir si le Pape avait le droit de faire ce qu'il a fait, il avait toujours pensé qu'il fallait laisser l'Église universelle, traiter et décider cette question. Voilà ce que j'ai entendu de mes oreilles. Il y a dans la Belgique une foule de prêtres qui ont des idées non moins singulières. J'ai parcouru un volume in-8° d'environ 160 pages, petit caractère, imprimé en 1806 sous ce titre : « *Lettre de Corneille Stevens touchant la situation désolante de la religion en France, et touchant la séduction générale des catholiques, préparée par le moyen du nouveau catéchisme.* » Cela passe tout ce qu'on peut imaginer. L'auteur y invective les évêques d'une manière scandaleuse. L'évêque de Gand, si on l'en croit, *ressemble en matière d'adulation aux évêques Ariens.* Ceci n'est encore qu'une gentillesse. Si on en juge par plusieurs autres traits, M. Stevens s'est contenu pour ne dire que cela. Il finit par prêcher ouvertement le schisme, en notifiant aux fidèles la défense de recevoir les sacrements de la main des prêtres qui enseignent le nouveau catéchisme. Quiconque voudra faire interdire le genre humain, ne manquera pas de témoins qui déposeront de sa démence. M. de Bonald avait fait un petit écrit intitulé *de la Royauté en France;* ne voulant pas le publier sans autorisation, il l'a communiqué aux ministres, qui n'ont fait que des réponses vagues. M. de Bonald s'est alors décidé à supprimer ses réflexions. On en a tiré seulement 20 exemplaires, qui tous ont été remis à l'auteur. J'ai vu l'exemplaire d'épreuve, et l'ai lu avec intérêt. Je ne suis pas surpris que les idées qui y sont développées n'aient pas fait fortune à la cour. M. de Bonald considère deux choses dans la *royauté héréditaire :* le *devoir* que contracte une certaine famille de gouverner la nation; le *droit* qu'acquiert la nation d'être gouvernée par une certaine famille. La famille régnante ne peut renoncer au *devoir* de gouverner, et

la nation a le *droit* de la contraindre à le remplir. Du reste, point de constitution écrite, point de chambres, le rétablissement des parlements tels qu'ils existaient autrefois, sans quoi la France tombera rapidement au dernier degré de la faiblesse et du malheur, et sera avant un siècle le théâtre d'une nouvelle révolution semblable à la révolution d'Angleterre de 1686. La prophétie est claire, Dieu nous préserve de l'accomplissement ! J'ai lu aussi la préface qui devait précéder la *Vie de J.-C.* Je ne conçois pas ce qui a pu la faire rejeter, à moins que ce ne soit ce que dit l'auteur sur la *nécessité* métaphysique d'un médiateur. Mais il y a 150 ans que Malebranche avait enseigné la même doctrine, sans que personne lui en fît de reproches. L'ignorance a quelquefois de drôles de scrupules. On imprime à Versailles la *Vie de Bossuet*, de M. de Beausset ; elle paraîtra en tête des œuvres de l'évêque de Meaux ; sans doute aussi qu'on la vendra séparément. M. de Bonald en fait un grand éloge. — On a dû commencer hier à réimprimer les *Mémoires* de Picot. La brochure sous le nom de Paul de Beaupré, est de M. Tarrin (1) de Saint-Sulpice, tu dois le connaître. Je lui fis l'autre jour une visite avec Tesseyre, que je n'ai pu encore voir qu'une fois.

Mille choses tendres à M. Vielle, et mes respectueux hommages à Mgr. Rappelle-moi au souvenir de la mère Félicité, si elle est à Saint-Brieuc, et dis-lui que M. de Closrivière se porte bien. J'ai dîné avec cinq Pères de la Foi, qui vont faire leur noviciat à la Visitation. Il n'y a que les Jésuites qui puissent renouveler la religion en France. Le roi le sait, dit-on ; mais le roi est faible. Il vaut encore mieux cependant que ce qui l'entoure.

Ton ami.

(1) Depuis évêque de Strasbourg.

69. — *Au même.*

Charonne, 26 juillet 1814.

Il est 9 heures; M. Champy vient de sortir pour aller faire sa partie chez un voisin; je profite de cet instant pour t'écrire, car je ne sais si j'aurai le temps de le faire demain. J'ai couché trois nuits de suite chez Girard, mais cela n'avance nullement la grande affaire de mon affranchissement. Champy veut moins que jamais lâcher prise; j'ignore quel attrait je puis avoir pour lui. Il me serait aisé sans doute de lui déclarer que j'ai résolu de changer de domicile, mais comme je n'ai à lui donner aucune raison qu'il puisse sentir ou du moins goûter, et qu'il ne cesse d'avoir pour moi toutes les attentions imaginables, j'ai de la peine à prendre un parti qui me donnerait des torts apparents, et selon toutes les vraisemblances, occasionnerait entre nous une rupture. Je ne vois donc, comme je te l'ai déjà marqué, d'autre moyen de sortir d'embarras, que ton voyage à Paris qui me paraît d'autant plus nécessaire que nous aurons besoin de nous concerter pour la défense de la *Tradition*, qui ne sera pas bien faite, si nous ne la faisons pas ensemble. Il faut nous attendre à être attaqués de plusieurs côtés. Les principes que nous défendons ont ici très-peu de partisans: Saint-Sulpice même nous est contraire. Ils ont à ce sujet les idées les plus bizarres. Après une étude approfondie du *Traité de l'Église*, Tesseyre est passé de l'ultramontanisme au gallicanisme. N'est-ce pas là un beau progrès? D'une autre part, nous croyons prudent de faire imprimer la *Tradition* à Londres; cela peut entraîner des difficultés. Juge donc combien, sous tous ces rapports, je dois désirer ta présence ici. Je ne saurais croire que Mgr s'oppose à ce que tu le précèdes d'un ou deux mois,

sauf à prendre ensuite les arrangements les plus convenables. Ma santé est encore un motif que tu peux faire valoir près de lui. Nous aurions un logement tel que nous le voudrions dans la maison qu'occupe Girard, qui me presse de faire venir Bois, en me témoignant l'intention de lui céder son établissement au bout de deux ou trois ans. C'est, ce me semble, ce qu'il y aurait de mieux sous tous les rapports pour ce pauvre garçon. Picot souhaite vivement que nous écrivions dans son journal; je lui ai fait dire par Tesseyre que cela ne nous était pas possible en ce moment et j'ai éloigné cette idée, de même que je déclinerai tout engagement avec M. Niel. Si nous faisons un ouvrage périodique, je suis convaincu qu'il faut que nous en soyons absolument les maîtres et par conséquent les seuls rédacteurs. Deux feuilles, ou 32 pages tous les quinze jours, ce ne serait pas un grand travail. De compte fait avec Girard, 1,000 abonnés nous donneraient 12,000 f. de bénéfice par an. Or, nous devons espérer d'avoir aisément ce nombre d'abonnés, puisque Picot en a trouvé 2,500, c'est-à-dire le double de ce qu'il en avait autrefois. Viens donc pour causer de tout cela, viens quand ce ne serait pas pour rester toujours, et surtout viens le plus tôt possible, c'est le plus grand service que tu puisses me rendre.

J'ai été chez Le Chault, que je n'ai point trouvé, mais j'ai trouvé sa femme. Elle m'a tenu quelques propos désobligeants que j'ai relevés avec beaucoup de force. Cela m'a réussi. Le reste de la conférence s'est passé le mieux du monde. Je m'en suis tenu à lui proposer de choisir entre les avantages que nous lui proposions par pure bienveillance, et le sort commun des créanciers. Notre proposition est, comme tu le sais, de nous charger solidairement de sa rente, sans hypothèque, à partir du mois de mai dernier. De cette sorte, il perd une année d'arrérages, et ne perd que cela. Le Chault

doit t'écrire directement; je crois qu'il acceptera. En tout cas, il ne faut rien céder. J'ai promis d'aller les revoir, et je me charge de continuer de traiter cette affaire avec lui, s'il y a lieu. Tu feras part à Ange de ce que je te marque. Je ne lui écris point pour éviter un port de lettre inutile.

J'achève ma lettre chez Girard, où je suis revenu de bon matin. J'y ai trouvé une lettre de Biarrote, qui m'annonce le mauvais succès de la vente des navires. Cela est fâcheux de toute façon. Il me semble qu'on s'alarme beaucoup trop dans notre pays. Je n'ai vu personne ici qui pensât ou qui eût entendu dire que les conditions du traité ne seraient point exécutées. La seule chose qui puisse donner quelque légère inquiétude, est le mauvais esprit des troupes, que la réduction de leur paye ne contribue pas peu à entretenir. Encore ne doit-on pas s'effrayer beaucoup d'une disposition que le temps changera nécessairement, si des circonstances imprévues ou de secrètes insinuations ne l'aigrissent pas de nouveau. Adresse-moi toujours tes lettres chez Girard, chez qui je suis plus souvent qu'à l'Arsenal. Je ne saurais finir, sans te parler derechef de l'extrême désir que j'ai de te voir.

Ton ami.

70. — *Au même.*

30 juillet 1814.

Ma lettre n'a pu partir aujourd'hui, et je m'en applaudis. J'ai vu M. Duclaux, je lui ai lu ce que tu me marques, je lui ai raconté l'histoire de ton établissement à Saint-Brieuc, je lui ai fait le détail de tes occupations; son avis est que tu peux être infiniment plus utile ici. Il a été frappé des avantages qu'offrirait un journal ecclésiastique; il m'en a même

indiqué plusieurs auxquels je n'avais point songé. Selon lui, et je partage son sentiment qui est aussi le tien, il faudrait entremêler les analyses de livres, de petites dissertations sur divers points de droit canonique (absolument inconnu en France), de morale et même de dogme. On serait à même encore d'empêcher beaucoup de mal, en éclairant l'opinion publique sur des mesures prévues et non exécutées, et de faire infiniment de bien en indiquant les améliorations dont les différentes branches de l'administration ecclésiastique sont susceptibles, etc., etc. Je ne vois donc que des considérations de délicatesse personnelle qui pourraient t'arrêter encore ; mais puisque tu te décidais à sacrifier d'autres motifs plus puissants pour rester, si Dieu y trouvait sa gloire, cette même gloire de Dieu doit, ce me semble, te déterminer à venir quand déjà ton cœur t'y engage, et que tu ne fais que préférer à des liens récents, des liens beaucoup plus anciens, et que la Providence elle-même a formés. D'ailleurs, suivant ce que m'a dit M. Duclaux, l'abbé de Quelen (1) doit retourner à Saint-Brieuc ; ne voilà-t-il pas un remplaçant tout trouvé et un remplaçant agréable à l'Évêque, qui ne doit non plus regarder en tout que le plus grand bien? Qu'il t'amène donc promptement, ou bien qu'il te laisse partir. Ne pourras-tu pas d'ailleurs lui être utile ici, quand ce ne serait que pour vérifier dans les grandes bibliothèques de Paris, les leçons du propre de son diocèse? Il n'y a de plaisanterie dans ce que je dis là, que la dernière moitié de la phrase. Tesseyre tient toujours à une association avec M. Picot ; mais M. Duclaux est fortement de l'avis contraire. Tesseyre lui-même est convenu qu'il vaudrait mieux en soi que les deux journaux fussent séparés, si le nôtre pouvait se soutenir seul. Quel doute!

(1) Depuis archevêque de Paris.

Le premier et le deuxième volumes sont entièrement finis; il ne reste plus à imprimer que les dernières feuilles du troisième volume et de l'introduction.

Tu avais demandé à Girard quelle avait été l'issue de son procès; les juges ne savaient quel parti prendre, et l'affaire était remise de jour en jour. Enfin Royer-Collard a retiré sa plainte, ce qui a tout fini.

1er août.

Je reçus hier ta lettre du 25. Tu verras ce qu'il y a de mieux à faire; mais sois d'avance très-assuré que l'avis de M. Duclaux est tel que je te l'ai marqué. Cela étant, ne conviendrait-il pas que tu prisses avant de partir les arrangements nécessaires pour n'être pas obligé de retourner en Bretagne? Il serait à désirer que nous puissions être à notre ménage, et je crois que nous en aurons les moyens au bout de quelque temps. La *Tradition* d'ailleurs fournirait seule aux frais pendant au moins deux années. En outre, il te sera facile, d'après ce que m'a dit Tesseyre, d'avoir une chapelle à desservir. Peut-être cependant sera-t-il plus agréable d'éviter cet assujétissement. *Videbimus infra.*

71. — *Au même.*

Paris, 6 août 1814.

Tu ne saurais croire, ou plutôt tu croiras aisément combien ta dernière lettre m'a fait plaisir. Il était bien nécessaire que nous nous vissions, et j'espère que les choses s'arrangeront de manière que nous ne nous quittions plus, comme ç'a toujours été notre dessein. Il y a sûrement beaucoup plus de

bien, ou un bien plus général à faire ici que partout ailleurs. Au reste je m'en rapporte à ce que te dira M. Duclaux. C'est à lui, ce me semble, de tout régler avec l'Évêque. Bois doit partir du 15 au 20; ainsi nous nous trouverons tous réunis.

Nous pensons ici que tu te trompes relativement au titre du livre. Ce n'a été que d'après le conseil de personnes fort instruites que nous avons pris le parti en question. Sans doute on ne sera pas dupe du mot, mais ce mot nous met à l'abri de l'inconvénient d'une déclaration que nous ne pouvions pas faire, et à laquelle néanmoins les règlements actuels nous obligeaient. D'ailleurs on a bien annoncé que l'ouvrage était *sous presse*, mais sans dire où; ainsi cette annonce ne peut fournir de preuve matérielle contre nous. Sois donc fort tranquille à cet égard. Je m'occupe en ce moment de l'*errata;* il y a malheureusement beaucoup de fautes, surtout dans les premières feuilles des trois volumes. Au moins il ne tiendra qu'au lecteur de les corriger. Je pense que nous serons prêts dans huit jours.

Je vis hier M. Niel: c'est un Provençal, et, à ce qu'il m'a paru, un bon homme zélé à sa manière, ou à la manière parisienne. Il est à l'aise et ne cherche point à spéculer personnellement sur le journal qu'il voudrait monter. Il est très-lié avec l'abbé Frayssinous. Le collaborateur qu'il nous propose est M. Mutin, qui a en portefeuille une histoire de la philosophie, qu'il voudrait faire paraître par parties dans une feuille périodique. M. Niel ferait tous les frais, et nous assurerait même en commençant, un traitement indépendant des bénéfices de l'entreprise. On conviendrait ensemble de quelle manière ces bénéfices seraient partagés. J'ai donné à M. Niel peu d'espoir que nous pussions entrer dans ses vues, sans toutefois le rebuter entièrement. Je l'ai remis à ton arrivée pour une réponse définitive. Il est possible qu'à tout

prendre ses propositions nous convinssent mieux qu'une entreprise séparée. C'est ce dont nous jugerons quand tu seras ici.

Cette lettre te trouvera probablement encore à Saint-Brieuc, mais aussi sur le point d'en partir. Tu descendras chez Girard, avec lequel nous pourrons peut-être nous arranger pour un logement. Je le charge de t'envoyer par la poste une brochure de Bonald, assez peu digne de lui, sur la liberté de la presse. J'ai lieu de croire qu'il a cédé à des prières ministérielles au moins autant qu'à sa propre conviction. Mille choses tendres à M. Vielle. Ton ami.

Je viens de reparler à Girard du titre, et définitivement nous mettrons tout simplement à Paris (1). La disposition actuelle des esprits ôte tout sujet réel de crainte, et il ne faut pas paraître avoir peur.

72. — *Au même.*

12 août 1814.

A samedi donc, mon petit frère. Je vais bien compter d'ici là les heures et les minutes, et prier le bon Dieu pour qu'il nous éclaire l'un et l'autre. Mon projet me plaît extrêmement. Passer nos jours ensemble, mettre en commun nos travaux, nos études, nos plaisirs, nos peines, toute notre destinée, tu me connais, juge avec quelle vivacité mon cœur se précipite dans ces douces espérances. Il me tarde bien de savoir ce que tu m'en diras ; car, dans ta lettre, tu ne me laisses même rien préjuger. Tu as déjà toute la discrétion

(1) La *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, imprimée clandestinement, était censée avoir été éditée à Liége.

d'un juge; comment donc pourrais-je me défier de ta sagesse? Non, je te promets de nouveau de faire tout ce que tu voudras. Je ne t'ai rien caché, rien déguisé, je t'ai ouvert mon âme tout entière : que l'amitié prononce maintenant du haut de son tribunal. Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui, précisément parce que j'aurais trop à dire. *Vale et me ama.*

73. — *Au même.*

Paris, 28 septembre 1814.

Le temps me paraît bien long depuis ton départ; c'est une triste chose que d'être à 120 lieues l'un de l'autre, surtout lorsque cette absence succède à une si douce habitude de ne se point quitter. Puisse la Providence nous réunir bientôt! J'espère que tu ne négligeras rien pour hâter ce moment. J'occupe maintenant ta chambre, mais je ne sais pour combien de temps. Girard lui-même, sans se départir de son engagement pour un trimestre, présente toujours cet établissement comme provisoire; de sorte que je ne puis encore déballer mes livres; je ne saurais d'ailleurs où les mettre. Il m'a offert une personne pour faire ma chambre, sous prétexte de plus grande commodité; nous verrons s'il diminuera cette dépense sur le prix du loyer. J'aurai toujours soin de le faire expliquer nettement à la fin du trimestre.

J'ai vu M. Niel ce matin; c'est le meilleur des hommes; il ne demandait pas mieux que de renoncer à son cinquième, si on voulait, mais au fond ce ne serait pas juste, et je le lui ai dit. Après tout, son projet ne me paraît pas à beaucoup près sur le point de se réaliser. Mutin le renvoie de jour en jour dans l'idée, m'a dit M. Niel, de le porter à s'intéresser plus vive-

ment pour lui faire obtenir une place de censeur. Tout examiné, je ne compte guère sur cet homme. Beaulieu n'y compte pas davantage, et en conséquence il reste où il est jusqu'à ce qu'il voie plus clair dans tout cela. Nous devons nous aboucher une deuxième fois incessamment, je jugerai mieux après cette conférence de ce qu'il y aura à faire. En attendant, M. Niel, d'après mon avis, est décidé à suspendre l'entreprise. Il ne faut pas commencer pour s'arrêter tout court. Du reste, il sent parfaitement que nous ne pouvons rester longtemps dans l'incertitude, et il s'est expliqué à cet égard de la manière la plus honnête.

La brochure (1) fait impression; elle en ferait davantage si elle était plus répandue, mais Girard est d'une timidité sans égale.

Il est très-vrai que le *Journal général de France* est soutenu par le ministre de l'intérieur; c'est un honteux scandale. On y accusait dernièrement dans un article d'une violence prodigieuse, l'Évêque de Montpellier de félonie, pour avoir communiqué avec le Pape sans la permission du gouvernement. On a offert à Bonald 100 fr. par article pour écrire dans ce journal; il a refusé.

Partout l'Université s'oppose à ce que les Évêques établissent des écoles ecclésiastiques hors des villes. A Poitiers le commissaire du gouvernement a menacé d'employer tous les moyens de rigueur que les décrets de Buonaparte mettent à sa disposition. On ne sait où cela s'arrêtera.

J'ai dîné avec un M. Macé, qui t'a vu, il y a six ans, à Saint-Sulpice et qui est aujourd'hui à la tête d'un collége à Guérande. Il est venu pour tâcher d'obtenir qu'on ne le force pas à recevoir des professeurs de la main de l'Université. Réussi-

(1) *De l'Université impériale.* Cette brochure a été réimprimée dans les *Œuvres complètes de Lamennais.*

ra-t-il ? C'est bien douteux. Il a vu ici l'ancien évêque de Nantes, M. de Laurency, qui se croit toujours le seul légitime évêque de son diocèse. Quand on lui en parle, il répond : — « Je voudrais bien y aller, mais je ne peux pas ; il faut que le Roi et le Pape me le permettent : quand je pourrai y aller, je changerai, je bouleverserai ; j'en ai grande envie. » Il était peu aimé autrefois ; avec cet esprit il n'est guère à croire qu'il le fût davantage aujourd'hui. On attend l'évêque de Langres sous peu de jours, cependant on ne parle plus de lui pour l'archevêché de Paris. Les affaires ecclésiastiques sont un gâchis épouvantable.

J'ai traduit *currente calamo* les *Letture spirituale ;* je vais maintenant refaire l'ouvrage sur cette traduction. Il y a quelque chose à ajouter, et beaucoup à corriger. Je crois que ce sera un livre utile.

Tesseyre te dit mille choses ; il sort d'ici, et va entrer en retraite la semaine prochaine. Ensuite il reviendra pour la grande retraite à Paris.

Je t'embrasse de tout mon cœur. Présente mon profond respect à Mgr, et les plus tendres amitiés à M. Vielle. *Vale et ora pro me.*

74. — *Au même.*

Paris, 12 octobre 1814.

J'ai reçu ta lettre ; je voudrais avoir plus de temps pour y répondre, car j'ai bien des choses à te dire. Et pour commencer par Girard, j'ai acquitté la facture de 129 fr. Je lui avais remis avant mon départ de Saint-Malo, les 50 fr. de Giron et tu dois te souvenir aussi de lui avoir envoyé une somme par M. de la Bellière, qui m'en remit le reçu dans le

temps. La différence de prix pour les dictionnaires anglais vient de ce que le libraire, s'étant trouvé gêné, les a mis à beaucoup meilleur marché. Au reste, je crois qu'il faut lui remettre une note exacte de tous les livres que nous lui expédiâmes, afin qu'il marque sur cette note les objets vendus, et qu'il reconnaisse qu'il a les autres chez lui. Je crois qu'il a encore tous les livres de mathématiques. On ne se fait pas d'idée du désordre de ses affaires, désordre qu'il ne réformera jamais. Je regrette bien d'avoir placé Bois chez lui. Il le traite au fond comme un simple commis, et sa sœur lui rend la vie désagréable par ses perpétuelles gronderies. Je ne compte nullement sur l'exécution de la sorte de promesse que m'avait faite Girard, lorsqu'il me pressa de faire venir Bois. C'est un homme très-intéressé, très-caché, qui se sert de tout et de tout le monde pour son propre intérêt, et qui mourra dans son magasin, en laissant après lui un énorme chaos d'affaires indéchiffrables. Que faire en cette circonstance? J'ai, à cet égard, quelques idées vagues d'un arrangement peut-être possible; mais il faut auparavant que tu saches où j'en suis pour le journal. Je n'ai point eu de conférence avec Mutin, qui ne rêve qu'à sa place de censeur : qu'il l'obtienne ou non, notre affaire n'aura pas lieu. J'avais donné à M. Niel l'idée d'un journal quotidien; nous avons pris des renseignements, les frais nous ont arrêtés. Il faudrait 2,000 abonnés pour être au pair. Cependant plusieurs personnes, entre autres M. Carron, m'engagent fortement à monter un ouvrage périodique. Je pensais à en faire un seul, quand Girard m'a engagé de conférer là-dessus avec M. de Bonald; en conséquence nous dînâmes ensemble avant-hier, mais il ne fut question de rien. J'ai retourné le voir ce matin; son projet serait de se ressaisir du *Mercure;* il croit la chose possible. Plusieurs personnes qui sont survenues

m'ont empêché d'en apprendre davantage sur la manière dont il envisage ce projet, dont je ne puis juger encore par rapport à nous. Toutes ces incertitudes me fatiguent prodigieusement. La seule chose qui me paraisse à peu près certaine, c'est que de façon ou d'autre, on pourrait s'arranger pour fournir des articles à celui-ci ou à celui-là. Or, j'imaginais que cette ressource, jointe à ce que nous pouvons avoir par ailleurs, nous suffirait à la Chênaie. L'Évêque te permettrait plus facilement d'y venir, parce que de là tu pourrais diriger la partie de son diocèse qui nous avoisine. Bois pourrait y établir une imprimerie, à laquelle Jean serait utile, et même Gratien que mon idée serait d'avoir avec nous, et que nous occuperions par ce moyen. On vendrait les éditions entières ou par parties. Regarde ce que tu en penses. Ce serait le moyen d'avancer notre besogne.

M. de Bonald m'a dit qu'on rétablirait tous les titres des anciens évêchés, mais qu'on ne nommerait des évêques pour tous que lorsque les finances le permettraient. En attendant, l'Évêque de Rennes, par exemple, gouvernerait comme administrateur le diocèse de Saint-Malo.

Tu vas voir l'ordonnance pour les séminaires; c'est une troisième variation. Tout le monde pense qu'il faut que les évêques crient bien haut. Ils n'obtiendront rien que comme cela.

Voilà près de quinze jours que je n'ai travaillé aux *Letture*, qui sont à refaire presque en entier. J'ai envoyé une trentaine d'*Université* à Saint-Malo; tu en auras reçu à Saint-Brieuc avec les *Philosophies*. Si je trouve occasion d'en envoyer à Rennes, j'en enverrai; mais on ne peut guère en envoyer que par occasion, à cause des frais de port. On doit s'occuper aujourd'hui de la caisse de Saint-Quentin. Tu as vu comme Picot a défiguré notre article. Cela dégoûte de se

lier avec lui. Il a donné aujourd'hui un deuxième article sur la *Tradition* qui en fera vendre. C'est bon.

J'ai cru faire plaisir à Mgr en lui achetant un *Mémoire* de Carnot (1). Girard m'a dit qu'il aurait bientôt quelque chose à envoyer à Saint-Brieuc; je l'y joindrai. Il me coûte 5 francs et a été vendu jusqu'à 15 francs. On l'avait par méprise envoyé chez une autre personne qui a coupé les feuilles. Si Mgr n'en veut pas, tu en tireras le meilleur parti pour mon compte. On ne parle ici que de cela.

Totus tuus in Xo.

75. — *Au même.*

Paris, 15 octobre 1814.

Ne sachant pas si tu es encore à Saint-Brieuc, j'adresse cette lettre à Biarrote, qui te la fera passer au cas que tu ne sois pas arrivé à Saint-Malo. Il semble qu'il y ait un complot des événements pour prolonger la pénible incertitude où je me trouve depuis plusieurs mois. Bois reçut hier une lettre de son père qui lui annonce le projet qu'il a d'épouser sa domestique, et lui demande son avis à cet égard. Tu sens combien cette nouvelle inattendue a dû affecter le pauvre Bois. Il écrit aujourd'hui à son père pour lui témoigner la pénible surprise de le voir oublier si promptement celle qui avait fait son bonheur pendant tant d'années. Il ajoute que si c'est son absence qui l'afflige, s'il désire avoir près de lui quelqu'un pour l'aider, il n'a qu'à dire un mot, et qu'il ira le rejoindre sur-le-champ; que Paris n'a aucun attrait pour lui, et qu'il préfère Saint-Malo sous tous les rapports, etc., etc. C'est moi qui ai fait la lettre, et j'attends avec impa-

(1) La brochure de Carnot fut publiée dans les premiers jours d'octobre 1814.

tience l'effet qu'elle produira. Si le père Bois rappelle son fils, nous repartirons ensemble et je me retirerai à la Chênaie. S'il persiste à se marier sans aucun motif apparent, alors Bois est délié de toute considération qui l'empêcherait de prendre un parti conforme à ses goûts. Or, dans cette disposition qu'y aurait-il à faire? Nous sommes persuadés l'un et l'autre qu'il n'y a aucun fond à faire sur Girard, qui d'ailleurs rend la vie fort dure à tous ceux qui travaillent sous lui. Ouvrir un magasin pour son propre compte, c'est courir de grands risques. Que faire donc? J'en reviens toujours à la Chênaie, où Gratien pourrait se retirer avec nous, ce qui augmenterait nos revenus et notre petite société, et nous fournirait le moyen de vivre à l'aise. Nous y avons tous nos livres, et notre histoire avancerait (1) là plus que partout ailleurs. Ce serait une très-bonne raison à donner à l'Évêque, et d'autant meilleure qu'elle serait plus désintéressée. Un ouvrage tel que celui que nous avons dessein d'entreprendre demande toute la vie et tout notre temps. Un jour partagé est un jour perdu. D'ailleurs qui t'empêcherait d'avoir l'œil sur la partie du diocèse qui nous avoisine? Avant de partir d'ici, je tâcherais de m'arranger pour fournir quelques articles à un journal, autre ressource qui n'est pas à négliger, et que nous nous procurerons, je crois, facilement. D'après l'état que Biarrote m'a remis, je pense pouvoir compter sur 12,000 fr. de prime par an, et sur au moins 3,000 fr. de bénéfice, précaire cependant. En somme, il me paraît que, toute dépense payée, il resterait pour Bois chaque année un assez joli dédommagement. Il ne faut pas songer à une imprimerie; mais il nous aiderait dans le long travail que nous nous proposons d'entrepren-

(1) *Histoire ecclésiastique*, qui est restée à l'état de projet.

dre. Pèse tout cela dans ta sagesse et réponds-moi le plus tôt possible.

Tes livres de Saint-Quentin sont arrivés; ils repartiront incessamment avec quelques autres pour l'Évêque et la brochure de Carnot. Cette brochure qu'on m'avait promise a été lue et relue ; n'insiste donc pas pour que l'Évêque la prenne; quoiqu'assurément je ne l'aie achetée que pour lui.

On dit que Beugnot passera au ministère de l'intérieur, et sera remplacé par Dandré. M. de Montesquiou aura le chapeau et présidera le conseil d'en haut. Les journaux dépendront de la police, et la librairie de la grande chancellerie. J'ignore ce qu'il y a de certain dans cet arrangement.

Tonton me marque que tu as été dîner à la Chênaie avec l'Évêque. Propose-lui d'en faire sa maison de campagne, et qu'il te laisse libre. *O rus! quando ego te aspiciam, quando licebit*, et le reste qui est si beau, si touchant et si plein de raison!

On m'a fait lire deux mémoires manuscrits sur le rétablissement des dîmes. Il y a de grandes sottises et quelques vérités dans l'un et l'autre. Jusqu'à présent, je ne penche pas pour cette mesure. Les inconvénients me semblent l'emporter de beaucoup sur les avantages.

J'ai lu aussi un autre mémoire imprimé dont voici le titre : « *Exposé et justification de la conduite du chapitre de Troyes depuis la démission de M. de Boulogne, évêque de ce diocèse*, par M. Houllier, chanoine de Troyes. » Cela ne fait honneur ni à l'Evêque qui, en abandonnant ses fonctions, a manqué à un devoir sacré, ni au chapitre qui, quoi qu'il en dise, a exercé pendant trois ans une juridiction illicite, sauf encore l'invalidité. Le mémoire est modéré dans la forme, mais détestable pour les principes. Il s'appuie partout de ce qu'il y a de plus anti-canonique dans nos jurisconsultes.

C'est après tout une pièce curieuse, ne fût-ce qu'à cause d'une lettre du ministre des cultes qu'il rapporte en entier. J'ai prié Girard de te le faire adresser de Troyes par la poste, s'il est possible. Huollier a bien eu le front d'écrire ces paroles : « Au surplus, le chapitre a dû conformer sa conduite aux « usages de l'Église gallicane, et personne ne peut forcer « l'Église gallicane à abandonner ses usages. » Quoi, pas même un concile général ? Non, comme on le voit dans les notes. D'ailleurs, aucune règle de discipline ne peut être établie sans le consentement du prince. Voilà encore où nous en sommes. Il faut dire aussi que c'est un pauvre évêque et un bien petit théologien que notre grand prédicateur. Il fatigue ici tout le monde de sa façon inconsidérée, et fait plus de mal que de bien avec ses déclamations. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. *Deest charta, non materia.* L'abominable pays !

76. — *Au même.*

Paris, 19 octobre 1814.

J'ai reçu ta lettre du 13, et tu recevras demain celle que j'ai adressée à Biarrote pour toi. Nous ne saurons que dans huit ou dix jours à quel parti s'arrêtera le père de Bois. Mais qu'il persiste ou non dans son projet, il est bien probable que je me retirerai à la Chênaie, où je vivrai à moins de frais et plus agréablement sous tous les rapports. Bois ne paraît avoir aucune répugnance à m'y suivre, dans le cas où son père ne le rappelle pas près de lui. Je crois qu'il conviendrait aussi à Gratien de s'y fixer. Ses revenus contribueront à mettre de l'aisance dans le ménage. Je suis encore plus persuadé que nous n'avancerons notre nouveau travail, que

lorsque nous serons ensemble, entièrement libres, et que nous aurons notre bibliothèque sous la main. M. Vielle doit sentir cela, et favoriser l'exécution de notre plan. Quant à celui qu'il conviendra de suivre pour la distribution des matériaux, je me réserve à t'en parler une autre fois.

Je vis Picot avant-hier, et je dîne chez lui demain. Il me proposa de nouveau d'écrire dans son journal. En venant au fait, il convint qu'il me faudrait au moins cent louis pour quatre articles par mois; mais en ce moment il ne pouvait, dit-il, m'offrir que la moitié de cette somme. Il s'aperçut promptement qu'à ces conditions il n'y avait rien à faire, et je doute d'autant moins qu'il n'en revînt à m'offrir 2,400 fr. qu'il parut s'effrayer de la concurrence que je lui fis envisager. Quoi qu'il en soit, c'est une ressource que je crus bon de ménager. D'un autre côté, M. de Bonald désirait m'attacher au *Mercure*, qu'il songe toujours à rétablir sur l'ancien pied. Mais ni lui ni Picot ne trouveront mauvais que nous tenions de préférence à nos premiers engagements, qui d'ailleurs me paraissent, à tous égards, devoir être plus avantageux. D'après ce que m'a dit M. Niel, il y a deux jours, il est certain que Mutin aura la place de censeur, et alors rien ne s'opposera à ce qu'on commence. Nous devions dîner ensemble demain; mais j'avais promis à Picot, ce qui dérange cette réunion.

As-tu reçu la lettre que je t'avais adressée chez M. Bertier (1)? Ton ballot de Saint-Quentin devrait être parti et ne l'est point. J'en ai parlé dix fois à Girard, qui ne finit à rien. On y joindra ce qu'il y a de *Guides* (2) reliés. La *Tradition* va très-lentement. Je n'avais pas une haute idée du clergé français ; cependant je n'aurais jamais cru que son indifférence

(1) Lettre 73, du 28 septembre.
(2) *Guide du premier âge*, imprimé pour la première fois en 1809.

fût si profonde. Je ne crois pas que M. de Couessin ait pu trouver dans la zone torride, la zone glaciale et les zones tempérées, une race d'hommes aussi vide d'esprit, de sens, de zèle pour le bien, aussi complétement dégradée.

Champy désirerait que le curé de Kenros ou de Saint-Maden lui procurât, dans le voisinage du Latté, quelque personne intelligente qui pût se charger de ses commissions, et gérer les détails de sa terre. Tu t'occuperas de cela à ta commodité. Il s'agirait en ce moment, je crois, de recevoir et faire planter des arbres qu'il se propose d'envoyer au Latté.

L'ordonnance du Roi pour les orphelines (1) ne m'étonne point ; c'est plutôt le contraire qui me surprendrait. Je parierais que pas un membre du vénérable chapitre n'a fait là-dessus la moindre réflexion. Ce qu'on m'avait dit du changement dans les ministères paraît dénué de fondement.

Quant aux petits séminaires, on assure que le Roi ne se rendra pas très-difficile pour en accorder autant que les Évêques jugeront nécessaire : mais il faut demander fortement et très-fortement.

N'oublie pas l'affaire de Le Chault ; il m'a remis les doubles de la transaction. Quant à l'acte de désistement des arrérages, je lui ai dit de l'envoyer à Ange avec la quittance du semestre qui écherra en novembre. On pourrait, ce me semble, faire quelques offres de service pour les toiles en Espagne, au Havre, à Bordeaux. Il y a aussi l'affaire de Marseille qu'il serait bon de terminer.

Ayant dîné chez Champy avec Perrée, j'ai été forcé d'accepter chez celui-ci un tardif et mauvais déjeuner. J'ai re-

(1) Ordonnance du 19 juillet qui supprimait quatre des cinq maisons d'éducation pour les orphelines de la Légion d'Honneur, Paris, Ecouen, les Barbeaux et les Loges. On ne conserva que la maison de Saint-Denis.

trouvé chez lui toute sa froide amitié sans altération quelconque. Quel homme, et quel Normand !

J'attends avec impatience ta réponse au sujet de mes projets. Dis-moi surtout si tu vois jour à quitter Saint-Brieuc pour la Chênaie. Mille amitiés à Tonton, Ange, Marie, leurs enfants, Biarrote, la Villemain, etc. Je t'embrasse de tout mon cœur.

77. — *Au même.*

Paris, 22 octobre 1814.

Je remets cette lettre à madame de Couessin, qui doit partir le 24. Comme tu m'écris sans doute aujourd'hui de Saint-Malo, je saurai mardi ce que tu penses du projet dont je t'ai fait part. Je crois toujours que c'est le seul moyen d'avancer notre travail ; si nous ne sommes pas absolument libres et au milieu de nos livres, nous n'en finirons jamais. Cette seule considération me semble assez puissante pour déterminer Mgr à te laisser quitter Saint-Brieuc. S'il s'obstinait à t'y retenir, il me paraîtrait fort inutile d'entreprendre une besogne dont nous ne verrions jamais le terme. Au reste, je prendrai mon parti, pour ce qui me concerne, d'après la réponse du père de Bois. Marque-moi aussi ton avis au sujet de Gratien. En cas que je demeurasse seul à la Chênaie, je serais bien aise qu'il y fût avec moi. Ce serait une ressource pour la dépense, et aussi une société. Nous pourrions chasser ensemble, exercice qui me distrairait et serait bon pour ma santé. Je m'imagine qu'Ange aura franchi sa rente viagère ; c'est une chose à laquelle il ne faut pas manquer. Dis-moi où Marie loge maintenant, afin que si je revenais à Saint-Malo, je susse où descendre. Quant au projet de la Chênaie,

Tesseyre m'a dit qu'il lui paraissait bon, mais que tu en jugerais mieux que personne. J'ai vu ce matin M. Niel; il est vraisemblable que le journal aura lieu, mais quand? Je ne serais pas surpris que cela traînât encore six semaines peut-être. Après tout, il y a la ressource de Picot; je répugne cependant à ce dernier parti par plusieurs raisons. Il prendrait trop de temps, et les bénéfices ne seraient pas proportionnés. Ensuite, je craindrais que Picot n'estropiât nos articles, comme la petite lettre sur le défaut de livres ecclésiastiques. La triste chose que d'être pauvre! M. de Bonald m'a rappelé deux fois la lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, et sent comme lui la nécessité d'être à l'aise pour écrire. Il n'y a que les sots qui réussissent dans ce monde; j'oubliais les fripons, mais ils ne s'oublient pas.

On me dit hier que M. Frayssinous avait donné sa démission d'Inspecteur de l'Université; bon exemple qui ne sera pas suivi. *Le Journal de France* continue de *manger du Jésuite :* je doute que cela l'engraisse. Il prétend que si les écoles ecclésiastiques ne continuent pas de suivre les leçons des lycées, en peu de temps les prêtres qui se feront n'entendront pas le latin de l'Oraison dominicale. Voilà ce que j'ai lu de mes yeux. Montesquiou et Jourdan préconisent de toutes leurs forces le *monstrum horrendum*. Je vous dis que nous en verrons de belles. Tous les bons esprits s'y attendent.

Il n'y a qu'une voix sur la *Tradition;* tout le monde loue, et personne n'achète. Je ne crois pas que Girard en ait vendu 180 exemplaires. Le temps approche où il faudra fonder un nouvel ordre de frères ignorantins pour enseigner aux prêtres, voire aux évêques, leur *Credo*. Je ne me mettrai pas de cet ordre-là, j'aurais affaire à de trop dures têtes.

Si je m'en retourne, peut-être passerai-je par Amiens et

Rouen. Pour quelques louis de plus, je verrai ces deux villes, que je n'aurai jamais probablement une plus belle occasion de visiter. Pourtant ce n'est encore qu'un dessein très en l'air.

J'avais demandé à Ange ce qu'il fallait faire de l'argent qui me reste à lui; il ne m'a point répondu. J'ai envie d'en faire des aumônes au nom du bonhomme.

J'ai appris bien des petits détails qui valent mieux de vive voix que dans une lettre. Cela se retrouvera à l'occasion. J'écris à Hay et à Querret par madame de Couessin. Son mari est fou, je lui en signerai le certificat quand il voudra. Il me fit l'autre jour une visite de deux heures, rien que cela; il m'apportait ses papiers, ses demandes, ses exposés, que sais-je? Le tout pour me consulter, disait-il. Je hasardai quelques observations qui ne prirent pas. Toute discussion étant inutile, je pris le parti de l'écouter avec une patience qui m'étonne encore; enfin il s'en alla, ravi, à ce qu'il m'assura, que ses idées fussent si parfaitement d'accord avec les miennes. Il y a tant d'extravagance dans cette tête-là, que je serais étrangement surpris qu'il ne réussit pas.

Bois te dit mille choses tendres, et t'embrasse ainsi que moi de tout cœur.

78. — *Au même.*

Paris, 26 octobre 1814.

Madame de Couessin, partie ce matin, te porte: 1° une longue lettre de moi qui en contient deux autres pour Hay et Querret; 2° un paquet d'images pour mademoiselle Chenu, la brochure de Carnot, et un mémoire sur les administrations capitulaires, que tu avais oublié ici; il devait y en avoir deux; Girard n'en a retrouvé qu'un.

Après une rage de dents et plusieurs jours de douleur continuelle, je me fis arracher avant-hier la dent malade. La douleur est déjà repassée dans une autre. Il faudrait que j'en fisse encore arracher au moins quatre. Joignez à cela un mal de gorge et la foule des contradictions, et le malaise de l'incertitude, il n'y a que Dieu qui sache ce que je souffre, et que moi qui le sente.

Rusand m'ayant témoigné de la confiance, je m'ouvris à mon tour sur ce qui concerne Girard, et je fus fort étonné d'apprendre qu'il avait contracté par écrit l'obligation de céder son fonds à Rusand dans quatre ans au plus tard. Moi-même j'en ai lu l'acte écrit de sa main. Il y a de quoi tomber de son haut, après ce qu'il m'avait dit et promis. Mais voilà l'homme! Ce n'est pas un fourbe, ce n'est pas un fripon; il est honnête, tout le monde lui rend cette justice : comment donc expliquer son procédé? Je ne puis pas même lui demander cette explication qui serait fort vive, parce que ce serait abuser de la confiance de Rusand. Au reste, celui-ci m'a encore dit que nous ne finirions jamais avec Girard pour nos livres; il y a, en ce genre, des traits de lui incroyables. Que diable allions-nous faire dans cette galère?

M. Niel est un ami chaud; je ne doute presque pas qu'il ne finît, si je voulais, par me procurer ici une place. Il avait déjà fait quelques démarches pour m'en faire avoir une dans la grande-aumônerie qu'on va bientôt organiser. Je l'ai prié de suspendre ses sollicitations. Tesseyre pense que j'ai bien fait : il croit qu'un pareil emploi serait incompatible avec l'indépendance de mon caractère. Les principes des chefs ne sont pas les miens, et c'est un point sur lequel je ne céderai ni ne tergiverserai jamais. Je me résoudrais à tout plutôt qu'à cela.

Or donc que faire? Nous attendons la réponse du père de

Bois. Jusque-là, je ne puis guère prendre de parti. Je sens la force de tes raisons. Peut-être me déciderai-je à t'aller joindre. Cependant j'avoue que j'ai toujours pour Saint-Brieuc une espèce d'aversion que je ne saurais m'expliquer à moi-même. Si j'y vais, le mieux serait peut-être de ne point se mêler des journaux, à moins que le projet de M. Niel ne réussisse. C'est une grande perte de temps, surtout pour écrire dans *l'Ami du Roi*. Je voudrais faire mon *Esprit du Christianisme* qui, en d'autres mains, serait un bien bel ouvrage. J'en ai causé avec Tesseyre, qui m'a paru très-content du plan. J'ai eu aussi plusieurs conversations bien intéressantes avec M. de Bonald, qui me témoigne de la confiance et de l'amitié. Il m'a fait lire quelque chose de son dernier ouvrage, entre autre une preuve de la spiritualité de l'âme tirée du suicide. Mon travail n'empêcherait pas que tu ne commençasses à préparer les matériaux de *l'Histoire ecclésiastique*, dont j'ai le plan dans la tête. Mais je ne ferai rien que je ne sois dans une situation fixe, et que je n'aie l'esprit tranquille. J'ai peu de talent, et pourtant en regardant dans ma tête, il me semble qu'il y a là quelque chose qui ne demande qu'à sortir.

On parle de rendre le cens aux anciens propriétaires. A tout événement, il faudrait prier M. Marie de se concerter avec M. Bossard, ou *vice versâ*, pour retirer de la sacristie de Plesder ce qui reste de nos titres.

Que pourrait faire Bois à Saint-Brieuc ? Y aurait-il quelque espoir de renouer son mariage avec mademoiselle S... ?

Le temps me presse. Je t'embrasse tendrement.

79. — *Au même.*

Paris, 28 octobre 1814.

La première chose qu'on doit considérer avant d'entreprendre une histoire ecclésiastique, c'est la possibilité de l'exécution. Or il est évident qu'il n'y a point de vie humaine qui pût suffire à un pareil travail, si on voulait n'omettre aucun fait, et traiter chaque partie avec la même étendue qu'on donnerait à une histoire particulière. Je ne crois pas que l'ouvrage entier doive avoir plus de 20 à 25 volumes in-8° de 5 à 600 pages, ce qui suppose à peu près vingt années de recherches et d'application assidue. A la vérité, il est vraisemblable qu'un temps beaucoup moins long suffirait pour rassembler les matériaux, mais je n'oserais me flatter d'avancer plus vite dans la rédaction, qui demandera beaucoup de soin et exigera que chaque volume soit revu à plusieurs reprises.

Obligé de se réduire, il me semble qu'on doit abréger : 1° les analyses des Épîtres ; 2° les Actes des martyrs ; 3° les extraits des Pères ; 4° l'exposition et la réfutation des hérésies dont l'influence a été ou nulle ou peu considérable. Quant aux faits isolés et insignifiants, il faut les supprimer tout à fait.

Il y a trois idées principales auxquelles tout doit se rapporter : 1° la protection visible de Dieu sur son Église, preuve magnifique de la divinité de la Religion ; 2° les développements du gouvernement de l'Église, variable dans sa forme, quoique toujours le même au fond ; raison des changements qu'a subis la discipline aux diverses époques ; 3° l'influence du christianisme sur la société. Le mérite et l'utilité

de l'ouvrage dépendront uniquement de la manière dont seront traités ces points fondamentaux. Le reste, et le style même, n'est qu'un faible accessoire. D'ailleurs un bel ordre d'idées élève naturellement l'esprit et fortifie le talent. *Res verba rapiunt.*

La narration ne devant pas être coupée par des réflexions trop nombreuses, il conviendra de les rejeter dans des discours, qui montreront au lecteur sous des points de vue généraux les siècles dont il aura parcouru l'histoire; ces discours, quoique placés à quelque distance les uns des autres, devront s'enchaîner de manière à former à eux seuls un ouvrage complet. Peut-être même vaudrait-il mieux n'en faire qu'un qui terminerait l'histoire entière, et ce serait assez mon avis, parce qu'alors tout se suivrait, et l'on ne serait pas obligé de revenir à plusieurs fois sur le même sujet, et par conséquent d'affaiblir l'impression qui doit résulter du tableau qu'on entreprendra de tracer. Ce sera une chose à examiner ensemble.

Quant au premier travail, l'essentiel est de citer longuement, exactement, et de mettre les dates à la marge de toutes les pages. Rien n'empêche de joindre aux extraits les réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit; mais je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à les chercher, ni perdre le temps à soigner le style; car il est presque impossible d'employer dans la rédaction définitive des phrases isolées qui ne se lieront ni à ce qui précède ni à ce qui suit. L'essentiel est d'aller vite dans les recherches. Si, en allant, on trouve quelque sujet dont la discussion pût avoir quelque importance, on peut le noter à part, pour y revenir ensuite, s'il y a lieu, à moins qu'il ne fût nécessaire de l'éclaircir pour l'ouvrage même dont on s'occupe. En somme, s'écarter le moins possible à droite et à gauche. La route est longue; le seul

moyen d'arriver est de marcher toujours, et toujours devant soi.

Prie Biarrote d'adresser à Champy, par la diligence, des échantillons écrus d'environ 1/4 d'aune chacun, des diverses qualités de toiles de Bretagne, c'est-à-dire, des principales. Il faudra joindre à chaque qualité une étiquette contenant le prix actuel, et la désignation de la qualité, large et étroite. Ce que Champy désire de toi, c'est que tu le mettes en relation avec tes curés. Tu pourrais leur parler de lui, le leur recommander, et ensuite lui écrire un mot pour le prévenir de ce que tu auras fait et lui dire à peu près quels hommes ce sont que ces curés. Il me donna hier un recueil intéressant dont voici le titre : *Acta inter Bonifacium* 8, *Benedictum II, Clementem* 5, *P.P.P. et Philippum Pulc. Regem christian. Auctiora et curendatiora. — Historia eorumdem ex variis scriptoribus. — Tractatus sive quæstio de potestate P.P. script. circa ann.* 1,300. 1 vol. in-12, 1614.

Bois vient de recevoir une lettre de son père la plus étrange qu'il soit possible d'imaginer, et qui annonce la détermination de poursuivre son dessein; seulement il paraît assez indifférent sur le choix de la personne qu'il gratifiera de sa main. Joins à cela ce que j'ai découvert au sujet du procédé inexplicable de Girard, et juge de nos embarras. J'ignore encore à quel parti nous nous arrêterons; peut-être pourrai-je te le marquer lundi. Je pense que soit que nous allions à Saint-Brieuc, soit que nous restions ici, nous ferons le voyage de Saint-Malo pour essayer le dernier moyen, empêcher qu'au moins il n'épouse sa servante, ce qui nuirait doublement au fils, et pour que Bois termine ses partages. Si nous avions su quelles ressources Saint-Brieuc peut offrir, cela nous eût aidés à nous décider. La vie est bien triste.

Je viens de consulter M. Ronsin sur tout cela, mais je n'ai

pu lui parler qu'un moment, parce qu'il donne une retraite au séminaire de Saint-Nicolas, et qu'il a fallu qu'il se rendît à l'un des exercices. Il m'a renvoyé à la semaine prochaine pour en recauser. Je ne prévois pas que cela puisse être avant jeudi, à cause des fêtes. A tout événement, marque-moi ton avis, combien de temps tu resteras encore à Saint-Malo, et quelles ressources on trouverait à Saint-Brieuc. Je serais bien moins embarrassé, si je croyais pouvoir me livrer moi-même à un commerce quelconque; j'aurais, ce me semble, mille moyens de réussir; mais il n'en est pas de même de Bois : que fera-t-il tout seul? D'un autre côté, plus j'y pense, plus il me paraît évident que je manquerais à ce que Dieu demande de moi en abandonnant des travaux qui peuvent être utiles à l'Église, pour des occupations dont le seul but serait de gagner de l'argent. Ce n'est pas que le métier d'auteur ne soit, à mon avis, plus pénible qu'aucun autre, surtout pour celui qui n'est pas même assuré d'avoir du pain; il est sûr encore qu'un tel état d'indigence ôte à l'esprit la moitié de sa force. Toutefois il n'y aurait, je crois, qu'une nécessité absolue, qui, dans ma position, pût justifier la sorte de désertion dont je parle. Quand pourrons-nous toucher ce qui nous reviendra dans la liquidation?

Notre excellent ami Tesseyre me charge de te dire mille choses tendres. L'évêque de Carcassonne écrit à Girard qu'il y a dans la *Tradition* des choses qui étonneront beaucoup de gens, et que cet ouvrage sera sûrement bientôt traduit en italien; il n'avait lu encore que le premier volume. Il en paraît très-content ainsi que de la petite brochure sur l'Université. On marque de Rome que la légation attendait impatiemment nos livres. M. de Pressigny a trouvé qu'on parlait d'une manière trop décisive des anciens évêques dans les *Réflexions;* il doit s'en plaindre à l'auteur. Si l'auteur fait

une nouvelle édition, il en dira dix fois plus. Voilà ce que je sais de science certaine. *O vanæ hominum mentes! o pectora cœca!* Embrasse Tonton pour moi, et Marie, et Ange, et leurs enfants. Mille choses à Biarrote, la Villemain, Hay, Querret, Langrez, Roger, *et tutti quanti.*

Il y a dans la *Gazette de France* du 25 un excellent morceau de M. de Bonald sur l'émigration.

80. — *Au même.*

Paris, 31 octobre 1814.

Tu auras vu par ma lettre de samedi que la réponse du bonhomme a été toute différente de ce que tu pensais. Je crois qu'il tient à se marier *ne uret.* Comme sa lettre était d'une personne qui a de l'humeur, ou qui veut paraître en prendre, son fils lui écrit aujourd'hui deux mots seulement pour l'adoucir, en lui annonçant qu'il lui répondrait incessamment plus au long. Nous avons été bien aises de nous réserver une huitaine de jours, avant de nous expliquer nettement, et voici pourquoi. Rusand, qui est le meilleur des hommes, et aussi ouvert, aussi franc que Girard l'est peu, doit mercredi ou jeudi presser celui-ci d'en finir, sans quoi il se décidera à monter un autre établissement, les lenteurs et les incertitudes de Girard lui ayant été déjà extrêmement préjudiciables. Or, soit que M. Rusand succède à Girard (sans néanmoins quitter sa maison de Lyon), soit qu'il forme une autre maison, il m'a promis d'y placer Bois, et même de l'y associer au prorata des fonds qu'il y placerait. Ce serait là tout ce qu'on pourrait désirer de plus avantageux. Rusand est riche, actif, plein d'honnêteté et d'habileté dans son genre de commerce, et de plus je n'ai vu dans aucun laïque une

religion plus vive et plus profonde. Il serait même possible qu'un jour venant Bois épousât une de ses filles, qui sont en grand nombre, et dont l'aînée a quinze ans. J'avoue que je ne m'attendais pas à trouver en lui autant de bienveillance qu'il m'en a montré : il n'y a rien, m'a-t-il dit, qu'il ne fît pour moi. Aussi désirerais-je beaucoup que nous pussions lui être utiles en Bretagne. Si cette affaire réussit, tu sens qu'il ne conviendrait pas à Bois de proposer une deuxième fois au bonhomme de l'aller rejoindre. Voilà pourquoi nous prenons du temps. Marque-moi ce que tu en penses par le retour du courrier. Aussitôt que je saurai à quoi m'en tenir sur tout cela, j'irai passer quelques mois avec toi à Saint-Brieuc, et là nous verrons pour la suite.

L'affaire de M. Niel est définitivement manquée, ou autant vaut. Je voulais renoncer aux journaux, mais Tesseyre m'a fait tant d'instances pour me lier avec Picot que j'y ai enfin consenti. Je dîne aujourd'hui chez lui pour convenir définitivement de nos faits. Il est entendu déjà que je ne donnerai qu'autant d'articles qu'il me plaira, un, deux, trois, si je veux, point du tout si cela me plaît ainsi, et les articles ne seront point corrigés. Il ne reste que le prix à régler. Je crois que nous nous arrangerons sur le pied de 5 francs la page, sauf à augmenter si le journal prospérait. Ce travail n'est pas trop de mon goût. Je désirerais vivement commencer *l'Esprit du Christianisme*. Trois ans d'un travail suivi l'avanceraient, je crois, beaucoup.

On m'a dit que nous n'étions pas bien avec le grand-aumônier et ses valets ; j'ai répondu que cela m'était fort égal, et de le leur dire. Ce serait un récit trop long, je te conterai tout cela quand nous nous reverrons.

Girard reçut hier une lettre de l'archevêque de Bordeaux ; il m'en lut ces mots : « J'ai commencé à lire la *Tradition* ;

« j'en suis grandement satisfait. Picot annonce quelques « mots de critique; nous verrons. » D'après ce que je vois, cet ouvrage aura une influence étonnante : il changera l'opinion du clergé. L'évêque d'Uzès, désespérant de la théologie gallicane, est allé rejoindre en Angleterre l'évêque de Blois. Je voudrais qu'il fût suivi d'un troisième, afin qu'ils pussent au moins faire un chapitre.

Le Roi d'Espagne a redemandé au Pape les Jésuites pour ses États. En conséquence le Saint-Père a donné ordre au Père Pannizoni de ne pas disposer des Jésuites espagnols. On traite à Rome de l'émancipation des catholiques anglais. Il y a une congrégation qui s'en occupe spécialement. Il paraît que le Pape est on ne peut pas mieux avec le gouvernement anglais.

Tesseyre te dit mille choses. Je t'embrasse.

81. — *Au même.*

Paris, 5 novembre 1814.

Je reçus hier ta lettre du 1er novembre. Bois ne croit pas que le dessein que son père témoigne de se marier soit feint. Quo. qu'il en soit, il y aurait plus que de la complaisance à sacrifier un état avantageux aux caprices de ce vieux fou. Tesseyre et M. Ronsin pensent que si l'affaire s'arrange avec Rusand, il faut en profiter. Je suis toujours également satisfait de ce dernier. Dans trois ou quatre jours, il aura pris un parti définitif. Il a déjà sondé Girard, qui ne tiendra pas plus sa promesse écrite que sa promesse verbale, et qui, hier encore, me donna une nouvelle preuve de fausseté. Le projet de Rusand est de louer un magasin, et de revenir monter son affaire au mois de février. Jusque-là je ferai en sorte

que Bois reste chez Girard. Pour moi, il me tarde d'en être dehors. Je méprise tant cet homme-là, que toute liaison avec lui me devient extrêmement pénible. Nous concerterons ensemble les moyens de nous tirer de ses griffes, et d'avoir des comptes. Très-vraisemblablement je tarderai peu à partir pour la Bretagne, c'est-à-dire pour Saint-Brieuc. J'ignore combien de temps j'y passerai. M. Niel n'abandonne point son projet de journal. Mutin a sa place, et pourra maintenant travailler. J'ai prévenu Picot que si le nouveau journal avait lieu, je tiendrais à mes premiers engagements. Je suis convenu avec lui du prix de 40 francs par article de 8 pages. C'est trop peu, mais c'est provisoire. Il nous fera adresser le journal à Saint-Brieuc. Nous enverrons des articles quand nous voudrons, et point du tout s'il nous convient. Je désirerais finir *l'Esprit du Christianisme*. Ce serait un bel ouvrage. Ce que j'aimerais mieux encore pourtant, ce serait de me retirer dans un monastère. On les rétablit à Rome, et ces asiles semblent faits pour moi. Je suis las du monde et de la vie. Plus je vais, plus je m'en dégoûte. Je n'aurai de paix que quand je pourrai dire : *Aufugi fugiens, et mansi in solitudine.*

Tu auras les brochures que tu désires. L'*Abus* est de l'abbé Dastros, qui aurait mieux fait de se taire. Il soutient la nullité *de droit* des actes des vicaires-capitulaires. A quoi bon répandre des inquiétudes sur ce point? Mais il faut parler, se faire valoir, dire: me voilà! et arriver comme qui ce soit à un évêché.

Il semblerait que les anciens évêques songeraient à faire paraître une déclaration pour rassurer les consciences, en validant, autant que de droit, les actes des nouveaux évêques : et puis on mêlera un peu de doctrine à tout cela, et surtout une dose bien mesurée de liberté gallicane. Nous

verrons, comme disait, à propos de Picot, l'archevêque de Bordeaux.

Tesseyre te dit mille choses tendres. On écrit, je ne sais d'où, que Monsieur a refusé de voir Coz (1) à son passage à Besançon.

Il paraît que trente-quatre personnes ont été arrêtées hier ou avant-hier pour être entrées dans une conspiration contre le gouvernement. Onze ont été relâchées. Le chef, au moins apparent, était le général Dufour qui distribuait aux soldats, pour les gagner, des brevets d'officier et même de lieutenant-colonel. Cette affaire au reste fait peu de bruit.

Totus tuus in Christo.

82. — *Au même.*

Paris, 9 novembre 1814.

Après de longues délibérations, nous nous somme enfin décidés l'un et l'autre à quitter Paris; ce n'est pas que les arrangements avec Rusand ne me paraissent fort avantageux, et que je ne sois bien convaincu que l'on peut entièrement compter sur sa parole : mais, d'une part, ce que tu me marques touchant le bonhomme, et, de l'autre, l'espoir fondé de trouver au besoin des ressources à Saint-Brieuc, nous ont paru de suffisantes raisons pour abandonner les avantages qui se présentaient ici. Nous ferons route ensemble jusqu'à Rennes, où je prendrai la route de Saint-Brieuc. A moins que nous ne trouvions pas de place à la diligence, nous partirons le 21 ou le 22.

Girard a fait assembler les exemplaires de la *Tradition ;* il en manque, à ce que m'a dit Bois, 160. En supposant qu'on

(1) Archevêque de Besançon.

on retrouve quelques-uns, ce sera toujours un déficit énorme, dont je ne prendrai du reste aucune connaissance avec Girard, parce que c'est son affaire, et que de quelque manière que la chose ait eu lieu, il nous doit compte de l'édition entière. Aussitôt mon arrivée à Saint-Brieuc, nous aviserons aux moyens de nous tirer des griffes de cet homme.

Il est probable que l'affaire de M. Niel s'arrangera; c'est ce que je saurai avec certitude très-incessamment. Il voulait commencer en décembre; je lui ai conseillé d'employer ce mois à répandre des prospectus, et de ne faire paraître le premier numéro du journal qu'en janvier. Il est convenu que c'était le mieux.

N'oublie pas la commission de Champy.

Je donnerai ces jours-ci à Picot un article sur l'Université, à propos des deux brochures en sa faveur que tu as lues ici. L'article n'est pas merveilleux; il est sur le ton ironique. Il y a deux ou trois traits assez mordants. Si j'ai le temps, je ferai sur le *Guide* un petit article qui nous sera utile de deux façons.

Je voudrais bien pouvoir donner deux ou trois années, sans interruption, à l'*Esprit du Christianisme*. C'est un des plus beaux ouvrages qu'on puisse faire. Si je parvenais à l'achever tel que je le conçois, je dirais sans regret mon *nunc dimittis*. Cela n'empêchera pas l'*Histoire ecclésiastique*, parce que tu pourras toujours rassembler les matériaux, et même avec plus de soin, n'étant pas pressé par le temps.

Il ne transpire aucune nouvelle de l'ambassade à Rome. Les alliés s'occupent au Congrès à semer à qui mieux mieux des guerres, et peut-être des révolutions. Le dernier acte est toujours sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste, dit Pascal.

Totus tuus in Christo.

83. — *Au même.*

Paris, 10 novembre 1814.

Nos affaires s'arrangent pour le mieux : nous partirons d'ici le 21 ou le 22, moi pour Saint-Brieuc, et Bois pour Saint-Malo. Aussitôt que Rusand montera sa maison, il m'écrira, et s'il convient à Bois de s'y intéresser, il ne tiendra qu'à lui. On n'est ni plus franc, ni plus obligeant, ni plus honnête que Rusand! C'est le contre-pied de celui que tu connais : il me tarde d'être hors de chez lui, et je crois que c'est un désir réciproque.

Je sors de chez M. Garnier, que je n'ai pas vu deux minutes; il m'a appris qu'on se préparait à nous attaquer, j'ignore qui; on nous reproche d'avoir tronqué les passages et de les avoir mal appliqués. M. Garnier a répondu qu'il ne suffisait pas de le dire, qu'il fallait le prouver. C'est assez raisonnable. J'attends la censure impatiemment, elle me réveillera. Depuis que je n'ai plus Tabaraud pour m'amuser, je ne fais que languir. J'avais besoin d'un peu de mouvement; Dieu garde de mal celui qui veut bien venir à mon secours en cette occasion, et contribuer à mes menus plaisirs. L'auteur de *la Persécution de l'Église sous Buonaparte*, écrit à Rusand qu'il est *extrêmement satisfait de la Tradition*, et qu'il est bien à souhaiter que le clergé lise cet ouvrage qui doit faire beaucoup de bien. Seulement il y désirerait plus de précision, une table des matières et une récapitulation à la fin. Je te porterai l'abrégé de la *Défense*, par Coulon. Il n'y a rien de l'éditeur qu'une sotte préface; c'est toujours quelque chose.

Le bref du Pape à l'évêque de Bâle fait grand bruit ici; les

non-démissionnaires triomphent (1); ils sont plus fous que jamais. Il paraît, au reste, certain que l'Église de France sera rétablie sur l'ancien pied. Il est bon de savoir cela, *ad majorem cautelam*. M. de Pressigny marque qu'il est très-content de Rome, et que les affaires vont bien.

Monsieur a refusé de voir Coz à son passage à Besançon. Celui-ci s'est tellement obstiné à vouloir paraître, qu'on a été obligé d'employer des gendarmes pour le retenir chez lui. On dit qu'il a dénoncé le Préfet au Corps législatif.

L'archevêque de Bordeaux confie ses écoles aux Pères de la Foi. Si Mgr jugeait à propos de les appeler dans son diocèse, je suis persuadé qu'ils y feraient beaucoup de bien; mais il faudrait s'y prendre de bonne heure : on les demande de partout, et l'on se précipite dans les établissements qu'ils dirigent. Le fond de la nation est sage; la folie s'est réfugiée dans les têtes influentes; il y a de leur part des traits incroyables de délire.

L'archevêque de Dublin est ici, arrivant de Rome. C'est toute une histoire que son histoire. M. de Janson est très-protégé du Roi; c'est bien peu de chose. Cependant on espère que les ministres auront quelque égard à la recommandation de S. M.

Le 11.

On vient de me dire que le Pape montrait plus de fermeté que jamais. C'est le moyen d'obtenir ce qu'il a droit d'attendre, et ce qu'il est de son devoir d'exiger. Je te porterai deux petites brochures venues de Rome, sur les vicaires capitulaires et sur les libertés de l'Église gallicane. Je n'ai encore lu ni l'une ni l'autre.

(1) Un certain nombre d'évêques émigrés avaient refusé de donner leur démission à l'époque du concordat.

Présente mon respect à Monseigneur, et rappelle-moi au cœur de M. Vielle. Il est possible que je ne t'écrive pas avant mon départ, car je prévois que d'ici là je serai fort occupé.

Ton ami.

84. — *Au même.*

La Chênaie, 19 février 1815.

Le dimanche est pour moi un jour laborieux : à peine ai-je quelques heures pour expédier sept journaux, quatre *Mercure* et écrire huit lettres. Je t'en envoie une de M. Niel, pleine de sens et de sages réflexions. Si celui-là devient Jérémie, il faut qu'il y ait matière à lamentations. Je penche beaucoup à croire que le bon M. Dubourg a la grâce efficace, et très-efficacement efficace pour être dupe. Cela n'empêche pas qu'il puisse être parfaitement à sa place dans le Limousin. Mais parlons un peu de Girard : le voilà donc mort, le pauvre malheureux ! Que de comptes à débrouiller de toutes façons ! Je suis bien aise que son frère vienne à Paris ; on le dit honnête homme. Tu verras ce qu'il y a à faire pour nos intérêts : peut-être pourrais-tu en charger M. Niel. Tu sais que j'avais laissé chez Girard, outre la *Polyglotte*, de Lejay, la *Collection Patrum græcorum*, 2 vol. in-f°, et les *Analecta græca*, du P. Montfaucon, 1 vol. in-4°.

Biarrote ne me dit rien de la lettre de Hemberg. Je vais écrire à Ange de chercher un emploi à Gratien, et de lui marquer de venir me rejoindre en attendant. Ce sera sans doute une charge assez pesante ; mais il faut bien qu'il trouve un asile.

Tonton me reparle encore de sa traduction de l'*Ecclésiastique* ; vois si tu pourras la découvrir.

Le *Mercure* est l'insipidité même. Il n'y a de lisible que le deuxième article de Bonald sur la vie de Bossuet. Amar, qui travaillait anciennement au *Mercure*, un certain M. de Saint-Ange, fils apparemment de celui qui se croyait poëte, donnent des articles. Les autres rédacteurs ne signent que des lettres. C'est une précaution surabondante; ils pourraient assurément décliner leurs noms et surnoms, sans crainte de compromettre leur incognito.

Quand Bonald dit : « Si Dieu existe, il est volonté, amour et force; » je pense qu'il faut entendre une volonté en puissance, ou la faculté de vouloir. Et lorsqu'il ajoute : « S'il est volonté et force, il agit; » le mot volonté exprime ici la faculté de vouloir réduite en acte. Autrement, comme tu l'observes, il s'ensuivrait que Dieu aurait créé nécessairement. Au reste, il y a du louche et de l'inexactitude dans cette manière de considérer la Trinité. J'aime bien mieux dire qu'elle est *puissance*, *intelligence*, *amour*. Tout se déduit de là très-clairement. La volonté appartient également aux trois personnes; elle n'est donc pas une personne distincte. La force n'est que la puissance, et l'amour n'est pas le Verbe.

Quant au passage de Tertullien, il est plus à imiter qu'à traduire. Voici pourtant comme on pourrait peut-être le rendre : « Lève-toi, ô Vérité, lève-toi et romps enfin la bar-« rière de ta patience! Interprète toi-même tes Écritures ob-« scurcies par les fausses explications que les hommes se « transmettent de main en main. » Le *quas consuetudo non novit*, c'est le *servum pecus* des commentateurs, qui traversent à la file le pont aux ânes; et les badauds de crier : O la belle procession! ô les savants hommes!

Tu rembourseras à M. Bertier le port de mes effets sur le produit des livres. Je n'ai point retrouvé ici la *Démonstration évangélique* de Huet; je serais fâché qu'elle fût perdue. N'ou-

blie pas de redemander à Bachelot le premier volume de la *Philosophie de Lyon.*

Je n'ai courage à rien, le siècle est trop sot. Et puis, une nouvelle culbute me paraît tellement inévitable, qu'il me paraît plus prudent de faire son paquet que de faire des livres.

Je n'ai encore vu, Dieu merci, personne, si ce n'est un lièvre, pour qui j'ai conservé beaucoup d'estime, car il s'en alla dès qu'il m'aperçut, sans chercher à entrer en conversation. C'est peut-être la plus raisonnable bête de tout le pays.

Mille et mille choses tendres à M. Vielle, compliments aux Briochins, et souvenir pour Jean et Nicole. La tranquillité dont on jouit ici est l'image la plus ressemblante du bonheur : on voit qu'elle est de la famille. L'âme s'endort au milieu de ces bois tristes, sombres et silencieux. Elle jouit de son inaction, comme le corps jouit du sommeil. Il y a bien du plaisir à penser qu'on ne pense point. Si pourtant, je pense à toi, et bien souvent, et bien tendrement.

85. — *Au même.*

La Chênaie, 25 février 1815.

Le postillon s'étant avisé de laisser mon paquet à Saint-Malo, et n'ayant pas plus le don de prophétie que cet homme n'a le don d'exactitude, je ne puis répondre à rien ni à personne. Je m'imagine que tu auras pris les mesures qu'exige la mort de Girard. Il est à désirer que cet événement n'entrave point la vente de la *Tradition.* J'espère toujours qu'elle s'en ira peu à peu et de main en main, ce qui vaut mieux que de bouche en bouche. J'eus, il y a quinze jours, le plaisir de voir un moment à la sacristie M. le Recteur de Plesguen. Depuis ce temps, je n'en ai pas, Dieu merci, entendu parler,

non plus que de M. Marie, qui peut-être ignore mon arrivée. Cela m'arrange parfaitement. Je pense que Ange aura écrit à Gratien de venir me joindre; il faudrait pourtant bien tâcher de lui trouver un emploi. Tant qu'il n'en aura point, je le garderai volontiers.

On m'a dit que toute la famille du Bourgblanc devait aller s'établir à Paris. Bon voyage. Le pauvre Norjeau va devenir chapelain *in partibus;* j'en suis fâché pour lui, car il avait assez grand besoin de cette petite ressource.

Ce sera une bien belle chose que ce concordat si longtemps médité, si longtemps discuté. En attendant, le Grand-Aumônier se meurt, les évêques meurent, et l'on console l'Église avec des billets d'enterrements.

Je ne doute pas que l'abbé de Quélen ne soit mitré et crossé, et des premiers. Nous l'appellerons Monseigneur. Ce sera une très-jolie miniature d'évêque.

Il m'a pris fantaisie de me plaindre un peu à M. de Bonald de l'universalité des louanges qu'il prodigue à la vie de Bossuet. Je ne saurais digérer 1682 ; c'est là-dessus que portent mes observations. Il ne répondra pas, mais il entendra. Ses principes le forcent à dire *amen* intérieurement, et pour peu qu'il veuille regarder devant lui, il verra ce redoutable spectre d'infaillibilité, tout vivant, tout-puissant, étendant ses inévitables bras pour l'embrasser. J'envoie ma lettre à Tesseyre, afin qu'il la remette ou la supprime, comme il jugera à propos.

Je répondis à Niel aussitôt après avoir reçu son épître. Je trouve qu'il a bien du courage d'aller de l'avant dans les circonstances présentes. Du reste, pas un mot de refus ni de coopération. Il sera satisfait, et je reste libre. *Fortunati ambo!*

Je te conseille de ne pas fixer l'époque de ton voyage d'une

manière tellement irrévocable, que tu ne consultes et le temps et les chemins. Ils sont affreux en ce moment. Je ne m'en aperçois que trop tous les dimanches. Tels qu'ils sont pourtant, je les préfère, et de beaucoup, à des rues bien pavées. Adieu et au revoir.

86. — *Au même.*

La Chênaie, 27 février 1815.

La nouvelle Université sera la cadette de sa sœur; mais c'est toujours la même famille. Je ne serais pas surpris que rien ne fût encore fini avec Rome, et qu'on ne se fût décidé à reconnaître les évêques concordatistes que pour s'appuyer d'eux dans cette longue et si ridicule négociation. Pourtant le contraire est plus probable.

Dussault cache moins son philosophisme que sous Buonaparte. En insérant ses articles, le *Journal des Débats* se déshonorerait, si ce n'était chose faite. Hoffmann ne vaut pas mieux que Dussault, ni Nodier mieux qu'Hoffmann, ni X... mieux que Nodier. Chateaubriand est assez bien à sa place au milieu d'eux. Son morceau sur les comédiens est un modèle de cette indifférence, qui prend le nom de modération, et dont la racine est sous le trône même.

Je reviens aux évêques. Si l'on était d'accord avec le Pape, ne le dirait-on pas? ne s'occuperait-on pas de pourvoir promptement aux siéges vacants? La marche qu'on suit m'est bien suspecte.

M. Derval ou de Derval ne quitte point le Rouvre, comme on me l'avait dit. Toute cette maison s'embrouille un peu dans la sévère théologie de Noël (1). Que ne s'adressent-ils au

(1) Curé de St.-Pierre de Plesguen, commune voisine de la Chênaie.

Roi? Il serait plus facile; il ne leur chanterait pas comme M. le Recteur,

La danse n'est pas ce que j'aime,

et s'il restait encore quelque petit scrupule, quelque légère discordance, *les Débats* termineraient les débats.

87. — *Au même.*

La Chênaie, 6 mars 1815.

Maudites soient la fille et la mère, l'ancienne et la nouvelle Université! Maudits soient les fabricateurs de cette infernale engeance! Maudits soient ceux qui l'ont fait naître, et qui contribueront à l'élever! Maudits les chefs, maudits les subalternes, maudite toute cette infâme canaille!

Voilà donc l'abbé Girard qui meurt dans le lit de son frère, 24 heures après son arrivée à Paris! Il faut nécessairement envoyer une procuration en blanc, et l'adresser soit à Rusand, soit à Niel; celui-ci n'entend rien aux affaires, et dans tous les cas, si nous le chargeons des nôtres, il faudra l'engager à se concerter avec Rusand qui y mettra de la bonne volonté. Je leur écris à tous les deux sans leur rien dire du parti que nous prendrons; mais ne perds point de temps, car il est précieux en de telles circonstances. L'adresse de Niel est *Vieille rue du Temple*, *n°* 138.

Le silence que l'on garde sur les affaires ecclésiastiques me fait croire de plus en plus que rien n'est encore arrangé. Tout va de mal en pis. Le mécontentement gagne. Le Jacobinisme triomphe de la faiblesse du gouvernement, et l'avenir est gros de désastres.

Rien de nouveau d'ailleurs. Je n'ai pas le loisir de répondre aujourd'hui à ta question théologique. Ce sera pour la prochaine fois. *Totus tuus.*

88. — *Au même.*

La Chênaie, 11 mars 1815.

Je regrette de ne recevoir aucun des renseignements que je t'avais demandés pour Champy. Ange a dit à Biarrote, qu'il savait que les héritiers du président de la Houssaye ne demanderaient pas mieux que de vendre la terre qui leur est rendue. Ce ne doit pas être une chose fort difficile à vérifier.

Le nouveau voyage de M. de Polignac à Rome prouve, ce me semble, de plus en plus qu'on n'est pas d'accord ; d'où il suit que les communications qu'on doit faire aux évêques ne peuvent guère avoir d'autre but que celui que j'avais présumé. La destruction des écoles ecclésiastiques, si le Pape est bien instruit à cet égard, ne contribuera pas à favoriser un arrangement, qui, peut-être, au point où en sont les choses, est autant à craindre qu'à désirer. *Deus providebit.* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut humainement attendre que des maux qui succèdent à des maux.

Je reverrai Bruté avec une joie assez triste, puisqu'il ne vient que pour repartir. La Providence a voulu ménager à sa pauvre mère la consolation de l'embrasser avant de mourir. Cependant ce plaisir sera, selon moi, plus que compensé par la douleur d'une nouvelle et dernière séparation.

Le *Mercure* est l'ennui même ; ce ne peut être, de la part de Bonald, qu'une spéculation d'argent. Il n'a encore donné que trois articles, tous trois sur la vie de Bossuet. Je ne crois pas qu'il me réponde; d'ailleurs il ne sait pas mon adresse.

Ce serait, à mon avis, blesser très-dangereusement la foi, et nier implicitement la nécessité du baptême, que d'attri-

buer aux enfants morts sans être baptisés un sort plus heureux qu'il n'eût été si J.-C. n'était pas mort pour sauver les hommes. Les enfant, incapables d'aucun péché actuel, ne sont exclus de la béatitude céleste qu'à cause du péché originel, que le baptême seul peut effacer, en appliquant à ceux qui le reçoivent, ou de fait ou de désir, la rédemption de J.-C. Donc, quiconque ne reçoit pas le baptême, n'a point de part à la Rédemption. Il reste ce qu'il était auparavant. La Rédemption n'est universelle qu'en ce sens, qu'elle est offerte à tous sans exception, et que personne n'en est exclu *à priori* par une volonté particulière de Dieu, ainsi que l'enseignaient Luther, Calvin et leur disciple Jansénius. Mais il ne s'ensuit pas que Dieu, par une suite perpétuelle de miracles, doive changer l'ordre du monde, pour étendre le bienfait de l'incarnation de son Fils ; et nous sommes même assurés que cela n'est pas. Toute doctrine contraire me paraîtrait formellement hérétique, et renverser le christianisme par le fondement.

Je me rappelle au souvenir du bon M. Vielle, et t'embrasse de tout mon cœur.

Gratien venant, je serais bien aise que tu me renvoyasses le trictrac ; on pourrait le remplir avec des livres. Nous avions retiré du séminaire une édition de Tertullien, où se trouvait un lexique des mots inusités. Cette édition serait bonne à conserver.

89. — *Au même.*

La Chênaie, 26 mars 1815.

Je ne vois pas d'inconvénient, mon cher Jean, à ce que tu retardes ton voyage de quelques jours, si la future progéni-

ture en veut bien faire autant de son côté. La Galeran s'est réduite à 2,400 fr. Je marque à Biarrote d'en finir à ce prix, si l'état de la caisse le permet, sur quoi je lui dis de consulter Ange. Quant à l'affaire de Bois, je ne vois pas plus qu'auparavant ce qu'on peut gagner à attendre. Néanmoins, comme je ne voudrais pour rien au monde avoir à me reprocher de l'avoir fait manquer par trop de précipitation, je m'en rapporte entièrement à ce que fera M. Vielle, à l'amitié duquel je le recommande de nouveau et moi avec. Je compte toujours aller à Saint-Malo après Pâques. Malgré quelques interruptions forcées, la troisième partie touche à sa fin; Dieu aidant, il en sera bientôt ainsi de sa sœur aînée, après quoi adieu les femelles. J'ai donné quelques bons conseils à la cadette; elle en profitera, si bon lui semble; mais après tout, quoi qu'elle fasse, ce ne sera jamais une fille parfaite.

On a retrouvé une centaine de tanches dans le petit étang, dont quelques-unes assez belles. Je ne les ai point vues, étant retenu dans ma chambre par une forte contusion à la jambe, qui m'empêche (je dis la contusion) de marcher depuis une huitaine de jours. Mais aussi pourquoi ai-je des jambes ?

Dis à Nicole que je suis sensible à son souvenir. Je t'embrasse de tout mon cœur.

90. — *Au même.*

Saint-Malo, 1er avril 1815.

Je t'annonce, mon cher Jean, une nouvelle qui te surprendra peut-être; lorsque tu recevras cette lettre, je serai parti pour les colonies. Il m'a semblé que dans les circonstances présentes, l'auteur de la *Tradition* ne pouvait sagement demeurer en France. Comme j'ignore combien de temps du-

rera mon absence, j'ai pris le parti de vendre à Ange tout ce que je possède, afin d'emporter de quoi vivre. J'ai mieux aimé lui vendre qu'à un autre, afin que mon bien ne sortît pas de la famille. Je serai obligé de passer par l'Angleterre, n'y ayant point ici de navire prêt à partir pour nos colonies. Ce n'est pas sans regrets que je me sépare de vous tous ; mais comme je suis le seul qui puisse avoir quelque chose à craindre, j'ai voulu vous épargner des inquiétudes en m'en allant. Puissions-nous un jour nous revoir ! c'est le vœu le plus ardent de mon cœur, qui ne cessera jamais de vous aimer, quelque soit le lieu que j'habite. Adieu, mon cher ami ; aie soin de ta santé, et ne t'afflige point trop d'une séparation nécessaire. Dieu le veut ; ce mot répond à tout, et console de tout. Adieu, encore une fois ; je t'embrasse et t'aime de toute la tendresse de mon cœur (1).

(1) Dans une lettre de F. Lamennais à M. Bruté, écrite de Londres le 25 avril 1815, on lit : « Quelle date ! mon cher et bien cher ami. Elle vous étonnera sans doute, et moi-même, il y a six semaines, j'étais bien loin de prévoir que je dusse sitôt m'expatrier. Que la volonté de Dieu soit bénie en cela comme en tout le reste ! ma plus grande peine est de laisser le pauvre Jean au milieu de cet épouvantable enfer qu'on nomme la France. Ayant été nommé vicaire capitulaire après la mort de monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc, et étant par le fait chargé seul de tout le diocèse, il n'a pu ni voulu quitter un poste aujourd'hui si pénible et si dangereux. Et pour moi, sur les instances, et d'après l'avis unanime de nos amis, j'ai pris le parti de me réfugier en ce pays, où j'ignore également combien de temps je resterai et à quoi je m'occuperai. Mon départ, sous plusieurs rapports, *est un gage de sûreté pour Jean et c'est ce qui m'a décidé.* Cela lui donne le moyen de désavouer la *Tradition*, qui est en effet mon ouvrage, l'ayant fait en entier sur les textes qu'il avait recueillis. »

(*Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais adressées à monseigneur Bruté*, Nantes, 1862, chez Vincent Forest et Émile Grimaud.)

91. — *A M. Ange Blaize, à Saint-Malo.*

Guernesey, 5 avril 1815.

Monsieur,

A l'instant, M. Dobrée m'envoie proposer de prendre les 8 balles de toiles que vous m'avez confiées, en échange de sucre blanc de la Havane. Je n'ai eu qu'un quart d'heure pour me décider. M. Dobrée se charge des toiles sur le prix de facture, mais au change de 20; j'ai tenu d'abord au change de 19, mais voyant tout rompu, j'ai cru devoir céder par les raisons que voici : Vous toucherez sur-le-champ le produit de vos toiles, et si vous perdez environ 5 pour 0/0 sur le change, vous devez trouver un bénéfice plus considérable sur les sucres. Un négociant de Cherbourg m'a dit qu'on les lui cotait de Caen à 42 fr. Ils vous reviendront, tous droits et frais compris, à 34 fr. et doivent monter rapidement à cause de la guerre qui est inévitable. De plus, les prix de facture des toiles, étant le plus haut cours de paix, vous devez, ce me semble, calculer quelque bénéfice sur ces prix dans les circonstances actuelles. Enfin j'ai cru faire pour le mieux, et j'espère que vous ne me désapprouverez pas. Je sens bien cependant que le résultat plus ou moins favorable de cette opération dépend des chances politiques qu'on ne peut prévoir avec certitude. Le navire qui vous porte les sucres étant français ne court aucun risque, et votre propriété sera parfaitement à l'abri. M. Dobrée m'a promis de mettre les choses bien en ordre sous ce rapport. Tandis que les communications seront libres, le cours des marchandises coloniales se soutiendra ici, où elles sont recherchées en ce moment pour la France. Je serai bien aise

de savoir, lorsque vous aurez occasion de m'écrire, si vous approuvez mon opération qui est peut-être un peu hasardée, mais qui m'a paru aussi pouvoir offrir de l'avantage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

PATRICK ROBERTSON (1).

92. — *A l'abbé Jean.*

Londres, 6 mai 1815.

Je reçois à l'instant, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 9 et 20 avril. Je n'ai pas besoin de vous assurer du plaisir qu'elles m'ont fait. Le souvenir de vos bontés toujours présent à mon esprit, vous est un sûr garant de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, et rien ne peut m'être plus agréable que de recevoir souvent de vos nouvelles. Je sens combien la guerre qui semble inévitable, rendra plus difficile la liquidation des affaires de votre maison, et je prends une part très-vive au surcroît d'embarras qui en résulte pour vous. Heureusement il y a tout lieu d'espérer que les principaux créanciers se prêteront aux circonstances : ce n'est pas le moment de se montrer difficile. Sachant combien vous êtes attaché à votre belle bibliothèque, j'apprends avec beaucoup de joie que vous l'avez encore augmentée. Il vous manque, ce me semble, encore quelques Pères, que vous vous procurerez sans doute si l'occasion s'en présente, principalement saint Épiphane, saint Grégoire de Nysse, etc. Les livres sont ici d'un prix excessif. Néanmoins, s'il en était que vous désirassiez, je

(1) Lamennais, sous le pseudonyme de Patrick Robertson, écrivit cette lettre à mon père, pour lui annoncer son arrivée à Guernesey.

ferais tout ce qui serait en moi pour vous les procurer au plus bas prix possible. J'ai quitté l'intérieur de Londres depuis trois jours pour habiter un lieu où l'air est fort bon. J'ai d'ailleurs l'avantage de me trouver avec des compatriotes, le maître de la maison où je loge étant Irlandais, ainsi que plusieurs de ses commensaux. Il tient une pension composée d'une trentaine d'enfants, tous très-honnêtes, très-doux, et bien plus aisés à conduire (permettez-moi de vous le dire), que ne le seraient trente jeunes Français du même âge. L'enfance est ici, je crois, bien moins corrompue que chez vous. Pour le reste, c'est autre chose. Je vous remercie infiniment des nouvelles que vous me donnez de votre hôtesse; vous savez combien je lui suis attaché. Elle est tellement épuisée par une suite de longues et cruelles maladies que je crains beaucoup pour elle : je n'ai d'ailleurs aucune confiance en ses médecins, et surtout en celui entre les mains duquel je la crois actuellement. J'ai bien peur que l'idée ne lui vienne de faire une expérience *in anima vili;* elle ne serait pas la première qui eût succombé sous sa méthode expéditive, *quod tamen avertat Deus*. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de tous vos amis. Si vous écrivez quelquefois à M. Querret, mon ancien maître, dites-lui, s'il vous plaît, que je ne l'oublie point, et que j'attache le plus grand prix à son amitié. Je n'ai pas besoin de vous nommer les autres en particulier, ni surtout celui qui m'est si cher et près de qui vous avez le bonheur de vivre. Quant à vous, Monsieur, vous connaissez les sentiments que vous a voués pour la vie,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

PATRICK ROBERTSON.

Je vois assez souvent un de vos compatriotes, M. Car-

ron (1) qui loge dans mon voisinage. Je crois lui avoir ouï dire qu'il vous connaissait, et qu'il était connu de vous.

93. — *Au même.*

Londres, 1er août 1815.

J'ai reçu ce matin, mon cher ami, ta lettre du 17, avec quel plaisir, tu peux en juger par l'impatience avec laquelle j'attendais de tes nouvelles. Je t'ai écrit deux fois depuis que les communications sont rétablies. Les personnes qui s'étaient chargées de mes lettres, les auront, j'espère, acheminées exactement à leur arrivée à Paris. Il me tarde de prendre moi-même cette route, et puis celle de Bretagne bientôt après; mais plusieurs raisons me retiennent pour quelque temps ici, quoique je m'y déplaise souverainement. Je désire finir ma retraite, et, s'il est possible, revenir avec M. Carron que j'aime comme un ami et comme un père. Quoiqu'il m'ait dit et répété qu'il ne voulait pas retarder d'un moment la joie que j'aurais de te revoir, je crois m'apercevoir que mon départ lui causerait quelque peine; car son excellent cœur s'est attaché à moi, comme on s'attache à ceux qui vous ont de grandes obligations. Parle-moi de lui dans ta première lettre; il a bien prié pour toi ces derniers mois, et me témoigne souvent le désir de te connaître plus particulièrement. C'est un véritable saint. J'ai passé avec son neveu (Armand

(1) Gui Carron, né à Rennes le 25 février 1760, mort à Paris le 15 mars 1821. Il avait fondé à Kensington un pensionnat pour les filles pauvres des Français émigrés. Ce respectable ecclésiastique a laissé un nom vénéré. Lamennais rendant compte d'un de ses ouvrages, a dit de lui : « M. l'abbé Carron a donc rendu un véritable service à la religion, en publiant les *Vies des Justes*. Elles sont toutes éminemment propres à édifier, à instruire, à faire aimer et bénir la religion. Il en est une qui, si jamais elle est écrite, ne produira pas moins sûrement les mêmes effets, et c'est celle de l'auteur. » (1818.)

Carron, actuellement à Rennes) un mois bien agréable dans cette maison. Il serait difficile de trouver un plus excellent jeune homme. Mais pour en revenir à notre sujet, M. Carron ignore encore quand il retournera en France, et même s'il y retournera. Cela dépend en partie de savoir si le roi lui conservera la pension qu'il lui avait accordée pour son établissement. Il a écrit pour savoir les intentions de S. M., et ne pense pas pouvoir recevoir de réponse avant trois semaines; je prendrai mon parti vers cette époque. Sois sûr que j'ai partagé ici tous les embarras de ta position. Grâce à Dieu, nos inquiétudes sont maintenant terminées. Quant à celles qui nous menacent peut-être, tâchons d'en écarter l'idée, qui nous tracasserait inutilement. A chaque jour suffit sa peine; la Providence aura soin de nous demain comme aujourd'hui, et, dans sa bonté inépuisable, saura bien préparer au petit oiseau battu des vents, un abri contre la tempête. Tout ce que je puis te dire sur les événements dont nous sommes témoins, c'est que je suis moins porté que jamais à espérer; ou je me trompe fort, ou l'avenir est gros de nouvelles calamités, dont ni nous, ni nos neveux peut-être ne verrons la fin.

Mais après tout, que nous importe? En peu de temps nous verrons les choses d'un tout autre œil, du sein de cette grande éternité, vers laquelle nous nous avançons à pas rapides. Ce n'est pas sans une sorte de joie que je sens trembler sous mes pieds ce monde corrompu et corrupteur. *Totus positus in maligno.* En le voyant chanceler comme un homme ivre, je me dis, il tombera bientôt, et je hâte de tous mes vœux l'instant de sa chute, qui sera celui de la consommation de l'Église et du triomphe de son chef. Toutefois, fatigué de tant de commotions violentes, je bénis cette Providence adorable qui nous ménage un moment de repos, et je lui dis

avec le prophète : « *Remitte mihi, ut rifregerer priusquam abeam; et amplius non ero.* »

Ci-joint un mot pour le cher Bruté. Mille et mille tendres amitiés à notre bon M. Vielle, et à tous nos amis. Je n'écris ni à papa ni à Tonton n'ayant rien de particulier à leur marquer; mais je pense à eux tous les jours, et désire vivement les embrasser. Rappelle-moi particulièrement au souvenir de Tesseyre ; celui-là est un ami de cœur.

Ce pays-ci est bien pauvre en livres qui te conviennent, plus pauvre que tu ne saurais le penser. Je crois avoir acheté déjà à peu près tout ceux qui peuvent s'intéresser. Quant à Dodd, je ne me presse point, espérant l'avoir à meilleur marché qu'on ne me l'offre.

La petite Église tient toujours fort et ferme à ses principes. C'est un fanatisme inconcevable. Je n'entre dans aucuns détails. Ils m'entraîneraient trop loin.

Le séminaire de Saint-Sulpice est-il rouvert ? Que devient M. de Closrivières et ses enfants ? Croit-on que M. Énoch reste évêque de Rennes? Paraît-il quelque journal ecclésiastique? A-t-on toute liberté d'écrire? Où en sont les négociations avec Rome? Voilà bien des questions pour une fois. Si je me croyais, j'en remplirais deux pages, et trois, et quatre, car cela n'a point de terme. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Ton ami.

Je n'ai encore aucunes nouvelles de Gratien; apparemment qu'il n'est pas de retour de son voyage. Il conviendrait que tu te concertasses avec Ange, sur le parti à prendre à son égard. S'il y a moyen de l'embarquer sur un navire français, je crois qu'il naviguerait avec plus d'avantage. Je fais réflexion que Bruté est actuellement à Paris, et qu'il est par conséquent inutile de lui écrire en Bretagne.

94. — *Au même.*

Londres, 5 août 1815.

M. Carron paraît plus que jamais incertain du temps où il partira. Toutefois il espère recevoir dans quinze jours ou trois semaines une réponse de la Cour. Je prendrai mon parti vers cette époque, et serai, selon toute apparence, à Paris dans le courant de septembre. Vraisemblablement encore j'aurai reçu, avant de quitter ce pays, une décision finale sur l'important objet dont je t'ai parlé. Si je n'écoutais que mon goût, il me conduirait dans nos bois *recto itinere*. C'est toujours là qu'après ses longues et fatigantes courses, mon imagination vient se reposer. Mais que la volonté de Dieu se fasse! Peu importe après tout comment se passe le peu qui me reste de vie. Je crains qu'on ne se trompe beaucoup sur l'utilité dont je puis être. Je suis propre à bien peu de chose, si à quelque chose. Mon âme est usée, je le sens tous les jours. Je me cherche et ne me trouve plus. Mais encore une fois, qu'importe? Je ne m'oppose à rien, je consens à tout : qu'on fasse du cadavre ce qu'on voudra.

Donne-moi des nouvelles de la famille Tréméreuc; mademoiselle de Tréméreuc est en parfaite santé, tu peux en assurer madame sa mère.

Êtes-vous contents du nouveau préfet? L'Évêque de Soissons s'était enfui dans ce pays. Je pense qu'il sera retourné dans son diocèse.

Comment notre roi est-il vu généralement? Je dis notre roi, parce qu'en effet il est bien à nous, nous le payons assez cher.

Qu'est devenue la *Tradition* au milieu de ce hourvari? Y

a-t-il quelque espoir d'obtenir des comptes du neveu de Girard? Je crains que ce ne soit pas chose facile. As-tu recueilli des matériaux pour l'histoire des *Libertés?* Ce serait une petite pièce assez divertissante, et la dernière de ces libertés serait celle d'en rire. C'est la seule à quoi je tienne.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

95. — *Au même.*

Londres, 10 août 1815.

Je réponds à ta lettre du 31 juillet aussitôt après l'avoir reçue. Les détails qu'elle renferme m'ont fort intéressé. Je savais d'avance combien ta position avait dû être difficile, mais je suis bien aise d'apprendre les détails de ce qui s'est passé durant ces quatre derniers et malheureux mois. A quels temps, grand Dieu, nous étions réservés! Et l'horizon s'obscurcit tous les jours. Je ne prévois que calamités, révolutions et guerres interminables. L'infâme conduite des alliés n'est pas propre à ranimer l'espérance de tout homme qui voit un peu au-delà du moment actuel. Ils travaillent comme de concert à détrôner le monarque qu'ils nous ont rapporté sur leurs sanglantes baïonnettes. Cet homme désormais ne peut plus être vu de la nation que comme l'instrument ou le prétexte de sa honte et de ses malheurs. L'acte de son rétablissement a été signé avec le sang français, à la lueur de nos villes et de nos hameaux incendiés. Une armée étrangère peut seule le maintenir sur le trône : et si cette armée reste en France, si le pillage régulièrement organisé continue, en un mot, si l'on nous traite comme Buonaparte a traité l'Espagne, nous n'avons non plus qu'un exemple à suivre, celui des Espagnols; car il n'y a point de maux, pour un peuple,

qui ne soient point préférables à la perte de l'honneur et de l'indépendance. En supposant même que rien de tout cela n'arrive, que les ennemis se retirent, que la tranquillité intérieure se rétablisse, et que le pouvoir se raffermisse entre les faibles mains où on l'a replacé, que pouvons-nous raisonnablement attendre d'une administration égarée, incertaine, enivrée de tous les principes qui tourmentent la société depuis vingt-cinq ans; d'un chef bon, mais aveuglé au point de méconnaître également et les hommes et les choses, et de placer sa personne sous la protection du poignard des assassins, et l'État sous la sauvegarde des institutions auxquelles la France a été redevable, pour tout bienfait, du règne de la Terreur et de celui de Napoléon? Certes, il ne faut être ni prophète, ni fils de prophète, pour prévoir ce qui doit résulter d'un si inconcevable délire. Et qui ne serait effrayé de ces fureurs démagogiques qui semblent avoir saisi soudain une partie de la nation, hommes, femmes, enfants, frénétiques adorateurs de leur épouvantable et risible souveraineté? Pour moi, de quelque côté que je jette les yeux, je n'aperçois que des sujets de trembler, de gémir et de frémir. Le genre humain tout entier marche à grands pas vers sa destruction : il est dans le travail de l'agonie, et comme un malheureux blessé à mort, il se débat et se roule dans son propre sang.

Cet état de choses, quelque douloureux qu'il soit, n'est pas ce qui me retient ici. Je désire vivement revoir, non mon pays, mais toi, mais tous ceux qui me sont chers. Cependant j'ignore encore entièrement ce que je ferai. Mille raisons les plus fortes m'attachent à M. Carron. Il m'aime comme un fils, je l'aime comme un père, comme un ami, comme l'instrument des desseins de Dieu sur moi. Mon sort désormais est lié au sien; je ne l'abandonnerai jamais, à moins que lui-même ne me montre loin de lui le lieu où Dieu m'ap-

pelle. Or, s'il arrivait, chose possible, que le roi ne voulût pas ou ne pût pas continuer les secours qu'il avait accordés à son établissement, il est très-vraisemblable qu'il demeurerait ici, quoiqu'il souhaite avec ardeur consacrer ses derniers jours à la France, objet constant de ses plus chères affections. Nous saurons, dans peu de temps, à quoi nous en tenir à cet égard. Au reste nous devons, ou jamais, être détrompés des vaines pensées de la terre. Quand tout s'écroule à grand bruit autour de nous, quelle folie ne serait-ce point de songer à se bâtir une demeure stable au milieu de ces ruines? Heureux qui, détaché de tout et de lui-même, ne voit, ne cherche, ne désire que la volonté de Dieu! Hâtons-nous de travailler à sa gloire, à la construction de son Église, au salut des âmes qui se perdent sous nos yeux en si grand nombre; hâtons-nous, moi surtout, d'employer au moins les dernières heures du jour à cultiver le champ du père de famille; *nox enim venit quando nemo potest operari.* J'attends la décision dont je t'ai parlé. Quelle qu'elle soit, j'espère qu'elle fixera irrévocablement mes incertitudes. En attendant, et toujours, continue de prier pour moi. L'essentiel n'est pas de se revoir ici-bas, mais plus haut. Hélas! toutes les séparations de la terre sont si courtes, qu'à peine puis-je comprendre qu'on leur donne ce nom. Il n'y a qu'une séparation réelle, une seule, mais terrible, épouvantable, sans retour et sans espérance. Le reste n'est rien, et trop au-dessous de l'attention du chrétien, *sursum, sursum corda!*

Je voudrais écrire à Bruté, à Tesseyre, mais où adresser mes lettres? M. Carron a écrit au premier, à Paris, rue Pot-de-Fer. Il sera bon que tu l'en préviennes. Dis-leur mille choses tendres de ma part, et recommande-moi à leurs prières dont j'ai tant besoin. Je ne nommerai plus que M. Vielle, car ce serait à ne point finir; mais tous les autres sont dans

mon souvenir et dans mon cœur. Ainsi tu peux dire à chacun ce qui convient, sans crainte de blesser la vérité.

Je t'ai déjà marqué que ce pays était bien pauvre en livres de l'espèce de ceux que tu désires. Ils sont de plus d'un prix qui effraierait, sans aucun doute, le plus intrépide bibliomane. Au reste je ferai de mon mieux, mais ne compte pas sur une vaste collection. Si tu avais en vue quelque ouvrage particulier, il serait bon que tu me l'indiquasses.

On m'a dit que l'Évêque d'Usez était parti pour la France, mais avec l'intention de revenir. Je m'en réjouis beaucoup, c'est-à-dire de son retour ; car je ne crois pas que sa présence pût être utile dans notre pays. Ce prélat a des vertus. Plût à Dieu que la défiance de ses opinions fût du nombre ! Si je reste en Angleterre, je te demanderai à mon tour quelques livres. Dans le nombre, il y en aura plusieurs que je veux donner, et que même j'ai promis. Il n'y a point à songer à placer ici des *Traditions*. Le clergé national ne s'occupe point des questions de la nature de celles qui sont traitées dans ce livre. Je n'entre dans aucuns détails, parce qu'il est plus simple de les réserver pour le moment où nous nous reverrons, ou, en tout cas, pour celui où je serai assuré que ce moment est plus éloigné que je ne l'avais cru d'abord. M. Carron me charge toujours de te dire les choses les plus tendres. Dans son humilité, il va même jusqu'au *respect*. Adieu, tu sais si je t'aime et comment je t'aime.

96. — *Au même.*

Londres, 27 août 1815.

Tu m'écrivais, mon cher ami, la veille du jour où tu as offert pour moi le Saint-Sacrifice, et j'ai reçu ta lettre la veille

du jour qui a terminé ma retraite. Me voici donc maintenant, grâce à mon bon et tendre père, irrévocablement décidé. Jamais je ne serais sorti de moi-même, de mes éternelles irrésolutions; mais Dieu m'avait préparé en ce pays le secours dont j'avais besoin; sa Providence, par un enchaînement de grâces admirable, m'a conduit au terme où elle m'attendait; pleine d'amour pour un enfant rebelle, pour le plus indigne des pécheurs, elle m'arrache à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à ce fantôme de repos que je m'épuisais à poursuivre, et m'amène aux pieds de son ministre pour y confesser mes égarements, et m'y déclarer ses volontés. Gloire à Dieu, gloire à son ineffable tendresse, à son incompréhensible bonté, à cet amour adorable qui, entre toutes ses créatures, lui fait choisir la plus indigne, pour en faire un ministre de son Église, pour l'associer au sacerdoce de son Fils! Mais honte, confusion, humiliation profonde, au misérable qui si longtemps a fui devant son divin Maître, et avec une si horrible obstination s'est refusé au bonheur de le servir! Hélas! en ce moment même, je ne le sens que trop, si ma volonté tout entière n'était pas entre les mains de mon père bien-aimé, si ses conseils ne me soutenaient pas, si je n'étais pas complétement résolu à obéir sans hésiter à ses ordres salutaires, oui en ce moment même je retomberais dans mes premières incertitudes, et dans l'abîme sans fond d'où sa main charitable m'a retiré. Combien cependant n'est-il pas pressant que je répare tant d'années perdues, et plus que perdues, puisqu'elles ont été remplies des plus horribles offenses contre ce même Dieu qui m'appelle à lui avec une si touchante bonté! Non, je ne dois plus songer maintenant qu'à procurer sa gloire, qu'à travailler à sa vigne, hélas! si abandonnée; *nox enim venit, quando nemo potest operari*, nuit redoutable où nous nous trouverons

seuls avec nos œuvres aux pieds du souverain Juge. Mon père n'ose décider encore si je suis appelé à servir l'Église dans le clergé séculier ou régulier, c'est-à-dire dans la compagnie de Jésus ; mais il pense que, quoi qu'il en soit de cette vocation, je dois me hâter de marcher vers le sacerdoce, et de m'approcher de l'autel, d'où mes péchés me repoussent, mais où l'incomparable miséricorde du Seigneur m'ordonne de monter. Cet excellent père consent à être mon guide, il me permet de ne le point quitter, et c'est lui qui m'engage aujourd'hui, d'après la connaissance que tu as de ce qui me manque sous le rapport de l'instruction, à te prier de me marquer le plus tôt possible quel est le plan d'études que tu crois à propos que je suive. Ne crains point d'entrer à cet égard dans les plus petits détails, et prends l'avis de notre bon et cher M. Vielle, que j'embrasse de tout mon cœur, en me recommandant à ses prières. Quant à l'époque de notre retour, elle est encore incertaine. M. Carron n'est pas même sûr que son établissement puisse subsister ; cela dépendra des circonstances. Mais, dans tous les cas, il est déterminé à consacrer à la France le reste de sa belle vie. Il regarde cette mission comme plus utile, plus pressante que celle d'Amérique, et il l'a écrit à Bruté. Je désire bien vivement que tu puisses venir à Paris quand nous y serons ; mon cœur a tant besoin de te voir ! s'il t'était absolument impossible de faire ce voyage, je prierais mon bon père de me permettre d'aller en Bretagne. Mais il est encore de bonne heure pour faire des projets. Adieu, mon cher ami, je t'embrasse bien tendrement, et suis à jamais tout à toi, *in Christo Jesu et Maria*.

97. — *A M. Ange Blaize.*

Londres, 10 septembre.

La scène politique, mon cher ami, s'obscurcit tous les jours. Dieu sait ce qui résultera de tout ceci. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les lettres de France ne sont pas propres à rassurer. Dans ces circonstances, je crois sage de ne me pas presser de prendre un parti. M. Carron pense de même; il attend, pour quitter l'Angleterre, qu'on ait au moins quelque espérance de paix. Je crains bien qu'on ne l'obtienne cette paix si désirée, si nécessaire, qu'après une nouvelle commotion. Tout semble nous y préparer : il faudrait un miracle pour la prévenir. Écrivez-moi, mon bon ami, et dites-moi ce que vous pensez de ce qui se passe. Vous sentez combien vos lettres me sont précieuses à tous égards. J'ai pris 30 livres sterling chez M. de Roure, Jean m'ayant chargé de quelques commissions dispendieuses. Si mon séjour ici se prolonge, je serai obligé d'avoir de nouveau recours au crédit que vous m'avez donné; car tout est ici d'une cherté épouvantable.

J'embrasse Marie et tous les petits enfants, qui doivent presque avoir oublié leur oncle Féli, depuis si longtemps qu'il ne les a vus. Mille amitiés à Tonton, Biarrote, Cor, la Villemain, etc. Nous avons un mois de septembre superbe; mais il n'y a pas de beau temps loin de son pays. Le nôtre est-il tranquille? a-t-il été bien foulé par les réquisitions, contributions, etc.? Je ne saurais penser à la France sans une tristesse profonde, et pourtant je ne fais autre chose du soir au matin. Que Dieu la protége, et notre famille et nos amis! Je vous embrasse, mon cher Ange, avec toute la tendresse possible.

Votre frère F.

98. — *A l'abbé Jean.*

Londres, 12 septembre 1815.

Tu dois avoir reçu en ce moment les deux lettres que je t'ai écrites après la fin de ma retraite. J'attends ta réponse à celle à laquelle M. Carron a dû ajouter un P.-S. Il m'est impossible de peindre sa tendresse et ses bontés pour moi. Sans lui je n'eusse jamais pris le parti auquel il m'a déterminé; trop de penchants m'entraînaient dans une autre route. Aujourd'hui même je ne saurais penser à la vie tranquille et solitaire des champs, à nos livres, à la Chênaie, au charme répandu sur tous ces objets, auxquels se rattachent tous mes désirs et toutes mes idées de bonheur ici-bas, sans éprouver un serrement de cœur inexprimable, et quelque chose de ce sentiment qui faisait dire à ce roi dépossédé, *siccine separat amara mors!* Mais enfin il faut tout vaincre en renonçant à tout. Comme il est encore incertain ce que je deviendrai, je te prie, à tout événement, de m'obtenir de Rennes un *Exeat pro quacumque diocæsi.* C'est aussi l'avis de M. Carron. Il est d'ailleurs aussi ignorant que jamais de l'époque de son retour en France. Selon toutes les vraisemblances humaines, notre pauvre patrie, déjà si malheureuse, est à la veille de plus grandes calamités encore. Personne ne sait comment ceci finira. La main de Dieu est sur l'Europe. La verge qui nous châtie en ce moment sera brisée à son tour. On ne peut que plaindre le roi, qui marche à grands pas vers sa ruine. Il est un des plus étonnants et des plus lamentables exemples d'aveuglement qui ait encore effrayé la terre. Pour juger des événements, il faut aujourd'hui recourir à d'autres règles, à d'autres principes que

ceux d'une politique mondaine. Tout est surnaturel dans ce que nous voyons, et les maux comme les remèdes dérivent immédiatement d'un ordre supérieur de causes, aussi élevé qu'impénétrable à la vue de l'homme, dont la sagesse ne fut jamais mieux convaincue de folie.

J'ai excédé de quelques guinées la somme que tu m'avais dit d'employer en livres; mais une occasion telle que celle-ci ne se représentera probablement pas. Parmi les ouvrages que j'ai choisis se trouvent; 1° l'histoire de Dodd; 2° les *Conciles* de Spelman; 3° les *Conciles d'Angleterre et d'Irlande* de Wilkins, 4 vol. in-fol.; 4° l'*Anglia sacra* de Wharton; 5° deux ouvrages intéressants de M. Milner; 6° les *Antiquités anglo-saxonnes* de Lingard; 7° l'analyse de l'ancienne mythologie de Briant; 8° le Marc-Aurèle de Gataker; et enfin plusieurs autres ouvrages catholiques et protestants; ceux-ci sont ou des défenses de la révélation, ou nécessaires pour avoir une idée juste de l'état de la théologie protestante en ce pays. J'ai aussi la collection de l'*Orthodox journal*, et les numéros existants d'un autre journal catholique, qui paraît depuis le mois de juillet. Je n'ai pu encore me procurer les *Témoignages* de Lardner, ni les *Horæ Mosaïcæ* de Faber. Tu peux juger du prix des livres d'après celui de la *Collectio P. Græc.* de Montfaucon, cotée à 21 L. S. sur le catalogue de Priestley.

En cas que la paix se rétablisse en France, nous serait-il possible (eu égard à tous les motifs de *prudence*), de faire une œuvre de charité? Voici le fait : Il y a dans la pension où je demeure un enfant de treize ans, doux, intelligent, et d'une condition honorable. Il est élevé dans le protestantisme. Cet enfant paraît s'être attaché à moi, et a le désir de venir en France. Ses parents y consentent, et consentent également à ce qu'il embrasse la religion catholique, pourvu qu'au moyen de cette légère circonstance, ils soient délivrés

des frais de son éducation. Je n'ai rien répondu, mais j'en ai parlé à M. Carron, qui m'a observé avec raison, que quoique on ne doive rien négliger pour sauver une âme, cependant cette nouvelle charge serait peut-être très-pesante pour nous. Si tu prenais cet enfant chez toi, je pourrais payer les frais de l'école. Toutefois je sens si bien la difficulté d'accorder ceci avec notre position, que je t'en parle uniquement pour l'acquit de ma conscience. En cas que la chose ne te paraisse pas faisable prudemment, réponds-moi que la situation politique de la France, et l'incertitude de ton séjour à Saint-Brieuc ne te permettent pas de prendre aucun engagement de cette nature.

Les affaires ecclésiastiques de France vont de mal en pis à Rome, à ce qu'on m'a dit. Les meneurs de Paris s'entêtent, et le Pape est ferme, comme il doit l'être. Quel temps, grand Dieu! Je ne connais que Picot qui puisse arranger tout cela. Ici on s'échauffe prodigieusement et au-delà de toutes bornes sur le *Veto*. Les évêques d'Irlande, assemblés en synode, ont donné une déclaration que je ne saurais m'empêcher de trouver scandaleuse. Ils annoncent l'intention de résister au Pape. Leurs expressions sont un peu vagues, mais le sens ne l'est pas malheureusement. Tout est triste et désolant autour de nous. *Sursum corda !*

Je n'ai pas besoin de t'assurer que je m'ennuie et me déplais furieusement dans ce pays-ci. Outre cela les dépenses y sont énormes, malgré la plus stricte économie. Écris-moi bien en détail. Si tu pouvais m'envoyer par l'entremise de M. Dobrée, les livres suivants, tu me ferais plaisir ; ce sera une œuvre de charité : Les *Variations*, la *Conférence avec Claude*, les *Méditations sur l'Évangile*. — *Lettres spirituelles de Fénelon*. — *Préjugés légitimes*, et *Prétendus Réformés convaincus de schisme*. — *Perpétuité de la foi*. — Le *Spectateur*

français au XIX*e* *siècle.* — *Heures latines.* — Quelques ouvrages de piété, et quelques exemplaires du *Guide.* — *Exposition de la foi.* — *Oraisons funèbres de Bossuet.* — *Caractères de La Bruyère.* — *Concordance.* — Je suppose qu'il te reste des doubles de ces divers ouvrages. — Tu pourrais adresser le paquet à M. G. Carron, *Kensington-Gore*, *n.* 21, *London.* Il faudrait prévenir M. Dobrée de faire acquitter les droits à Southampton.

Je me recommande au souvenir et aux prières de M. Vielle et de tous nos amis. Adieu, tu sais comme je t'aime.

99. — *Au même.*

Londres, 5 octobre 1815.

Je n'y saurais rien concevoir ; voilà plus de six semaines que je n'ai reçu aucune lettre de toi ni de Saint-Malo, quoique les communications soient parfaitement libres et régulières. Cela m'étonne d'autant plus que je te demandais une réponse prompte à une lettre dans laquelle M. Carron t'écrivit aussi. J'envoie celle-ci par occasion, et tu la recevras probablement au plus tard vers le 20 octobre. En me répondant de suite par la poste, et affranchissant, ta lettre me parviendra avant mon départ, qui n'aura lieu que vers la mi-novembre. M. Carron s'attendait à passer ici l'hiver, mais il a reçu avant-hier des nouvelles qui le forcent de se rendre à Paris, où je l'accompagnerai, n'étant resté ici si longtemps qu'à cause de lui. Depuis quinze jours, j'avais quitté mon ancien logement pour me rapprocher du sien. Je dîne avec lui tous les jours, j'assiste aux exercices religieux de la maison, enfin je suis de la famille, et jamais je ne reconnaîtrai les bontés, les tendres prévenances et les bons offices de

toute espèce dont je suis redevable à cet excellent ami, qui a été pendant six mois mon unique consolation dans ce pays.

Tu seras, je crois, content des livres que je te porterai; c'est dommage qu'ils soient si chers. Je n'ai pas craint d'excéder les limites que tu m'avais fixées, à cause de l'occasion qui peut ne se pas représenter de sitôt. Je désirerais bien que tu pusses me venir trouver à Paris vers la fin de novembre. Si cela t'est absolument impossible, je tâcherai de faire un voyage en Bretagne. A moins que je n'entre chez les Jésuites, je ne crois pas pouvoir me dispenser de me fixer à Paris, aussi longtemps que M. Carron y restera. Il le désire, et Dieu le veut, ce me semble. Ce qu'il y a de sûr du moins, c'est que je n'ai pas à craindre de céder à mon goût en prenant ce parti. Qui t'empêcherait de venir toi-même dès qu'on aura donné un évêque au diocèse de Saint-Brieuc? Je crains beaucoup toutefois que cela ne soit pas encore prochain. Le Pape dans son allocution, ne dit pas un mot de l'Église de France. Ce silence n'est pas d'excellent augure. Les évêques dissidents se préparent à quitter Londres, mais non pas leurs principes qui les conduiront loin, pour peu qu'ils soient soutenus du gouvernement. Tout ce qu'on voit est bien triste. La France dans un état d'humiliation et de dévastation qui torture tous les cœurs français, le trône chancelant, la religion expirante, une génération née au milieu des crimes et des larmes, et que l'impiété élève pour subir et infliger de nouveaux châtiments; *tœdet me vivere.*

Amitiés, respects et compliments à qui de droit. Je t'embrasse de tout mon cœur.

100. — *Au même.*

Londres, 9 octobre 1815.

Je t'écrivis, il y a trois jours par une occasion, et depuis je n'ai reçu aucune lettre de toi, ce qui me paraît inconcevable. Je serais fort inquiet, si plusieurs personnes ici ne se trouvaienté galement privées de nouvelles de leurs familles qui sont en Bretagne. Peut-être t'attendais-tu que je dusse retourner plus promptement à Paris. Peu s'en est fallu cependant que nous n'ayons passé ici l'hiver, je dis nous, parce que mon retour dépendait de celui de M. Carron. Ayant reçu dernièrement des lettres qui l'obligent à revenir en France, pour l'intérêt de son établissement, nous partirons, selon toute apparence, au commencement de novembre. Ainsi, quoi que je t'aie marqué dans ma dernière, ne m'écris plus à Londres, où tes lettres vraisemblablement ne me parviendraient pas. En cas que tu aies expédié les livres que je t'avais demandés, je prendrai des arrangements pour les faire retirer et remettre à la personne pour qui ils sont destinés. M. Carron reviendra par Calais, et moi par Dieppe probablement, avec une partie de sa famille dont je serai le conducteur. Les frais seront moindres et le voyage plus court par cette dernière voie. Il n'y aura que le désagrément d'être plus longtemps en mer, où je suis malade, à quoi il faut se résigner. Je serais bien aise de trouver une lettre de toi en arrivant. Écris-moi donc chez M. l'abbé Carron, rue Saint-Jacques, carrefour des Feuillantines, de manière que ta lettre soit à Paris du 10 au 15 novembre. Combien je désirerais que tu pusses la suivre ! M. Carron souhaite beaucoup te connaître plus particulièrement, et lui-même mérite tant

d'être connu, que cette raison seule suffirait pour te déterminer à ce voyage, si d'ailleurs il est possible. Je ne puis t'exprimer avec quelle tendresse j'aime cet excellent père, qui a bien été pour moi l'instrument des miséricordes de Dieu. Sans lui je me serais perdu vraisemblablement. Je désire aussi infiniment que tu connaisses ses bonnes et aimables dames. Tout ce qui approche de M. Carron, excepté moi, lui ressemble plus ou moins. Il semble que sa piété, ses vertus, son âme tout entière se communiquent à tout ce qui l'entoure. C'est un ange sur la terre. Mademoiselle de Tréméreuc est en très-bonne santé.

Mille choses tendres à tous mes amis, spécialement au bon M. Vielle, que je n'oublie ni n'oublierai jamais. Je me recommande à ses prières et aux tiennes. Bruté est-il encore en France? Adieu, tu sais comme je t'aime.

101. — *Au même.*

Londres, 19 octobre 1815.

Enfin voilà tes deux lettres des 15 et 25 septembre. Elles me seraient parvenues par la poste en 8 ou 10 jours, mais l'observation est trop tardive. Il paraît certain que nous serons à Paris vers la mi-novembre. Écris-moi donc pour cette époque *chez M. Carron, rue Saint-Jacques, carrefour des Feuillantines*. Je serais bien aise aussi que tu m'envoyasses par roulier à la même adresse, quelques couvertures, draps de lit, une douzaine de serviettes, une douzaine d'essuie-mains, deux couverts et deux cuillères à café d'argent, parce qu'en me fournissant de meubles, mon loyer sera beaucoup moins dispendieux. Envoie-moi aussi par la même occasion mes vieilles soutanes, si elles existent encore, mes surplis, et

l'aube qu'on avait faite pour moi. Je désirerais vivement que tu pusses venir à Paris vers le même temps. Marque-moi si tu penses que cela soit possible. En me décidant, ou plutôt en me laissant décider pour le parti qu'on m'a conseillé de prendre, je ne suis assurément ni ma volonté, ni mon inclination. Je crois au contraire que rien au monde n'y saurait être plus opposé. Mais je m'attends dans l'avenir à bien d'autres contradictions. Demande à Dieu pour moi la grâce de supporter la vie. Elle me devient tous les jours plus à charge.

Depuis un mois, je me suis rapproché de mon bon père; nous dînons ensemble, nous nous voyons plusieurs fois le jour; c'est une grande consolation. Il t'aime infiniment, et m'a recommandé de te le dire. Quel homme et quel saint! je ne vis jamais en personne un tel zèle! Je serais bien aise, à mon arrivée en France, d'avoir ton avis sur un objet important. M. Carron sent combien il serait essentiel qu'il y eût un bon journal religieux. Il m'en a parlé plusieurs fois; et, si la presse est libre, certainement un tel journal produirait beaucoup de bien. Mais il faudrait en être absolument le maître, sans quoi il n'y aurait jamais une parfaite unité d'esprit. Il faudrait de plus qu'il fût rédigé avec infiniment de soin, autrement il tomberait bientôt dans le discrédit et le mépris, comme l'expérience le prouve assez. Or, tout le monde ne sent pas ce qu'un pareil travail exige de temps et de fatigue; tout le monde ne sent pas qu'un bon article ne s'écrit point avec la facilité d'une lettre, tout le monde ne sent pas que l'esprit n'est pas continuellement disposé à produire, et qu'on ne saurait, quoi qu'on fasse, habituer les idées à se présenter à heure fixe. Tout cela cependant est très-vrai, au moins pour moi. Si donc je me chargeais d'une semblable tâche, je ne pourrais guère m'occuper d'autre chose, et demeurerais par conséquent exposé à tous les dangers qui

accompagnent l'état d'homme de lettres, et que M. Carron, d'accord en cela avec le P. Berthier, juge très-grands. De plus j'ai toute sorte de répugnance pour recommencer à écrire. Rien ne nourrit davantage l'amour-propre, quelque peu de talent qu'on ait, et quelque peu de cas qu'on fasse de cette sottise qu'on nomme réputation. Les œuvres d'une charité active seraient bien plus de mon goût; et si je suis sûr de quelque chose, c'est certainement de l'impossibilité qu'il y aurait pour moi de m'occuper simultanément de deux objets si différents. Ne manque pas de me dire très long, dans la lettre de toi que je trouverai en arrivant à Paris, ce que tu penses sur cela. Prends aussi pour plus de sûreté l'avis du bon M. Vielle, que j'embrasse de tout mon cœur, en me recommandant à ses prières.

Je causai hier avec M. Carron de l'enfant dont je t'avais parlé. Il pense que ce n'est pas le moment de le faire venir. Je souhaite vivement, et j'espère recevoir avant mon départ les livres que je t'avais demandés. Ils sont destinés pour une personne qui m'est bien chère (1).

Totus tuus in Christo et Maria.

102. — *Au même.*

Paris, 19 novembre 1815.

J'arrivai hier à 7 heures du matin, assez fatigué comme tu le penses bien; une autre voiture arriva le soir, et la troisième où était M. Carron, ce matin vers midi; ainsi nous voilà tous heureusement réunis, grâce à Dieu. Divers accidents nous ont retardés en route, mais il en est seulement

(1) Henri Moorman, que Lamennais avait entrepris de convertir au catholicisme.

résulté que j'ai vu une ville d'Angleterre de plus. Ma voiture ayant passé par Amiens, j'ai profité d'une heure de séjour pour aller voir la cathédrale. En arrivant j'ai trouvé ici ta lettre du 5, à laquelle je ne puis répondre en détail, n'ayant que très-peu de moments à moi. J'allai à Saint-Sulpice hier dans l'après-midi. Ce fut une grande joie pour moi d'embrasser Tesseyre, mais je ne pus penser sans bien de la tristesse que Bruté n'était plus là. Tesseyre m'en dit des choses admirables. Je lui ai écrit de Londres avant mon départ, et M. Carron a ajouté quelques lignes à ma lettre. Tes raisons pour ne point venir à Paris en ce moment sont très-bonnes; tu aurais tort de quitter. Quant à moi je ne sais encore quand j'irai en Bretagne. Sera-ce cet hiver ? Sera-ce ce printemps ? Je l'ignore, car cela ne dépend pas de moi. Tu ne doutes pas du désir que j'ai de te revoir. Cela suffit, avec l'éternité pour être ensemble. Tesseyre me conseille de me borner pour la *Morale* aux deux volumes de la théologie de Poitiers ; il regarde comme inutile que je lise les longs volumes du Conférencier d'Angers ; qu'en penses-tu ? Je ne crois pas pouvoir apprendre grand'chose dans les traités de Dieu, de la Trinité et de l'Incarnation; j'ai jeté les yeux sur celui de M. de la Hogue, à l'usage des séminaires Irlandais, je n'y ai rien vu que je ne susse, et parmi ce qui est de pure métaphysique, il est bien rare que j'aie pu être d'accord avec l'auteur. Le temps est court, il faut le ménager. Je n'aimerais pas à le perdre à des lectures inutiles. D'un autre côté, il y a des choses que je dois absolument savoir. Réponds-moi donc à ceci dans ta première lettre. Autre question. Tesseyre juge presque indispensable que j'aille à Saint-Sulpice. Mon bon père, d'un autre côté, désire que je reste près de lui ; c'est bien mon désir aussi, mais je te demande ton avis d'avance, parce que je prévois qu'il me dira de le faire, quand je lui

aurai parlé de ceci. Envoie-moi le plus tôt possible les effets que je t'ai demandés, car ils me font bien faute. Je n'ai point reçu la lettre où tu m'expliques pourquoi tu ne crois pas convenable de solliciter mon *exeat;* ainsi je ne puis te rien dire sur cet article : marque-moi de nouveau les motifs de ton avis. J'ai prié Tesseyre de consulter sur les canonicats donnés en vertu du joyeux avénement, mais tu peux être sûr d'avance, qu'à moins que le choix de S. M. ne tombe sur un des chevaux de ses écuries, le chapitre ne réclamera pas. On est accoutumé ici à tout souffrir. La discipline est ruinée ; qui la rétablira ? Les choses en sont au point que déjà l'on manque de messes dans les paroisses de Paris. Dieu ait pitié de nous ! Avant de te rien dire sur le projet de journal, j'attends à avoir pris de plus amples renseignements. Il y a, dans le *Mémorial*, des choses qui n'engagent point à y concourir ; nous en vîmes un extrait à Londres, si fort en bêtise, et cela sur une matière très-importante, que mon père me dit tout de suite qu'il ne voulait point que je prisse part à ce journal. L'abbé Cotterel est un des rédacteurs. Si je dois écrire, peut-être vaudrait-il mieux et je le préférerais, m'appliquer à un ouvrage de quelque étendue, comme à *l'Esprit du Christianisme*, ou quelque chose semblable, si cela peut se faire, je veux dire si je puis vivre sans la ressource prompte et successive des articles de journal. Pour peu que cela te gêne le moins du monde, garde l'argent que tu as reçu pour moi ; autrement tu me l'enverras en une traite sur Paris. Mille amitiés à M. Vielle et à *tutti quanti.* Il y a trois personnes dans la chambre où je t'écris. Je t'embrasse bien tendrement.

103. — *Au même.*

Paris, 24 novembre 1815.

Quoique depuis huit jours à Paris, je n'ai pas vu encore beaucoup des gens que j'ai à voir : Champy, entre autres, reste en arrière, et comme il faudra que je dîne chez lui, je n'irai que la semaine prochaine, pour laisser passer les jours maigres et le Dimanche. J'ai vu Rusand, qui m'a paru le même, c'est-à-dire un excellent homme. J'espère terminer avec lui avant son départ pour Lyon. Il croit avoir tous nos livres, s'étant empressé de les retirer des magasins de Girard; c'est une véritable obligation que nous lui avons. Il est aussi en possession du manuscrit de M. Lesage (1), et prendra à ce sujet des arrangements avec lui. Quant aux livres du cardinal Fesch, on n'a pas d'idée d'un pareil choix. Rusand sera forcé d'en vendre au poids une grande partie. Il m'a promis de me faire voir le catalogue des meilleurs; je te dirai s'il contient quelque chose qui puisse te convenir.

L'abbé Mesléard s'est présenté chez mademoiselle Girard pour retirer le paquet de Bruté. Mais ayant témoigné qu'il serait bien aise qu'elle pût trouver une autre occasion, elle a gardé le paquet qui me sera remis incessamment. Tu sais déjà par Tesseyre, que vraisemblablement les matériaux que tu devais mettre en ordre sont très-peu de chose. Dans quelques jours, je te dirai ce qui en est.

Le canonicat donné est annexé à la cure, et c'est le chapitre qui a nommé à cette cure, dont le titulaire n'a voulu se charger que provisoirement. Quel est le droit public, en France, sur les nominations pendant les vacances ? Si on

(1) Chanoine de Saint-Brieuc.

vous envoyait quelque chanoine, ce serait d'abord une absurdité, car le roi ne reconnaissant point le Concordat, ne doit point connaître les chapitres qui n'existent qu'en vertu du Concordat; et quant au point de droit, il est, ce me semble, d'une évidence qui crève les yeux. Au reste mon opinion n'est rien, et c'est pour cela que je la dis librement. On assure que les affaires ecclésiastiques prennent à Rome une tournure favorable; on se concilie, dit-on. Dieu le veuille, car la religion déchoit partout bien rapidement.

M. Carron a une singulière confiance en ton avis. Si donc tu ne décides pas le contraire, je resterai près de lui, au lieu d'aller à Saint-Sulpice. Nous le désirons tous deux. Je prendrai le sous-diaconat à Noël, et ferai ma retraite au séminaire. Voilà nos arrangements jusqu'ici. Pour les études, Tesseyre ne m'a pas conseillé des lectures aussi étendues. Décidez, Messieurs.

Niel viendra probablement me voir demain. C'est un triste tripot que le *Mémorial*. Rusand est en procès avec Villenave, l'un des propriétaires, et qu'on veut, pour bonnes raisons, expulser comme rédacteur. Rusand a eu encore, de la part de son fondé de pouvoir, des difficultés d'une nature extrêmement désagréable. Toutefois, d'après ce que tu m'avais écrit, M. Carron penche beaucoup à ce que j'y donne des articles. J'en ai été extrêmement pressé par M. Ronsin. Nous verrons.

Ne m'envoie pas d'argent jusqu'à nouvel ordre. Mademoiselle de Tréméreuc a quelques fonds à faire passer à Saint-Brieuc; elle me les remettrait ici, tu les compterais là; cela l'arrangerait et moi aussi.

Les livres que j'ai achetés pour toi ont été expédiés de Londres par une voie plus économique que si je les avais apportés avec moi, je t'avertirai quand ils seront arrivés; mal-

heureusement ils reviendront à un prix excessif. Les seuls frais d'emballage s'élèvent à 19 schellings, y compris le port chez l'homme qui s'est chargé de les envoyer. Tout est au poids de l'or en ce pays. Mon père m'a remis pour toi une jolie bourse en présent. Ne manque pas de l'en remercier, ainsi que de ses inexprimables bontés pour moi. Je t'embrasse à la hâte, prie pour ton pauvre frère Féli. J'oubliais le plus essentiel, c'est que tu m'envoies sans aucun retard le démissoire dont j'ai besoin.

Bénissons Dieu. Tous les évêques non démissionnaires viennent de remettre leur démission entre les mains du roi. L'abbé de la Tour, nommé à l'évêché de Moulins est parti, il y a deux jours, pour l'Angleterre, pour demander de la part du roi, aux évêques qui y restent, la même démarche : mais qu'ils y consentent ou non, on s'en inquiétera peu, et l'on ira de l'avant. Ne parle de ceci à qui que ce soit, jusqu'à ce que ce soit public.

104. — *Au même.*

Paris, 4 décembre 1815.

Sur toutes choses, ne communique à personne ce que je te marque sur les affaires ecclésiastiques; tout est tenu dans le plus profond secret. Les gens bien instruits sont très-abattus depuis la publication du traité; on craint que cela n'arrête tout, par l'impossibilité où l'on sera longtemps peut-être de doter les évêques; on tire la même conséquence de la nomination de l'abbé de Latil, à l'évêché *in partibus* d'Amyclée. Quoi qu'il en soit, je te tiendrai au courant de ce qui se passera; mais encore une fois, que rien ne transpire de ce que je te dirai; c'est absolument essentiel.

Les écoles à la Lancastre sont la folie du jour. Toutes les autorités de ce pays, et surtout le Préfet, en sont engouées au-delà de toute expression. La haine pour les prêtres entre pour beaucoup dans cette manie. Le fait est que tout ce qu'il y a de bon dans cette méthode, était pratiqué depuis plus d'un siècle par les frères des Écoles chrétiennes; le reste est un pur charlatanisme. On parle d'apprendre à lire et à écrire en quatre mois aux enfants : d'abord ce serait un grand malheur, car que faire de ces enfants si bien instruits, et à qui leur âge ne permettrait pas encore de travailler? En second lieu, rien n'est plus faux que ces résultats merveilleux. Une personne très-respectable de ma connaissance (M. Carron), a eu pendant plusieurs mois chez lui en Angleterre une femme Quaker, pour établir la méthode en question dans une école de charité; après avoir porté l'expérience aussi loin qu'on le pouvait raisonnablement, on fut enfin contraint de renoncer à ce genre d'amélioration, qui ne produisit pour tout fruit qu'une grande perte de temps pour les élèves. Il y a quelques jours, les curés de Paris s'assemblèrent afin de prendre une résolution sur l'établissement des nouvelles écoles. M. Carron était présent; il fit observer à ces messieurs outre ce que je viens de dire, qu'il y aurait un danger infini à souffrir que des étrangers eussent la direction de ces établissements, car les missionnaires qui se proposent, ou n'ont point de religion, et alors quelle serait l'éducation qu'ils donneraient? ou sont des méthodistes, c'est-à-dire les plus ardents fanatiques, et, en ce cas, on peut être assuré qu'ils mettraient tout en œuvre pour faire des prosélytes parmi les enfants qu'on leur confierait. Déjà, et apparemment pour préparer les voies à ce nouvel apostolat, on était convenu que l'inspection des écoles appartiendrait exclusivement aux maires, et que les curés n'y auraient absolument aucun droit. Ceux-

ci, sur l'avis de M. Carron, convinrent de ne pas s'opposer de front à l'essai demandé, mais de se borner à en obtenir la suspension du ministre de l'intérieur jusqu'à ce que la méthode de Lancastre eut été préalablement examinée, et soumise aux observations des frères des Écoles chrétiennes. Voilà où en est cette affaire. Quant aux renseignements que tu désires sur les Ignorantins, M. Millaux te les procurera aisément de ceux qui sont établis à Rennes.

Tes réflexions sur l'*exeat* sont fort justes. Je suis très-aise de rester près de mon bon père, et certes il ne faut rien de moins que ses conseils et son autorité, pour triompher de l'extrême répugnance que je me sens à prendre le parti auquel il veut que je me résolve. Je suivrai tes avis pour mes études. J'ai lu les traités dont tu me parles, mais je les relirai. Ce sont, je crois, ceux où il y a le moins à apprendre, du moins si j'en juge par Bailly et M. de la Hogue. Ces gens-là me donneraient l'esprit de contradiction.

On ne veut point céder de numéro séparé de la *Politique chrétienne*. L'auteur est un prêtre qui avait émigré en Italie. On ne m'a pas dit son nom, mais je sais que c'est un homme assez extraordinaire. Nous terminerons, j'espère, avec Rusand. Il comptait sur moi pour la direction du *Mémorial*, et m'avait déjà fait préparer un appartement avec une jolie bibliothèque. J'aurais eu environ 6,000 fr, outre ma part dans les bénéfices. Aujourd'hui cela ne peut s'arranger, mais j'ai promis de faire tout ce que je pourrais pour l'obliger, aussitôt qu'il saurait lui-même où il en est avec ses co-propriétaires. La *Tradition* est toujours vue d'un très-mauvais œil; on est bien décidé, dit-on, à ne pas souffrir que cette doctrine se propage. Nous verrons si on y réussira; mais oui peut-être, car presque tout aujourd'hui est vendu à la fortune ou à la faveur.

Ne comptez point sur un ordre de choses stable; l'esprit qui règne est peu différent de ce qu'il était l'an dernier. On a dépouillé M. de Bonald et son fils des places qu'ils occupaient dans l'Université : leurs principes ne sont pas ministériels. L'or corrompt tout, même dans la Chambre des députés. Je ne vois rien qui ne me confirme dans mes anciennes idées sur l'état de la société en général.

Je toucherai les 300 fr. de mademoiselle de Tréméreuc. Quant au surplus, garde-le pour l'acquit des pensions. J'ai reçu le paquet que tu m'as envoyé, je t'en remercie. Les livres ne sont pas encore venus de Londres. Tesseyre te dit mille choses, et M. Duclaux, et mon père qui t'aime tendrement. Nous voudrions bien te voir l'un et l'autre.

Totus tuus in Christo et Maria.

105. — *A Madame Ange Blaize.*

Paris, 14 décembre 1815.

Je suis enchanté, ma chère Marie, que mes petits présents vous aient été agréables. J'aurais voulu vous offrir quelque chose de mieux, mais ce n'eût pas été d'un meilleur cœur. Gratien a dû recevoir ses rasoirs que j'ai fait mettre dans le ballot de livres adressés à Ange. Nous avons tous à ce cher Ange de bien grandes obligations, spécialement pour ce qu'il fait pour Gratien. Puisse celui-ci sentir combien il lui importe de se montrer digne des bontés qu'Ange a pour lui. Je consens à ce qu'il emporte mon fusil en pacotille.

Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique : mais enfin il faut tâcher de mettre à profit pour le ciel cette vie si courte. Ce

qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout, et la récompense est infinie. C'est samedi que commence la retraite ; elle dure huit jours. Je la ferai à Saint-Sulpice, d'où je viendrai rejoindre l'excellent M. Carron. J'ai toujours l'espoir de vous aller revoir au printemps; ce sera pour moi une grande joie. Jamais nous n'avions été séparés si longtemps. Embrasse bien tous nos petits enfants à mon intention. Mille amitiés à la bonne Villemain. Je me recommande à vos prières à tous. Le petit Louis doit commencer à parler; il ne me reconnaîtra pas, ni Ange peut-être. Pour ces demoiselles ce sera différent. Commencent-elles à bien lire? Adieu, ma chère Marie, je t'embrasse et tous les anges, de tout mon cœur. Ton frère.

106. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 11 décembre 1815.

M. Carron te prie de lui procurer l'extrait baptistaire de Toussaint-François Taillard de Gousvoir, baptisé dans la paroisse de Plouha, diocèse de Saint-Brieuc, les 26, 27 ou 28 avril 1756, fils de Messire Claude et de dame Meyrac. Ne perds point de temps, car il y a plus de huit jours qu'il m'avait donné cette commission, que j'avais totalement perdue de vue.

La retraite pour l'ordination commence samedi prochain. Je suis surpris que tu ne m'aies pas encore envoyé mon démissoire. Je vais écrire à M. Millaux de me l'adresser à Saint-Sulpice, et sans retard, car il serait désagréable qu'il n'arrivât pas à temps. Je me recommande à vos prières durant la retraite.

Tu peux m'envoyer ce que tu voudras pour le *Mémorial*. J'ai promis des articles à Rusand qui me fait pitié, tant

est cruel l'embarras où le mettent ses co-propriétaires. Malheureusement je n'ai presque aucun loisir, et je ne prévois pas que cela change. D'un autre côté, il faut que je travaille pour vivre. Mes dépenses d'établissement et d'habillement ont été énormes relativement à mes moyens. Je paye 600 fr. de pension, et me fournis de bois et de vin : les autres en font autant. Ce n'est pas trop, car nous faisons trois repas. J'ai ma chambre à payer en outre ; je fais mon lit moi-même, et décrotte mes souliers ; c'est une économie de 60 fr. au moins par an. Avec tout cela, il s'en faut bien que je puisse vivre de mes revenus, qui sont quasi nuls. Cette position est loin d'être gaie. Encore si j'étais maître de mon temps, mais je ne trouve pas même celui de lire quelques pages de théologie. Tu n'as pas besoin de prendre connaissance de tout ceci dans ta réponse.

Je t'ai déjà marqué ce que c'était que les papiers de Bruté ; de simples notes sans liaison, sans suite; beaucoup de choses commencées, et rien de fini. Il est complétement impossible de faire de cela un ouvrage. Ne pourrait-on en faire un triage pour le *Mémorial?*

Les livres anglais n'arrivent point. Parmi ceux du cardinal Fesch, il y en a un certain nombre qui pourraient te convenir. Je les ai marqués. Rusand en fera un petit catalogue avec les prix auxquels il pourrait les céder. J'ai arrêté Mamachi, 5 vol. in-4°. Il y a plusieurs Pères que nous n'avons point; l'*Italia sacra*, etc., etc.

Au lieu de l'aube qui avait été faite pour moi, j'ai trouvé dans le paquet un de tes vieux rochets, tout en loques, et irracommodable. C'est une erreur.

MM. Carron et Tesseyre te disent mille choses tendres. Les missionnaires réunis par l'abbé de Janson font beaucoup de bien à Orléans. Ils iront de là à Angers. Rien de nouveau

d'ailleurs. Nous avons depuis huit à dix jours un froid très-piquant. Je t'embrasse de tout mon cœur.

107. — *Au même.*

12 décembre 1815.

Digne et tendre ami, mon frère, mon père pour tout le reste, mais mon fils pour l'amour que je porte aux deux frères, votre lettre reçue tout à l'heure m'a fait verser des larmes, ou plutôt a renouvelé le cours de celles que je verse si souvent sur le sort de ma trop infortunée patrie ! Oh ! quel passé, quel présent, quel avenir, et de tous côtés, quelle somme d'intarissables et d'inconcevables douleurs ! Cependant ne désespérons point encore, elle fut autrefois la pépinière des saints, cette terre couverte depuis vingt-cinq ans d'un affreux débordement de crimes ! et encore, mon bon ami, n'a-t-elle pas, de nos jours même, de ces jours de deuil et d'amertume, n'a-t-elle pas encore ses élus ! vous les connaissez, vous les appréciez, et si ce spectacle consolateur ne cicatrise pas les blessures que nos cœurs ont reçues et qu'ils reçoivent encore, ah ! du moins, c'est un baume qui adoucit l'amertume de nos plaies ! Combien, mon tendre frère et fils Lamennais, car enfin il faut trancher le mot, combien je bénis le Seigneur du bien qu'il vous fait opérer dans votre vaste diocèse ! Vive le Seigneur, gloire à sa grâce toute-puissante, et reconnaissance éternelle pour le don de fidélité qu'il vous accorde ! donnez-moi, je vous supplie, une portion de frère cadet dans ces œuvres saintes que marquent chacun des jours de votre ministère : vous ne l'ignorez pas, mon bon confrère : *cui multum datum est, multum quœretur ab eo*... Je ne vous parlerai, cher ami, de mon bien-aimé fils Féli que les larmes aux yeux : je ne suis point un Paul, et pourtant j'ai dans le même personnage un second Tite, un autre Timothée : Ah ! si vous

saviez combien je l'aime! il ne vous l'a pas dit, c'est mon secret, et il n'est pas, avec toute sa pénétration, capable de me deviner en entier : le voilà qui entre dans ma chambre avec deux volumes de Poitiers; il a, suivant vos sages avis, commencé son petit cours d'études. Je pense en tout comme vous et avec vous; notre maison est une espèce de séminaire, où les pieux exercices se renouvellent chaque jour; le cher fils a la plus frêle constitution, il a tant souffert sur la mer! Écoutez-moi, je ne le perdrai pas de vue un instant, et nos respectables dames auront soin de sa délicate santé.

Comment finir cette épître amicale? adieu, vous qui êtes mon père pour les lumières, mon frère jaloux, pour la tendresse que je porte à Féli, et enfin mon fils bien-aimé pour cet amour que vous avez jeté soudainement dans mon cœur et dont il ne peut se défendre. Nous nous recommandons à vos prières : Vos deux meilleurs amis,

Guy Carron,

et Féli Lamennais.

Cette lettre d'un saint te donnera quelque idée de l'extrême bonté de cet excellent père, et je puis le dire, de sa trop grande tendresse pour moi. Je suis enchanté de faire mon séminaire près de lui; tout s'arrangera à merveille. Puisque mes vieilles soutanes ne se retrouvent pas, j'en ferai faire une neuve. Je te remercie des effets que tu m'envoies. M. Duclaux, M. de Closrivière et M. Rusand te disent mille choses amicales. Le bonhomme Closrivière est définitivement aveugle, ou très peu s'en faut. Je ne sais où prendre Godwin, dont je n'ai pas d'ailleurs le titre exact. On pourra le faire venir de Londres, si tu veux; mais je crois que tu trouveras dans Wharton et les conciles, tout ce que Godwin peut donner. Ces livres ne sont pas encore arrivés. Tu peux

en attendant consulter Godescard, article Saint-Augustin, 26 mai ; il y a sur les questions qui t'occupent des notes savantes et qui te suffiront peut-être, avec celles que tu dois avoir sous la main. Niel me cherche, mais ne m'a pas encore vu. J'attendrai que l'organisation du *Mémorial* ait changé, avant de prendre aucune part à sa rédaction. Picot m'a demandé des articles ; je ne lui ai répondu ni oui ni non. Ce qui me gênera, c'est d'être entièrement dépourvu de livres ; d'un autre côté, on en est plus à l'aise ; cela dispense des recherches ; on dit ce qui vient à la tête. Je regrette que tu aies employé la moitié de ta lettre à me parler de comptes dont je ne me soucie guère. Arrangez tout cela et ne m'en écrivez point ; c'est peine perdue, car que puis-je répondre ? Ne sais-je pas bien que vous ferez toujours pour le mieux, et que d'ici je ne saurais juger de ce qui convient ? Les *Réflexions* sont épuisées, l'*Université* idem. Dieu merci, je n'ai pas un seul exemplaire de ce que j'ai jamais fait imprimer ; je ne suis pas assez dupe pour me lire. Rusand fera directement ses propositions à M. Lesage, à qui je souhaite continuation de gaieté et de santé. Au-delà des mers et en deçà, j'ai conservé de lui un souvenir aussi agréable que plein d'amitié ; tout autre me devrait de la reconnaissance, mais avec lui ce n'est que justice. Au premier moment de loisir, j'écrirai à notre bon M. Vielle, en attendant je l'embrasse de tout mon cœur. Je supplie la mère Félicité de ne pas m'oublier dans ses prières, ne fût-ce qu'à cause de la ressemblance de nom. Je t'enverrai incessamment de la part de M. Carron, 150 volumes de *Vies*, pour distribuer gratis. Aucune bonne œuvre ne lui est étrangère. Est-ce que tu ne pourrais pas nous venir voir vers Pâques? Je ne sais pour moi quand je pourrai quitter. J'ai lu les manuscrits de Bruté : impossible de faire un ouvrage de cela, quoiqu'il y ait des

choses très-intéressantes. Enfin tu verras. Je t'embrasse bien tendrement.

108. — *Au même.*

Paris, 24 décembre 1815.

Je revins hier de Saint-Sulpice, après avoir reçu le sous-diaconat. Cette démarche m'a prodigieusement coûté. Dieu veuille en tirer sa gloire! C'est l'ancien évêque de Quimper, M. André, qui fit l'ordination. Nous étions 96 ordinands, dont 13 pour la prêtrise, et le plus grand nombre pour les ordres mineurs et la tonsure; mais peu appartiennent au diocèse de Paris. Il y avait trois jeunes gens du diocèse de Rennes, MM. de Brignac et Desbouillons prêtres, M. Gérard sous-diacre; il avait pris la tonsure à Rennes en même temps que moi. L'école ecclésiastique de Saint-Nicolas ne fournit presque aucun sujet; elle avait été organisée par le cardinal Maury qui, par parenthèse, est relégué au noviciat des Lazaristes à Rome, avec défense d'en sortir. Cette école aurait besoin d'être reprise par les fondements. Je n'ai point lu la brochure de son chef, l'abbé Cotterets. D'après ce qu'on m'a dit à Saint-Sulpice, il paraîtrait qu'on n'en est pas content. Il finit par prévenir les évêques de ne point compter sur l'obéissance de leurs prêtres, à moins qu'ils ne jouissent d'une considération qui leur fasse rendre personnellement ce qu'on refuserait à leur autorité. C'est flatteur pour le clergé, et honorable pour l'Église!

Mon bon père est en peine si tu as reçu sa lettre, dans laquelle je t'écrivais. Tu feras bien de lui répondre; il est sensible à ces marques d'amitié. Il parlera, peut-être dès-aujourd'hui, à M. Jourdan, de votre école de Tréguier. Ce qu'il

dira aura beaucoup d'influence sur l'administrateur des cultes, comme on l'appelle. Il veut bien aussi s'occuper des Carmélites de Guingamp; mais l'argent est bien rare, et la charité bien refroidie.

J'ai déjà écrit en Angleterre pour les livres. Je ne conçois pas ce qui peut retarder leur arrivée. J'espère qu'à la fin ils se retrouveront.

J'ai parlé à Tesseyre de la réimpression du *Dictionnaire des hérésies;* il croit que cela ne se vendrait pas. Selon lui, il vaudrait mieux donner une nouvelle édition du *Dictionnaire historique de Feller,* augmenté, corrigé, etc. Cet ouvrage est rare et fort cher. On pourrait y fondre une partie du *Dictionnaire de Pluquet*, des matériaux de Grégoire, etc. C'est encore l'observation de Tesseyre. Pour moi je crois que ce travail serait extrêmement long, fastidieux et peu profitable. Le bénéfice, s'il y en avait, serait presque en entier pour le libraire, comme il arrive toujours. Ce que tu peux faire de mieux et de plus utile à mon avis, est de préparer une *Histoire dogmatique des libertés de l'Église gallicane*. Ce livre manque absolument, et il pourrait, s'il était bien fait, porter un coup mortel à toutes les maximes schismatiques.

Je recevrai avec plaisir ce que tu m'enverras sur les écoles ecclésiastiques. Mais, selon toute apparence, je n'en ferai point usage. Voici où j'en suis avec le *Mémorial :* sur les instances réitérées de Rusand (qui par parenthèse est parti subitement pour Lyon, je ne sais pourquoi), je me mis en quatre pour lui fournir trois articles avant la fin de l'année; mais sous la condition expresse qu'il n'y serait fait aucun changement. Or, au sortir de la retraite, je trouve que, d'après l'avis de l'abbé Le Tourneur, on a retranché à peu près un tiers du premier article, et on eût sans doute travaillé les autres de la même façon, si M. Niel n'avait exigé qu'on m'en

parlât auparavant. Je lui écris aujourd'hui que mon parti est pris de ne me plus mêler du *Mémorial;* qu'en y donnant des articles, mon unique but était de lui prouver et à Rusand l'envie que j'avais de leur être utile, mais qu'après tout leur journal n'avait pas besoin de moi, et que ma tranquillité m'était trop précieuse pour me résoudre à soutenir une guerre, chaque fois que j'enverrais un article à leur journal; qu'en conséquence je redemandais mes manuscrits, et que j'insistais fortement sur ce point. Il n'y avait pas d'autre parti sage à prendre que celui-là. Je vois d'ici que j'éprouverais de perpétuelles tracasseries, tant de la part du rédacteur, que de celle du Censeur, et cette double dépendance est trop humiliante. Si je puis vendre ce qui reste de *Traditions*, de *Guides*, etc., je vivrai provisoirement de ce qui me reviendra sur le produit. Picot va certainement me poursuivre de nouveau, mais je n'ai pas d'envie de recommencer avec lui. Le peu de temps que j'aurai de libre, je l'emploierai à travailler à l'*Esprit du Christianisme;* un ouvrage qui pourrait rester, serait à tous égards bien préférable à ces tristes feuilles pour lesquelles il n'y a point de lendemain.

Mille choses pleines d'amitié au cher M. Vielle, à la mère Félicité, à Renaud, etc., etc. Mon père est plein de tendresse pour toi, et me charge sans cesse de te le répéter. Je ne sais quand je t'irai voir ; ce ne sera que dans la belle saison, et je pourrais peut-être choisir l'époque d'une ordination. Je préférerais que ce fût celle où je recevrai la prêtrise. Dis-moi ton avis à ce sujet. Adieu, mon cher ami, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

J'ai reçu une lettre très-amicale de M. Millaux.

109. — *Au même.*

Paris, 31 décembre 1815.

1° J'allai hier chez l'abbé Frayssinous, qui me reçut parfaitement. Je lui remis ta note; il me promit de faire tout ce qui serait en lui pour remplir tes vues. Mais si M. M..... est compris dans la dernière organisation du collége, il sera très-difficile de l'expulser. L'abbé Frayssinous désire vivement que nous nous fixions l'un et l'autre à Paris. Il m'en a parlé avec beaucoup de force, ajoutant qu'aussitôt qu'il y aurait un archevêque, il employerait toute son influence sur lui pour t'attirer ici.

2° Mademoiselle de Cicé s'intéressera bien volontiers en faveur des Carmélites de Guingamp; mais avant d'en parler à Madame de Saucourt, il faut qu'elles lui écrivent elles-mêmes. Tu peux m'envoyer leur lettre; dès que je l'aurai reçue, je suivrai cette affaire de mon mieux.

3° M. Carron désire savoir si tu as fait compter à M. Roquencourt les 272 fr. qu'il a payés à Londres pour Bruté.

4° Tesseyre t'engage à écrire, comme grand vicaire, au supérieur général des frères des Écoles chrétiennes, pour lui représenter combien les conditions onéreuses qu'il impose aux communes qui désirent avoir des frères, nuisent à l'œuvre en elle-même, et peut-être à la Congrégation. On s'en plaint partout, et il est bon qu'ils le sachent.

5° Les livres que tu m'avais adressés à Londres n'y sont point arrivés. Engage M. Sébert à faire des recherches exactes à cet égard. Le paquet devra être remis à *M. Amand Carron, chez M. Morton, Kensington Gravel-Pits, London.*

6° M. Carron fait imprimer en ce moment trois volumes de

Vies édifiantes, qui formeront un recueil très-intéressant. Il te prie de lui procurer des souscripteurs. Le prix de la souscription est de 2 francs pour chaque volume.

7° Je t'enverrai sous bande par la poste, un *Exposé de l'état et des besoins des missions à l'étranger*. Je tiens ce petit écrit de M. Chaumont, supérieur des Missions étrangères, que j'ai beaucoup connu à Londres. Je t'engage fortement à t'intéresser à cette belle œuvre. J'ignore si le diocèse pourra fournir des sujets, mais tu pourrais du moins, ce me semble, faire faire des quêtes dans les diverses paroisses du diocèse, en en expliquant l'objet, et instruisant les peuples de la grande importance de ce genre d'aumônes. Les plus petits secours, lorsqu'ils sont universels et constants, peuvent devenir très-considérables, comme il arrive en Angleterre. L'*Exposé* contient à cet égard des détails curieux et fort instructifs. Je te recommande très-spécialement cette affaire. Les retraites seraient peut-être un moyen d'obtenir des aumônes.

8° Le manuscrit de la *Défense*, où se trouve l'addition dont parle M. de Bausset, a été rendu au Prince de Condé, à qui il appartenait.

9° Tu me demandes cinq douzaines de *Guides*. Puisque la vente de ce petit ouvrage est assez active en Bretagne, il vaudrait peut-être mieux le faire réimprimer chez Prudhomme, ce qui n'exigerait que fort peu de temps; et nous pourrions traiter avec Rusand de ce qui reste de la première édition. Cet arrangement nous serait, je crois, plus avantageux. Réponds-moi promptement à ce sujet. Tu pourras faire à l'ouvrage les changements que tu croiras convenables. Il y a dans un endroit, vers la fin, *tout ce qui peut le plus légèrement ralentir votre essor*. Ces mots *le plus légèrement* sont de Girard, et il faut les supprimer. C'est un contre-sens ridicule.

10° Les articles signés L. T. dans le *Mémorial* sont de l'abbé Le Tourneur. C'est lui qui est maintenant chargé de la rédaction du journal. Il vint me voir, il y a quelques jours, pour me faire des excuses, et m'assurer d'ailleurs que mon premier article n'avait été mutilé que faute de place pour l'insérer en entier. M. Carron m'a conseillé de continuer à donner quelques articles, sans toutefois prendre aucuns engagements. Tesseyre est assez de cet avis, tout en m'engageant à travailler à l'*Esprit du Christianisme*, qu'il juge beaucoup plus important. Mais il m'est bien difficile de faire deux choses à la fois, ayant surtout si peu de temps dont je puisse disposer. Mon deuxième article est bien mal imprimé. Il y a une phrase où il manque plusieurs mots; aussi n'offre-t-elle point de sens. Le *Mémorial* aura bien de la peine à devenir lisible.

11° Si je recevais le diaconat à Pâques, faudrait-il une dispense d'interstices, et qui est-ce qui la donnerait?

12° L'irrégularité *ex infamiâ*, à raison du duel (1), est-elle reçue en France? Je serais surpris que tu n'y eusses jamais pensé.

Mille choses tendres à notre bon M. Vielle, et à la mère Félicité. Recevez tous mes vœux de bonne année. Je t'embrasse de tout mon cœur.

110. — *Au même.*

Paris, 5 janvier 1816.

M. Carron écrivit, il y a quelques jours, à l'évêque de Quimper, pour lui demander quand il se préparait à retourner

(1) Lamennais s'était battu en duel à Saint-Malo, en 1802 ou 1803. Il blessa légèrement son adversaire d'un coup d'épée.

dans son diocèse, et s'il pourrait en passant donner l'ordination à Saint-Brieuc. L'évêque a répondu, d'une manière fort honnête, mais sans rien dire encore de positif. Il viendra voir M. Carron, et je te marquerai alors exactement à quoi t'en tenir. Quant à l'Évêque de Vannes, je ne sais où le prendre; aucune des personnes que je vois ne le connaît. Il faudrait lui écrire directement.

N'oublie pas les intentions de messes pour M. Carron, qui te dit mille choses tendres, et est fort en peine si tu as reçu sa lettre. Je te recommande aussi bien spécialement les missions étrangères. C'est une œuvre aussi belle qu'importante. Si on ne vient pas au secours de l'établissement, on doit s'attendre à le voir s'éteindre en très-peu de temps. Ce n'est plus qu'une étincelle, mais qu'on peut ranimer avec du zèle et de la charité.

Il me tarde bien de voir les affaires de l'Église de France terminées. J'ai bien peur toutefois que l'état où nous sommes ne se prolonge. L'ambition et la politique font tout; la religion rien, ou presque rien. Paris est le centre des plus viles intrigues; il en est maintenant des places ecclésiastiques comme des places civiles; on s'arrange pour être quelque chose, et voilà tout ce qu'on voit dans la religion. Les principes sont devenus un calcul; aussi en change-t-on selon les circonstances et les opinions des hommes en crédit. En vérité nous vivons dans un abominable siècle. Je désire vivement qu'il y ait des nominations, car alors tu deviendras libre. Du reste nous sommes fort mal en cour; cela me revient de tous côtés, et très-assurément je ne m'en soucie guère. Si la presse était libre, on verrait bientôt que je suis moins que jamais d'humeur à flatter les gens en crédit. Mais ils ont tant fait des pieds et des mains, qu'il n'y a pas moyen aujourd'hui de faire entendre la vérité. Je ne sais pas encore

si mon troisième article paraîtra. Il y a trois semaines qu'il est au journal. J'ai écrit à l'abbé Le Tourneur pour qu'il s'explique à ce sujet : point de réponse. Je pense que je ne tarderai pas à souhaiter définitivement le bonsoir à ces messieurs, qui au fond m'ont bien l'air de se moquer de moi. Il serait fort étrange en effet que nous nous convinssions mutuellement. Mon avis plus que jamais, est que tu t'occupes de rassembler les matériaux d'une histoire dogmatique de *nos* libertés. C'est un ouvrage essentiel, et qu'il faut tenir prêt pour le moment, peut-être très-prochain, où sa publication deviendra nécessaire. Je ne dis pas ceci à l'aventure.

J'écrivis encore hier en Angleterre à la personne qui s'était chargée d'expédier nos livres. C'est l'homme du monde le plus négligent. Sans cela je serais inquiet de la caisse. Je ne doute pas qu'elle n'arrive enfin ; mais il faut de la patience.

J'ai acheté l'*Art de vérifier les dates*, mais de l'édition de 1750. Je l'ai payé 10 fr. J'étais bien aise d'avoir un ouvrage de ce genre à consulter au besoin.

Il est inutile de m'envoyer le reçu de mademoiselle de Tréméreuc.

Totus tuus in Christo et Maria.

P. S. Niel sort d'ici, je saurai très-incessamment à quoi m'en tenir. Je demande 60 fr. par article et qu'ils soient insérés, sans changement, trois ou quatre jours après l'envoi. M. de Lafare va être chargé des affaires du clergé. Les autres cultes seuls dépendront du ministre de l'Intérieur.

111. — *Au même.*

Paris, 16 janvier 1816.

Peu de temps après mon arrivée à Londres, je conçus le dessein de me rendre en Italie, pour y entrer chez les Jésuites. Je parlai de ce projet à mon bon père qui, sans le rejeter entièrement, n'en approuva pas, pour le moment, l'exécution. Plusieurs fois je revins à la charge, mais les motifs de décision demeurant ce qu'ils étaient d'abord et n'ayant point acquis de nouvelle force, M. Carron ne put me faire que la même réponse, c'est-à-dire me conseiller d'attendre que la volonté de Dieu se déclarât plus clairement. Sur ces entrefaites, nous revînmes en France, et depuis lors j'avais presque oublié, ou du moins je m'étais occupé fort peu de ce projet d'entrer dans la Compagnie de Jésus, lorsque tout dernièrement mon père se détermina, d'après l'état de mon âme, à me le rappeler de lui-même, et à m'engager à y réfléchir. Il ajouta que je ferais bien de consulter Tesseyre à ce sujet. J'allai en conséquence trouver ce dernier hier matin, et je lui exposai succinctement l'état des choses. Il me répondit que s'il était mon directeur, peut-être aurait-il besoin d'un certain temps pour m'éprouver; mais que, dans sa position et me connaissant comme il le faisait, il n'hésitait point à me donner son avis sur-le-champ, et que cet avis était, qu'à moins que mon père ne s'y opposât, je ne devais pas balancer un moment à embrasser la vie religieuse dans la Société de Jésus; que néanmoins ce conseil qu'il me donnait était subordonné à la manière de l'exécuter; qu'il ne pensait pas que je dusse me joindre aux Jésuites qui sont en France, mais me rendre à Rome dans

la belle saison, parce qu'il existe là un noviciat très-florissant et où il règne une grande ferveur, que d'ailleurs l'état de l'ordre en Italie permet d'appliquer chaque membre, selon l'ancien esprit de l'institut, à ce à quoi il est le plus propre; tandis qu'en France il n'existe pas de noviciat proprement dit, et la disette de sujets fait qu'on se hâte d'employer ceux qu'on a dans les petits séminaires et les colléges. A mon retour de Saint-Sulpice, je rendis compte de cette conversation à mon bien-aimé père qui approuva en tous points l'avis de Tesseyre, et qui me dit de te marquer le plus tôt possible ce qui s'était passé à cet égard entre nous, afin que tu pusses toi-même m'écrire ce que tu en penses. Outre la question principale, il en est une autre sur laquelle M. Carron désire aussi que tu t'expliques; il s'agit de régler ce qui concerne mes ordinations. Tesseyre pense qu'il serait convenable de ne point perdre de temps, et me conseille de recevoir le diaconat au commencement du carême, et la prêtrise dans la semaine de la Passion. Si cela pouvait s'arranger ainsi, je me rendrais à Saint-Brieuc en février, je passerais six semaines avec toi, et reviendrais ensuite à Paris, d'où je me mettrais en route pour Rome. Tu sens que j'ai besoin d'une prompte réponse pour cet objet. Au reste, il me semble que je ne veux que ce que Dieu voudra. Tout m'est indifférent au fond pourvu que les desseins de la Providence sur moi s'accomplissent.

L'adresse du supérieur des frères des Écoles chrétiennes est, *au Gros-Caillou, près Paris, par Paris.*

Tu te rappelles que M. de Polignac fut envoyé à Rome au mois de février dernier, avec des propositions pour le Saint-Siége; il rapporta des contre-propositions, auxquelles on n'a pas encore jugé convenable de répondre. Et on reproche à la cour de Rome ses lenteurs!

Généralement on ne voit pas l'avenir en beau sous aucun rapport. Si Dieu n'y met la main, l'Europe n'est pas au bout de ses calamités. Que nous importent au reste les révolutions de ce triste monde qui passe rapidement sous nos yeux, et bientôt aura disparu? Paix, bonheur, tranquillité, repos ici-bas, chimères que tout cela. Les rêves du sommeil sont moins vains, et la nue qui fuit moins inconstante.

Totus tuus in Christo et Maria.

FÉLI.

112. — *A M. Robert de La Mennais, à Rennes.*

Paris, 20 janvier 1816.

Je profite, mon cher papa, d'une occasion sûre pour vous faire passer cette lettre. J'aurais le désir de vous écrire plus souvent, mais j'ai des occupations si nombreuses, que je ne sais où prendre du temps. Vous savez combien on en perd malgré soi dans ce pays-ci, et ce n'est pas l'un de ses moindres désagréments. Une vie entièrement retirée est impossible, pour peu qu'on soit connu d'une demi-douzaine de personnes. On vient vous voir, il faut aller voir les autres à son tour, et la vie se passe dans cet ennuyeux commerce.

Vous avez sûrement entendu parler d'une conspiration découverte. On fait mille histoires à ce sujet, mais l'on sait peu de chose de certain. La police est extrêmement active, il y a de nombreuses arrestations. La plus marquante est celle du principal secrétaire du préfet de police. On parle aussi de plusieurs généraux. C'est le hasard qui a fait découvrir le complot. Il ne s'agissait de rien moins que de massacrer toute la famille royale, et de s'emparer du duc de Feltre. Je crois que le gouvernement lui-même n'a pas en-

core, à beaucoup près, tous les fils de cette horrible affaire dans sa main. Il y a beaucoup d'agitation et d'inquiétude dans les esprits. Il est étonnant à quel point l'opinion publique change d'un jour à l'autre. Le roi perd, pour ainsi dire d'heure en heure, une partie de sa popularité. Tout le monde sent et dit que l'ordre de choses actuel ne saurait durer. Pourquoi? on n'a que des raisons vagues, du moins quant à une prochaine révolution : cependant c'est la croyance générale. Douze mille Anglais revenus, du consentement du roi, occupent les hauteurs de Montmartre. Peut-être leur présence est-elle nécessaire ; mais c'est un grand malheur qu'elle soit nécessaire, car la haine qu'on porte aux étrangers reflue sur le monarque qui les appelle, et qui semble ne régner qu'à l'abri de leur protection. On avait ordonné pour aujourd'hui un deuil général, personne presque ne l'a pris, et le très-petit nombre de ceux qui se sont montrés en habit noir, ont été publiquement baffoués. Notre état est bien plus alarmant qu'au mois de février dernier. Tout annonce que nous ne sommes pas à la fin de nos maux, quoique personne ne puisse dire quelle sera la catastrophe, ni quand elle arrivera. Les baïonnettes anglaises seules maintiennent une apparence de tranquillité. Mais tous les partis agissent dans l'ombre. Celui du duc d'Orléans se fortifie, dit-on, rapidement. C'est à lui que paraissent se rattacher les partisans de Buonaparte. Pour moi je penche beaucoup à croire que ce prince sera le Guillaume de la France, et malheur alors à notre pays, malheur surtout à la religion. Nous apprendrons une seconde fois ce que c'est qu'un règne philosophique. Je ne dis pas ceci au hasard. D'un autre côté, les autres puissances, et spécialement l'Angleterre, sont violemment soupçonnées de fomenter en secret nos troubles, tout en feignant de vouloir les apaiser. C'est un dédale af-

freux de noires intrigues, de perfidies, de trahisons doubles, triples et de forfaits aussi froidement que profondément combinés.

Machiavel n'était qu'un petit garçon près des hommes d'État de notre temps. Après tout ils auront beau faire, ils ne seront jamais que les aveugles instruments de Dieu, dont les desseins sur nous, quels qu'ils soient, s'accompliront par eux, et peut-être malgré eux. Aussi vois-je tout cela d'un grand sang-froid. Vous me ferez plaisir d'envoyer cette lettre à Jean à qui je n'ai pas le loisir de marquer ces détails.

Adieu, mon cher papa, ayez soin de votre santé qui nous est si chère, et croyez que personne ne vous aime plus tendrement que votre fils.

113. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 24 janvier 1816.

Je recevrai probablement vendredi ta réponse à ma lettre du 16. M. Carron a écrit dès aujourd'hui à l'évêque de Quimper, pour le presser de dire quand il partira, et l'engager à prendre la route de Saint-Brieuc. Il a fait naître aussi tout récemment une nouvelle occasion de rappeler à M. Jourdan l'affaire de Tréguier, mais cet homme promet tant qu'on veut et ne finit rien. M. Carron est tout de zèle, non-seulement pour cette affaire, mais pour toutes celles qui t'intéressent. Il se charge de 100 messes à 20 sols, et te prie d'en faire compter le montant à sa nièce, mademoiselle de Roquencourt, qui demeure à Dinan chez son oncle, le curé de Saint-Sauveur.

Si vous parvenez à établir une école ecclésiastique à Tré-

guier, il serait bien à désirer que ce fût un véritable petit séminaire, sur le modèle de celui fondé par Tesseyre, et non pas seulement un collége. L'évêque de Bordeaux s'est convaincu de la nécessité de revenir à ce premier genre d'établissement, et il n'y a pas aujourd'hui d'autre école ecclésiastique dans son diocèse. Il faut que les institutions soient appropriées aux besoins des temps, et celle-ci l'est éminemment à ceux de notre siècle.

MM. Carron et Tesseyre sont d'avis que tu commences par écrire à M. de Lafare, en faisant remettre ta lettre par l'abbé de Quélen. Tesseyre répugne à la *voie civile* tant profanée de nos jours. Si cette démarche n'a point de succès, M. Carron est d'avis de recourir au Préfet. Je ne le ferais pour moi qu'à la dernière extrémité, et dans la double supposition qu'il y eût réellement à craindre pour la tranquillité du diocèse, et qu'on pût espérer de réussir par cette voie.

Sans l'abbé de Frayssinous, j'eusse été dénoncé à la police par le respectable conseil de l'Université, qui se prétend un, indivisible et inviolable, comme la République française, de douce mémoire. Nous aurions vu; mais cela n'a pas été jusque-là. Seulement je suis cause qu'on a donné un censeur au journal. On n'y veut point de longs articles; tant mieux, puisqu'ils les payeront le même prix. Je sais qu'ainsi morcelés, ils ont bien moins d'intérêt. Toutefois, quand je viens à songer qui les lit, je commence à croire que longs ou courts cela est parfaitement égal. J'en envoyai, il y a quelques jours, un plus étendu sur *l'observation du Dimanche.* Mais le temps me manque; il y a près d'une semaine que je n'ai pas écrit une ligne. Si je restais en France, il faudrait bien que cela changeât. Mais je me persuade de plus en plus que la volonté de Dieu est que je la quitte pour quelques années.

L'abbé de Brignac part pour Rennes; c'est un charmant jeune homme, et ce sera, je crois, un excellent prêtre. Il m'a prié de le rappeler à ton souvenir. Il m'a paru qu'il serait très-aise d'être en rapport avec toi.

Le pauvre diocèse de Rennes est en complète révolution. A la place des deux grands vicaires renvoyés, l'évêque a choisi un Père Nicole, suspect pour la doctrine, et l'abbé d'H..... anciennement mal famé, et qui vient dernièrement d'être chassé de Limoges, pour sa conduite pendant le séjour de Buonaparte en France. Je te dis ceci, en cas que tu pusses contribuer à empêcher ce scandale. Il est inutile d'en écrire à M. Millaux. Cela est déjà fait.

Tu ne m'as point répondu au sujet des Carmélites de Guingamp. Je t'embrasse.

114. — *Au même.*

Paris, 1er février 1816.

Cette lettre ne partira que dans deux jours, mais je l'écris d'avance pour profiter d'un moment de loisir, et me réserver la fin de la semaine pour travailler à un troisième article sur le clergé, dont on s'occupe beaucoup en ce moment. Je crains bien cependant que tout se passe en discours, du côté de la Chambre comme du mien. On dira de fort belles choses, à l'ordinaire, et l'on s'en ira content d'avoir bien parlé, et très-tranquille d'ailleurs sur le résultat qui sera ce qu'il pourra, peu importe; l'essentiel est de montrer de l'esprit.

Mon père a lu ta lettre et Tesseyre aussi. Tous deux trouvent tes réflexions fort sages, sans néanmoins rien décider au fonds. Je remercie notre bon M. Vielle de l'intérêt qu'il veut bien continuer de prendre à moi Je me recommande de

nouveau à ses prières; il sait combien j'en ai besoin. En supposant que je prenne les ordres le carême prochain, le mieux serait peut-être d'aller à Rennes aux Quatre-Temps, si l'évêque de Quimper vient à Saint-Brieuc dans la semaine de la Passion, ou dans la semaine sainte. En ce cas je me rendrais d'ici directement à Vannes, par Nantes, route que je compte prendre, quoi qu'il arrive, parce qu'elle sera nouvelle pour moi et moins fatigante. Au lieu de passer dans la diligence trois nuits consécutives, je pourrai m'arrêter un peu à Orléans et à Tours, et arriver ainsi moins harassé. Nous reviendrions de Vannes à Saint-Brieuc par Rennes, où nous verrions papa en passant. Regarde si cet arrangement te convient.

Tu recevras par le roulage deux caisses, l'une contenant quelques douzaines de *Vies des Justes* que M. Carron t'envoie pour distribuer gratuitement; tu trouveras dans l'autre 60 *Guides*, les papiers de Bruté, Morse, et quelques brochures, l'une desquelles t'est donnée par M. Carron, ainsi qu'une bourse que je t'avais annoncée précédemment. Il y a de plus dans cette caisse 37 mouchoirs anglais que je comptais partager avec toi, mais ils ont été si mal choisis, qu'il n'y a pas moyen de s'en servir. Tâche de les faire vendre au prix qu'on en pourra trouver; ils me reviennent à environ 50 sous pièce.

Les livres n'arrivent point de Londres. Je fais ce que je peux pour les recouvrer. Il est impossible de dire combien de temps ils resteront encore en route, mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de craindre qu'ils soient perdus.

M. Niel m'a chargé de le rappeler à ton souvenir. Tesseyre te dit mille choses tendres, et mon bon père fera lui-même parler son cœur, qui trouverait difficilement un digne interprète.

Je t'embrasse.

115. — *A M. F. Lamennais.*

27 février 1816.

J'adore, cher ami, les desseins de miséricorde du Seigneur sur votre âme. Je vous félicite de ce qu'il vous prive de tout bonheur en ce monde, en sorte que vous n'éprouviez pas même la douceur de son amour, et que vous ne ressentiez pas même la gloire du sacerdoce. Vous allez à l'ordination comme une victime au sacrifice (1). Le saint autel est dépouillé pour vous de ses ornements, le calice enivrant a perdu ses délices et nu vous embrassez et suivez la croix toute nue. *Nudus nudam crucem sequar*. Qu'avez-vous donc fait au Père céleste pour qu'il daigne ainsi vous traiter comme son fils bien-aimé? Par où avez-vous mérité ce partage qui fut l'objet des vœux des plus grandes âmes? Hélas! pauvres êtres imparfaits que nous sommes, nous avons célébré notre première messe sur le mont Thabor; pour vous, il vous sera donné de la célébrer sur le Calvaire. Votre âme y sera peut-être comme celle de Jésus dans l'agonie, triste jusqu'à la mort. Délaissé en apparence de Dieu et des hommes, vous serez tenté de vous plaindre amoureusement comme Notre-Seigneur. *Sitio, Deus meus, ad quid dereliquisti me?* Et cependant vous vous laisserez étendre de grand cœur sur la croix et vous chanterez, au milieu de vos ténèbres et de vos angoisses, le cantique de l'amour et du saint abandon, avant de vous endormir sur la croix. *In manus tuas commendo spiritum meum*. Puisse alors l'amour-propre rendre le dernier soupir! Puissiez-vous désormais être mort à tout et en-

(1) Lamennais fut ordonné prêtre à Vannes, le 9 mars 1816, par M. de Bausset-Roquefort. Il était âgé de trente-quatre ans et huit mois.

seveli avec Jésus-Christ dans le tombeau ! *Mortui estis et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* Mais écoutez la fin de ce beau passage, et connaissez le but que se propose notre bon Maître dans toutes ces épreuves. *Ut quum apparuerit Christus, vita nostra, tunc et vos apparabitis cum ipso in gloria.* Oui, vous faites ici-bas votre purgatoire pour le passé, le Seigneur vous purifie, vous humilie, vous détache ici-bas, afin qu'en venant de la mort, il puisse vous apparaître comme votre vie et qu'aussitôt vous puissiez vous élever avec lui dans la gloire. Vivez donc de confiance et d'abandon, laissez faire le Bien-Aimé, et tout ira pour le mieux sous l'optimisme de l'amour. Disons-lui avec Saint-Ignace : *Fac de me sicut vis et scis, nam scio quia amator sis.* Marchez comme un enfant dans cette nuit de la foi, dans cette voie royale où ont marché tous les saints. *Eia, frater, pergame simul. Jesus est nobiscum.* Je vous ai recommandé aux prières du grand séminaire. Vous devez croire combien je vais m'unir à vous, surtout le jour de votre ordination. Dites mille choses tendres à votre bon frère ; que tout soit commun entre nous trois, à commencer par le cœur. Adieu, tout à vous en Notre-Seigneur (1).

TESSEYRE.

(1) Le 8 juin suivant, l'abbé Jean écrivait à M. Bruté :
« Féli a été fait diacre à Saint-Brieuc dans la première semaine de carême et
» il a été ordonné prêtre à Vannes quinze jours après. Il lui a singulièrement coûté
» pour prendre sa dernière résolution. M. Carron d'un côté, moi de l'autre, nous
» l'avons entraîné, mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup. »
Fatale erreur d'une amitié imprudente et peut-être aussi d'un zèle indiscret !
« Reposez-vous sur mon cœur et bien spécialement sur ma conscience, du sort de
» ce bien-aimé Féli, disait M. Carron à M. Bruté, le 28 octobre 1815 ; il ne m'é-
» chappera point, l'Église aura ce qui lui appartient. »

116. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 31 mai 1816.

M. Carron veut que je te consulte sur deux questions, qu'il refuse de décider par délicatesse. Voici de quoi il s'agit :

M. Chaumont et M. Langlois (1) vinrent, il y a deux jours, me témoigner, en leur nom et en celui de leurs confrères, le désir que je me joignisse à eux. Ce que j'aurais à faire dans la congrégation serait d'aider M. Langlois pour la comptabilité, et de donner quelques instructions théologiques aux jeunes gens, qui ne sont encore qu'au nombre de trois.

D'un autre côté, M. de Janson m'a fait prier de me réunir à sa communauté (2), non comme missionnaire, mais pour m'occuper uniquement d'étude dans la maison de Paris, où il désire qu'il reste toujours quelques ecclésiastiques en permanence. M. Frayssinous lui-même ne paraît pas éloigné de prendre ce parti ; mais il n'importe.

La question maintenant est de savoir ce que Dieu demande de moi. Quant aux Missions étrangères, il n'y a, ce me semble, qu'une chose à examiner, qui est l'espérance qu'on peut avoir de ressusciter cette congrégation, et le degré d'utilité dont je pourrais être à cet égard. Il n'y aurait pas, je crois, de motifs suffisants pour y entrer, s'il ne s'agissait que de remplir les fonctions dont je parlais plus haut, et auxquelles je suis d'ailleurs fort peu propre, vu surtout ma mauvaise santé.

(1) Prêtres des Missions étrangères.
(2) Les missionnaires de France.

Pour ce qui concerne l'autre proposition, je n'y aperçois pas un grand but d'utilité. Enfin voilà l'état des choses, et il s'agit de prendre un parti sur ce qu'on sait. Si je ne consulte que mon goût, il m'en coûtera prodigieusement pour quitter M. Carron. Cependant si Dieu me voulait ailleurs, il faudrait céder, et je ne balancerais pas. C'est sur quoi je te prie de me marquer ton avis et celui de M. Vielle.

117. — *Au même.*

Paris, le 25 juin 1816.

Mon bon et fidèle ami,

Je suis désolé de vous avoir causé de l'inquiétude : la santé de notre cher Féli est telle que vous l'avez vue : je m'impatiente et je murmure de son travail opiniâtre : c'était par discrétion qu'il voulait que je refusasse, à sa place, la proposition des Missions étrangères : ce tendre ami a dû vous écrire dernièrement et ainsi vous rassurer sur son compte. Vos aimables petites nièces, bien généralement goûtées dans la maison, y feraient plus de progrès sans la coqueluche que l'une d'elles avait gagnée sur la route, mais elles sont fort bien, et nous feront beaucoup d'honneur (1) : personne aux Feuillantines ne sera tenté d'oublier le cher hôte qui n'a fait que passer parmi nous : encore si nous pouvions le revoir! Je suis ravi de ce que vous me mandez au sujet de l'école de Tréguier : que Dieu daigne bénir toutes vos œuvres! Sans l'éducation de la jeunesse et l'idée de retraites périodiques,

(1) M. Carron avait fondé, impasse des Feuillantines, un pensionnat de demoiselles, avec le concours de mesdemoiselles Cornulier de Lucinière, de Villiers et de Trémércuc. Mes sœurs y ont été élevées; c'est d'elles dont il est ici question.

A. B.

je me trouverais parfaitement avec ma colonie, au sein des bois : quoi qu'il en soit, je ne crois pas que je dusse balancer sur le choix du lieu, si l'on m'accordait un établissement : en 1802, un ami vieux et sans proches parents voulait me donner son château pour ma colonie, mais la mort m'a enlevé ce vertueux ami : pourquoi faut-il, mon digne ami, que votre sort ne soit pas assuré? *O utinam!* mais avant tout, que le bon plaisir de Dieu s'accomplisse! J'embrasse avec un tendre respect et le digne M. Vielle, et mon bien aimé Jean-Marie.

Notre Féli a été bien honorablement traité par nos sophistes : leurs injures font la gloire d'un ami de la vertu.

G. CARRON.

Quoique M. Carron m'ait plusieurs fois recommandé de me taire sur mes sentiments, je crois pouvoir et devoir m'expliquer avec toi, une fois pour toutes. Je suis et ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux. Qu'on raisonne là-dessus tant qu'on voudra, qu'on s'alambique l'esprit pour me prouver qu'il n'en est rien, ou qu'il ne tient qu'à moi qu'il en soit autrement, il n'est pas fort difficile de croire qu'on ne réussira pas sans peine à me persuader un fait personnel contre l'évidence de ce que je sens. Toutes les consolations que je puis recevoir, se bornent donc au conseil banal de faire de nécessité vertu. Or, sans fatiguer inutilement l'esprit d'autrui, il me semble que chacun peut aisément trouver dans le sien des choses si neuves. Quant aux avis qu'on y pourrait ajouter, l'expérience que j'en ai a tellement rétréci ma confiance, qu'à moins d'être contraint d'en demander, je suis bien résolu à ne jamais procurer à personne l'embarras de m'en donner; et j'en dis autant des exhortations. Ainsi, par exemple, rien au monde,

qu'un ordre formel ne me décidera jamais à aller demeurer chez M. de Janson. Où que je sois à l'avenir, je serai chez moi, ce chez moi fût-il un grenier. Je n'aspire qu'à l'oubli, dans tous les sens, et plût à Dieu que je pusse m'oublier moi-même! La seule manière de me servir véritablement est de ne s'occuper de moi en aucune façon. Je ne tracasse personne; qu'on me laisse en repos de mon côté; ce n'est pas trop exiger, je pense. Il suit de tout cela, qu'il n'y a point de correspondance qui ne me soit à charge. Écrire m'ennuie mortellement, et de tout ce qu'on peut me marquer, rien ne m'intéresse. Le mieux est donc, de part et d'autre, de s'en tenir au strict nécessaire en fait de lettres. J'ai trente-quatre ans écoulés; j'ai vu la vie sous tous ses aspects, et ne saurais dorénavant être la dupe des illusions dont on essaierait de me bercer encore. Je n'entends faire de reproches à qui que ce soit; il y a des destins inévitables; mais si j'avais été moins confiant ou moins faible, ma position serait bien différente. Enfin elle est ce qu'elle est, et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne; heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne point, sous mille prétextes fatigants, troubler mon sommeil.

M. de la Morinais qui entre à l'instant me charge de t'offrir ses compliments. On est très-satisfait des deux petites filles.

Totus tuus in Christo.

118. — *Au même.*

26 juin 1816.

Ma lettre cachetée, M. Carron me charge de te marquer plus précisément quelles sont ses vues, et ce qu'il désirerait trouver : 1° Il croit ne pouvoir rien faire de mieux que de s'appliquer à l'éducation des jeunes personnes pauvres, qui appartiennent à des familles honorables ruinées par la révolution. 2° Pour augmenter le nombre des pensionnaires gratuites, et même pour pouvoir soutenir l'établissement, qui ne peut que très-difficilement se maintenir à Paris, où M. Carron ne trouve aucunes ressources, il désire se fixer en province, où les dépenses seront moitié moindres. Dans ce cas cependant, il perdrait 4,000 fr. que lui donne chaque année l'administration des hospices. D'après cette considération, il ne se déciderait à quitter la capitale, que dans le cas où on lui assurât, n'importe où, à sa vie durante, un local *gratis* en état de contenir une cinquantaine de personnes. Il irait à la campagne aussi volontiers qu'à la ville. Son désir serait d'habiter de préférence le diocèse de Saint-Brieuc. Si tu restes dans le diocèse, il y verrait l'avantage de s'entendre avec toi pour le bien. Si tu ne t'arranges pas avec le nouvel évêque, tu pourrais, m'a-t-il dit, te retirer près de lui, et vous vivriez ensemble. C'est sur tout cela qu'il faut lui répondre. Je lui ai parlé de la supposition où il payerait un loyer, toujours beaucoup moindre que celui de Paris; il ne m'a point paru disposé à entrer dans cet arrangement. Il voudrait une maison *gratis*. Avec les plus rares qualités, il n'entend point ses affaires et les fait mal. S'il ne trouve pas quelqu'un qui ait sa confiance entière, et à qui il s'en rap-

porte entièrement à cet égard, je suis persuadé qu'il ne réussira à quoi que ce soit. Au reste voilà ma commission faite : le surplus ne me regarde point.

119. — *Au même.*

Paris, 9 juillet 1816.

On m'a fait entendre, et je crois avec raison, que ma dernière lettre était trop vive. Je ne peux pas en désavouer le fonds, parce qu'il ne me paraît que trop vrai, et que l'on ne peut guère s'abuser sur ce qu'on sent; mais j'aurais dû m'efforcer de mettre plus de mesure dans l'expression. Quoi qu'il en soit, le mieux, ce me semble, est d'éviter de part et d'autre de traiter à l'avenir un pareil sujet. Tout ce qui me le rappelle, de près ou de loin, me cause une émotion que je ne suis pas le maître de modérer.

On s'attend à une ordonnance désastreuse pour les petits séminaires. Jamais la religion ne fut dans un si triste état. On ne peut pas douter qu'il n'y ait un projet formé de la détruire, et l'on en poursuit l'exécution bien plus rapidement que sous Buonaparte. Les détails seraient infinis ; mais on peut juger du reste par un seul trait, qui n'est pas le plus fort. Un prêtre nommé Fleury mettait Fougères en combustion; par ses soins, la petite *Église* compte déjà plus de 900 adeptes. Afin de rétablir la paix, le maire et le sous-préfet ont forcé ledit Fleury de quitter le pays; il arrive à Paris pour se plaindre, et le ministre le renvoie aussitôt à Fougères, en lui payant les frais de son voyage d'aller et de retour.

S'il y a des messes de trop au secrétariat, j'en prendrai volontiers une centaine.

M. Carron attend impatiemment une réponse de toi sur ses affaires. Si l'abbaye de Bégard (1) était donnée pour peu de chose, ce pourrait être une bonne acquisition pour le diocèse. En supposant l'achat impossible, ne pourrait-on pas la louer à long terme, et pourvoir aux frais de loyer par une souscription ? Il me semble que le loyer de la maison, et d'une petite portion de jardin et de terre, devrait coûter fort peu.

Totus tuus in Christo.

120. — *Au même.*

Paris, 4 janvier 1817.

J'ai lu *l'Évangile et le Budget*. C'est un abominable libelle contre la religion et le clergé. Sous le gouvernement du roi très-chrétien, Dieu n'est pas à beaucoup près si privilégié que les ministres, ni la religion que la charte. Mais attendons, chacun aura son tour.

Quelques personnes espèrent encore que le concordat passera à la fin de la session. Cela n'est pas impossible; cependant le contraire a, jusqu'à ce moment, plus de vraisemblance.

On me presse pour la quatrième fois d'écrire sur le concordat. Peut-être m'y déciderai-je, quoiqu'avec répugnance. L'abbé Clauzel doit donner quelque chose; l'abbé Frayssinous aussi, mais pas tout de suite. Je sens d'avance qu'enchaîné pour le choix des questions à traiter et pour la manière de les traiter, j'écrirai avec dégoût, mal par conséquent, et il est triste de s'ennuyer pour ennuyer les autres. C'est pourtant l'occupation des trois quarts des hommes. Je

(1) L'abbaye de Bégard était située entre Lannion et Guingamp.

regarde que tous mes malheurs, de conséquence en conséquence, viennent de ce que mes parents, bien contre mon gré, m'ont forcé d'apprendre à écrire, et il n'y a pas de jour où je ne redise, avec un sentiment profond, ce mot d'un ancien : *Utinam nescirem litteras!*

M. de Bonald, sans que je l'eusse vu, ni même que je lui eusse envoyé notre livre (1), a engagé Féletz d'en rendre compte. Celui-ci a dû répondre qu'il ne demandait pas mieux pourvu qu'on lui donnât du temps. Pour moi, je lui donne l'éternité, et je gagerais que ce ne sera pas trop.

121. — *Au même.*

Paris, 28 février 1817.

Ne prévoyant pas que les circonstances me permettent de quitter Paris prochainement, tu n'as qu'à m'envoyer les livres que je t'ai demandés, moins l'histoire de *Reeves,* dont je n'ai pas besoin.

Les affaires ecclésiastiques sont totalement oubliées. On n'en parle point, on n'y pense point, et tant mieux peut-être sous quelques rapports. Les plus sots préjugés présideront aux nominations, si elles se font en ce moment. On veut des gentilshommes pour évêques, et rien que des gentilshommes, c'est-à-dire des abbés de cour, des vétérans de la frivolité et peut-être du vice, retirés depuis trente ans du service de l'Église, supposé qu'ils y aient jamais été, et non moins ignorants de leur état que des choses et des hommes qu'ils devront administrer. Vieux outre cela et pour la plupart infirmes, en moins de dix ans l'épiscopat tout entier serait en

(1) La *Tradition.*

enfance; mais enfin l'on aime mieux l'imbécillité que la roture. C'est pourtant une assez belle roture que celle de l'abbé Duval-Legris, de M. Carron, de l'abbé Frayssinous, et de quelques autres.

122. — *Au même.*

Paris, 18 mars 1817.

Ange et Marie (1) se sont enfin décidés à envoyer ici Augustine (2). Cela est heureux pour cette petite. Elle viendra au printemps. Je ne sais pas encore si Marie l'accompagnera.

L'abbé de Clauzel t'a fait adresser un exemplaire de la *Réclamation en faveur du clergé*. Ses *Questions importantes sur les nouvelles éditions de Voltaire* paraissent depuis quelques jours; je ne les ai pas encore vues, il doit me les donner.

N'étant pas déterminé du tout à me fixer ici, je ne veux pas y faire venir de livres. D'ailleurs à quoi servent les livres? je ne connais qu'un livre gai, consolant, et qu'on voit toujours avec plaisir, c'est un registre mortuaire. Tout le reste est vain, et ne va pas au fait.

Les affaires ecclésiastiques dorment. Qu'est-ce qui ne dort pas aujourd'hui? Le crime seul, et ce n'est pas le remords qui le réveille. Le parti commence à s'inquiéter des missions. On les a vivement attaquées dans les bureaux de la chambre des Pairs. Les meilleurs d'entre eux, en petit nombre, ont cependant assuré qu'ils pensaient que cela ne faisait pas de mal. Je le crois comme eux.

A Clermont en Auvergne, on a répandu le bruit de la mort

(1) M. et Madame Blaize.
(2) Augustine Blaize, qui épousa en 1836 Élie de Kertanguy et que Lamennais institua sa légataire universelle.

du roi. Le peuple s'est ameuté, on a crié Vive l'Empereur ! Une douzaine de personnes sont arrêtées.

Jamais, depuis 93, la haine des prêtres ne fut si vive, et ne se prononça si ouvertement. La longanimité du roi très-chrétien et sa mansuétude sont admirables. L'Université vient tout récemment de forcer M. Liottard (1) à envoyer enfin ses élèves au Lycée.

123. — *Au même.*

Paris, 28 mars 1817.

Mademoiselle de Lucinière n'allant en Bretagne qu'au mois de septembre, je crains que Marie ne retienne Augustine à Saint-Malo jusqu'à ce temps-là. Si les affaires du diocèse te permettaient une absence de cinq ou six semaines, ne pourrais-tu pas lui proposer de l'accompagner ? Vous prendriez une voiture, et ce serait une occasion de se voir. Je ne puis, quant à moi, quitter Paris en ce moment. Plusieurs raisons très-fortes m'y retiennent de nécessité, quoique bien contre mon goût. En mai ou juin, le temps est beau, et la fatigue à peu près nulle, quand on s'arrête à volonté.

On se demande s'il y a eu des négociations avec Rome. C'est si vieux qu'on ne s'en souvient plus. On y repensera sans doute, quand on n'aura rien de mieux à faire, et, vu les idées régnantes, nous n'en sommes pas là. Tout est si bien d'ailleurs comme il est ! que veut-on, que désire-t-on de plus ? Les prêtres ne sont jamais contents. Ils ont d'abord la ridicule prétention de vivre, ils demandent du pain ; on leur en donne, modestement, comme on en peut donner dans

(1) Un des adeptes les plus zélés de la Congrégation.

un temps de disette : vous croyez qu'ils remercieront, point du tout ; ils ont encore la prétention de se perpétuer ; il semble, à les entendre, que ce soit à eux qu'il a été dit : *Crescite et multiplicamini.* Cela est trop fort aussi, et l'on saura bien le leur prouver.

Mille amitiés à M. Vielle et à la mère Félicité.

Totus tuus in Christo.

124. — *Au même.*

Paris, 4 avril 1817.

La saison est si belle que tu devrais, comme je te l'ai marqué, prendre un congé de quelques semaines pour conduire ici Marie. Mademoiselle de Tréméreuc ira, en mai ou juin, à Saint-Brieuc, d'où elle reviendra à Paris avec M. de la Morinais, et une petite nièce de M. Carron, qu'elle prendra en passant à Rennes. C'est une autre occasion, mais plus tardive, et si Marie venait aussi à la même époque, vous seriez tous ensemble obligés de voyager en diligence, à cause du nombre ; une voiture serait trop petite pour quatre personnes et deux enfants.

Malgré le très-vif désir que j'aurais de quitter Paris et de me retirer à la Chênaie, j'ai dû céder aux instances et aux fortes raisons de M. Carron et de Tesseyre, qui souhaitent que j'y reste, croyant que j'y suis moins inutile qu'ailleurs. J'ai donc pris des arrangements en conséquence, car il m'était impossible d'y demeurer sur le même pied ; ma santé en souffrait trop. Peu ou point de sommeil, à cause du bruit, dans la chambre que j'occupais, des courses multipliées pour des bagatelles, tous les soins du ménage, faire le lit, balayer, et ce qui s'en suit ; tout cela était trop dur, pouvant

surtout être si bien et si à l'aise chez moi. Je veux bien néanmoins sacrifier par des vues supérieures, et mes goûts, et ma tranquillité, et les mille avantages que m'offrirait la retraite que je méditais. Je consens, en un mot, à souffrir ici, mais à une certaine mesure, que la sagesse elle-même prescrit, puisqu'au delà ce serait me tuer en fort peu de temps, sans aucun fruit pour personne. Voici donc le parti auquel je me suis arrêté, et les engagements que j'ai pris avec M. Carron. Je reste avec lui comme auparavant, il me cède un petit appartement séparé dans la même maison, lequel se compose de deux très-petites pièces, d'une plus petite cuisine, où cependant il peut coucher un domestique, et d'un bûcher. Tout cela est propre et joli, c'est tout ce qu'il me faut. Établi là j'aurai un domestique sûr, que Tesseyre me procurera et qui me sera utile en outre pour copier; il mangera chez M. Carron. Je crois ces arrangements convenables et sages. Maintenant il s'agit de calculer mes moyens et la dépense. Je commence par mes revenus :

Rente sur l'Etat	1,000 fr.
id. viagère	100 fr.
Messes	300 fr.
La Chênaie	400 fr.
	1,800 fr.

Dépense présumée :

Loyer	170 fr.
Ma pension	600 fr.
Vin	150 fr.
Gages du domestique	150 fr.
Bois et blanchissage	250 fr.
Menues dépenses	50 fr.
	1,370 fr.

Report.	1,370
Pension du domestique et étrennes aux domestiques, ci......................................	430
	1,800 fr.

Je dépenserai donc par approximation 1,800 fr. sans l'entretien, et ainsi il me faut à peu près 600 fr. de plus que je n'ai maintenant, pour être au pair, c'est-à-dire, un revenu d'à peu près 2,400 fr. Je désirerais donc pouvoir toucher ce qui doit me revenir de la liquidation, ou plutôt qu'Ange me le plaçât en fonds consolidés, qui donnent encore 8 p. 0/0, et qui en donnaient plus de 9, il y a quelques mois. Je puis cependant attendre, si ce placement n'est pas possible en ce moment, devant toucher de Rusand 3,600 francs dans le courant de l'année. Mais j'aimerais mieux, s'il y a moyen, avoir en revenu fixe ce qui m'est nécessaire. Pour l'instant présent, tu me ferais plaisir de m'envoyer ce que tu toucheras de l'abbé Lesage, ayant quelques dépenses à faire pour m'établir, et désirant m'acquitter exactement avec M. Carron. Réponds-moi sur tous ces points. Il n'est pas nécessaire de marquer ces détails à Saint-Malo. Je te prie aussi de m'expédier la caisse de livres et d'y joindre : 2 couvertures, 3 paires de draps et 6 torchons. Il n'en manque point à la Chênaie, d'où tu pourras tirer ce que tu voudras. J'aurais encore, dans 15 ou 18 mois, une autre ressource, dans un ouvrage en deux volumes que Tesseyre m'a fait entreprendre, et dont le premier tome est à peu près fini (1). Je serais fort aise d'en causer avec toi si tu venais; cela fixerait mes idées sur la valeur de ce qui est fait. On m'encourage, et cependant

(1) *Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Il ne devait d'abord former que deux volumes

je trouve cela si extraordinairement médiocre, que j'ai toutes les peines du monde à me décider à le continuer. Je n'écrivis jamais quoi que ce soit avec moins de goût.

Tout le monde croit à la prolongation indéfinie des négociations avec Rome, supposé qu'on négocie. Je doute qu'on voie la fin des affaires de l'Église sous ce règne.

Tesseyre attend une réponse de M. Vielle. Il souhaiterait savoir si l'on est content du cuisinier.

Totus tuus in Christo.

125. — *Au même.*

Paris, 6 avril 1817.

Le plus tôt que tu pourras venir sera le mieux. Cependant ne te gêne point. Il vaut mieux venir plus tard et rester plus longtemps. Mademoiselle de Tréméreuc doit aller voir sa famille; elle compte être de retour ici vers la fin de juin. Pour moi je ne vais point en Bretagne, car si une fois j'y étais, je ne sais si je la pourrais quitter. La Chênaie fut longtemps et serait encore mon paradis terrestre; on m'en a chassé, et Tesseyre en garde les approches, un glaive flamboyant à la main.

O rus, quando ego te aspiciam? quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno, et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ?
O noctes, cænaque Deum!

Hélas! mon ambition n'était pas excessive.

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons,
Et paulum sylvæ super his foret.

Enfin il y faut renoncer comme à tout le reste. Après ce que j'ai perdu, à quoi pourrais-je tenir encore? Je crois cependant qu'un Virgile me ferait plaisir. Il aimait les

champs, je dois l'aimer. Sa voix si triste et si douce pénètre jusqu'au cœur. Il me parlera des jours passés, de cet heureux temps qui ne saurait revenir.

> Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
> Prima fugit.

N'est-ce pas là toute la vie humaine? D'abord les charmantes rêveries et les tendres illusions du jeune âge, les jeux de l'imagination et cette délectable joie des pleurs qu'Homère a chantée : *optima dies!* Et puis les réalités douloureuses, les soucis, les regrets, les dégoûts, les larmes amères, et l'ennui de vivre : *miseris mortalibus!*

Je viens de recevoir la lettre la plus touchante de Moorman (1). En voici les derniers mots : « Adieu, dear, dearest « F. Thy poor child begs a continuance of thy prayers, as he « assures thee of his. To tell thee how thou art beloved, to « tell thee how dear thou art to me, to tell thee any thing « without thee is not pleasure, is need not. Adieu, a sad « adieu. » Je ne sais comment Dieu permet qu'on m'aime, car je n'ai rien d'aimable ni d'attirant! Après tout, ce n'est qu'une source abondante de souffrances; et pourtant, chose étrange! on ne voudrait pas qu'elle tarît, tant le cœur de l'homme est inexplicable. Je t'embrasse bien tendrement.

126. — *Au même.*

Paris, 9 avril 1817.

M. de Pressigny sort de la maison. Voici ce qu'il me charge de te marquer : M. Launay de Carhaix lui a écrit pour le prier

(1) Le jeune Anglais que Lamennais avait connu à Londres et qu'il voulut amener au catholicisme.

de procurer un secours à un prêtre de Tadin, que M. de Pressigny croit avoir desservi quelque temps la paroisse de Saint-Samson. Il ne se rappelle pas son nom, que, sur ces renseignements, il te sera facile de savoir. Le Grand-Aumônier a répondu qu'il avait accordé une somme au diocèse de Saint-Brieuc, et qu'il n'y pouvait rien ajouter en ce moment. En conséquence, M. de Pressigny te recommande le prêtre en question. Il désire aussi qu'il soit porté sur l'état qui devra être envoyé à la Grande-Aumônerie pour 1818, avec une note où l'on rappelle que ce prêtre a déjà été particulièrement recommandé au Grand-Aumônier. M. de Pressigny m'a chargé de te prévenir qu'il était important que cet état fût envoyé de bonne heure. Il n'a pas répondu à ta dernière lettre, parce que ton deuxième mémoire remplissait parfaitement l'objet pour lequel on te l'avait demandé. Notre ancien évêque croit qu'il n'aura pas de successeur à Saint-Malo. Au fait, on ne sait rien encore, et avant la fin des affaires plus d'une détermination pourra changer.

10 avril.

J'ai oublié d'envoyer hier cette lettre à la poste. Je n'ai rien à y ajouter, sinon que quelqu'un demandant au duc de Richelieu si l'on pouvait espérer que les affaires ecclésiastiques finiraient cette année, il a répondu que l'année n'était pas encore près de finir. C'est consolant.

Je n'ai plus qu'une vingtaine de messes. En me répondant, tu me diras si je puis commencer à en dire cent autres et à quelle intention.

Totus tuus in Christo.

127. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 14 avril 1817.

Je ferai de mon mieux, mon cher Ange, pour terminer l'affaire dont vous me chargez. Je suis enchanté du parti que vous avez pris. En pareille circonstance, la chose la plus essentielle est de mettre sa conscience à l'abri. Il n'y a que cela de solide et de durable. Tout le reste passe et tristement et bien vite. Plus je vis et plus je réfléchis, plus je me confirme dans la conviction qu'il n'existe ici bas de sagesse et de bonheur que dans un christianisme pratique. Hors de là je ne vois que folie et misère sans ressource. J'espère rendre ceci sensible pour tout homme de bonne foi, dans un ouvrage auquel je travaille depuis un an (1). Le premier volume est achevé, il y en aura deux. Mais n'en parlez pas, je vous prie.

Voici la note que Marie m'a demandée pour mademoiselle Clarisse, à qui je me suis trouvé trop heureux de pouvoir rendre ce léger service.

Je vous enverrai par une occasion prochaine le compte-rendu des progrès de vos petites filles pendant les trois derniers mois. Elles se portent bien et continuent de satisfaire ces bonnes dames, qui prennent d'elles tous les soins imaginables. J'espère que la maladie d'Augustine n'aura pas de suite. Mademoiselle de Tréméreuc doit aller à Saint-Brieuc dans le mois de juin. Vous ou Marie pourriez revenir avec elle, et Jean serait aussi vraisemblablement du voyage.

Rien de nouveau. M. Dufougeray vous racontera beaucoup

(1) L'*Essai sur l'indifférence en matière de religion.*

de petits détails qu'il serait trop long d'écrire, et qui méritent peu de l'être. Adieu, mon cher Ange, je vous embrasse et Marie et les enfants de tout mon cœur.

128. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 22 avril 1817.

Je te remercie beaucoup de la traite que tu m'as envoyée; elle me sera d'un grand secours, car il en coûte assez cher ici pour se loger. Tu peux garder les 100 francs d'honoraires de messes que je t'ai demandés. Ce sera autant à valoir sur ce que je te dois. M. Carron se fait une grande fête de te voir, et me charge de te le dire. J'aime mieux que tu ne viennes qu'en septembre, et que tu restes plus longtemps. Notre ami désirerait que tu fisses compter à sa nièce Roquencourt, à Dinan, une somme de 100 francs, dont il s'acquitterait en messes. Je pense que ce sera possible. Tu lui marqueras, ou à moi, s'il peut commencer à dire ces messes.

J'aurai soin de ce qui concerne la *Vie de M. de Solminihac* (1). Quant à nos affaires, tu feras pour le mieux. Ce n'est pas le moment de placer sur l'État. Les fonds publics sont très-hauts; ils baisseront infailliblement, et beaucoup, lors de la présentation du prochain budget aux Chambres.

Je n'aime point à écrire et je ne fais que cela. Mon ouvrage sera tout neuf et n'en vaudra pas mieux peut-être. S'il était bon, il tiendrait lieu de toute une bibliothèque. Mais la beauté même du sujet et son étendue, est un terrible écueil. Je touche à la fin du premier volume, qui aura 500 pages. La partie la plus neuve formera le commencement du deuxième

(1) Livre publié à Saint-Brieuc par l'abbé Jean de Lamennais.

volume. L'ouvrage de Pascal doit se retrouver presque en entier dans le mien, et n'en fera pas la moitié. Il y a bien de l'inconvénient et non moins de difficultés à abréger de la sorte. Enfin, tu en jugeras. Trente fois j'eusse laissé la chose là, si Tesseyre ne m'avait pressé de continuer. Au moins ne suis-je pas dupe de ce que je fais. C'est quelque chose; et après tout, la Providence peut tirer d'un mauvais livre d'utiles effets.

Je t'embrasse de tout mon cœur *in Christo et Maria.*

129. — *Au même.*

Paris, 29 avril 1817.

M. de Pressigny vint me trouver dimanche pour me communiquer une lettre de mademoiselle Jalabert, relative au bureau de charité de Saint-Malo, qui tombe tous les jours en décadence, et relative aussi à l'Œuvre des prisons. Il est facile de soutenir cette dernière œuvre, en la remettant entièrement aux Sœurs de la charité, qui ne demandent pas mieux que de s'en charger, et le font déjà en grande partie. J'ai vu la sœur Louise et la générale, qui consentent à tout; le seul changement à opérer est de soustraire les sœurs de Saint-Malo au contrôle quelquefois un peu fatigant de mademoiselle Jalabert. Quand l'œuvre leur appartiendra tou à fait, elle en ira beaucoup mieux, et l'on évitera mille petites tracasseries, dont l'unique effet est de nuire au bien. M. de Pressigny en pense ainsi, et en a écrit en ce sens à mademoiselle Jalabert.

Mais ce qui est plus difficile et plus important, c'est de soutenir le bureau, et de recréer (car ce serait aujourd'hui presque une création nouvelle), la Congrégation des dames.

Quant au bureau, mademoiselle Jalabert est seule, et cela tient peut-être un peu à un certain esprit de domination et de ténacité dans ses sentiments, qui semble avoir empêché jusqu'ici le curé de prendre assez de part à une œuvre qu'il devrait conduire. Voilà le plus grand obstacle que j'aperçoive à une restauration. M. de Pressigny juge fort bien que, pour prévenir la chute totale d'une institution si utile, à la mort de mademoiselle Jalabert, il faudrait qu'une personne capable de la remplacer se joignît à elle. J'ai indiqué mademoiselle Duguen, comme la personne la plus propre à cela, s'il n'y a point d'incompatibilité de caractère, et sur l'invitation de M. de Pressigny, mademoiselle Jalabert t'en écrira vraisemblablement ou à M. Vielle. Vous verrez ensemble si cela convient, et s'il serait possible d'engager mademoiselle Duguen à accepter. Entourée elle-même déjà de filles pieuses, on pourrait réformer trois factrices payées, qui font avec une sorte d'apparence de raison murmurer les pauvres.

Quant à la Congrégation des dames, elle existe, mais à peu près comme un corps privé d'âme. Je sais que lorsqu'on la réforma, le sot petit amour-propre mit des obstacles à son développement. Il faudrait y donner une nouvelle impulsion, et peut-être une organisation nouvelle, en prévenant, autant que possible, le choc des vanités. C'est une chose à méditer sur les lieux.

Le concours du curé est indispensable pour tout cela. M. de Pressigny lui écrira, dès qu'on l'aura mis à même de juger plus sûrement des motifs de son apparente indifférence actuelle. En attendant, notre ancien évêque m'a chargé de t'écrire ceci, afin que tu saches de quoi il s'agit, en cas que mademoiselle Jalabert t'écrive ou à M. Vielle.

Il n'y a aucune espérance de voir les affaires ecclésiastiques se terminer d'ici longtemps. M. de Pressigny m'a dit qu'il

croyait tout rapprochement impossible; mais ceci pour toi seul.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, en attendant le mois de septembre. — *Totus tuus in Christo.*

130. — *Au même.*

Paris, 13 mai 1817.

M. de Pressigny te remercie de ce que tu promets de faire en faveur du prêtre qu'il t'avait recommandé. Il est d'accord avec nous sur la convenance de remettre les prisons aux Sœurs grises. Quant au bureau de charité, je lui ai dit que je croyais à propos de profiter de la mission qui aura lieu au mois de janvier prochain, pour le remonter. En attendant, le curé peut former son plan et préparer les voies. M. de Pressigny approuve cette idée, et il écrira dans ce sens à M. Le Breton (1) et à mademoiselle Jalabert. Mais rien n'ira et rien ne se fera, si le curé ne change de dispositions. Il faut, pour réussir, qu'il se persuade qu'il réussira, et il a bien du chemin à faire pour en venir là. — Qui est maintenant curé de Saint-Servan?

J'ai reçu la caisse en bon état; je t'en remercie. J'ai remis à M. Carron un exemplaire de la *Vie de M. de Solminihac*, un autre à M. de Pressigny, j'en garde deux. Si tu avais par double le *Concile de Trente* et les *Variations*, je serais bien aise que tu me les apportasses cet automne ainsi que la *Grammaire anglaise-française de Moorman*, in-12, la *Grammaire anglaise de Murray*, et un autre volume in-12 d'exer-

(1) Curé de Saint-Malo.

cices, ou quelque chose comme cela, tout en anglais, je crois, et le *Paradis perdu.*

On vient de découvrir une nouvelle conspiration, dans un régiment de la garde. Vingt personnes sont arrêtées. Il s'agissait, dit-on, d'assassiner Monsieur et la Duchesse d'Angoulême.

Je n'avance guère mon ouvrage, il m'ennuie. Écrire m'est un supplice. Je déteste Paris, je déteste tout. Cette vie est pour moi un enfer. J'ai manqué l'occasion de vivre selon mon caractère et mon goût; c'est sans retour.

Je ne crois pas que les affaires ecclésiastiques finissent sous ce règne. Parmi ceux dont cela dépend les mieux disposés ont peur de Dieu.

Totus tuus in Christo.

131. — *Au même.*

Paris, 17 juin 1817.

Quand Tesseyre m'exposa son plan, dont il venait de causer avec M. Duclaux, toute ma réponse fut que je n'en connaissais qu'un seul plus raisonnable et de plus facile exécution, qui était d'établir des petits séminaires dans la lune. Du reste personne ici, dans le clergé, ne s'occupe des intérêts de la religion, personne ne la défend; on la regarde tranquillement sortir de France, sortir d'Europe; on dit : Voyez comme elle s'en va vite! et puis tout est dit.

J'embrasse de tout mon cœur Jean-Marie et son frère (1). Je ne regrette plus de te voir voyager, pourvu que tu ne t'épuises pas par la prédication. Imagine-toi que tu dois évan-

(1) Jean-Marie et Auguste Martin, fils de madame Martin, dont il a été parlé plus haut, lettres 51 et 52.

géliser des sourds-muets. Après tout, tu ne t'y tromperas guère, si l'on excepte les femmes.

Mademoiselle de Lucinière compte arranger son voyage en Bretagne, de manière que vous reveniez ensemble. Je ne sais pas si Marie vous accompagnera, mais je pense que, dans tous les cas, elle enverra Augustine, et vraisemblablement la conduira elle-même à Rennes.

Ce M. Georges (1) a trouvé fort bon, m'a-t-on dit, qu'on établît à Saint-Servan une école à la Lancastre. Au reste l'Université s'occupe de détruire les Frères. Je tiens de bon lieu que c'est un parti pris. La chose a été proposée par Royer-Collard, dans le Conseil d'instruction publique, et adoptée après quelque résistance. L'abbé Élicagaray (2) est le seul qui n'ait pas cédé. Ce sera sûrement un article de la loi qu'on prépare.

Totus tuus in Christo.

132. — *Au même.*

Paris, 26 juillet 1817.

Il paraît certain qu'il n'y aura pas d'évêque à Saint-Malo. J'ignore quel sera le vôtre (3). On a parlé d'un ancien évêque, mais cela me paraît de toute invraisemblance. L'évêque de Vannes (4) est fait archevêque d'Aix; son oncle est cardinal. Quand il aura la goutte à la tête le chapeau lui sera utile, s'il est bien fourré. L'abbé de Quélen est on ne peut pas plus pénétré de la nécessité de décrasser l'épiscopat. C'est d'après cette règle qu'on a nommé. Il a fallu un ordre formel du

(1) Curé de Saint-Servan.
(2) Inspecteur de l'Université.
(3) A Saint-Brieuc.
(4) M. de Bausset-Roquefort.

roi, pour qu'on se décidât à offrir des siéges à l'abbé Frayssinous et l'abbé Duval-Le-Gris; ils ont refusé. Il est triste de voir notre Église dirigée d'après des principes si anti-chrétiens, si absurdes et si dangereux. On a bien vite oublié 89.

Ta lettre du 21 juillet m'apporte le reçu de Biarrote. Ma santé n'a rien d'inquiétant pour les autres, ni, par la même raison, de consolant pour moi. Je suis faible et souffrant, voilà tout. On peut aller longtemps de même, et c'est ce qu'il y a de pis, quand d'ailleurs la cause du mal est immuable.

Mademoiselle de Lucinière compte toujours que vous reviendrez ensemble vers le 24 septembre. Elle aura sa nièce avec elle. Si Marie venait avec Augustine, vous seriez cinq, mais une chaise de poste à 4 places vous suffirait.

133. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 29 juillet 1817.

Les nouvelles que vous me donnez d'Augustine me rassurent tout à fait, mon cher Ange. J'espère que la pauvre petite ne se ressentira point de ce triste accident. Ses sœurs se portent on ne peut pas mieux. Elles désirent vivement vous revoir, et leur mère. Ce que vous me dites m'en donne l'espérance. Vous avez dû recevoir un atlas par le roulage. C'est le meilleur dans le prix que vous avez fixé. Il nous reste sur votre mandat 8 francs que je donnerai, si vous le trouvez bon, à Marie-Ange et à Lise; aussi bien voilà leur fête qui s'approche.

Je vous remercie beaucoup de ce que vous comptez faire pour Gratien. J'espère qu'il sentira combien il lui importe

de mériter la confiance que vous désirez lui accorder. Il me semble qu'on envoie dans les colonies des souliers pour hommes et femmes et des bottes. Je souhaiterais beaucoup pour obliger une fort honnête famille à laquelle je suis très-attaché, qu'il vous convînt d'envoyer dans l'Inde une semblable pacotille. J'y prendrais l'intérêt que vous voudriez, et même, pour peu qu'il vous contrariât de tenter cette affaire, je l'essaierais tout entière à mon propre compte, s'il y avait un espoir fondé de vendre ces objets dans l'Inde. Dans ce cas, veuillez me donner la note exacte et du nombre de paires de souliers, bottes, etc., et de l'assortiment, des proportions, de la qualité, etc., qui conviendraient. Marquez-moi en outre les époques présumées où les pacotilles devraient être prêtes. Je vous prie aussi de me remettre sur les fonds de la liquidation ce qui serait nécessaire pour les payer; car la personne à qui je désire être utile est hors d'état de faire les avances. Expédie-t-on pour les mêmes lieux des objets qui soient du ressort d'un tailleur? Il y en a un dans la même famille, et ce serait doubler le service que de l'employer. J'attends votre réponse, mon cher Ange, et je compte sur votre complaisance à m'obliger dans cette occasion. Je vous embrasse et Marie et les petits enfants de tout mon cœur. Votre frère.

134. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 31 juillet 1817.

En comparant ce qui m'est revenu de différents côtés, il me paraît certain que l'Évêque de Saint-Brieuc est un abbé de Trévern, de Léon, ancien grand-vicaire de M. de la Lu-

zerne. Il a passé tout le temps de l'émigration en Angleterre, vivant chez des gens riches, sans fatigue et sans soins. Toutefois, il est à présumer qu'il disait la messe de temps en temps. Lorsque j'étais à Londres, il cherchait à faire imprimer, par souscription, un ouvrage de controverse en deux volumes in-8°. On devait y trouver des choses toutes neuves. L'ouvrage a été depuis publié aux frais de l'auteur ; il n'y a rien que tout le monde ne sache ; et son érudition d'emprunt est noyée dans un verbiage aussi stérile qu'assommant. Ce pauvre homme ne voyant rien de plus beau que nos libertés, s'en aide de son mieux, et des quatre articles, pour réconcilier les protestants avec la doctrine catholique. Cet endroit de son livre est d'une bêtise curieuse. Ajoutez qu'autrefois il a su le bas-breton, et voilà M. de Trevern. Je ne serais pas surpris qu'on envoyât l'abbé de la Mire à Vannes. A Nantes on aura l'abbé Dandigné.

Il est assez probable que l'abbé de Trévern se fera accompagner d'un grand-vicaire de son choix, et comme tu ne voudrais sûrement pas ôter la deuxième place à M. Manoir, quand même elle te conviendrait, il est probable aussi que tu quitteras Saint-Brieuc. Si ton projet était de venir à Paris et de demeurer chez M. Carron, il serait à propos que je le susse de bonne heure, parce qu'il va entrer en jouissance de deux nouveaux appartements, et qu'avant qu'il en disposât, je le prierais de t'y réserver un logement. Rien ne lui fera plus de plaisir, mais il faut s'y prendre à temps.

135. — *Au même.*

Août 1817.

Les intrigues continuent, et c'est, entre les nommés, à qui aura l'évêché le plus à sa convenance. Il est résulté de là

plusieurs mutations, en sorte qu'on ne sait plus trop où l'on en est. Notre province du moins est débarrassée de l'abbé de la Mire; on l'envoie coasser dans les marais de Champagne, et l'abbé de Boulogne est transféré à Vienne. On me dit hier que l'abbé de Trévern n'irait pas à Saint-Brieuc, mais à Vannes. Si cela est, j'ignore entièrement qui vous aurez. On m'a parlé très-vaguement d'un grand-vicaire de Rouen pour Saint-Malo. Tout est en l'air; attrape qui peut. J'ai acquis de nouveau la certitude qu'on ne veut absolument que des gentilshommes, non-seulement pour évêques, mais dans toutes les places ecclésiastiques auxquelles se rattache une considération un peu distinguée.

M. Carron me charge de te marquer qu'il a le plus grand désir que tu viennes. Jamais homme n'a fait plus d'ingrats. Nous sommes dans un siècle qui lasse le mépris.

Ange et Marie paraissent toujours décidés à vendre le Val. Je leur ai dit qu'ils le regretteraient. Ils ne sauraient, selon moi, faire une plus grande folie. Aliéner son patrimoine, c'est faire une révolution dans la famille.

M. Carron te prie de demander à M. Vielle des mémoires sur mademoiselle Céleste Mettrie, dont il désire écrire la vie. S'il y a moyen de lui rendre ce service, j'en serai fort aise.

Il me reste environ 25 messes; si j'en puis avoir, dans trois semaines, une centaine d'autres, cela me fera plaisir.

M. Carron vient de me communiquer ta lettre. Je crois que tu peux très-bien attendre un mois ou six semaines avant de prendre un parti. Je n'ai, pour moi, aucun avis à te donner à cet égard. Chacun doit se décider pour soi; je l'ai appris trop tard, mais je ne l'en sais que mieux.

136. — *Au même.*

Paris, 3 août 1817.

On attend incessamment le courrier qui doit apporter la Bulle pour la publication du nouveau concordat, qui n'est, dit-on, que celui de Léon X (1). Le même courrier chargera sa valise de quelques bulles d'institution, pour apaiser la grosse faim du futur corps épiscopal; et surtout il n'oubliera pas les trois chapeaux, point essentiel. Les Blanchardistes auront un assez grand nombre des leurs en place, sans compter cet infâme évêque d'Orthozie, dont Buonaparte fit imprimer les lettres pendant les Cent jours. Mais une chose plaisante c'est la nomination des trois grands-vicaires de Paris; l'abbé de la Mire, vicaire capitulaire intrus sous les auspices et par l'autorité du cardinal Maury; l'abbé Dastros (aujourd'hui *d'Astros*), enfermé à Vincennes pour la cause contraire; et l'abbé Jalabert, brouillé avec tous les deux, et promoteur de nos libertés contre le Saint-Siége, dans cette fameuse adresse capitulaire, qui précéda le concile impérial. Quelle ripopée ! Je n'aurais jamais cru à l'abbé de Quélen une si vaste tête; tout y entre, mais aussi tout en sort,

(1) Le 11 juin 1817, M. de Blacas avait conclu à Rome un concordat dont voici les dispositions principales :

« Le concordat passé entre Léon X et François Ier était rétabli; celui de 1801 et les articles organiques de 1802 étaient abrogés; tous les siéges principaux supprimés en 1801 étaient rétablis. Ces siéges et ceux existants obtiendraient une dotation convenable en biens-fonds ou en rentes sur l'État; les chapitres, les cures et les séminaires tant existants qu'à établir, seraient pourvus d'une dotation semblable. Le roi s'obligeait à employer tous les moyens en son pouvoir pour faire cesser le plus tôt possible, les discordes et les obstacles qui s'opposaient au bien de la religion et à l'exécution des lois de l'Église. Enfin les prieurés et les abbayes, et autres bénéfices qui pourraient être établis, seraient gouvernés par les règlements prescrits par le concordat de François Ier. »

M. de Richelieu n'osa pas rendre public ce document du moyen âge; il se crut même dans la nécessité de retirer un projet de loi qui n'empruntait au concordat conclu avec Rome que les dispositions les moins excentriques.

comme vous voyez. Dans la circonscription des diocèses, comme dans le choix des évêques, la Bretagne paraît avoir été entièrement sacrifiée.

J'apprends que le courrier de Rome est arrivé. Toutes les curiosités seront satisfaites sous peu de jours. La mienne l'est déjà très-suffisamment. En fait de passions et de sottises, tout se devine : on ne court jamais risque de se mécompter.

J'ai su quelques détails qui ne me laissent pas douter que de nouvelles attaques se préparent contre les écoles ecclésiastiques. Ce sera à Messeigneurs de se défendre comme ils l'entendront. Notre pays sera fort à plaindre sous ce rapport.

Il paraît chez Égron une *Défense des libertés de l'Église gallicane et de l'assemblée de* 1682, ouvrage posthume de M. de Barral, in-4°. L'éditeur est l'abbé de Barral, frère du défunt prélat. Il doit se trouver d'étranges choses dans cette défense. Si je n'en étais venu au dernier degré d'indifférence pour les choses et de mépris pour les hommes, je m'amuserais peut-être à donner une petite leçon à M. l'abbé. Mais je ne connais point de question qui mérite qu'on perde à écrire pour ou contre un quart d'heure de repos.

On a reçu de Rome le concordat et les bulles y relatives. M. Picot en faisait imprimer l'extrait , lorsqu'une injonction de se taire est arrivée de la police. Saint-Malo est rétabli, mais rien de plus plaisant que sa circonscription, et en général que toutes les circonscriptions. Notre évêché se compose des arrondissements de Saint-Malo et de Fougères. Cela est fort drôle. Quant au concordat : article 1er, Le concordat de Léon X est rétabli. Article 2e, Le concordat de 1801 cessera d'avoir son effet. Article 3e, Les articles organiques dressés à l'insu du Saint-Père, etc., sont abrogés, *en tout ce qu'ils peuvent contenir de contraire à la doctrine et aux lois de*

l'Église. Les Évêchés seront dotés convenablement en fonds de terre et en inscription sur le Grand Livre, *quand l'état des finances le permettra*, etc., etc. La Bulle est terminée par la lettre de soumission des évêques. De plus l'ambassadeur a fait, au nom du roi, une déclaration explicative de l'acte constitutionnel, et où il déclare que S. M. n'a entendu accorder aux cultes différents de la religion de l'État qu'une tolérance purement civile. Je doute qu'on publie en France cette déclaration. Il est 10 heures 1/2, et je vais me coucher, après avoir annoncé à Biarrote le rétablissement de notre évêché.

137. — *Au même.*

Paris, 8 août 1817.

Enfin le voilà, c'est l'abbé Le Gonidec. Je ne sais si l'abbé de Trévern n'aurait pas été préférable encore, mais on en gratifie Vannes. L'évêque d'Orthozie reste à sa place *in partibus infidelium*. Mais, en revanche, bon Dieu! que de gens ineptes pour sept ou huit choix vraiment louables! Voici une note sur votre prélat, à quoi il faut ajouter qu'il est extrêmement susceptible. Je ne crois pas, ni M. Carron, le poste tenable près de lui. Imaginez une bonne sœur mitrée, voilà l'homme. Tout ce que je sais du nouvel évêque de Saint-Malo, c'est que son nom finit en *ville;* quelque Normand sans doute, comme on me l'avait dit. Le curé de Saint-Sulpice nommé à Saint-Claude, refuse, dit-on, pour raison de santé. Item l'abbé de Coisnon nommé à Bayeux. Item l'abbé Maccarthy à Montauban. Ce dernier est un homme de plus haut mérite. L'évêque de Soissons envoyé archevêque je ne sais où, ne veut ni d'évêché ni d'archevêché. Un ancien évêque

nommé archevêque d'Auch, refuse également; il est dans un état d'imbécillité presque totale. L'abbé de Bombelles se lamente d'aller à Blois; il trouvait déjà Orléans trop loin. Le roi, au reste, s'ennuie des refus, et dit qu'il faut que cela finisse. M. Lainé, moins pressé, prétend que le concordat de 1801 étant loi de l'État, il faut une loi pour l'abolir. Si l'on s'arrête à cette difficulté la conclusion ne sera pas si prochaine qu'on le pensait. J'oubliais de te dire que l'abbé Le Gonidec est encore à Londres en ce moment. J'y ai dîné avec lui chez mademoiselle Mauduit, dont la maison était l'un des centres du Blanchardisme. Il en est sans doute trempé, mais je ne l'en crois pas imbibé. Ce qui se passe a un côté bien plaisant. Quelqu'un apprenant la nomination de l'abbé de la Mire disait : Est-ce que l'épiscopat est mort, qu'on l'embaume ?

138. — *Au même.*

18 août 1817.

Notre futur prélat ne nous arrivera point en carrosse, mais comme les Apôtres, en bateau, car il est encore à Jersey, dit-on. Son nom est de Grimouville Larchan. Il était, avant la révolution, grand-vicaire de Coutances. Voilà tout ce que j'en sais, et tout ce qu'on en sait ici. Un pas de plus et l'on ouvrira les tombeaux pour y chercher des évêques. Cela s'appellera honorer la cendre des gentilshommes : on en est en ce moment aux cadavres. Il paraît que l'abbé de Bombelles refuse l'évêché de Blois, et se remue pour avoir Amiens, qui se remue pour n'avoir pas l'abbé de Bombelles. Cela est drôle tout à fait. Niel me disait l'autre jour : « A présent que « nous allons être gouvernés par le concile de Trente, il suf-

« fira d'être tonsuré pour avoir un canonicat... Ce n'est pas « que je demande rien. » Je conclus comme Petit-Jean :

« Ma foi, bêtes et gens, il faudrait tout lier. »

139. — *Au même.*

Paris, 19 août 1817.

Je reçois ta lettre du 16. Il me paraît très-douteux que l'abbé Le Gonidec accepte; il n'accepterait, disent les personnes qui le connaissent, que dans l'espérance de ramener toute la province *aux vrais principes*. Il avait des rapports avec M. Carron pour des pensionnaires; à la fin il n'y avait plus que mademoiselle de Villiers qui pût traiter avec lui. C'est, m'a-t-elle dit, un *babillonneur outré*, extraordinairement vif et susceptible, si scrupuleux qu'à Londres même il ne pouvait pas dire la messe en public dans une chapelle; il la disait dans sa chambre, et mademoiselle de Villiers ne croit pas qu'il pût jamais officier. Je ne saurais me persuader qu'un tel homme accepte, lui qui ne voulait pas repasser en France, de peur de communiquer en disant la messe. Au reste je te conseille d'être très-réservé en parlant des choix. Après tout, il y en a près de la moitié de bons. Je t'en dirai davantage à ton arrivée ici.

M. Carron désire que tu lui procures des messes. Il commencera de les dire, dès que tu lui en auras écrit. Il me charge de te prévenir de ne rien compter à sa nièce de Dinan.

Personne ne connaît M. de Grimouville. Cela viendra peu à peu, comme le reste. Le pauvre homme aura tout à faire, même sa réputation, à moins qu'il ne s'arrange pour en acheter ici une toute faite; il y en a à revendre.

140. — *Au même.*

Paris, 29 août 1817.

J'ai compté à M. Carron pour messes, etc., fr.	220
Il me revient	100
Tu me redevais précédemment, aussi pour messes.	40
Ensemble, fr.	360

Reste 40 fr. que je te compterai à ton arrivée ici.

J'ai eu occasion d'écrire à M. Vielle. Je lui marque, sur M. de Cosnac, que l'on en dit beaucoup de bien. Il paraît que ce sera un très-bon évêque. Il était curé à Brives-la-Gaillarde, que le cardinal Dubois a rendue célèbre.

Il me reste bien peu d'espoir que l'abbé Le Gonidec refuse; au reste on ne tardera pas de savoir ce qui en est. M. de Pressigny t'avait proposé; le Grand-Aumônier a répondu que tu étais trop jeune. Il est vrai qu'il est plus vieux, et ses confrères aussi. Presque tous nos siéges sont patriarchaux. Quelle illustration !

Mademoiselle de Lucinière partie lundi dernier, ne reviendra pas, je pense, avant la mi-octobre. Elle désirait vivement te voir.

M. de Grimouville nous apparaît, comme les anciennes divinités, au milieu des nuages. On ne sait encore ce que c'est. Sa réputation garde l'incognito. Au reste on se remue de tous côtés pour obtenir des canonicats. Je connais un homme qui en demande trois à la fois, pour être plus sûr, dit-il, d'en avoir un. Voilà sûrement le grand-vicaire que l'évêque de Rennes cherche partout.

M. Carron te dit mille choses tendres.

141. — *Au même.*

Paris, 9 septembre 1817.

Je reçois ta lettre du 5. Il ne sera pas possible que tu saches avec certitude, avant ton départ, qui sera définitivement évêque de Saint-Brieuc. Cependant on doit compter sur l'abbé Le Gonidec. S'il avait refusé, il est vraisemblable qu'on le saurait certainement. Au reste la disposition des esprits à son égard, part d'un fond de délicatesse dont je n'aurais pas cru les Bas-Bretons capables. L'abbé tremble de communiquer; sans paraître s'occuper de ses scrupules, on se prépare à les ménager.

Après tout, les évêques nommés n'en sont pas encore où ils croient peut-être. Après avoir provoqué l'intervention des chambres, les ministres commencent à en craindre le résultat. On peut se trouver, en deux mois, dans un état pire que celui dont nous sortons, ou plutôt dont nous avons espéré sortir. Que le concordat, par exemple, soit rejeté, que deviendra-t-on? Dans quelle anarchie l'Église de France sera-t-elle tout à coup plongée? Et pour combien de temps? Or personne aujourd'hui ne serait surpris que les chambres donnassent cette marque d'intérêt à la religion.

Nous vivons dans le plus sot et le plus méchant des siècles. La société est devenue un mauvais lieu et un coupe-gorge. Je cherche un nom pour ses chefs, il existe dans la langue, mais j'aime mieux le laisser à deviner.

142. — *Au même.*

Paris, 2 novembre 1817.

J'ai reçu ta lettre du 29 octobre. Le pauvre Roscoet part demain pour la Meilleray, où j'espère qu'il sera reçu en qualité d'oblat, ou enfin d'une manière qui ne l'oblige pas à suivre la règle dans toute sa rigueur. Mademoiselle de Lucinière lui a donné une lettre pour Dom Antoine (1); je lui en ai donné une aussi. Il trouvera dans cette maison l'abbé Rousselin qu'il a beaucoup connu en Angleterre. Enfin je ne crois pas qu'il pût prendre un meilleur parti : il est content, paraît très-bien disposé, et m'a chargé de te remercier de tout ce que tu as fait pour lui. Il n'y a désormais à craindre que son inconstance, supposé toutefois qu'il soit reçu, ce dont je ne saurais répondre.

Mademoiselle de Lucinière arrivée depuis huit jours, regrette beaucoup de ne t'avoir pas vu. On regrette aussi extrêmement à Nantes de ne pas avoir M. Carron, sur lequel on comptait. Partout on s'étonne, comme si l'on supposait du bon sens et de la pudeur dans ceux qui nomment. C'est une grande simplicité.

Je n'ai point entendu parler de M. de la Romagère. Il est vrai que je ne vois personne. Si j'apprends qu'il soit à Paris, je te le marquerai.

Le Prince Régent a fait annoncer au roi la mort de Buonaparte. Il n'a laissé parmi nous que son mauvais génie. Le reste est avec lui dans la tombe.

En réglant nos comptes, tu examineras si les inscriptions

(1) Abbé de la Trappe.

que nous avons prises ne nous donnent pas une hypothèque réelle.

On n'en est encore qu'à la douzième feuille de mon livre. Le volume aura bien près de 600 pages. Je crois que je le mettrai à 7 fr. Avec les réductions pour les libraires, et le profit de Séguin (1), je ne le vendrai réellement que 5 fr. Les 4 volumes de Picot se vendent 30 et quelques francs. Pourquoi se faire plus dupe que les autres ?

Tesseyre est tout engoué de Mgr Frayssinous; à lui très-permis. On excuse tout aujourd'hui, on approuve tout, excepté les maximes qui sont vraies, si l'Évangile n'est pas faux. Il y a la doctrine des livres, et la doctrine des actions. Ceux qui n'en veulent qu'une sont de mauvaises têtes, qui ne sont pas bons à jeter aux chiens. *O rus! quando ego te aspiciam!*

143. — *Au même.*

Paris, 9 novembre 1817.

J'ai prévenu Séguin que le jeune homme dont tu lui avais parlé, arriverait du 18 au 20, et je l'ai prié de faire en sorte qu'il soit occupé le plus tôt possible.

As-tu pensé à prendre mon *exeat* en passant à Rennes ? Si tu l'avais oublié, écris deux mots à M. Millaux, pour le lui demander. Je tiens à cela, parce que c'est une garantie d'indépendance.

M. Carron et toutes ces Dames ont été charmés de ta lettre. Chacun voudrait être nommé dans la mienne, mais cela ne finirait pas, et qui dit *tous* a tout dit.

N'oublie pas, à ton voyage à Saint-Malo, les réparations de

(1) Libraire de Paris.

la Chênaie. Je guette le moment de m'y retirer, et ne le laisserai point échapper. Il me semble toujours que j'y souffrirai plus à mon aise, comme je te le disais.

L'évêque d'Orthozie est définitivement nommé à Belley, et l'abbé Dubois, relevé de ses étranges scrupules par la mort de l'évêque d'Aire, s'est empressé de révoquer son refus. Tout est de même étoffe. Si l'abbé de Grandclos vivait, il aurait beau retourner sa phrase, pour l'accommoder à la mesure de Mgr de Samosate (1), il ne parviendrait jamais à lui trouver ni l'esprit de discernement, ni le discernement des esprits. Enfin Dieu l'a fait comme cela, et sans doute il est content d'être comme Dieu l'a fait. Je ne saurais croire que le jour de la justice ne vienne enfin pour notre ami. Les murmures du public, qui tous les jours croissent, arracheront enfin à la honte, ce que la conscience n'a pu obtenir de la haine.

On en est à la 22e feuille de mon livre. J'espère qu'en quinze jours l'impression sera terminée. Je serais bien aise d'en être quitte, car cela m'ennuie furieusement. J'ai fini le premier chapitre du deuxième volume, c'est le plus important de tout l'ouvrage. Il était d'une difficulté extrême. Binet (2) et Tesseyre en sont contents. Pourtant cela est bien maigre. Le troisième ne sera guère moins difficile; mais tout le reste est plain pied.

Voilà une lettre de Bruté. Il ne paraît pas qu'il songe à revenir en France.

J'avais remis à Peynaud, en le priant d'essayer de les vendre, les deux tableaux représentant deux corbeilles de fleurs,

(1) M. de Quélen, coadjuteur de l'archevêque de Paris et évêque de Samosate *in partibus infidelium.*
(2) Le mathématicien.

qui appartiennent à papa Lorin. Je crois que tu feras bien de les retirer, car on finirait par les perdre.

Un abbé Dillon a fait paraître une lettre au Grand-Aumônier contre le concordat. On croit qu'il passera aux chambres sans difficulté.

144. — *Au même.*

Paris, 17 novembre 1817.

Il m'était revenu de plusieurs endroits que la mission de Saint-Brieuc opérait des merveilles. *A Domino factum est istud;* je l'en bénis. Cela prouve que si l'on voulait véritablement de la religion, on parviendrait aisément à la rétablir. Mais rien n'est plus éloigné de la pensée des gouvernements libéraux de notre siècle. Leur haut génie a bien d'autres vues. Il leur faut des manufactures de drap pour habiller des cadavres, des manufactures de vices ou des spectacles, pour amuser des cadavres, des manufactures d'irréligion ou des lycées pour élever des cadavres. Dernièrement, à Paris, dans une de ces dernières manufactures, deux enfants ont été vertement semoncés par leur chef pour avoir fait le signe de la croix.

Le Pape n'ayant pas été satisfait de la première lettre des évêques, ils en ont écrit une nouvelle que tous cependant n'ont pas signée. On espère que les arrangements avec Rome, ou du moins les bases d'un arrangement, pourront être arrêtés vers le commencement de l'année prochaine. Alors on publiera les nominations. Il y aura des gens bien aises et des gens fâchés. Ainsi va le monde, et il en faut toujours revenir à cette vieille vérité, que les hommes sont sots ! Un homme

ou un sot, puisque c'est synonyme, s'est avisé de publier sous ce titre : *De la nouvelle Église de France,* un livre qui m'est tombé sous la main. Or ledit livre, d'un bout à l'autre, est farci d'impertinences, d'ignorances, de bêtises, d'injures, et qui pis est d'hérésies. Puisque j'avais tant fait que de le lire, pas tout entier pourtant, j'ai cru convenable d'en dire ma pensée à l'auteur, qui n'est autre qu'un M. de Bévi, ancien Président du parlement de Dijon (1). M. le Président me dira peut-être, *la cour te blâme;* mais je lui répondrai comme le fiacre, je m'en f....

MM. Carron et Tesseyre te disent mille choses tendres. Celui-ci regrette de n'entendre point parler de la *Vie de M. de Solminihac.* J'oubliais moi-même de te parler d'une traite de fr. 377, que Biarrote m'a envoyée par ton ordre. J'ignore ce qu'il en faut faire. En attendant, l'argent est déposé entre les mains de M. Carron.

Mille amitiés à M. Vielle. Les ornements sont partis. M. Carron a fait mettre des cantiques dans la caisse. *Totus tuus in Christo.*

145. — *Au même.*

Paris, 23 novembre 1817.

Thivo est arrivé depuis quelques jours, après une route malheureuse. Le pauvre misérable a été dévalisé dans la forêt de Villecartier. On lui a tout pris excepté un louis d'or qui se trouvait enveloppé dans un morceau de papier, dans son portefeuille. Les voleurs, en lui rendant celui-ci, n'aperçurent point le louis. C'est tout ce qui lui restait en

(1) Voir les *Premiers mélanges.*

arrivant ici. Il a fait la route avec 12 fr. que lui donnèrent deux ecclésiastiques qu'il rencontra en sortant de la forêt. En échange de son argent, de sa montre, et de ses effets, il reçut deux coups de bâton, un sur la tête, un autre sur le genou, dont il souffre encore. Il attend sa malle et moi aussi ; car j'ai été obligé de lui prêter du linge, jusqu'à ce qu'elle arrive. Il entre demain dans l'atelier de M. Leblanc, afin de montrer ce qu'il sait faire. Il est très à craindre qu'il ne soit obligé de travailler deux ans sans rien gagner. Le temps ordinaire de l'apprentissage est quatre ans. Tu t'es peut-être décidé un peu vite à l'envoyer ici. Marque-moi exactement tes intentions à son égard..

Mon livre en est à la 33e feuille ; il y en aura, je crois, un peu plus de 35. L'impression sera terminée cette semaine. Mon petit pamphlet, *Du droit du gouvernement sur l'éducation*, a paru hier. J'en ai envoyé une douzaine à Ange par occasion. Il y en a six pour toi. Tu les trouveras à Saint-Malo à ton arrivée. L'abbé Clauzel en est si content, qu'il est venu me trouver ce matin, pour me dire qu'il fallait le répandre, qu'il allait se concerter pour cela avec quelques députés ; il m'a demandé la permission d'en faire faire une autre édition à 2,000 exemplaires, et n'a pas eu de peine à l'obtenir. Au bout du compte cela ne produira rien. J'en dis la raison dans le pamphlet même. On discute en ce moment au Conseil d'État le projet de Royer-Collard, dont, par parenthèse, le crédit *public* baisse beaucoup. Mais qu'est-ce que le crédit *public ?*

Les esprits sont plus noirs que jamais. Il y a de quoi. Les voyages ne sont pas heureux cette année. On raconte tous les jours de nouvelles circonstances du plus triste de tous. Cela ne contribue pas à égayer l'opinion et à relever les espérances.

Personne ne sait ce que dit et fait M. de la Romagère (1). Il n'est pas à Paris, voilà tout ce qu'on en sait. Le discours de Lainé est plus fort que je ne m'y attendais. Bon Dieu, quelles maximes! Buonaparte n'en a pas tant dit. Le droit de nommer inhérent à la couronne; et le droit de spoliation *désormais épuisé;* il l'a été en effet l'année dernière. Quel épouvantable siècle! Les dispositions de la loi sont analogues à ces principes. Comment un cardinal, un évêque, a-t-il pu seulement paraître y prendre part? Comment n'est-il pas monté sur les tours de Notre-Dame pour protester contre, à la vue de tout Paris? Il viendra un temps où l'on ne croira pas à cette infâme lâcheté; ou il n'y aura plus de temps.

Totus tuus in Christo.

146. — *Au même.*

Paris, 30 novembre 1817.

La chambre de Thivo lui coûte 15 fr. par mois, et il ne peut guère en avoir à moins. Je doute qu'il puisse vivre, se blanchir et s'entretenir avec moins de 45 fr. par mois, ou 30 sous par jour, et c'est même bien court. Ce serait donc 60 fr. par mois qu'il lui faudrait. Marque-moi à cet égard tes intentions. M. Leblanc ne lui a pas encore rendu réponse; mais je n'espère pas beaucoup que son apprentissage dure moins de deux ans. Ne se trouverait-il à Saint-Brieuc personne autre qui pût l'aider?

Mon pamphlet produit une assez forte impression, il aura remué un moment les esprits; et puis ce sera tout.

L'impression de l'*Essai* est achevée; il y a 36 feuilles 1/4, ou

(1) L'évêque nommé de Saint-Brieuc.

580 pages, le titre compris; mais tout se paie à l'imprimeur. J'en ai fixé le prix à 6 fr. 50. C'est meilleur marché qu'aucun des livres qui paraissent. Je pense qu'on pourra le mettre en vente dans la deuxième semaine de décembre.

Je t'enverrai Naudet, madame du Deffant, Tabaraud sur le concordat, et les *Inductions* de M. Kératry, de Quimper. Ce dernier ouvrage, dont l'auteur n'est pas sans talent, est un débordement d'extravagances dangereuses, parmi lesquelles se trouvent quelques bonnes choses. J'y joindrai mon exemplaire de la dissertation de M. Boyer, où il y a aussi de très-bonnes choses, et d'autres qui m'ont indigné. J'ai déclaré nettement que je ne parlerais pas du livre; que ma conscience ne me le permettait pas. M. Frayssinous le trouve excellent : aussi trouve-t-il la loi sur le concordat assez simple, de même que le discours du ministre. On aurait, dit-il, parlé bien plus fortement sous Louis XIV.

La tête a complétement tourné à presque tout le monde. Jamais je ne vis chose semblable. L'époque actuelle est unique, même dans l'histoire de la Révolution. La société entière est en délire. Je ne connais point de spectacle plus effrayant. Il est impossible de rien prévoir. Seulement on entrevoit, à travers un brouillard épais, des calamités gigantesques. Il me tarde de quitter ce pays. Ce ne peut être avant le printemps; mais je suis trop cruellement désabusé des hommes, pour rester au milieu d'eux plus longtemps.

La mort de la pauvre Villemain m'a beaucoup affligé ! Je ne saurais toutefois plaindre ceux qui s'en vont; je les envierais plutôt : *Et laudavi magis mortuos quam viventes.*

Je n'ai aucun goût à travailler à mon deuxième volume. Souvent j'éprouve une sorte de regret d'avoir écrit le premier. S'il était à faire, je ne commencerais pas. Ma vie est

longue de sentiments pénibles et de réflexions attristantes; mais cela finira.

N'oublie pas les réparations de la Chênaie. J'aime à y espérer un asile, un peu de repos et de sommeil; encore le mot de Shakespeare vient-il bientôt troubler cette pauvre espérance dernière : *To sleep!... To dream!...*

On ne parle pas plus de M. de la Romagère que s'il n'existait point.

Ne prends point connaissance, en écrivant à M. Carron, de ce que je t'ai marqué de sa conversation avec M. de Pressigny. Je lui sais beaucoup de gré de sa franchise: je me réjouis du résultat, qui ne saurait être plus conforme à mes désirs. Mais je ne saurais m'empêcher de tirer du fait même les conséquences naturelles, qui mettent dans tout son jour mon imbécillité, et ses suites désormais irréparables.

On dit que la Prusse s'oppose au recrutement de notre armée, et qu'en même temps elle élève, ainsi que les autres puissances, ses prétentions pécuniaires. C'est semer dans l'avenir des guerres atroces. On verra les peuples s'entr'exterminer avec une rage toujours croissante, et la haine devenir avec la mort le seul droit public de l'Europe. Il s'établit aussi dans les mœurs un esprit d'inhumanité froide, un certain mépris pour l'homme, qui pénètre jusque dans la législation, et qui se manifestera plus tard par des effets bien extraordinaires. On pourra dire alors: Malheur aux pauvres ! A cette époque inévitable, on désirera peut-être avoir vécu sous Robespierre, sous Buonaparte, sous...

Je croirais utile de faire pour la nomination, ce qu'on a fait pour l'institution. Ce sont deux branches d'une même tige.

M. Carron attend avec impatience les notes de M. Vielle sur mademoiselle Mettrie. Il m'a remis un paquet de livres pour toi. Je le ferai joindre à l'envoi de Séguin.

147. — *Au même.*

Paris, 1er décembre 1817.

Tu auras reçu la lettre que je t'ai écrite par mademoiselle Le Loutre. Quoiqu'elle ait fait ici beaucoup, et tout ce qu'on pouvait faire, je compte peu sur le succès. J'ai vu, à l'occasion d'une affaire particulière, le nouveau Grand-Aumônier. On ne peut raisonnablement rien attendre d'un pareil homme ; il est livré à son G..... que j'ai vu aussi, parce qu'il le fit venir pour l'affaire dont je lui parlais. Il faut avoir vu ces gens-là une fois. Le maître est le type de la nullité, le valet est le type de la bassesse et de la ruse ignoble. Du zèle pour eux-mêmes et leurs intérêts ; du reste, indifférence absolue pour la religion, et pour toute espèce de bien, qui ne serait pas leur bien personnel. Le Grand-Aumônier fut avec moi fort poli, et son laquais-prêtre également. Je traitai assez mal celui-ci, mieux cependant qu'il ne méritait. Je ne connais qu'une place qui lui convienne, celle de crachoir, si jamais son maître devient asthmatique.

Je suis surchargé de travail; il y a des choses que je veux finir avant de m'en aller. J'espère cependant pouvoir partir vers la fin du mois. Je le désire beaucoup, ne fût-ce que pour me débarrasser d'une dépense énorme. N'oublie pas les messes que je t'ai demandées. Tout à toi en Marie.

148. — *Au même.*

Paris, 5 décembre 1817.

Cette lettre arrivant le 9 à Saint-Brieuc, doit t'y trouver encore. J'attends que tu me marques tes intentions au sujet

de Thivo. Le mieux de beaucoup est de lui donner une somme par mois avec laquelle il pourvoira à ses besoins, comme il l'entendra. Mais, je le répète, ce n'est pas une petite charge que tu t'es imposée là.

Tesseyre, Binet, M. Picot me chargent de te dire mille choses amicales. Je les regretterai tous trois ; mais je n'en tiens pas moins à ma résolution de me retirer à la Chênaie.

Je joindrai aux autres livres *la Vie de Bérulle*, par Tabaraud. Elle est moins partiale qu'on ne devait s'y attendre. Le Tabaraud ordinaire se retrouve tout entier dans sa brochure contre le concordat. Nous y sommes fort maltraités ; je dis nous, quoiqu'il ne parle que d'un *grand-vicaire français*, qui n'est pas moi.

Il n'est pas du tout nécessaire d'écrire à M. Dubois-Bergeron. — C... est reparti, depuis un mois, pour l'Allemagne, après avoir perdu 60,000 francs en sottes spéculations sur les fonds publics. Le pauvre malheureux fait de sa fortune par avarice, ce qu'il a fait du sens-commun par orgueil.

Je pense que tu n'as pas négligé mon *exeat*. J'attache beaucoup d'importance à l'avoir, et plus tôt que plus tard.

On dit que M. de la Romagère est venu, qu'il a fait ses informations, et qu'il est ensuite reparti pour l'Auvergne. Son adresse doit être, *au château de la Romagère, près de Montluçon*. Du reste, il me semble que vous avez raison d'attendre, pour lui écrire, qu'il ait lui-même écrit. Sa nomination n'est qu'un bruit public, et un corps n'écrit point sur un bruit public.

N'oublie pas de porter à Ange ma montre à répétition.

« Mais, Monseigneur, disait au Grand-Aumônier le nouvel évêque de Laon, je ne sais pas pourquoi on me nomme, je n'entends rien à être évêque. — Bah ! bah ! répondit le Grand-Aumônier, vous aurez des grands-vicaires. » L'abbé se l'est tenu pour

dit; et c'est lui-même qui avait avant-hier la bonhomie de raconter cela ici.

A ton retour de Saint-Malo à Saint-Brieuc, tu me feras plaisir de m'envoyer des messes.

Comme il est probable que le commencement du printemps sera l'époque où je me retirerai à la Chênaie, je désirerais que Caumont plaçât les fenêtres et les fît peindre auparavant. Un des fermiers pourra venir les prendre, à moins qu'un roulier, retournant à vide, ne pût les porter à Saint-Pierre, ce qui serait plus économique. Par la même occasion, je voudrais qu'on envoyât trois ou quatre vieux fauteuils de hasard que tu pourrais peut-être choisir à ton voyage à Saint-Malo. J'entends de grands fauteuils, bien amples et bien commodes, les petits ne sont bons à rien.

L'évêque de Troyes prêchait aujourd'hui son panégyrique de Saint-Vincent de Paul à Saint-Germain-des-Prés. J'y étais et je me suis repenti plus d'une fois d'y être allé. Je n'ai presque rien entendu. Madame devait y être ; on l'a attendue trois quarts d'heures, au bout desquels elle a fait dire qu'elle ne viendrait point. Les princes ont le privilége de l'impertinence.

On dit que l'abbé de Quélen, pour s'être trop pressé de prendre possession de Samosate, a ordre de ne faire aucune fonction d'évêque. Les ministres ont trouvé son sacre irrégulier. Depuis ce temps, quand on le prie de donner la confirmation, etc., il fait le malade. D'un côté vanité ridicule, et de l'autre abus de pouvoir.

Leblanc se moque de moi et de sa parole. Je ne pourrai avoir avant jeudi les premiers exemplaires de mon livre. Je ne sais qui disait que les hommes sont tous sots ou fripons; il fallait dire sots et fripons. On les flatte ; on n'a pas pour eux la moitié du mépris et de l'horreur qu'ils méritent. C'est une des choses qui me dégoûtent du monde.

149. — *Au même.*

Paris, 9 décembre 1817.

Je suppose que cette lettre te trouvera encore à Saint-Malo. J'en ai reçu une du pauvre Roscoet qui me prie de te dire qu'il a pris l'habit à Meilleray, sous le nom de frère Denis. Il serait bien aise qu'à l'occasion tu pusses le recommander au Père abbé. Celui-ci me marque que, quoiqu'il paraisse très-décidé, il ne lui inspire pas grande confiance. Dom Antoine juge comme nous le discours du ministre et la loi. « Il s'estime très-heureux d'être étranger à des questions sur lesquelles il ne pourrait se taire... *L'Église de France*, dit-il, *s'agrandit*, comme on agrandit une vessie, en soufflant dedans. » Ici on ne s'étonne de rien, et l'on est content de tout.

Je t'enverrai un *Examen des articles organiques* d'où il résulte que c'est la plus belle chose du monde, et la plus favorable à l'Église. Cela est écrit avec le ton de la modération, j'ai presque dit un sang-froid de bourreau. L'auteur est un frère de l'évêque de Metz, autrefois employé dans les bureaux de Portalis. Aujourd'hui il cherche une place, et serait bien aise qu'on lui donnât l'Église à organiser. — Ta lettre au ministre est fort bonne; mais la lira-t-il? On croit ici que ces sortes de réclamations n'arrivent point jusqu'à lui. Cela ne doit cependant pas empêcher de parler. On dit que l'abbé Frayssinous écrira en faveur des petits séminaires. Ils n'en seront pas moins sacrifiés. On a promis, dit-on, de les abandonner à Royer-Collard, sous la condition qu'il n'attaquerait pas le concordat dans les chambres.

La *Vie de Bérulle* ne manque pas d'une sorte d'intérêt; Tabaraud s'y montre néanmoins bien plus souvent qu'on ne

m'avait dit. Toutes les erreurs ont leurs champions, la vérité seule est sans défense.

La vie me devient tous les jours plus intolérable. Oh ! c'est bien à moi qu'il faut s'adresser, si l'on veut savoir ce que c'est que ce qu'on appelle en ce monde des amis. J'aspire au moment où j'irai à la Chênaie, quoique bien sûr d'avance d'y souffrir prodigieusement : mais partout ailleurs je souffrirais, je crois, davantage.

150. — *Au même.*

Paris, 17 décembre 1817.

Voici notre compte jusqu'à ce jour :

Je te redevais l'ouvrage de Naudet payé....		fr.	9 75
Reçu de plus................................		fr.	100
			109 75
Payé :			
A Thivo, pour achat d'outils..........	f. 20 »		
id. pour port de ses effets.......	8 25		
id. pour arrhes de son loyer.....	10 »		
id. pour achat d'une paire de souliers, et raccommodage.....	10 »		
id. pour sa pension jusqu'au 13 décembre..................	32 55		
id. pour ses dépenses jusqu'au 1er janvier.................	30 »		
			110 80
Il me revient......		fr.	1 05

J'ai réglé à 60 fr. par mois la dépense de Thivo. Ce sera désormais à lui de s'arranger avec cette somme comme il

voudra : j'espère parvenir à réduire à 6 mois le temps de son apprentissage, en sorte qu'à partir du 1er juillet, à peu près, il cesserait d'être à ta charge.

Quant à ce qui sera dû à M. Séguin pour, tes commissions et celles de M. Vielle, tu le rembourseras à son passage à Saint-Brieuc, où il doit se rendre à une époque peu éloignée. On doit m'apporter aujourd'hui les premiers exemplaires de mon livre. On t'en expédie 30 par le roulage. Je t'en enverrai un sous le couvert de mademoiselle Le Loutre (1).

J'aurais envie d'emporter avec moi une petite presse à la Chênaie, rien de plus aisé que d'apprendre à s'en servir. Je me suis informé du prix; cela coûterait avec les frais de port, d'emballage, l'achat de l'encre et d'un peu de papier, environ 1,800 fr. Voilà une bien forte raison contre mon projet. Ne serait-ce pas une folie qu'une pareille dépense? Marque-moi de suite quel est ton avis. Je ne tiens que très-médiocrement à cette idée.

M. Frayssinous a vu votre évêque. C'est un homme de peu d'apparence, de peu d'esprit, et parlant beaucoup ; mais il paraît pieux. Je crois qu'en somme il sera possible d'en tirer parti. Ce n'est pas le temps d'être difficile.

On dit que l'abbé de Bonald, qui vient d'avoir une fièvre maligne, et q i s'en est tiré, Dieu merci! sera aumônier de Monsieur. Je ne crois pas qu'il le soit longtemps. Les grandeurs aujourd'hui sont glissantes, et c'est ce qui consolerait d'être petit, si l'on avait besoin d'être consolé. Dans toutes les nominations ecclésiastiques, on n'a pas eu encore une seule fois égard à autre chose qu'à la naissance. C'est être ferme dans un système.

Clergé, ministres, conseillers d'État, députés, pamphlé-

(1) Directrice des postes à Saint-Brieuc.

taires, journalistes, tout le monde, en ce moment, crie à l'Ultramontanisme. Jamais on ne vit une telle rage et un pareil concert; bien entendu que chacun entend par là ce qu'il veut, ou même rien du tout, si cela lui plaît. Je suis convaincu qu'il y a de la folie, au temps où nous sommes, à écrire sur quoi que ce soit, dans des vues sérieuses et désintéressées ; n'est-ce pas une bêtise de parler raison à un idiot ou à un frénétique ? Le premier vous répond par un ris stupide, le second par des injures et quelquefois pis.

Il paraît très-douteux que le concordat passe aux chambres. Les ministres mêmes ont dû dire qu'ils n'y comptaient pas. S'il est rejeté, ils s'en consoleront sans doute ; mais le roi, que dira-t-il ? car on assure qu'il tient à cette *tant belle œuvre* qu'il regarde comme sienne. L'Église de France ne serait plus qu'un chaos. Point d'évêques, point d'autorité, rien que le néant qu'encore Royer-Collard s'occupe de creuser et d'agrandir. L'esprit s'y perd. Celui de nos députés a senti, dit-on, l'absurdité choquante du premier article de la loi. La Commission l'a supprimé de l'aveu des ministres, à ce qu'on prétend.

Je n'ai plus que 20 messes. Est-on content de Mermet à Tréguier?

151. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 19 décembre 1817.

J'espère, mon cher Ange, que cette lettre trouvera Marie en pleine convalescence . Voilà une lettre de ses petites pour leurs grand'père et grand'mère. Elles ont écrit à papa par occasion, et je crois aussi à Tonton, du moins c'était leur projet. Tout est d'elles dans ces lettres. Vous verrez que

leurs progrès dans l'orthographe sont bien sensibles. Elles commencent à lire l'anglais, et ne tarderont pas à le traduire.

Le ministère travaille à gagner des voix en faveur de sa loi sur la liberté de la presse. Il a pour cela des moyens plus sûrs que les discours de M. Decazes. Toutefois il est douteux qu'il l'emporte. Tous les partis ne savent pas trop ce qu'ils veulent, mais personne ne veut de ce qui est. Pour moi, je désire la liberté de la presse, non que je la croie bonne en elle-même, mais parce qu'elle existe de fait pour le mal, et pour le mal seul; et encore parce qu'elle hâtera l'époque d'une crise désormais inévitable.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre ami, F.

152. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 19 décembre 1817.

Voilà une lettre de Marie-Ange et de Lise (1). Je te suppose de retour à Saint-Brieuc, ou sur le point d'y arriver. L'exemplaire de mon livre adressé à mademoiselle Le Loutre, doit maintenant t'être parvenu. Le moment était favorable pour le publier; il paraît que les journaux seront maîtres d'en parler, et Mutin propose d'en faire rendre compte par Nodier dans les *Débats*. Il est vrai qu'il ne l'a pas lu encore.

On dit que la loi sur l'Éducation ne sera point cette année présentée aux chambres. Les choses resteront *in statu quo*. L'extrême anarchie des opinions produit quelque bien.

Le livre posthume de M. de Baral paraît; Picot m'a dit que cela ne valait pas même la peine d'être parcouru *comme*

(1) Nièces de Lamennais.

mauvais. Dans un pamphlet furibond intitulé : *Appréciation du projet de loi relatif aux trois concordats*, Lanjuinais annonce un ouvrage de Grégoire, sous ce titre : *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane et des autres Églises de la catholicité pendant les deux derniers siècles ; un vol. in*-8. Cet ouvrage, qui est sous presse, « contient sur le sort des libertés des Églises en Europe, etc., d'immenses recherches et des anecdotes les plus curieuses. » Voilà ce qu'en dit Lanjuinais.

Il y aurait toute sorte de difficultés à se procurer des caractères, à cause des règlements sur la liberté de la presse, ainsi j'y renonce.

On ne sait où l'on en est sur rien : cet état ne saurait être long. Le rejet possible et peut-être probable du concordat augmenterait la confusion, mais aussi concourrait à amener la crise décisive, que tout le monde à peu près désire voir arriver plus tôt que plus tard, puisqu'elle est devenue inévitable.

153. — *Au même.*

Paris, 27 décembre 1817.

J'ai été obligé de payer à Thivo 5 francs pour sangsues et autres remèdes. Il aurait besoin de deux gilets de flanelle, je me bornerai, pour le moment, à lui en acheter un ; ce sera une dépense d'environ 12 francs. Peu à peu l'argent s'en va, et je ne sais qu'y faire ; sa santé est en un état réellement inquiétant, si elle n'est pas soignée. Je désire beaucoup que tu m'envoies le plus tôt possible une lettre pour lui, qui règle à une somme fixe ce que je devrai lui compter par mois, en sorteque je n'aie plus à me mêler d'aucune dépense particulière. C'est une source de désagréments.

Je dirai les 20 messes à ton intention. Binet a dû t'écrire pour une affaire où peut-être seras-tu à même de l'obliger.

Je ne saurais prendre sur moi de travailler à mon deuxième volume. Tout m'est à charge. La vie est trop pesante pour moi. J'ai beau me dire à cet égard ce qu'on souhaite, ce qui peut-être est raisonnable au fond, le sentiment l'emporte, il m'écrase. Quelle terrible pensée que celle d'avoir réduit un être humain en cet état !

On continue de croire et de dire, que les ministres retireront le projet de loi sur le concordat. Alors où en sera-t-on ? Heureusement cela ne peut durer. La corruption d'une partie de la chambre est publique. On vend les lois et on les achète. Celle relative aux journaux a coûté, dit-on, au gouvernement, 200 mille francs. Nous allons nous enfonçant à tâtons dans la fange. Quel siècle, et qu'il est bien digne de ceux qui le guident en tous genres! On vend publiquement un pamphlet infâme intitulé : *L'Évangile et le Budget.* Plus de Pape, plus de cardinaux, plus d'évêques; des curés seulement par condescendance. La police sourit à ces vœux et à cette doctrine; elle vient fort à propos au moment où l'on devait délibérer sur le concordat. Tout est combiné, on n'oublie rien. Et les évêques que disent-ils? Ils disent que c'est bien ennuyeux d'attendre si longtemps des bulles, que leur chapelle les ruine, qu'ils ont vu Son Excellence, qu'elle a bon visage, qu'elle a le ventre libre et la langue point, qu'ils dînent aujourd'hui dans telle maison, et déjeunent demain dans telle autre; ils n'oublient rien non plus.

Je viens d'apprendre que quelqu'un demandant à Royer-Collard s'il y avait quelque nouvelle, il a répondu, *une nouvelle immense ;* et c'était le parti pris de retirer le concordat.

Il paraît aujourd'hui même un écrit de 64 pages intitulé : *Du système politique suivi par le ministère*, par Chateaubriand,

Je te l'enverrai sous le couvert de mademoiselle Le Loutre. Il y a de bonnes choses, mais que tout le monde sait et répète, de la manie libérale et constitutionnelle, et quelques traits heureux et brillants. Cet homme a un grand talent; mais son esprit a peu de racine, et c'est ce qui fait que sa gloire séchera promptement. Comme certains arbrisseaux, il ne se nourrit guère que par les feuilles. J'aime mieux M. de Bonald ; chêne vigoureux qui va chercher sa séve à travers les rocs primitifs, jusque dans les entrailles de la terre.

Feletz doit rendre compte de mon ouvrage dans les *Débats.* Mutin doit l'en prier, et il pense qu'il s'en chargera volontiers. C'est M. Boyer qui, à mon insu et par pure bienveillance, a vu Mutin tout exprès pour arranger cette affaire avec lui.

Le cardinal de Bausset racontait en dernier lieu, que la Commission pour l'instruction publique, dont il était membre ainsi que Fontanes et Chateaubriand, étant assemblée, Royer-Collard présenta un projet d'organisation assez supportable. Il laissait à peu près à la disposition des villes les colléges municipaux, et faisait entrer dans l'enseignement les corporations religieuses. On discute ce projet, et M. de Bausset part pour la campagne, où il passe deux ou trois mois. A son retour, Royer-Collard va le voir. M. de Bausset lui reparle de ce même projet. « Oh! lui répond Royer-Collard, il n'est plus question de cela, l'ordonnance du 5 septembre a tout changé. — Je ne vous entends pas ; quel rapport y a-t-il donc entre l'ordonnance du 5 septembre et l'éducation publique ? — *Elle a porté les derniers coups au fanatisme.* » — Et là-dessus il s'en va, et le cardinal ne l'a pas revu. Cela est clair. Mais quelle insolence de choisir un évêque pour lui faire cette confidence !

Comte et Desnoyers n'ont été élargis si subitement, que

sur leur menace de déclarer qu'ils n'étaient mis en jugement que pour avoir publié des notes qui leur avaient été remises par M. Mirbel, secrétaire général de la police, notamment contre les missionnaires et des officiers Vendéens. Le fait est sûr. Ils avaient donné au ministère *jusqu'à 4 heures* pour faire ses réflexions; à deux, ils étaient libres.

154. — *Au même.*

Paris, 29 décembre 1817.

M. de Pressigny, qui est venu donner ici la confirmation ce matin, m'a reparlé de la convenance d'établir un évêché breton entre Quimper et Saint-Brieuc. Il serait bien aise que tu fisses là-dessus un mémoire nourri de faits, comme le nombre comparatif des prêtres dans la partie française, etc. Si tu fais ce mémoire, tu peux le lui envoyer directement. Je crois que cela lui fera plaisir.

Un secrétaire d'ambassade est arrivé de Rome depuis quelques jours. Il a sans doute apporté des dépêches, mais on ne dit pas encore ce qu'elles contiennent. Rien n'est encore fini, et ne finira peut-être de sitôt. Il paraît que les ministres tiennent à ne donner qu'un évêque par département. Il n'y a aujourd'hui que l'abbé de Quélen qui puisse, veuille et sache défendre l'Église. Mais que peut-il faire seul?

Je serais bien aise d'avoir à l'occasion les cahiers de notes qui ont dû se trouver dans la caisse des livres anglais.

Mille amitiés à M. Vielle et à la mère Félicité.

Totus tuus in Christo.

155. — *Au même.*

Paris, 9 janvier 1818.

On m'a remis ta lettre en soupant, et j'y réponds de suite.

1° La santé de Thivo, quoique moins mauvaise, est toujours un peu inquiétante, sa toux continuant. Tu ne me dis point s'il faut lui avoir un second gilet de flanelle; mais comme cela me paraît nécessaire, je le lui achèterai. Il a acheté une chemise sur l'argent du mois. J'ai réussi à le placer chez Le Clerc, qui m'a promis de lui faire gagner quelque chose, dès qu'il pourrait se rendre utile dans l'imprimerie. Je fais de mon mieux, mais il faut s'attendre à des contre-temps. J'ai aussi vendu à Le Clerc quelques *Réflexions* et 40 exemplaires de la *Tradition;* mais il ne faut pas s'attendre à un prompt payement. Si tu pouvais m'envoyer un peu d'argent, cela me ferait plaisir. La semaine dernière je n'avais pas de quoi payer ma blanchisseuse. Ange m'a remis 4,000 francs, solde approximatif de mon compte; mais je n'ai pas voulu les entamer, ayant d'avance pris des mesures pour le placement de cette petite somme.

2° Ce que tu me dis de Mermet ne m'étonne point quant au fait; mais quant à l'intention, je crois que tu te trompes. Il faut avoir vécu avec les Anglais pour avoir une idée de leur caractère. J'ai des raisons particulières de penser que Mermet n'a pas ce caractère indifférent, on pourrait dire ingrat, que sa manière d'agir ferait présumer : mais ces raisons seraient trop longues à déduire. En tous cas, ses parents sont estimables et reconnaissants. Occupe-toi donc de le faire vêtir; j'en payerai les frais, comme je t'ai marqué.

3° Tes observations sur la lettre du ministre sont fort jus-

tes (1). Je connaissais l'existence de cette lettre circulaire. Il faut résister obstinément à une pareille oppression : c'est un devoir. Il n'y aurait bientôt plus d'Église, si on cédait toujours. Il est bon de répondre fortement qu'on tient au premier article. Les autres, et on peut le dire, n'ont rapport qu'à des objets purement spirituels, sur lesquels par conséquent, l'autorité séculière n'a rien à prescrire, ni même à conseiller. Plaisante chose que le roi ordonne de croire telle ou telle doctrine, ou de mentir à sa conscience en l'enseignant! Et puis, comme tu l'observes, c'est inconstitutionnel. Je ne pense pas au reste qu'on te mette, au moins à présent, dans la nécessité de répondre. Si cela arrivait, il faudrait de la force, mais peu de phrases. Celles-ci ne sont bonnes qu'avec le public.

4° On est inondé d'écrits contre le concordat. Sur les instances de l'abbé Frayssinous, Clauzel, etc., j'avais pour la quatrième fois, commencé une réponse sur un nouveau plan. Le premier chapitre était achevé, j'ai renoncé hier définitivement à ce travail, sur la nouvelle toute nouvelle que le concordat serait discuté avant le budget, immédiatement après la loi sur le recrutement. J'avais recueilli des matériaux en abondance, et plus qu'il ne me fallait; mais je n'aurais pu être prêt à temps. On juge aujourd'hui la religion et la société militairement. En trois jours le procès est fait, le jugement revu, confirmé, la sentence exécutée. On a hâte de voir la fin ; on la verra. Je crois qu'il faut moins que jamais s'occuper d'objets du moment parce que tout ce qui se fait n'aura qu'un moment, et bien court, ou je me trompe fort. Cependant envoie-moi le passage de Talon, que je n'ai point, et je ne saurais où le prendre. Cela peut servir à l'oc-

(1) Lettre relative à l'enseignement dans les séminaires des quatre articles de la déclaration de 1682.

casion. Je fais faire par Carfantan, qui te présente son respect, une table de la *Tradition*. Cela peut servir aussi.

5° Je n'entends point parler de mon *exeat*, quoique j'en aie écrit à M. Millaux. Il n'est pas à présumer que M. de Grimouville me tracasse. Néanmoins il vaut toujours mieux avoir sa tranquillité en poche.

6° Mon livre se vend peu; et, chose étrange, il n'en excite pas moins une sorte d'enthousiasme extraordinaire dans ceux qui le lisent. Les imaginations fortes, et on dit que j'en ai, exercent aisément une sorte de domination sur les autres hommes. Il n'y a pas de quoi être bien fier; car une simple femmeletțe se crée tous les jours un empire plus absolu. Je crois pouvoir te redire le jugement de l'abbé Frayssinous : *Cet ouvrage réveillerait un mort*. M. de Bonald a fait de lui-même des démarches près de Feletz pour l'engager à en rendre compte; mais voilà que je me rappelle te l'avoir déjà marqué. Avec tout cela je n'en reste pas moins persuadé que des livres ne changent point les hommes, et que, même en attachant quelque prix à la réputation, ce à quoi je me sens peu enclin, rien ne dédommage du bonheur qui suit l'obscurité, et surtout ne compense la perte du repos, le seul vrai bien. Je sens toutefois la nécessité de finir le second volume ; mais le courage me manque à chaque instant. Plus je vais pourtant, plus je me tiens sûr de contraindre ces gens si fiers de leur incrédulité à dire leur *Credo* jusqu'à la dernière syllabe, ou à avouer par leur silence, car je leur défendrai d'ouvrir la bouche, qu'ils ne peuvent pas dire : *Je suis*.

Je t'enverrai l'opinion de M. de Bonald et les *Droits du gouvernement* (1). Il en a de bien grands, de bien justes, et

(1) *Les Droits du gouvernement sur l'éducation.*

de bien multipliés au mépris. Onze heures sonnent; je vais dormir; heureux s'il ne fallait pas se réveiller!

Totus tuus in Christo.

156. — *A M. Robert Des Saudrais* (1).

25 janvier 1818.

Quelqu'un entrant dans un café, voit un homme à grandes moustaches lisant un gros livre; c'était le mien. Un autre homme, jusqu'ici d'une irréligion fougueuse, ne peut le quitter. Chose sans exemple, n'ayant été annoncé par aucun journal quotidien, en deux mois l'édition s'écoule. J'en prépare une seconde à 3,000 exemplaires avec quelques corrections, c'est-à-dire que je retranche un petit nombre de passages qu'on n'a pas jugés d'un goût assez pur. C'est, m'a-t-on dit, du *Chateaubriand*. Pour traîner en longueur, le libraire est obligé de refuser de vendre en nombre le peu d'exemplaires qui restent. Je n'ai fait aucune démarche, même indirecte, pour être annoncé. Une personne bienveillante est allée d'elle-même au *Journal des Débats* pour demander qu'on en parlât. On a répondu que *l'ouvrage était trop religieux*. M. de Bonald voulait faire un article pour la *Quotidienne;* mais la censure est là, il n'y faut point penser. M. Frayssinous, dans le livre qu'il vient de publier sur les questions du concordat, cite l'*Essai* comme un ouvrage *très-remarquable pour la pénétration et la force de tête qu'il suppose.* Ce sont ses paroles. Je vous dis tout, comme vous voyez, mais entre nous. Des philosophes du haut parage disaient à M. Champy : « Vous ne devriez pas garder ce livre-là chez vous. C'est un ouvrage très-dangereux. » Ceci est un suffrage

(1) Oncle de Lamennais.

d'un autre genre. Mille occupations que je ne puis écarter retardent la composition du second volume. Il sera d'un intérêt moins populaire que le premier, mais plus neuf et plus important. Avec l'aide de Dieu, j'espère réduire ces gens si fiers de leur raison à l'alternative, ou de ne pas dire, *je suis*, ou de dire, je crois en Dieu, et le reste du Symbole jusqu'à la dernière syllabe.

157. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 25 janvier 1818.

La destitution de M. de Saint-Luc (1) nous a plus affligés que surpris. Je ne le plains pas, je plains le département. On vient d'ôter à M. Berthier son régiment. Le ministre de la guerre va droit à son but, et y va vite. Les Frères paraissent définitivement condamnés. La monarchie ne sauvera pas même ce que l'Empire avait sauvé. Tout ce que nous voyons est incroyable. Enfin Dieu le veut, et il a ses desseins. Ce pays me fatigue et m'ennuie à la mort. J'aspire à un peu de repos, mais où le trouver? J'ai des liens de Providence, et je ne puis les rompre ; il faut aller jusqu'au bout. J'ai fait un petit article sur les refus de sépulture ; il paraîtra, je pense, dans la 16e livraison (2). Marque-moi s'il te manque des journaux anglais, je viens de recevoir le mois de novembre. On traduit l'*Essai* en allemand : on va le traduire en espagnol. Puisse-t-il contribuer partout à sauver les âmes !

(1) Préfet des Côtes-du-Nord.

(2) Cet article, ainsi que ceux précédemment indiqués, parurent dans le *Mémorial*, feuille périodique, qu'il ne faut pas confondre avec le *Mémorial catholique*.

158 — 159. — *Au même.*

Paris, 26 janvier 1818.

Pour ne pas l'oublier, je te prie de m'envoyer des messes; il ne m'en reste guère qu'une douzaine, et je désire n'en pas manquer.

Je t'envoie sous le couvert de mademoiselle Le Loutre l'*Opinion* de M. de Bonald, trois *Droits du gouvernement*, et l'ouvrage de M. Tharin sur les Jésuites, dont il m'a fait présent. Il y a plusieurs points très-bien éclairés, mais l'ouvrage est trop long. Il gagnerait beaucoup à être réduit à moitié.

Thivo est entré chez Leclerc, qui s'est prêté de fort bonne grâce à m'obliger en cette occasion. Comme son imprimerie est très-active, et qu'on n'y imprime rien de mauvais, c'est à tous égards ce qui convenait le mieux à Thivo.

Le duc de Fitz-James a reçu l'ordre de ne plus paraître devant le roi; et cela pour avoir attaqué le ministère avec beaucoup de force, dans une opinion sur la liberté de la presse. C'est la nouvelle du jour. Je ne t'envoie pas cette opinion, qui ne contient aucuns faits qu'on ne sache, et dont le fond se trouve tout entier dans l'écrit de Chateaubriand.

On n'a pas demandé de Saint-Malo un seul exemplaire de mon livre. L'abbé Duval-Legris en place l'auteur tout bonnement à la tête des écrivains de son siècle. Une louange trop exagérée perd son prix. J'aime bien mieux la franchise éclairée de M. Genoude (1), qui m'a promis de m'indiquer des corrections de style importantes, surtout dans l'introduction, dont j'ai toujours senti le vice : un trop grand fracas d'images, une enflure fatigante de mots, etc., etc. Je ne sens

(1) Rédacteur de la *Gazette de France*.

guère en ce moment que ce qui manque à ce pauvre livre, que peut-être ai-je eu tort de publier. Tous les moments de plaisir qu'il m'a procurés, mis bout-à-bout, ne rempliraient pas deux heures : et que de fatigue, que d'ennui, que de dégoût! Quelle perte irréparable de repos dans le passé comme dans l'avenir! Je ne payerais certes pas la moitié de ce prix toutes les gloires humaines ensemble.

Le concordat reste toujours dans une parfaite incertitude. L'aura-t-on ? Ne l'aura-t-on pas ? Il n'y a que Dieu qui le sache. On a parlé dernièrement à Mgr de Samosate d'un projet d'ouvrage semi-périodique pour défendre la religion. — A présent ce n'est pas possible, il faut attendre un temps plus calme, les esprit sont trop échauffés, les attaques trop violentes. Quand le siége sera fini, on s'occupera de former la garnison de la place. Voilà la substance de sa réponse : et il s'agissait d'un millier d'écus à donner à l'abbé Le Tourneur, qui, n'ayant rien, ne peut quitter son vicariat pour une œuvre bien plus utile, mais qui ne le nourrirait pas. Où trouver assez de boue pour y plonger ces plates, et sottes et viles âmes! Par réflexion, ceci soit dit sans blesser la charité : *Salva tamen substancia jejunii*. N'est-ce pas cela ? mais je n'ai pas le temps de récrire ma lettre.

Tesseyre m'avait demandé mes articles du *Mémorial* pour les conserver; il en a perdu je ne sais combien. Pourrais-tu les retrouver ? En voici la liste : — *Sur l'influence des doctrines philosophiques sur la société* : 2 articles. — *Sur l'observation du Dimanche* : 1 article. — *Sur le clergé* : 2 articles. — *Sur les Vies de M. Carron* : 1 article. — *Sur Tabaraud* : 3 articles

L'ouvrage de Grégoire sur les Libertés de l'Église de France et des autres Églises a paru. M. Picot m'a dit que ce n'était que du fatras. Ainsi je ne l'achèterai point que tu ne me le demandes.

160. — *A Madame Ange Blaize.*

Paris, 28 janvier 1818.

Les effets destinés à tes petites filles sont arrivés, ma chère Marie. Ta lettre, celle de Tonton, et le présent de leur grand'maman, ont été pour elles trois plaisirs dont les deux premiers sont certainement les mieux goûtés et les plus vifs.

J'aurai soin qu'elles écrivent à leur grand'mère; et moi je ne perds pas un moment pour te remercier de ton souvenir et de tout ce que tu me dis d'affectueux. Le pauvre petit ange que tu as donné au ciel, est moins à plaindre qu'à envier. Je sens néanmoins combien sa perte a dû t'être sensible, comme aussi combien il t'en coûte d'être séparée de Marie-Ange, de sa sœur, et bientôt d'Augustine; mais quatre ou cinq ans sont bientôt passés, et en revoyant ces pauvres enfants telles que tu peux désirer qu'elles soient sous tous les rapports, ne seras-tu pas bien dédommagée d'une absence à laquelle elles et toi devrez votre bonheur? Il n'y en a point de pur en ce monde-ci, et je crois qu'en regardant ton partage, tu ne dois pas te plaindre de la Providence.

Il est vrai que je n'aime pas le séjour de Paris; tous mes goûts me porteraient à habiter la campagne, et j'aime à me flatter qu'un jour je serai libre de m'y retirer. Pour le moment, il n'est pas possible; ainsi tu peux te tranquilliser pour ce qui regarde tes petites filles. Si j'allais en Bretagne cette année, chose encore très-douteuse, ce serait tout au plus pour y passer deux ou trois mois. Rien ne m'est plus inconnu que l'époque où les circonstances me permettront de me fixer à la Chênaie. Je me plais néanmoins à la regarder comme mon lieu de repos, et à m'y préparer, dans un

avenir encore fort incertain, un asile que, dès ce moment, je prends plaisir à orner. Des fenêtres neuves étaient nécessaires, mais des jalousies ne le sont pas, et même rendraient, en hiver surtout, les chambres obscures et tristes. Ainsi tu retrancheras cette dépense. Celle des fauteuils n'est pas non plus indispensable à beaucoup près. J'en voudrais un large et commode pour ma chambre, si tu en trouvais de tels à bon marché, et si ce bon marché engageait à se mettre un peu plus en frais, on pourrait acheter en outre quelques fauteuils pour la salle. Tout ce que tu feras sera bien fait, et je t'en remercie d'avance, ainsi que de tous tes soins. Mais je te répète qu'outre les motifs qui m'attachent à M. Carron et me retiennent près de lui, beaucoup d'autres liens m'enchaînent actuellement dans ce pays, où l'on emploie pour me retenir des raisons de conscience bien fortes.

Je suis enchanté que vous ayez lu mon ouvrage avec plaisir; ce n'est pas pour le mien que je l'ai fait. Le plus beau jour de ma vie sera celui où je cesserai d'écrire: mais il y a des occasions où c'est un devoir. Si j'attachais du prix aux louanges, j'aurais de quoi me satisfaire ici. Les suffrages les plus flatteurs m'arrivent de tous côtés. Mais qu'est-ce que tout cela, que des mots? Je me trouverais bien mieux loué par une seule conversion.

On est très-content d'Éléonore (1); elle s'applique et fait des progrès, c'est une très-bonne enfant. Mais en fait de perfection, rien n'approche de Marie-Ange. Je n'imagine rien à désirer en elle. Lise a d'excellentes qualités aussi; elle réussit mieux à certaines choses, mais pour le caractère, la gaieté, l'extrême bonté, Marie-Ange n'a point d'égale.

Adieu, ma bonne petite Marie; pense quelquefois à moi,

(1) Éléonore Surcouf, nièce de madame Blaize. Robert Surcouf, le fameux corsaire, avait épousé la sœur aînée de M. Ange Blaize, mon père.

écris-moi et à tes petites filles; cela nous fait à tous tant de plaisir! Je t'embrasse, et Ange et les enfants de tout mon cœur. Mille choses tendres à Tonton et au pauvre Gratien : que devient-il?

Ton frère F.

161. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 28 janvier 1818.

L'écrit de l'abbé Clauzel sur le concordat vient de paraître. J'en ai pris une douzaine d'exemplaires pour les répandre. Je t'en envoie huit, sous le couvert de mademoiselle Le Loutre. Tu en garderas un pour toi. Les autres, tu tâcheras de les placer. Ils me reviennent à 30 sous; le libraire les vend 35. J'y joins la 9e lettre de Fiévée, l'opinion de M. de Bonald sur le recrutement, et celle de Chateaubriand sur la liberté de la presse.

Dis-moi ce que tu veux donner à Thivo dans le mois de février. Je lui ai compté 60 fr. ce mois-ci, mais je lui ai laissé le soin de se procurer un deuxième gilet de flanelle. M. Laennec (1) m'a dit que peut-être ne pourrait-il pas rester à Paris, à cause de sa poitrine.

Je n'ai plus que trois messes. Je tâcherai d'en trouver quelques-unes ici jusqu'à ce que tu m'en envoies.

Je commence à être las de quêter des critiques sur mon ouvrage. Ce que l'un blâme est ce qui plaît à l'autre. En ôtant tout ce qui déplaît, il ne resterait rien; en laissant tout ce qu'on approuve, on n'ôterait pas un mot. J'en causais hier avec Picot, qui me conseilla de ne m'en rapporter qu'à moi-même. Il ajouta avec une vivacité qui ne lui est pas or-

(1) Professeur à la Faculté de Paris. Ce célèbre médecin est né à Saint-Brieuc.

dinaire : « Soyez bien certain que votre ouvrage vous met à côté de Pascal. » — Dans une lettre écrite à un Anglais, Dom Antoine pousse jusqu'à Bossuet. Je sens combien tout cela est exagéré. Dis-moi franchement ton opinion ; elle ne sera certainement pas plus sévère que la mienne.

Je viens de lire l'*Opinion* de M. de Bonald. A quelle distance il laisse derrière lui et Chateaubriand et tout ce qui écrit aujourd'hui ! Qu'il y a loin du génie à l'esprit et même au talent et à un grand talent ! Quelle profondeur de vues ! Quelle plénitude de pensée ! Que de bons sens ! et quelle nerveuse éloquence sans aucun effort ! Il faut bien oublier tout amour-propre ou en avoir un bien sot, pour écrire dans le même siècle que cet homme-là.

Le paquet sous le couvert de mademoiselle Le Loutre est peut-être un peu gros. Le tout cependant n'a pas plus de volume que deux in-8° ordinaires. Carfantan le portera demain, car il est d'une obligeance extrême. Ma lettre arrivera deux jours plus tôt.

Les apparences du jour sont contre le concordat. On parle de donner les bulles aux évêques des siéges existant sous Buonaparte. Alors vous verriez M. de la Romagère, et M. de Grimouville resterait comme Robinson dans son île, jusqu'à plus ample informé. En envoyant mon livre à M. Millaux, je lui demandais en retour mon *exeat ;* je n'en ai point entendu parler. Il juge peut-être l'intervention des chambres nécessaire.

162. — *Au même.*

Paris, 30 janvier 1818.

J'ai renouvelé ton abonnement à *l'Ami de la Religion.* Leclerc n'a pas un seul exemplaire des *Méditations pour les*

sœurs maîtresses des écoles, etc. Toute l'édition a été remise aux religieuses pour le compte desquelles Leclerc l'avait faite. Il propose d'en faire une autre si l'on veut. Je suis convenu que tu lui enverrais par *roulier* 100 *Vie de M. de Solminihac*. Il espère les placer. Je t'enverrai Grégoire quand j'aurai quelque chose à y joindre. Il paraît, sous le nom de *Correspondant*, un recueil dont on annonce un volume tous les deux mois. C'est comme une suite de pamphlets politiques et autres. Fiévée y fournit des articles. On dit, vrai ou faux, que Chateaubriand et M. de Bonald doivent en donner aussi. Chaque volume coûtera 5 fr. Il en a, je crois, paru trois. Serais-tu bien aise de les avoir?

On ne m'a point encore fait de remise de Saint-Malo. Apparemment qu'Opperman n'a point encore touché le semestre de janvier. J'attendrai sans gêne cette occasion de me rembourser. J'ai pris note des 120 messes.

Tu peux garder mes articles. Pouvant plus tard en faire un recueil et de quelques autres pamphlets, je serais fâché qu'ils se perdissent. On ne les retrouverait point ici. Joins-y la *Nouvelle Église de France* que je n'ai point.

Niel te dit mille choses. Il a su par Giry que le ministre faisait beaucoup d'attention à tes lettres, et au point de les faire mettre à part. Il en paraît véritablement frappé (1).

A Montauban, on a interdit lès externes à l'école ecclésiastique. Tous alors ont été logés dans la maison, et les parents leur ont apporté les choses nécessaires pour vivre. Qu'ont fait l'Université et le Préfet? Ils ont placé à la porte une espèce de guet pour fouiller les personnes qui entraient et saisir les vivres. On dit même qu'il ont tenté de faire sortir

(1) L'abbé Jean de Lamennais était, depuis la mort de M. Caffarelli évêque de Saint-Brieuc, vicaire capitulaire du diocèse.

de force de la maison les enfants à qui ces provisions étaient destinées.

Les missionnaires ont produit beaucoup d'effet à Arles. Les autorités ont constaté, dans des espèces de procès-verbaux, la satisfaction publique, et ils ont eu la rare simplicité d'envoyer au ministre de l'intérieur ces monuments de leur religion. On croit que, de cette affaire, le Sous-Préfet perdra sa place.

Le discours du ministre de la guerre sur la loi du recrutement est de Perceval. Celui du ministre de la police à la chambre des pairs est de Jay et Ce. Ce Jay, auteur du *Paysan et du gentilhomme,* m'a violemment attaqué dans le *Mercure* à propos d'Andrieux. Je suis *un fabricateur de mensonges et de scandales*, etc., etc.

Malgré toutes les représentations possibles, Fiévée a voulu absolument attaquer le concordat dans la dixième partie de sa correspondance, laquelle doit paraître ces jours-ci.

Plus du tiers de l'édition de mon livre est déjà vendu, quoique les journaux, excepté Picot, n'en aient point encore parlé. Ce succès est étonnant. Je n'en reviens pas. Tu verras par l'extrait ci-joint du *Journal de Toulouse*, et par la lettre du Père Antoine, qu'il y a un concert singulier dans les jugements qu'on en porte. Le temps les réduira à leur juste valeur; mais cependant le bien se fait. L'abbé Clauzel croit que le petit article de Toulouse est de l'abbé Maccarthy. Malheureusement le second volume n'avance point. C'est le plus difficile, et le temps et les forces me manquent Quand je pourrais travailler, je suis interrompu à chaque instant. On voudrait me faire faire un livre tous les jours. J'ai bonne envie d'aller passer au moins deux ou trois mois à la Chênaie, pour respirer et détourner le cours de cette procession d'oisifs et de curieux. Nous verrons plus tard.

On m'a fait demander de la *Grande-Aumônerie* si je voulais une place, et quelle place, qu'on m'en laissait le choix. J'ai répondu que je ne voulais rien, que du repos et de l'obscurité.

M. Carron a écrit à M. Vielle au sujet d'un jeune homme nommé Gautier, de Saint-Brieuc. Il s'étonne de n'avoir pas de réponse.

Il paraît certain que les alliés s'en vont au mois d'août, et tout le reste s'en va aussi, et bien vite, de l'aveu de M. Lainé. Dieu sait ce que nous deviendrons!

Tesseyre n'a encore vendu que sept ou huit exemplaires de la *Vie de M. de Solminihac.* Il espère placer les autres, quand on lira cette vie au séminaire. — Tu pourrais engager Mansuy à aider le débit; car enfin c'est lui qui t'a pressé de faire cette réimpression, et il est triste d'en être pour ses frais.

Marie-Ange s'était imaginée que tu lui avais fait répondre par Jean. Elle et Lise t'écriront à leur loisir.

Je reçois à l'instant une traite d'Ange sur Opperman, de fr. 546,48 c. que je porte à ton compte.

163. — *Au même.*

Paris, 6 février 1818.

En rentrant pour me coucher, voilà que je me souviens que Tesseyre m'a envoyé la lettre incluse, pour te l'envoyer le plus tôt possible. Réponds directement à Inisan, parce qu'il n'y a pas de temps à perdre, s'il doit être ordonné dans la semaine de la Passion.

Thivo continue d'aller voir de temps en temps M. Laennec. Je crains pour ce jeune homme. Il est changé, souffre, ne

dort pas, et a, je crois, de la fièvre toutes les nuits. Tant qu'il sera dans cet état, et ne gagnera rien, je ne pense pas devoir lui donner moins de 60 fr. par mois pour toutes dépenses.

Binet te dit mille choses; il a reçu ta lettre, t'en remercie et ne te répond point, parce qu'il est lui-même jusqu'à ce moment sans réponse de Rennes. Tous nos autres amis et l'abbé Le Tourneur se rappellent à ton souvenir.

Fiévée contre le concordat a paru; l'ignorance, l'extravagance, ne sauraient être portées plus loin. Mais il fera du mal, et beaucoup. L'abbé Clauzel lui répondra. L'abbé Frayssinous m'a demandé une lettre de trois ou quatre pages sur le même sujet, pour imprimer à la suite d'un petit ouvrage qu'il va publier sur les questions agitées à l'occasion du concordat. Je la lui ai promise, si ma santé me permettait de la faire. Avec plus de réflexion, j'aurais peut-être refusé; car, obligé de prendre un ton qui naturellement n'est pas le mien, ma lettre sera plate. Après tout, je ne suis pas lié.

Je n'entends point parler de papa ni de M. Millaux; cependant je tiens toujours à avoir mon excorporation en règle; c'est le plus sûr. — Le pauvre Victor Legal est mort, il y a peu de jours, et, j'ai tout lieu de le craindre, sans qu'on lui ait une seule fois parlé de Dieu.

Totus tuus in Christo.

164. — *Au même.*

Paris, 7 février 1818.

J'avais préparé pour toi un paquet contenant diverses brochures, entre autres la dernière partie de la correspondance de Fiévée; le courrier a refusé de le prendre. Tu peux en

prévenir mademoiselle Le Loutre. Je ne sais plus de quelle voie me servir.

On a dû t'envoyer deux consultations en faveur des Frères (1) : la première, signée de vingt avocats, établit leur droit contre les prétentions de l'Université ; la deuxième leur trace la marche à suivre pour se défendre devant les tribunaux. A Poitiers on a usé du moyen que j'avais indiqué, et il a réussi, à ce qu'on m'a dit. Cela dépend beaucoup des localités. Au reste, on attend ici le frère général; on parle de négociations. Nous verrons ce que cela deviendra. On craint un éclat, et avec raison. Ce n'est pas tout de persécuter, ce n'est pas tout de détruire; la justice a aussi sa force qui se fait sentir tôt ou tard.

Les insurrections éclatent partout dans les colléges. Il faut aujourd'hui élever l'enfance à main armée. Cela promet.

Je suis très-faible; à cela près, ma santé est ce qu'elle était. J'avais oublié de te dire de corriger sur ton exemplaire un mot qui fait un sens ridicule dans mon article sur la liberté de l'éducation. Page 2, ligne 1re, ils ont mis : *la liberté a sa matière souveraine,* au lieu de *la politique.*

Nous sommes en 92. L'avenir est plus noir que jamais. Nous sommes menacés d'un nouveau déluge. Si les cataractes de l'abîme s'ouvrent une seconde fois, il en sortira des flots de sang. On proscrira par masses, et la haine sera sans pitié. Pour moi, en ce qui me concerne, tout m'est bien indifférent.

(1) C'est en 1818 que l'abbé Jean fonda l'institut des *Frères de l'instruction chrétienne,* œuvre à laquelle il consacra sa vie.

165. — *Au même.*

Paris, 10 février 1818.

Je commence par deux choses peu importantes et que je pourrais oublier. Mademoiselle de Lucinière désire savoir si, comme on le dit, l'abbé Morel est mort. Madame de Saisseval demande le nom de la paroisse où l'on a bâti la chapelle en l'honneur de Saint Jean, et s'il y a quelque guérison merveilleuse bien attestée.

On va t'expédier 15 exemplaires de l'*Essai* avec Grégoire, la réponse de Bernardi à Lanjuinais et la dixième partie de la correspondance de Fiévée. Ces deux derniers écrits m'avaient été donnés. Je ne t'enverrai point le *Correspondant* qu'on dit ennuyeux. J'ai fait ta commission à Leclerc. Quand j'aurai sa réponse et l'exemplaire des *Méditations*, je te les ferai passer.

M. Carron a l'assurance que son établissement sera conservé, sans avoir besoin chaque année d'une nouvelle ordonnance. Il regrette la maison de Tréguier, et voudrait bien en trouver une semblable en province, ayant tout lieu de présumer que l'on ne s'opposerait point à ce qu'il y transportât son établissement.

Je te remercie d'avoir fait habiller Mermet; rembourse-toi de cette dépense sur le produit de mon livre.

Les évêques de *première nomination* (celui de Saint-Brieuc et celui de Vannes par conséquent n'en sont pas), les évêques, dis-je, nommés aux siéges dont le dernier concordat ne change point la circonscription, doivent incessamment recevoir leurs bulles. Elles ont été enregistrées au Conseil d'État, en vertu du concordat de 1801. De là toutes sortes de diffi-

cultés. Le Grand-Aumônier, l'archevêque de Tours, celui de Bourges, en voudront-ils? On croit que non. Quelques-uns des autres les accepteront-ils? On craint que plusieurs ne les prennent pour se faire sacrer, et ne les gardent en poche, sans vouloir prendre l'administration de leurs diocèses; ce qui formerait une nouvelle classe d'évêques très-extraordinaires, et augmenterait le profond désordre où nous sommes déjà. La Grande-Aumônerie est tout à fait brouillée avec le ministre de l'intérieur, à propos du sacre de l'abbé de Quélen, qui a ordre de ne faire aucune fonction d'évêque. Les révolutionnaires triomphent, et pour solenniser l'anniversaire des fameuses réimpressions, en annoncent une d'Helvétius. Point d'épiscopat dans aucun sens, point de diocèses, point de concordat. Dieu seul sait ce que cela deviendra.

L'abbé Frayssinous va faire paraître son livre. Je lui ai donné un morceau sur Fiévée (8 ou 10 pages d'impression) qu'il y insérera; et il traitera lui-même deux ou trois points dont je n'ai pas parlé. Ce sont toujours des réclamations.

L'abbé Roger ayant parlé de mon ouvrage au bureau du *Journal des Débats*, on lui a répondu qu'on ne l'annoncerait point, *parce qu'il était trop religieux*. Je te remercie beaucoup des observations que tu me promets. Envoie-les-moi le plus tôt possible. Personne ici ne m'a encore dit un mot sur le fond. On dispute du style, et les avis se contredisent. M. Genoude voudrait retrancher au moins le plus grand nombre des comparaisons, qu'il trouve trop longues et peu justes : qu'en penses-tu? Des philosophes du haut parage disaient à Madame Champy, que c'était un livre très-dangereux, propre à séduire, et qu'elle ne devrait pas le garder chez elle. Je crois qu'ils se tranquilliseraient, si j'en retranchais tout ce qui choque nos gens de goût. Trop de littérature effémine l'esprit, qui finit par mourir phthisique.

M. Carron dit t'avoir envoyé tous les livres que tu lui avais demandés; il y en avait plusieurs dans la dernière caisse de Séguin. Si tu en veux d'autres, ou seulement si tu peux en placer d'autres, il faut que tu m'en donnes la note.

Totus tuus in Christo.

166. — *Au même.*

Paris, 12 février 1818.

Je suis très-faible et très-abattu. Je ne saurais prendre intérêt à rien. Ma vie ressemble à un rêve triste et morne. J'aspire au réveil.

On continue de destituer dans l'armée, partout. La conspiration marche la tête levée; elle gouverne déjà presque seule. Tout se fera plus aisément qu'au 20 mars. Il ne s'agit pas de savoir maintenant si la monarchie vivra, mais ce qu'on fera de son cadavre. Ce n'est plus qu'une question de sépulture. On pourra bien envoyer les prêtres l'enterrer à l'étranger, et les nobles formeront le convoi.

167. — *Au même.*

Paris, 13 février 1818.

Par une méprise fort désagréable, on t'a expédié 15 exemplaires de l'*Essai* de Grégoire, au lieu de mon *Essai*. Ce sera pour moi une perte d'une centaine de francs. Si le paquet n'est pas parti, on va le retirer du bureau du roulage. S'il l'était, comme je le crains, renvoie-le sur-le-champ par la même voie à M. Séguin, après toutefois en avoir retiré ce qui t'était réellement destiné. Quant aux 15 exemplaires de

mon *Essai* on va te les envoyer de suite. Mais, à ton tour, envoie-moi très-promptement tes observations, car je suis obligé de donner une édition nouvelle ; la première est presque épuisée. Le libraire veut faire tirer l'ouvrage à 3,000 exemplaires, et je suivrai son avis, à cause de l'avantage que je trouverai sur les 1,500 exemplaires de plus. Mon embarras est de savoir que corriger. Vraisemblablement, je changerai peu de chose, ayant d'ailleurs peu de temps. Ce qui me désole, c'est que le second volume n'avance point. Mon temps est au pillage, ma santé mauvaise, ou du moins telle que bien souvent je ne saurais travailler : migraines, faiblesse, etc., et puis la difficulté de la chose même n'est pas médiocre. Le troisième chapitre où je touche m'effraie par la multitude de choses qui doivent y entrer, et presque toutes neuves.

Toujours la même incertitude sur le concordat : on ne donne point encore de bulles. Chaque jour nous approchons de la crise ; tout le monde le voit, et peut-être plus prochaine qu'elle ne sera réellement. Si les alliés restent, comme il paraît maintenant (1), elle peut être retardée ; est-ce

(1) Le traité de libération du territoire dû au patriotisme de M. de Richelieu, avait alarmé les ultrà-royalistes. Groupés autour du comte d'Artois, ils tentèrent de s'opposer à une mesure qui, en éloignant les armées étrangères, allait rendre à la France son indépendance et à l'opinion publique une plus grande liberté d'action. Le baron de Vitrolles dont, en 1815 et en 1818, le nom se trouve si tristement mêlé à nos désastres, fut choisi par la *camarilla* du pavillon Marsan pour rédiger un mémoire connu sous le titre de *Note secrète*, dans lequel on pressait les souverains alliés d'imposer au roi un changement de système politique à l'intérieur, faisant de ce changement la condition du retrait de leurs troupes. Cette *Note secrète*, rendue publique par le ministère, mit au jour les sentiments du parti de l'étranger et excita contre lui l'indignation du pays et même le dégoût des princes alliés. L'empereur de Russie ayant consulté M. de Richelieu sur l'état politique de la France, en reçut l'assurance que l'Europe n'avait pas à craindre le mouvement révolutionnaire dont on s'était plu à la menacer, sans autre but que de satisfaire des ambitions personnelles. « Je me contente de votre seule parole, dit Alexandre, et je me charge de lever tous les doutes et toutes les difficultés qui pourraient retarder l'évacuation. » Il tint parole, et le comte d'Artois, le baron de Vitrolles et *tutti quanti* en furent pour la honte de leur manœuvre.

un bien ? La haine des prêtres et de la religion est extrême dans le parti. Je ne serais point étonné de voir renaître une nouvelle ère des martyrs. Ce serait au moins une consolation.

M. Millaux me marque t'avoir envoyé mon excorporation. Les têtes fermentent dans tous les sens ; les prophéties, les révélations abondent, et trouvent des gens crédules qui les répandent avec plus de zèle que de prudence, à mon avis. Nous remontons du septième jour au premier, heureux si nous trouvons sur notre route le *fiat lux*. L'abbé Clauzel, qui vint me voir hier, ne pense plus à répondre à Fiévée, il est fort content de mes quatre mots, je n'ai rien discuté au fond. C'est peu de chose, mais c'est cela. Je t'embrasse.

168. — *Au même.*

Paris, 15 février 1818.

Je reçois ta lettre du 11. Celle au ministre est fort bien. Je crois qu'il s'en contentera. Tu as bien fait de ne pas insister davantage sur les premières considérations, les dernières sont les seules auxquelles on s'arrêtera, et toujours les meilleures qu'on puisse faire valoir près de cette espèce de gens.

Heureusement les *Grégoire* n'étaient pas partis, et le libraire a bien voulu les reprendre. Mais, par un autre enchaînement de circonstances, Fiévée n'a pas été mis dans le econd paquet. Je te l'enverrai par la poste avec le 3e volume de Fabri, le mandement de M. de Boulogne, et l'ouvrage de M. Frayssinous, où se trouvera ma petite réfutation de Fiévée. L'abbé Clauzel a renoncé à lui répondre.

J'attends tes observations sur l'*Essai*. En le relisant avec M. Genoude, je me suis convaincu qu'il avait raison, et je

fais de grands changements, c'est-à-dire de grands retranchements dans l'Introduction. Nous n'en sommes encore que là. Ne t'effraie point de ceci. Sois sûr que l'ouvrage en vaudra mieux. Il faut aussi savoir déférer à la critique. Tous le bons juges ont été ici choqués des défauts que je vais tâcher de faire disparaître : mais ces bons juges sont en petit nombre, j'entends juges de la forme, bien plus que du fond. Personne n'a dit un mot contre ce fond; et c'est beaucoup. J'ôte des choses bonnes en elles-mêmes, et d'autres qui seraient mauvaises partout. Les premières sont hors de leur place, et nuisent à l'effet général. Enfin je pense qu'après m'avoir lu, tu m'approuveras.

Je reçois une longue lettre de M. Trublet qui m'apprend que l'évêque de Rennes est piqué que je ne lui aie point envoyé mon livre. Il y a quatre grandes pages d'explications sur ce petit fait. J'écrirai à ce bon M. Trublet et à l'évêque; tout s'arrangera. La seconde édition me fournira un motif très-naturel d'avoir retardé mon hommage.

Mon pauvre Moorman, toujours plus admirable, a été malade et l'est encore de chagrin, je pense; aussi que n'a-t-il point à souffrir! Il m'écrit, presque de son lit, les choses les plus touchantes. J'espère le voir cet été. Prie le Bon Dieu pour lui et pour moi.

M. Carron te dit mille choses tendres; Cauchy (1) t'offre son respect. Je le nomme de préférence à d'autres, parce qu'il a parlé le dernier; mais tous nos amis m'entretiennent bien souvent de toi. Je t'embrasse.

Point de bulles ni de concordat; on ne sait ce que cela deviendra, mais tout s'en va d'une grande vitesse.

(1) Le mathématicien.

169. — *Au même.*

Paris, 20 février 1818.

Je suis fort occupé de la révision de mon ouvrage. J'y fais de grands retranchements, surtout dans l'Introduction et le neuvième chapitre. Après, viendra l'ennuyeux travail des épreuves. Quel triste métier que celui d'auteur!

J'ai enfin réussi à organiser quelques moyens de défense pour la religion. Chaque mois à peu près il paraîtra un cahier d'environ 120 pages, où l'on traitera toutes les questions utiles à discuter, où l'on réfutera les mauvais ouvrages et on rendra compte des bons. Point d'abonnements, point d'engagement d'aucune espèce. *Revue morale et littéraire*, ce sera le titre. Pour se répandre, il faudra des correspondants. Marque-moi d'avance combien d'exemplaires tu pourras placer à Saint-Brieuc. Le prix sera 2 fr. et le premier cahier paraîtra probablement vers la mi-mars. L'abbé Le Tourneur est à la tête. M. de Bonald donnera des articles, l'abbé Boyer, l'abbé Clauzel, Genoude, peut-être Feletz et La Borie. Il faudra bien aussi que je contribue au commencement. S'il n'est pas trop tard pour la question, je donnerai ma réponse à Fiévée, que l'abbé Frayssinous paraît peu disposé à insérer maintenant dans son livre. Il ne faut pas irriter cet homme-là, il passerait tout à fait de l'autre côté ; voilà ses motifs, m'a-t-on dit. A la bonne heure.

Peut-être Fabri sera-t-il des nôtres. Son troisième volume a paru, je te l'enverrai incessamment. Il est meilleur que les premiers ; je regarde que c'est un grand coup porté à l'Université. Elle va se trouver entre l'inconvénient de se taire et l'embarras de répondre. Je ne vois qu'Ambroise Rendu qui

ait le degré d'impudence et de sottise nécessaire pour la tirer de là.

On attend, dit-on, des réponses de Rome au sujet du concordat: réponses à quoi? probablement à la demande d'une réduction dans le nombre des évêchés. On a renoncé à instituer en vertu du concordat de 1801, parce qu'on a su que les évêques auraient refusé les bulles.

As-tu terminé enfin avec Rusand? Ce serait bien prompt.

M. Carron, etc., etc., te disent mille choses tendres. La santé de Thivo ne se rétablit pas, au contraire. Laennec lui a ordonné d'interrompre quinze jours son travail.

170. — *Au même.*

Paris, 1er mars.

Je reçois ta lettre du 25. L'avis de M. Carron et le mien est qu'il y aurait de l'inconvénient à refuser la promesse demandée, et qu'il n'y en a point à la faire dans la forme que tu indiques. Au fond, c'est un désaveu, une vraie protestation contre la doctrine en question. Je mettrais peut-être : « Les 4 articles, etc., en interprétant les trois derniers de « manière qu'ils ne portent aucune atteinte à la validité du « concordat de 1801, et des actes ecclésiastiques qui en ont « été la suite. » Il me semble à propos aussi que toutes les lettres qui peuvent servir à expliquer et à constater le sens de cette promesse soient conservées, sous une forme authentique, au secrétariat. Dans la lettre d'envoi, il sera bon de dire : 1° Qu'on ne cesse pas de regarder les trois articles comme de simples opinions théologiques ; 2° Que les vicaires-généraux croient de leur devoir de s'expliquer sur le sens même qu'ils donnent à ces articles, dans un moment où on

les interprète publiquement en un sens condamné par l'Église (en disant qu'ils sont des dogmes de foi, l'abbé Dillon, Silvi, etc., proposition condamnée par la Bulle *Auctorem fidei*), et où l'on en abuse contre la royauté même (Grégoire, dernier chapitre). Ajouter peut-être qu'il ne convient pas d'ébranler le concordat naissant, en favorisant des doctrines selon lesquelles ni celui de 1801, ni celui de 1516, ni aucun concordat ne pourraient être légitimes; et que l'on ne conçoit pas bien quel intérêt on pourrait avoir à soutenir en principe qu'on n'a aucun droit de faire ce qu'on fait. Voilà en gros mes idées.

171. — *Au même.*

Paris, 1er mars 1818.

Mademoiselle Le Loutre m'a remis avec ta lettre 170 fr. 40 centimes; j'enverrai chercher chez elle le pot de confitures et les 15 fr. qu'elle me doit encore. Ne m'envoie pas d'autre argent, ayant déjà une assez grosse somme à toi. J'ai retranché la maxime qui te déplaît, page 43, et la déesse Raison, page 9. La plupart des retranchements portent sur l'Introduction et le chapitre 9. Je crois qu'il restera peu de traces de mauvais goût dans la seconde édition. L'ouvrage tel qu'il est continue de plaire. On demande de partout le second volume, auquel je n'ai pas même le temps de travailler. C'est d'ailleurs pour moi un vrai supplice que d'écrire. Je ne jouis point du succès, j'en souffre. L'obscurité seule me convenait; aussi n'est-ce certainement pas de moi-même que j'en suis sorti. Querret peut m'envoyer ses notes; je donnerai volontiers les éclaircissements désirés. Picot te dit

mille choses ; il fera peut-être usage de l'anecdote sur Lanjuinais.

L'abbé Frayssinous n'a pas osé faire usage de mes réflexions sur Fiévée. Je t'envoie sa lettre. — J'ai fait porter chez mademoiselle Le Loutre un petit paquet contenant le mandement de l'Évêque de Troyes, l'écrit de Lanjuinais sur le concordat, et *l'Évangile et le Budget*. Ces deux derniers pamphlets m'ont été donnés. Ils ne vaudraient pas la peine d'être achetés.

Je suis obligé de faire un article pour le premier cahier de notre *Revue littéraire et morale*, dont j'ai été le premier promoteur. L'ennuyeuse chose que de parler au public !

Où as-tu pris que je dusse aller à Londres cette année ? C'est Moorman qui doit venir. Je reçus hier une lettre de lui, et il est heureusement mieux. J'espère le voir en mai. Le pauvre enfant a bien à souffrir, mais il souffre en saint.

Si le ministre répond sur les 4 articles, envoie-moi copie de sa réponse. J'admire celle des Rennais. Il y a une nouvelle brochure de Silvi qui crie bien haut au sujet de ces articles et de l'Ultramontanisme. Il n'est pas même content de M. Boyer. Il attaque tout le monde, nous d'abord, M. Picot, trois personnes de Lyon, l'abbé Clauzel, etc. M. Frayssinous n'avait pas encore paru ; mais il aura son tour. La défense de nos maximes m'en paraît être la meilleure réfutation.

Il paraît que le concordat passera, mais modifié. Il n'y aura qu'un évêque par département ; on conserve seulement les titres des autres. Ainsi M. Énoch s'appellera évêque de Rennes et de Saint-Malo. Adieu M. de Grimouville ; M. de Grimouville, adieu.

Je remettrai à M. Carron la note qui le concerne. Tout le monde ici te dit mille choses tendres. *Totus tuus in Christo.*

« Je crois devoir vous prévenir, cher et très-honoré confrère, que j'ai été obligé comme malgré moi de faire le sacrifice de vos cinq excellentes pages; dix hommes pieux et au courant de ce qui se passe, ont affirmé qu'il ne fallait pas s'exposer à irriter et m'ont vivement pressé à ce sujet. J'ai cédé à leurs désirs, mais en profitant de vos réflexions pour fortifier les miennes, et en y mêlant un passage de votre ouvrage qui revenait bien à ma chose.

« Votre très-dévoué

« FRAYSSINOUS. »

172. — *Au même.*

Paris, 3 mars 1818.

M. Trublet m'avait marqué que l'évêque de Rennes était fort mécontent que je ne lui eusse point envoyé mon livre. J'écrivis pour réparer mes torts; ma lettre a été bien reçue. L'évêque me répond qu'il accepte l'exemplaire de la seconde édition que je lui offre d'avance; seulement il voudrait mettre pour condition, que l'ouvrage portât le nom de l'auteur, avec le titre de chanoine honoraire de Rennes. C'est bien ce que je ne veux pas. Mais j'espère qu'il oubliera sa lettre, et que je ne me trouverai pas dans l'embarras de refuser formellement.

On dit que Lainé quitte le ministère et qu'il est remplacé par Becquey. Celui-ci est tout Royer-Collard. Un jour viendra que nous regretterons Molé et Decazes peut-être.

De ma vie je n'ai été si malheureux que je le suis depuis deux ans. Ce que je souffre est inexprimable. Avant cela, je pouvais encore espérer un peu de repos sur la terre; à présent, point. Je regarde la mort et l'embrasse de tous mes vœux.

Loin de m'applaudir du succès de mon livre, j'y vois la ruine du seul bien qui me restait pour me rendre la vie supportable, une profonde obscurité ; et je ne me connais pas seulement l'ombre d'une petite consolation.

Totus tuus in Christo.

173. — *Au même.*

Paris, 4 mars 1818.

La copie de la lettre du ministre et de ton projet de réponse, que j'aurais dû recevoir hier, ne m'est parvenue que ce matin, et je n'ai qu'une heure pour te répondre. Je trouve le projet très-bien. Voici seulement quelques observations.

Je retrancherais ces mots : *Aucun ne songea à la violer :* ils n'ajoutent rien à la pensée, et feraient un mauvais effet si, en quelque occasion, on avait exigé la promesse d'enseigner les quatre articles depuis Louis XIV, comme cela se pourrait.

Dans le même alinéa j'ajouterais que si les quatre articles ne sont pas des opinions, ils sont donc des dogmes, puisqu'il n'y a pas de milieu ; et que cette seule phrase du ministre prouve mieux que tout ce qu'on peut dire l'abus qu'on pourrait faire de la promesse demandée, si on ne l'accompagnait des restrictions nécessaires. Car la proposition qui érige les quatre articles en dogmes de foi a été formellement condamnée par l'Église ; et si on l'adoptait, il s'ensuivrait que le Pape et toutes les Églises, hors celle de France, seraient hérétiques, puisqu'ils rejetteraient ces dogmes de foi.

Dans la promesse même, je mettrais : « Nous promettons « d'enseigner, comme de simples opinions, les quatre arti-

« cles, etc., et en interprétant les trois derniers de manière « qu'ils ne portent aucune atteinte aux droits du Souverain « Pontife, et spécialement à la solidité du concordat de 1801. »

Il me paraît convenable encore de faire entendre en quelques mots, dans le dernier paragraphe, qu'on se prête par esprit de concorde aux désirs du gouvernement; mais qu'on ne prétend pas reconnaître en lui le droit de prescrire l'enseignement, droit qui est le fond et la substance même de la puissance spirituelle.

Une promesse ainsi conçue et accompagnée de ces explications, sera plus utile qu'une indépendance muette, qui laisse les sentiments incertains, et ensevelit les principes mêmes dans le silence. Je me hâterais donc d'en finir de cette manière. Il est d'ailleurs prudent de ne pas attendre l'arrivée d'un homme dont on ne connaît ni l'esprit ni le caractère. Ce qui sera fait, sera fait, et l'on soutient toujours plus aisément une démarche telle que celle-ci, que l'on ne se résout à la prendre sur soi.

Je t'engage à m'envoyer ta lettre, elle pourra m'être utile. Je serai bien aise aussi d'avoir celle du ministre, s'il répond. Tout à toi.

174. — *Au même.*

Paris, 6 mars 1818.

Si ta lettre au ministre n'est pas partie, tu feras bien d'en retrancher ce qui regarde la fidélité des successeurs de Louis XIV à garder sa promesse de ne forcer personne à soutenir les quatre articles. Il y a des exemples du contraire, notamment un édit de 1772 et des arrêts des parlements.

Dans la formule de promesse, on pourrait peut-être met-

tre : « Nous promettons d'enseigner *les opinions contenues « dans la déclaration de* 1682, etc., » au lieu de : « Nous pro- « mettons d'enseigner, *comme de simples opinions*, etc. » C'est au fond la même chose, et la première rédaction choquera moins le ministre.

On assure que le nombre des siéges est réduit à 80 ou 82, parce que quelques diocèses, comme Lyon, Strasbourg, Besançon, renfermeront deux départements. La raison qu'on en donne est qu'il n'y avait point autrefois d'évêchés à Vesoul, Montbrison, etc. Notre pauvre diocèse de Saint-Malo est fourragé. Si on conserve les titres, il y aura quelque espérance pour l'avenir. — Je n'ai pas le temps de t'en dire davantage.

175. — *Au même.*

Paris, 15 mars 1818.

J'avais bien remarqué que la promesse était faite aux vicaires-généraux, mais j'ignorais que cela vous fût particulier. Il ne me semblait pas possible que des professeurs traitassent de l'enseignement avec d'autres que leurs supérieurs ecclésiastiques. Je me trompais, et cela montre où nous en sommes sur ce point, comme sur les autres. Ta lettre est tout ce qu'elle pouvait et devait être. Tu as eu raison de penser que j'en serais content. Il faut que tous les documents sur cette affaire soient en bonne règle au secrétariat. Si le ministre répond, envoie-moi sa lettre; je serai très-curieux de la voir.

J'ai fait sur cette promesse exigée des réflexions qui seront insérées dans la *Revue*. Je crois ce morceau fort de choses, et l'expression ne les affaiblit pas. Il y aura une vingtaine de pages. J'ai lié à mon sujet une théorie toute neuve du *Pouvoir spirituel*, dont le développement ferait un livre. Que de

vérités il reste à dire! Cette pauvre *Revue* ne marche pas. Nous aurons cependant un article de M. de Bonald. Mais M. Genoude en avait promis un sur Voltaire, Rousseau et Helvetius, à propos des nouvelles éditions de leurs ouvrages. Cet article est fait, mais tellement qu'il est impossible de l'employer. La difficulté maintenant est d'en avoir un autre. Je verrai ces jours-ci l'abbé Le Tourneur pour convenir avec lui de quelque chose à cet égard.

Quant à ma petite réponse à Fiévée, il est trop tard pour la faire paraître. Au fond, c'était peu de chose. Je te l'envoie. Cela pourra t'amuser cinq minutes. Tu y verras les corrections, assez peu heureuses à mon avis, de l'abbé Frayssinous.

Je t'enverrai la 6e partie qui te manque; j'ai lu la 11e qu'on vient de saisir. On aura, je crois, de la peine à y trouver la matière d'une condamnation juridique. Cependant on est bien subtil aujourd'hui. Toute la législation sur la presse se borne à un seul article : « Les juges en police correctionnelle feront « assaut d'esprit avec les écrivains opposés au ministère, et « il leur est enjoint de n'être jamais battus, chose facile, puis- « que la loi leur donne le dernier mot. »

Je ne crois pas t'avoir envoyé *Bernardi*. En vérité, cela ne vaut pas 25 sous. Les autres brochures te parviendront sans doute. Fais-les demander au neveu de mademoiselle Le Loutre. Il doit les avoir reçues. Je lui ai remis en outre pour toi, la réponse de l'abbé Clauzel à l'abbé Dillon, qui avait regimbé contre *le Concordat justifié*. J'ai promis à mademoiselle Le Loutre un exemplaire de mon livre qu'elle m'a demandé. Elle attendra la seconde édition, qui n'est qu'au tiers. La première est épuisée. On en demande de partout. Les bénéfices ne seront pas grands. Il y a eu des *erreurs*, sans compter celles qu'on n'avoue pas. Qu'il y a peu d'honnêtes gens en ce monde! — Cet ouvrage fait partout des conversions. C'est assurément

la seule chose qui puisse me consoler de l'avoir écrit. Pour les suffrages flatteurs, ils ne manquent pas; mais que faire de cela? Je les donnerais tous de bon cœur pour une prise de bon tabac.

Si je n'étais dans l'incertitude du voyage de Moorman, je m'en irais en Bretagne pour quelque temps. Je ne puis rien faire ici. Ma santé affaiblie, des migraines plus que jamais fréquentes, des visites continuelles, plus que tout cela, les souffrances de l'âme, retiennent le second volume *in statu quo*. Je voudrais bien savoir pourquoi l'on vient en ce monde. Ce n'est pas pour s'amuser, à coup sûr. Michaud m'a fait proposer d'écrire dans la *Quotidienne*. J'ai répondu honnêtement à cette proposition honnête qui m'a été faite par un homme extrêmement recommandable, le médecin Récamier.

Le concordat reparaît. Il y a eu une assemblée des ministres avec les trois cardinaux, M. de Pressigny et l'évêque de Samosate. J'en ignore le résultat. « Plus il y a de têtes assemblées, plus elles se rétrécissent, » disait Montesquieu; cela n'est pas possible de celles-là et c'est peut-être la raison du choix.

M. Carron, Tesseyre, Binet, M. Picot, te disent mille choses tendres.

Continue-t-on d'être content de Mermet? Mille amitiés à M. Vielle et à la mère Félicité.

Tuissimus in Christo.

Il n'y a rien dans mon article qui puisse faire soupçonner que j'aie eu connaissance d'aucune correspondance. Cela va sans dire.

176. — *Au même.*

Paris, 20 mars 1818.

M. Carron a reçu une lettre de M. Vielle, qui aurait encore, dit-il, besoin de quelques jours pour terminer ses notes sur mademoiselle Mettrie, et ne croit pas pouvoir achever ce travail. M. Carron te prie de lui demander ce qui est fait, afin de le joindre aux autres matériaux qu'il attend; ils en seront toujours moins incomplets.

Le 6e cahier de Fiévée ne se trouve plus. J'ai les deux écrits de Silvi, et les *Recherches* de M. de Bonald, où il y a d'excellentes choses, et en grand nombre. Ce n'est pourtant pas un livre qui doive avoir beaucoup de lecteurs. J'y ai trouvé plusieurs choses que j'ai déjà dites, et d'autres que je devais dire. Cela ne peut être autrement. On doit se rencontrer quelquefois, quand on se promène dans les mêmes lieux. Je t'enverrai cet ouvrage par mademoiselle Le Loutre, si je suis, comme il est probable, averti de son départ.

On parle d'un bref du 23 février, par lequel le Pape témoigne son étonnement qu'un traité aussi solennel, aussi sacré que le concordat demeure sans exécution. En se plaignant d'un délai si extraordinaire, le Saint-Père ajoute qu'il n'ignore pas les secrètes manœuvres par lesquelles on cherche en France à arrêter l'effet de la convention du mois de juin, mais qu'on ne doit pas espérer qu'il entende à aucun accommodement, et se prête à des arrangements qui détruiraient son propre ouvrage. On dit que ce bref a un peu relevé le courage des évêques; mais qu'importe le courage réel ou pretendu d'hommes si nuls à tous égards? Il est encore impossible de rien prévoir sur l'issue de cette affaire, ni même sur la marche qu'on lui fera prendre.

La seconde édition avance lentement; on en est à la 16e feuille. L'ouvrage cependant est demandé et redemandé de toutes parts. — La première édition me donnera 4,000 fr. de bénéfices; mais je ne les retrouverai, et même la plus grande partie des avances, qu'après la vente de la seconde édition, qui coûtera environ 6,000 fr.

En avançant dans la lecture des *Recherches*, j'y trouve à peu près le fond de mes premiers chapitres du second volume, sauf plus de rigueur et de généralité de mon côté. Cependant cela m'ôte bien de l'intérêt et me réduit presque au rang de copiste, sans l'être réellement. Cela n'est guère propre à encourager.

Les *Nouveaux éclaircissements* de M. Boyer sur le concordat paraîtront dans deux ou trois jours. Un examen de tous ces ouvrages, où on en relèverait les inconséquences, en développant les aveux, etc., etc., ruinerait à jamais le gallicanisme, que je vois déjà croulant par sa base, et s'affaissant sous son propre poids.

T'es-tu occupé des additions à la *Tradition*? il vaut mieux faire cela plus tôt que plus tard, afin que cela soit prêt, en cas d'une seconde édition.

177. — *Au même.*

Paris, 28 mars 1818.

J'ai causé de ton affaire avec Tesseyre. Voici mon avis : Je ferais signer aux professeurs une promesse ainsi conçue: « Nous promettons à messieurs les vicaires-généraux d'ensei« gner les 4 articles de la Déclaration du clergé de France de « 1682. » J'accompagnerais cette promesse d'une lettre extrêmement courte à peu près en ces termes: « Monseigneur, il

« n'entre pas plus dans nos intentions que dans les vôtres, « d'entamer sur les 4 articles, une discussion qui ne pour- « rait être terminée que par l'Église. Voulant nous rap- « procher de vos vues, autant qu'il nous est possible, nous « vous adressons une promesse *pure et simple* de nos profes- « seurs ; promesse faite aux vicaires-généraux, parce qu'il « faut qu'elle soit faite à quelqu'un, et que l'autorité ecclé- « siastique seule a le droit de prescrire l'enseignement. Ja- « mais nous ne nous départirons de ce point.

« Du reste, nous déclarons de nouveau que les 3 derniers « articles ne seront enseignés dans le diocèse qu'avec les in- « terprétations nécessaires pour qu'on ne puisse pas en abuser « contre le concordat de 1801, dont le gouvernement ne peut « vouloir qu'on attaque la validité, puisqu'il est encore en ce « moment *loi de l'État.*

« Que Votre Excellence ne nous demande rien de plus; « notre conscience ne nous permet pas de dépasser ces li- « mites, et nous pensons que ce mot finit tout et répond à « tout. »

Ceci n'est que le fond, comme tu vois; mais il faut, à mon avis, écarter toute discussion, accorder ce qu'on peut accorder, et se prononcer sur le reste avec une force qui ôte l'espoir d'obtenir rien de plus.

Après bien du temps et bien des soins, je crois que la *Revue* va enfin paraître et qu'elle marchera. Tu y verras mon article sur ces signatures exigées. Il ne plaira que de sorte au ministre.

Plus de concordat. M. de Marcellus avait consulté le Pape sur le projet de loi ; le Pape lui a répondu par un bref qui a décidé tout le côté droit à rejeter cette loi et par suite le concordat. Alors le ministère a renoncé à le faire discuter. On avait assemblé les évêques pour tâcher de leur faire ex-

primer le désir qu'on mît un évêché par département avec la même circonscription. Les évêques ont renvoyé tout au Pape. Ainsi voilà cette affaire plus embrouillée que jamais. Les ministres sont furieux contre M. de Marcellus. Du reste, tout s'en va ; on parle du rappel de dix régicides ; d'une ordonnance qui fixe à cinq ans le temps qu'il faut être soldat pour devenir officier, et exclut des grades les émigrés et les vendéens. On se demande quand se fera la révolution? Elle est faite, il n'y manque qu'une dernière formalité.

J'ai remis à mademoiselle Le Loutre qui part après-demain, mon exemplaire de M. Boyer, et quelques autres livres et brochures. Si le mandement de M. de Boulogne ne reparaît pas, je t'en enverrai un autre exemplaire.

Thivo se conduit bien ; il est chez Leclerc et commence à gagner quelque chose. Sa santé est un peu meilleure ; à partir du mois d'avril, il est convenu que je diminuerai sur les 60 fr. ce qu'il aura gagné dans son état. Jusqu'ici il n'a pas été possible de lui donner moins, ayant des dépenses indispensables à faire pour remèdes ordonnés par M. Laennec.

Du 29.

J'ai le cœur plein de ce que j'ai vu et entendu ce matin. Je croyais connaître M. de Bonald, mais non. Il est venu me voir ce matin, et m'a laissé dans un état que je ne saurais peindre ; c'est comme un mélange inexplicable d'admiration et d'attendrissement. Quelle simplicité, quelle foi ! « S'il sa« vait avoir contribué au salut d'une seule âme, les travaux « de toute sa vie seraient trop payés. » Nous avons causé longtemps. J'ai vu les sentiments et entendu le langage d'un saint ; ce n'est pas trop dire. Une nation qui produit de tels hommes n'est pas abandonnée de Dieu.

Il paraît certain que mon pauvre petit Moorman viendra

me voir cet été. Cela me retient ici. Pourras-tu venir à la même époque ?

178. — *Au même.*

Paris, 7 avril 1818.

M. Carron me charge de te transmettre la réponse de M. Pasquier, au sujet de Le Douarec. Elle offre un motif d'espérer la réussite de son affaire, que M. Carron ne pouvait mettre plus d'empressement à recommander.

Les ennemis du concordat semblent craindre qu'on ne le mette à exécution par une ordonnance, après le renvoi des chambres ; mais il n'y a pas d'apparence, le gouvernement est trop faible, et quelques-uns de ses membres trop malintentionnés. L'écrit de M. de Serre dont je t'ai parlé a pour but d'empêcher cette mesure. Il soutient que le concordat doit être la suite d'une loi, et non pas la loi la suite du concordat. Il parle d'organiser le clergé d'une manière *constitutionnelle*, indépendamment de tout concordat, et c'est à son avis, la seule voie politique et *légale* de terminer cette affaire. On croirait être en 90, et lire la préface d'une nouvelle *constitution civile du clergé.* Le fond de tout cela, c'est le schisme et la suprématie; et le mot d'ordre contre les défenseurs des principes catholiques, c'est l'*Ultramontanisme.*

Le 1er cahier de la *Revue* a bien de la peine à paraître. On ne trouve que mollesse et froideur. J'ai donné mon article (le seul que je donnerai). Il aura bien une vingtaine de pages. Le sujet est la promesse exigée d'enseigner les 4 articles. Je le crois fort de raisons. Si la *Revue* ne paraissait pas, on l'imprimerait à part.

Ma seconde édition terminée, je ferai dire que je suis à la

campagne, et m'enfermerai pour travailler au second volume, qui, sans cela, ne finirait jamais. J'apprends tous les jours quelques conversions de philosophes ou de protestants, opérées par le premier. C'est l'unique succès qui console. Je t'embrasse de tout mon cœur.

179. — *Au même.*

12 avril 1818.

Je reçois ta lettre du 9. Tu peux m'écrire alternativement sous le couvert d'une des personnes de la maison, en faisant écrire l'adresse par une autre main. De cette sorte, je crois que notre correspondance échappera à l'inquisition.

Ta lettre est tout ce qu'elle devait être. Je persiste à penser que c'était le seul parti à prende. On sera content, du moins je le crois, car on ne veut que des formules. Au reste, si l'on demandait plus, ce serait le cas de résister, quoi qu'il en pût advenir. La vérité et la conscience par-dessus tout.

L'abbé Frayssinous s'est pris de terreur au sujet de mon article, il prie et supplie de le supprimer; je ne conçois rien du tout à cette politique timide, il n'y en a point de plus fausse, à mon avis. Cependant j'ai consenti que l'article ne parût pas dans la *Revue*, que ce contre-temps renvoie aux calendes grecques. Je ne sais pas si je ne ferai point imprimer à part ce petit écrit qui ne manque pas de force. Sur cela je me déciderai d'après les conseils de quelques personnes sages et point faibles, s'il y en a toutefois. J'aurais pris mon parti sur-le-champ, si mes réflexions avaient pu avoir de l'influence sur la conduite des hommes auxquels elles s'adressent; mais on ne saurait l'espérer. Dans tous les cas, je t'en enverrai copie.

M. de Pressigny, qui te dit mille choses, m'a prévenu que je passais pour être ennemi du Gouvernement. Je ne l'aurais jamais deviné, enfin c'est comme cela. Il n'y a qu'à rire de pareilles bêtises. Et puis comment serais-je ennemi du Gouvernement? est-ce que nous en avons un? je ne le savais pas. Voilà ce que c'est que de vivre retiré. Bientôt je vivrai plus retiré encore. Afin de pouvoir travailler à mon second volume, je vais me renfermer à la maison, et faire dire à tout le monde, sauf trois ou quatre amis, que je suis à la campagne. Sans cela je ne finirais jamais. Les visites à recevoir, les courses prennent tout mon temps, et de plus je suis habituellement si faible que je suis forcé d'en perdre beaucoup.

On ne parle plus du concordat. De nouvelles négociations sont impossibles. On ne pourrait sortir d'embarras que par des ordonnances qui ne seront point rendues. Notre état est indéfinissable, et le devient davantage chaque jour. On voit où cela va, on le sent, on le dit; jamais l'avenir ne fut plus présent. Cela ne compose pas une existence fort douce.

M. Carron, Tesseyre, te disent mille choses tendres. Ménage ta santé; je crains que tu ne l'épuises une seconde fois. Rien ne fatigue comme de parler en plein air. Si Dieu permet que tu fasses du bien, il faut conserver tes forces pour en faire davantage, en en faisant plus longtemps. Pour moi, je ne fais rien, et m'ennuie beaucoup en ce monde. Je t'embrasse de tout mon cœur. Mille amitiés à M. Vielle et à la mère Félicité.

180. — *Au même.*

Paris, 21 avril 1818.

Avez-vous reçu une lettre du ministre de l'intérieur portant défense d'écrire au Pape, autrement que par son inter-

médiaire? Je désirerais beaucoup avoir copie de cette lettre, si elle existe. L'archevêque de Bordeaux et les grands-vicaires de Poitiers ont refusé la promesse relative à l'enseignement des 4 articles. Je crois toujours que le parti que tu as pris est le meilleur, mais je n'ai pas besoin de t'engager à ne rien céder au-delà. Tu me sembles tout à fait dans les limites que la religion et la prudence indiquaient de concert. Il paraît vraisemblable que mes *Observations* paraîtront incessamment. C'est l'avis d'un homme ferme et sage qui a longtemps administré un diocèse et connaît les hommes contre lesquels les évêques ont maintenant à combattre. Pour moi, j'ai toujours pensé que les petits ménagements n'avaient d'autre effet que d'encourager les ennemis de l'Église, qu'on défend en coupable, trop heureux, ce semble, si l'on parvenait à obtenir pour elle commutation de peine. Je te fais adresser par le roulage une douzaine d'exemplaires de la seconde édition de l'*Essai*. J'ai pris le parti, pour travailler au second volume, de faire dire que je suis à la campagne. N'oublie pas de mettre en ordre les faits et passages susceptibles d'être ajoutés à la *Tradition*. Il me tarde de les recevoir. — Quelle était notre ancienne jurisprudence sur les rapports des évêques et des particuliers avec Rome? Il est important d'éclaircir ce point. — Il paraît décidé que Moorman viendra me voir cet été. Je t'embrasse de tout mon cœur.

181. — *Au même.*

Paris, 8 mai 1818.

Je te remercie de la copie de la lettre que je t'avais demandée et des instructions que tu y joins. Ce n'est pas tout à fait ce qu'on m'avait dit. Quant à mes réflexions, après avoir

flotté, au gré des avis divers, entre le oui et le non, elles restent provisoirement entre les mains de Tesseyre, que je prierai d'en faire faire une copie pour toi. Je serai charmé qu'à ton loisir, et sans fatigue, tu rassembles et mettes en ordre les suppléments à la *Tradition*. Il est bon qne cela soit préparé d'avance.

Je suis censé être à la campagne. Je ne sors point, et ne vois que quelques amis qui entrent par billets. Avec tout cela, je n'avance guère vite; mais c'est qu'aussi le sujet n'est pas aisé. Mon troisième chapitre touche à sa fin; avec les deux précédents il formera environ 90 pages. C'est un système nouveau de philosophie, dont les plus hauts dogmes de la religion sont la base. D'un bout à l'autre, je place ces gens si fiers de leur raison entre la foi et le néant, sans qu'ils puissent échapper à l'un ou à l'autre. Mais qui lira, qui comprendra cela? Il faudrait des volumes de développement. Le 1er volume a une destinée qui étonne tout le monde, et moi plus qu'aucun autre. Le tiers de la seconde édition est déjà vendu. Je t'en fais adresser 15 exemplaires par roulier. Il est possible qu'on soit obligé d'en faire une troisième édition avant que le second volume paraisse. Cela tient du prodige; M. de Bonald veut en parler. Je n'ose répéter ce qu'il en dit, et qu'est-ce, hélas! que tout cela? Que ceux qui envieraient cette vaine célébrité savent peu ce qu'elle coûte! — Votre nom vivra. — Eh! que m'importe, quand je meurs de chagrin et d'ennui tous les jours, quand il faut que je me condamne moi-même à une prison sévère pour satisfaire à force de travail à la curiosité d'un quart d'heure de ce public qui passe, regarde et oublie! J'ai un projet. Si je dois rester à Paris, je me donnerai dès que j'en aurai le moyen, un cabriolet, afin de pouvoir au moins prendre l'air au dehors, et voir les champs, mes anciennes amours. Mais ce moment-là n'est

pas près encore. Ne viendras-tu point cette année ? J'attends Moorman au mois de juin ou de juillet. Je t'envoie par mademoiselle Le Loutre, à qui, par parenthèse, j'ai promis un *Essai* qu'elle m'a demandé, je t'envoie, dis-je, les brochures que tu désirais et des journaux anglais.

On ne compte plus sur le concordat. L'abbé Clauzel va probablement publier quelque chose sur l'état où nous nous trouvons. Thivo va de mal en pis. Marque-moi tes intentions à son égard. Il se conduit très-bien, du moins tout l'annonce, mais sa santé est déplorable.

M. Genoude doit t'envoyer des prospectus d'une *Nouvelle traduction des Psaumes*. Je la revois avec lui ; elle sera, je crois, très-supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Si tu peux trouver des souscripteurs, tu feras plaisir à Tesseyre et à moi. Ce jeune homme, qui est plein de zèle et qui ne manque point de talent, mérite d'être encouragé. Je lui ai donné, sur son Job, quelques lignes qu'il a fait insérer dans les *Débats*. Le prix de la souscription est 6 fr. Le texte de la Vulgate sera au bas des pages.

Totus tuus in Christo.

182. — *Au même.*

Paris, 19 mai 1818.

Je t'ai acheté une brochure qui fait quelque bruit en ce moment dans un certain parti ; quelques personnes l'attribuent à Daunou ; elle est intitulée : *De la liberté des Cultes et des Concordats*. Je te l'enverrai dès que j'aurai quelque chose à y joindre. On peut la résumer en trois mots : *point de religion catholique*. L'auteur va même plus loin, car il ne veut de morale que les lois de l'État. Du reste, la force pour

tout ordre et pour fondement de tout; et je ne doute pas non plus, que si l'ordre se rétablit jamais, ce ne sera que par la force, raison des brutes et seule autorité que reconnaissent les hommes de ce temps.

Portalis est parti pour Rome. Il y va entamer ou suivre de nouvelles négociations. Quel en sera le succès, et qui peut le dire? On veut absolument réduire le nombre des évêchés. Mais ne veut-on que cela? Je n'ose dire tout ce qu'on veut, ou tout ce qu'on semble vouloir. Grâce à Dieu, il y a aussi plus haut une autre volonté, et plus forte, et plus constante, et il est écrit des premières qu'elles ne prévaudront pas.

Du 21.

Je reçois ton paquet et le ferai remettre chez Brajeux par Carfantan, qui me croit hors de Paris. Cela m'oblige à des précautions qui me rendent les commissions difficiles à exécuter. Cependant je ferai de mon mieux pour celle-là.

Écrire, prêcher, administrer, c'est combattre, et la France ne s'en va que parce qu'on veut gouverner autrement. Quoi qu'il arrive, on doit tenir bon sur tous les points où la conscience ne permet pas de céder. La Vérité ne plie point, non plus que l'Ordre, et quand on croit la faire plier, ce n'est pas elle qui plie, c'est l'homme, et elle demeure pour l'accuser. Il faut s'attendre aux contradictions, aux oppositions, à tout; c'est le salaire promis : *in mundo pressuram habebitis;* il faut s'y attendre et n'en être ni effrayé, ni ému; *confidite, ego vici mundum.*

J'ai appris aujourd'hui des détails sur les Missions, qui marquent combien les agents du gouvernement les redoutent, et combien elles produisent de merveilles. Le Maire de Clermont et le Lieutenant-Colonel des Suisses en garnison

dans la même ville, viennent d'être cassés pour s'être montrés trop favorables aux Missionnaires; mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus frappant; le reste ne peut s'écrire.

Portalis emmène sa famille à Rome; irait-il remplacer M. de Blacas? Dans tous les cas, cela ne prouve pas que l'on compte sur une fin prochaine des négociations.

L'écrit de l'abbé Clauzel paraît; il a pour titre : *Coup d'œil sur l'Église de Rome.* Je t'en enverrai quelques exemplaires que tu placeras, je crois, aisément. Cela est analogue aux circonstances. J'y suis loué, et beaucoup trop loué, avec Chateaubriand, M. de Bonald et l'abbé Frayssinous. Quant à mon second volume, j'y travaille, mais avec tant de dégoût, ma santé est si faible, mes migraines si fréquentes, et l'ennui de la vie si habituel, que je n'avance guère. J'en suis au 4e chapitre; cela fait une centaine de pages. Ceux qui les ont vues, les jugent supérieures au 1er volume. Pour moi je ne puis rien dire. Je ne suis sûr que d'une chose, c'est de l'ensemble, dont la plupart des lecteurs ne s'inquiètent guère. Peu m'entendront. Ils n'y perdront pas beaucoup.

Ange doit partir de Saint-Malo, le 2 juin, avec Augustine. Je regrette que tu ne puisses pas l'accompagner. Six semaines de vacances te feraient grand bien. A quoi sert-il de s'exténuer? Si tu m'en crois, tu profiteras de la belle saison pour faire le voyage. Il peut n'être pas inutile, même aux intérêts du diocèse. Tu sais d'ailleurs le plaisir qu'aura M. Carron à te voir, il en est de même de ces dames. Je t'embrasse de tout mon cœur.

183. — *Au même.*

Paris, 26 mai 1818.

J'ai reçu hier ta lettre du 21. En portant à ton compte les 65 fr. pour les 12 exemplaires de l'*Essai*, et 43 fr. 35 c. pour

la moitié des *Traditions* vendues, je reste te devoir 49 fr. 67 c.; ainsi ne m'envoie pas d'argent. On a dû t'expédier, il y a quinze jours ou trois semaines, 15 autres *Essais*. Je t'enverrai *Madame de Staël :* haine effrénée contre la religion catholique, enthousiasme pour l'Angleterre et la révolution, sauf 93 et Buonaparte; voilà son livre, m'a-t-on dit. J'y joindrai l'exemplaire de Job que M. Genoude m'a donné. Je revois avec lui ses *Psaumes*, et nous les refaisons à peu près. Chateaubriand va se renfermer pour finir son *Histoire de France;* elle formera 3 volumes in-8°. Tout ce qui précède les Valois est rejeté dans l'Introduction. M. de Bonald avance beaucoup un nouvel ouvrage intitulé : *Accord des dogmes du Christianisme avec la raison, de ses préceptes avec la morale, et de ses conseils avec la politique.* — Cela me dispensera peut-être de faire l'*Esprit du Christianisme.* M. de Bausset travaille à une *Vie du cardinal de Fleury.*

Plusieurs personnes regrettent comme toi quelques-uns des passages que j'ai retranchés; d'autres trouvent encore trop d'images. On ne sait que faire entre tant d'avis et si divers. Un M. Loyson parle de mon ouvrage dans le *Spectateur*, journal semi-périodique et ministériel. Il me reproche deux graves erreurs, d'avoir dit (ce que je n'ai ni dit, ni pensé) qu'aucune société ne peut subsister sans la religion catholique, et d'être peu sensible à la beauté des gouvernements représentatifs. Ceci est plus vrai. Du reste, beaucoup d'honnêtetés, tout ce que je pourrais désirer d'égards, et des louanges plus que je n'en mérite. On me crée une réputation dont je me passerais bien volontiers. Je ne sais que faire de cela.

Le cabriolet est une idée fort en l'air. Je ne suis pas près d'être en état de fournir à cette dépense. En attendant, je reste dans ma chambre. J'ai sorti deux fois, et par force, depuis deux mois. Ma vie est triste; jamais je n'en sentis

plus péniblement le poids. Cela m'ôte tout ressort, toute activité. Ajouté à cela une extrême faiblesse, des migraines habituelles ; il n'est pas étonnant que mon second volume languisse. Je puis dire avec vérité n'avoir pas en ce monde l'ombre de la plus petite consolation. Tout m'est souffrance, angoisse, agonie. Je m'étonne de résister si longtemps à un tel état.

M. Picot est sur le point de partir pour Orléans. Si je le vois avant son départ, je lui ferai ta commission. Je regrette que tu ne viennes pas à Paris cette année. Mais qu'est-ce que la vie, qu'un long regret ?

Je viens d'apprendre que M. Picot était parti pour Orléans. M. Carron a, dans sa chapelle, une congrégation d'artisans. Comme assistant j'ai été obligé de prendre des pouvoirs, dont je ne ferai vraisemblablement aucun usage. Ils portent permission de confesser *in parochiali ecclesia et in aliis sacris locis diocœsis parisiensis.* Il me semble que je ne pourrais pas, d'après cela, confesser des hommes dans ma chambre. Je serais bien aise, à tout événement, de savoir ce qui en est.

On enterre aujourd'hui le prince de Condé. T'ai-je dit son mot au duc de Berry, qui le visitait sur son lit de mort ? « Monseigneur, c'est un grand bonheur de mourir en France ; puissiez-vous avoir ce bonheur ! »

Le *Spectateur* annonce que Portalis va négocier un nouveau concordat. — Voilà le reçu de Leclerc que tu m'avais demandé. Il n'a pas encore reçu les livres de Rome.

L'évêque de Rennes m'écrit pour me remercier du présent que je lui ai fait de mon livre.

Thivo ne se rétablit pas. S'il n'est pas mieux dans un mois, il retournera en Bretagne, à ce qu'il me marque. Je vais lui compter 60 fr. pour le mois de juin ; ainsi, par réflexion, tu

peux m'envoyer quelque argent, quand l'occasion s'en présentera. Je t'embrasse.

J'aurai besoin de messes dans un mois.

184. — *Au même.*

Paris, 5 juin 1818.

Une religieuse de Saint-Thomas, qui part lundi pour Saint-Brieuc, m'a fait demander mes commissions. Je la prie de se charger de *Madame de Staël* et de *Starck.* Si elle accepte, elle voyagera en bonne et mauvaise compagnie. J'aurai une occasion particulière dans quelques jours. Leclerc t'enverra par la poste une douzaine d'exemplaires des *Observations* (1) qu'on imprime enfin. C'est bien tard ; une autre fois je prendrai mes mesures pour ne pas dépendre des idées d'autrui.

Moorman ne viendra pas cette année ; ses parents s'y opposent ; et puis je désirais qu'il vînt, c'en est bien assez pour comprendre que ce projet n'ait pas réussi. Je ne sors plus de ma chambre, je ne fais presque rien, j'épie l'aurore du seul jour désirable ici-bas.

6 juin.

Ange est arrivé ce matin bien portant avec Augustine. La pauvre petite est très-gaie et très-gentille. Ses sœurs sont aux petits soins d'elle : mais je plains sa mère, qui reste bien seule. Ange ne passera que peu de jours ici.

Tesseyre te prie de lui envoyer les principaux catéchismes de Bretagne avec ton avis sur le meilleur. — Tu me mar-

(1) *Observations sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682.* Premiers Mélanges.

queras si tu as pu réussir à procurer à M. Genoude quelques souscriptions pour sa traduction des psaumes.

Plusieurs personnes me reprochent, et assez amèrement, de vendre mon livre trop cher. Vu le nombre de feuilles, il est pourtant à meilleur marché que tous les livres qui paraissent, et le papier est plus beau. On voudrait que je le donnasse à 4 fr., c'est-à-dire que je perdisse près de 20 sous par volume. C'est un peu fort.

Les fenêtres de la Chênaie sont-elles placées ?

185. — *Au même.*

Paris, 9 août 1818.

Je conçois tout ce que tu as senti ; un événement si cruel et si inattendu frappe toute l'âme à la fois (1). J'ai éprouvé une vive secousse, mais je suis mieux à présent ; j'avais pris des forces pendant mon voyage pour soutenir ce poids accablant de douleur ; la Providence ne voulait pas que j'y succombasse. Je n'ai plus que ce brisement et cette irritation, suite naturelle d'une crise très-violente. Ménage-toi, c'est un devoir ; nul homme ne pourrait résister longtemps à l'excès du travail que tu t'es imposé, et la question est de savoir si tu veux te tuer. Voilà ce que tout le monde dit et pense ici.

Je t'envoie notre compte, tu le compareras avec tes propres notes. Je t'adresserai incessamment, sous le couvert de mademoiselle Le Loutre, 5 volumes de l'*Art de vérifier les dates*, quelques journaux anglais et l'écrit de Chateaubriand sur les affaires du moment. Je ne sais pas encore le prix de ces divers objets.

(1) La mort de Gratien Lamennais.

J'attends ta note pour *l'Ami du Roi*, afin de faire les commissions de M. Vielle. Dis-lui que l'évêque actuel de Rennes n'a jamais fait usage de la doradilla, qu'il faut écrire à Saint-Servan pour qu'on s'informe de la servante de M. Damar, lequel se servait de cette plante avec succès.

La seconde édition de l'*Essai* est épuisée ; on en demande de toutes parts ; la troisième ne sera prête que dans trois semaines au plus tôt. Séguin, quoi que je lui aie dit, s'est laissé surprendre. Il me paraît qu'on pense ici assez généralement comme toi sur l'article de Feletz. Je l'ai vu pour le remercier, il m'a dit avoir reçu plusieurs lettres de reproches.

Cor pense, et je crois avec raison, que c'est le moment de vendre tes actions de la Banque. Si tu prends ce parti, et que tu puisses laisser quelque temps tes fonds à intérêt chez un banquier sûr, cela serait heureux pour M. Carron ; car il est vraisemblable que nous ne trouverons point de maison pour la somme dont je puis disposer. Cependant ne te gêne pas.

Tous nos amis te disent mille choses tendres. Nos petites se portent bien. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Je décachète ma lettre pour te prier de m'envoyer une empreinte du sceau de ta congrégation, le nom du graveur, et le prix qu'il t'a fait payer.

186. — *A M. Ange Blaize.*

Paris, 9 août 1818.

Quel funeste événement vous avez eu à m'annoncer, mon cher Ange ! La seule consolation qui nous reste est de penser que Dieu aura fait miséricorde à ce pauvre garçon. Il

a reçu les secours de l'Église, et ses derniers moments n'ont pas été abandonnés ; d'autres sont encore plus malheureux que nous. Je regrette qu'on vous ait peut-être inquiété sur mon état. Il est vrai que la première secousse a été violente; maintenant je suis mieux, et n'éprouve plus que cette fatigue et cette faiblesse qui suivent les vives émotions. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de Marie. Vos petites ont été très-sensibles à la perte de leur oncle. D'ailleurs elles se portent parfaitement bien. Augustine a même engraissé, on est content d'elle et de ses progrès.

Mille amitiés à Tonton et à Biarrote ; je prie ce dernier de donner de mes nouvelles à papa, que je ne veux point charger de ports de lettres inutiles. Je ne saurais vous en dire aujourd'hui davantage. Adieu, je vous embrasse et Marie de tout mon cœur.

Votre frère F.

187. — *A l'abbé Jean.*

Paris, 14 août 1818.

Je me retrouve pour la santé où j'en étais avant mon voyage. La tristesse m'affaiblit et m'ôte tout ressort. Je ne puis plus prévoir quand je finirai mon second volume, ni même quand j'y travaillerai. Tout m'est à dégoût ; je ploie sous la vie. C'est un état bien pénible.

M. de la Romagère est venu me voir ; il attend ses bulles avec impatience. Pour moi, je redoute le moment où il entrera dans son diocèse. Ce n'est pas qu'il n'ait de la piété et du zèle, à sa façon. Mais quel pauvre homme ! qu'il est ennuyeux ! Il fait des vers, les récite et même les chante volontiers. A la mission de Clermont, quoi que pussent dire les missionnaires, il s'obstina jusqu'au bout à déployer ses

talents. Pendant la communion générale des hommes, le voilà qui entonne, au milieu du chœur, d'une voix rauque et chevrotante :

Ce n'est pas petite affaire
De chanter la communion.

Juge de l'effet. L'abbé Frayssinous, qui n'est pas suspect, avoue que c'est un *original fieffé*. Au reste, il m'a dit pour toi des choses flatteuses, mais sans les chanter, en sorte que je ne sais pas si c'est bien sérieux.

Nous cherchons partout une maison ; celles qui nous conviendraient jusqu'ici se trouvent trop chères. Il n'est pas impossible que M. Carron se décide à transporter son établissement à Versailles, où nous nous logerions beaucoup mieux à bien plus bas prix. Comme le funeste événement qui nous afflige change un peu notre position, je désirerais que tu la fixasses de concert avec Ange, afin de savoir exactement où j'en suis et ce que je puis faire. Cela m'importe dans la circonstance ; voilà pourquoi je t'en parle. Il suffira de me marquer le résultat.

N'oublie pas ta note pour *l'Ami du Roi ;* je n'attends que cela pour exécuter la commission de M. Vielle. Morinais fera la tienne, au sujet de l'horloge et du réveil.

Je te recommande instamment les affaires de M. de Rumédon.

Les affaires de l'Église en sont toujours au même point. On ne voit pas de raison pour que cela finisse, et cependant tout s'en va. 300 paroisses sont vacantes dans le seul diocèse de Meaux. Il est vrai qu'il nous reste la Grande-Aumônerie.

M. de Pressigny donne ici demain la Confirmation. Mille choses à M. Vielle, la mère Félicité et M. Le Sage. Je t'embrasse de tout mon cœur.

188. — *Au même.*

Paris, 21 août 1818.

Tesseyre est attaqué, depuis quelques jours, d'une maladie inflammatoire extrêmement sérieuse. On l'a transporté chez sa mère, où trois médecins le traitent de concert. La fièvre le prit avec une telle violence, que les plus graves accidents se manifestèrent sur-le-champ, délire, transport au cerveau; on fut obligé de lui lier les mains. Une éruption le sauva. Il est cependant encore loin d'être hors de danger. La fièvre continue, quoique moins forte. Je le vis hier, et lui trouvai, non pas du délire, mais une disposition marquée au délire. Dieu le conserve! ce serait une perte irréparable pour ses amis et pour la Religion.

Mariette, domestique de la maison, est mourante d'une fièvre bilieuse et putride. On n'attend plus que le moment de sa mort. Les malheurs se pressent et se serrent, comme s'ils craignaient de manquer de place dans la vie.

La pendule et le réveil pour les Frères coûteront environ trois louis chaque. Marque-moi s'il faut les acheter. On attaque en ce moment avec beaucoup d'acharnement ces pauvres Frères. Puisse la Providence les sauver! On parle aussi de suspendre les Missions pour cinq ans.

Quelques vieux évêques ont dit que, s'ils étaient archevêque de Paris, ils censureraient les *Observations*. Je ne sais pas comment les pauvres gens s'y prendraient pour cela. *O homines ad servitutem natos!*

J'espère que Binet va entrer à l'Institut, à la place de Perier qui vient de mourir.

Nous avons bien de la peine à trouver ici une maison qui

convienne, pour le prix que nous pouvons y mettre. Nous continuons cependant nos recherches. Si tu trouves un placement qui te convienne, profites-en. Il y a trop peu d'espoir que nos projets d'achats réussissent, pour que je t'engage à rester plus longtemps en suspens.

J'étais inquiet de papa et de Marie. Je reçus avant-hier une lettre de Biarrote qui me tranquillisa. Il m'apprend qu'Ange est à Rennes. Si tu vas en septembre à Saint-Malo, ce sera le moment d'arranger nos affaires et de terminer tous nos comptes. Il nous importe à tous de connaître exactement notre position. Je regrette bien que tu ne viennes pas à Paris cette année. Cela m'aurait fait grand bien. Mademoiselle de Lucinière ira peut-être passer trois semaines chez son oncle en Normandie. Ne pourrais-tu pas la ramener ?

M. de Pressigny te prie d'écrire à M. de Grimouville, pour lui demander tous les renseignements qu'il peut donner sur une jeune personne qu'il désirerait placer chez M. Carron ; son âge, sa famille, les titres qu'elle aurait à faire valoir pour être admise, etc.

J'ai prévenu Thivo que je lui donnerais 30 fr. pour le mois de septembre, après quoi tu ne pourrais plus rien faire pour lui.

Mariette n'est plus. — Je sors de chez Tesseyre ; les médecins le trouvent mieux. Cependant la tête est encore prise.

On m'assure en ce moment que nous aurons le concordat de 1801. Il se pourrait bien que ce ne fût qu'un faux bruit.

189. — *Au même.*

Paris, 23 août 1818.

La nuit dernière, à deux heures et demie, notre pauvre Tesseyre a cessé de vivre. Je l'avais quitté à neuf heures. Quoi-

que dans un délire continuel, il a été admirable dans toute sa maladie. L'Église ne pouvait faire une plus grande perte. Ne sois pas inquiet de ma santé. Un autre coup m'avait préparé à celui-là. Je puis pleurer. Ménage-toi, tout le monde dit qu'il est impossible que tu résistes à un travail aussi excessif que celui que tu t'imposes. Je t'embrasse de tout mon cœur.

190. — *Au même.*

Paris, 25 août 1818.

Il fut inhumé hier matin à Issy. Son cœur sera déposé à la petite communauté. J'ai obtenu de ses cheveux. On se disputait ce qui lui avait appartenu. L'opinion de sa sainteté est si universelle, qu'on l'a, je crois, plus invoqué qu'on n'a prié pour lui. Je me sens comme dans un grand vide; tout ce qui se passe me paraît un rêve, et j'aspire au réveil. Plus on vieillit, plus on souffre; je le savais bien, mais je le sais mieux encore.

Ange me marque qu'il a donné ordre à Opperman de vendre tes actions. Si tu viens, comme je l'espère, attends que nous nous soyons vus pour disposer du produit. Ces banquiers font à Ange, et m'ont promis de me faire 5 pour 0/0 d'intérêt en compte courant. Je pense que mademoiselle de Lucinière renverra son voyage en Normandie, jusqu'à ce qu'elle sache si tu viens, afin de ne pas se trouver absente pendant ton séjour ici. Si tu te décides à ce voyage, apporte les comptes de Rusand, pour tâcher de finir avec son gendre.

Je n'ai pas, grâce à Dieu, rentendu parler de M. de la Romagère. Cependant je le crois toujours à Paris.

191. — *Au même.*

Paris, 22 septembre 1818.

Bianchi et un autre ouvrage in-fol., *De pœnis ecclesiasticis*, sont enfin arrivés. J'ai payé 22 fr. pour le port. — Rusand m'a promis de t'écrire pour te marquer au juste le nombre d'exemplaires de la *Tradition*, qui nous ont été rendus par la succession Girard. Il importe de finir cette affaire, parce que si mademoiselle Girard venait à mourir, on tomberait entre les mains du neveu, homme avec lequel il est aussi difficile que désagréable de traiter. La tante est autorisée légalement à liquider toutes les créances de son frère. On sera parfaitement à l'abri, quand on aura d'elle une décharge générale, où ses titres seront relatés.

L'ouvrage de Chateaubriand fait, depuis quelques jours, beaucoup de bruit. Il a été saisi par la police en grand appareil. Cela ne doit pas surprendre; car, par les révélations, les accusations, les prédictions qu'il contient, il est très-propre à alarmer, en plus d'un sens, et à échauffer les esprits. C'est un manifeste violent contre les ministres, et beaucoup plus particulièrement contre ceux de la Police et de l'Intérieur. Il est tout simple que ceux-ci se défendent avec les armes qui sont entre leurs mains. L'issue du procès dépendra probablement de la composition de la nouvelle Chambre; comme l'avenir nous éclairera sur la réalité ou la fausseté de la conspiration que Chateaubriand prétend signaler.

Les affaires ecclésiastiques avancent, à ce qu'il paraît. On s'est résigné ici à des sacrifices. Six évêques rentrés, ceux de Reims, Nancy, Gap, Aire, Châlons, etc., ont écrit une lettre de soumission au Pape ; et ils ont signé *archevêque* ou *évêque*

tout court. D'un autre côté, le Grand-Aumônier a demandé, au nom du roi, aux évêques concordatistes leur démission; deux l'ont refusée, Cambacérès et l'évêque d'Évreux; celui-ci a dit qu'il la donnerait au Pape, si le Pape la lui demandait. J'ignore ce qu'ont répondu les autres. Le curé des Missions vient de partir pour faire une nouvelle tentative près des évêques de Normandie. — On dit que le Pape exige qu'on rende au clergé les biens non vendus. Tous ces détails sont secrets; il ne convient pas de les répéter. Du reste, les gens pieux tremblent des nominations qui seront faites. Il est à craindre qu'un grand nombre de choix ne soient une nouvelle plaie pour l'Église. Il paraît certain que tous les anciens titres seront rétablis; mais qu'il n'y aura que 92 évêques, qui gouverneront comme administrateurs les diocèses où il n'y en aura point. Dol et Tréguier seront dans ce cas.

Châteaubriand est parvenu à se faire rendre son livre, saisi illégalement, mais il a perdu sa place de ministre d'État. La sagesse et la fermeté du roi sont admirables. C'est ainsi qu'on arrive là où il marche à grands pas. Je n'aurais même jamais pensé qu'on pût aller si vite en besogne. Un homme ordinaire, avec d'ordinaires conseillers, aurait mis dix ans au moins à parvenir au point où nous sommes rendus. Mais l'adversité forme étrangement les princes. Le nôtre, outre ses autres qualités, est très-poli et très-intérieur. Cela ne gâte rien, et la grande affaire n'en va que plus vite et mieux.

M. Vielle n'est pas encore arrivé; je l'attends tous les jours. Mille choses tendres à papa. *Totus tuus in Christo.*

192. — *Au même.*

Paris, 8 octobre 1818.

Dès qu'Ange sera venu, et nous l'attendons lundi, je le

prierai de faire toucher le plus tôt possible les 916 fr. 73 centimes que je te dois. Écris toujours à Bossard pour lui demander de l'argent. Il doit avoir près de 3,000 fr. à nous. Si tu peux te rembourser sur cette somme, cela m'arrangera, pour ne pas compliquer mes comptes avec Cor. Marque-moi promptement où en est cette affaire. Si les toiles sont vendues, comme je le pense, d'après ce que tu me marques, tu peux dire à Biarrote de te remettre ma portion. Enfin fais en sorte que je sache bientôt ce que tu veux que je fasse.

J'ai vu Le Goff, et lui ai donné les conseils que j'ai cru les meilleurs. Je ne sais ce qu'il fera. Je n'ai pu tirer de lui que des paroles vagues et décousues. Je l'ai engagé à revenir me voir ; il m'a répondu qu'il y avait bien loin. Un de ses cousins, apprenti orfèvre, était avec lui. Peut-être sa présence le gênait-elle ; mais alors qui l'empêchait de revenir seul ? Ce jeune homme m'a paru, à tout prendre, doux, bon, mais sans volonté, et absolument incapable de se conduire lui-même. Que Dieu le protége !

M. de la Romagère est encore sous l'horizon. Personne ne l'a vu : on attend le lever de cet astre épiscopal récemment découvert par l'astronome de Samosate, à l'aide de cette merveilleuse lunette dont les verres grossissent d'un côté et rappetissent de l'autre. Au reste, Mgr Le Groing trouvera ici le petit abbé, qui me paraît tout-à-fait d'étoffe convenable pour qu'il en taille un grand-vicaire. Trois mois d'enseignement mutuel suffiront pour le mettre en état d'épeler passablement. Et puis il connaît le pays, il y est connu, c'est beaucoup.

L'Archevêque-Cardinal a pris aujourd'hui possession de son Église. Il y avait, vient-on de me dire, une foule immense. Le chœur était rempli d'évêques, de curés, etc. De peur sans doute que la foule n'incommodât M. Carron, on a

eu l'attention de ne pas l'inviter : mais M. Decazes y était.

Totus tuus in Christo.

193. — *Au même.*

Paris, 13 octobre 1818.

Chapron part demain pour Saint-Malo. Je lui donne cette lettre, qu'il mettra à la poste à Rennes. J'ai reçu la tienne du 8. Je t'ai abonné pour 3 mois au *Conservateur* et au *Spectateur*. M. de Montmorency m'a encore prié de donner des articles dans le premier. Je balance si je dois en donner un; voici pour quoi : le ministre a fait défense, au nom du roi, à M. Frayssinous et à l'abbé Fayet d'écrire dans ce journal. On a été jusqu'à leur faire entendre que, s'ils désobéissaient à cet ordre réel ou prétendu, la religion s'en ressentirait. Cela m'a tellement indigné que j'ai fort envie d'insérer un article dans le *Conservateur*, et de le signer, pour montrer qu'au moins tous les prêtres ne s'en laissent pas imposer par des menaces. Marque-moi quel est ton avis.

194. — *Au même.*

Paris, 22 octobre 1818.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de tes lettres, ni que je ne t'ai écrit. Je suis accablé d'occupations en ce pays, et ma santé y devient tous les jours plus mauvaise. J'avais cherché à louer une maison de campagne à quelque distance de Paris; mais tous mes projets ont manqué successivement. Il est possible que je prenne le parti de retourner en Bretagne.

J'ai vu M. de la Romagère trois jours avant son sacre! je le trouvai sur son lit où le retenait un mal de jambe, suite

d'une chute de cheval qu'il avait faite en venant à Paris. Tel je l'avais connu, tel je le retrouvai. Je ne lui parlai point de ton affaire; il n'aurait pu que tout brouiller, et ce n'était pas la peine. On m'a dit qu'il était à Issy, avec l'intention de passer quelques jours pour achever de se rétablir, après quoi il partira pour Saint-Brieuc, où vous le verrez incessamment commencer le cours de la plus extraordinaire administration dont on aura jamais ouï parler. Il craint beaucoup que tu quittes le diocèse. Ce n'est pas, je crois, qu'il sente son incapacité; mais on lui a fait comprendre qu'en arrivant il ne pourrait connaître ni les hommes ni les lieux. Le reste ne l'embarrasse pas.

Le jeune Le Goff vint me voir hier; j'en fus bien aise, il avait besoin de trouver quelqu'un qui s'intéressât à lui. Ses parents ont voulu qu'il suivît les cours de Louis-le-Grand. Il est en hôtel garni. J'espère lui procurer une chambre dans notre cul-de-sac. Il y sera mieux à tous égards. Il m'a prié de te parler de lui; il désire que tu le recommandes aux prières des Carmélites. Je le recommanderai moi-même à M. R...

Ange a dû te remettre, il y a huit jours, le solde de mon compte avec toi. Si tu as besoin d'autre argent, dispose de ce que je peux avoir entre les mains de Bossard, et à Saint-Malo, ou écris-moi et je t'en enverrai.

N'oublie pas les 20 fr. que je t'ai remis pour mademoiselle Charand.

As-tu reçu la flèche de la voiture, qu'on t'a expédiée par roulier? Si elle n'arrivait pas, on la réclamerait ici.

Totus tuus in Christo.

195. — *Au même.*

Paris, 25 octobre 1818.

Je reçois ta lettre du 21. J'approuve très-fort que vous ayez porté à 1,800 fr. la pension de papa. S'il a besoin de plus, donne-lui pour mon compte tout ce que tu jugeras convenable. J'approuve de même entièrement tes arrangements avec Julien, et, en un mot, tout ce que tu as fait ou feras relativement à nos affaires. A ce propos, as-tu dit à Biarrote d'écrire à Nouaro de me remettre tes inscriptions et la mienne, pour que je fasse ici toucher les semestres ? J'ai parlé de Biarrote à Cor; il paraît que c'était trop tard, et que déjà l'affaire était arrangée entre la compagnie d'assurances et Danel, qui n'a point écrit à Cor! La bonne volonté de celui-ci est entière. Je n'ai pu rien faire de plus, ne sachant de cette affaire que les quatre mots que tu m'en as marqués.

Je tâcherai de savoir, par M. Seguin, combien tu as reçu d'exemplaires de l'*Essai*. Pour moi, je n'en ai pas conservé de note. Je te ferai adresser une quarantaine d'exemplaires de la 4e édition; on est aux deux tiers de l'impression.

Je vais te dire en gros ce qui s'est passé au sujet des deux nouveaux journaux. Les détails seraient à ne point finir. Je serai même contraint de supprimer les plus intéressants.

Quand ils surent au *Conservateur* que je consentais à donner des articles, ils furent ravis (1). Chateaubriand vint me voir, il fut fort aimable, me dit que nous étions nés sur le même rocher, que nous avions entendu les mêmes flots, etc.

(1) Le *Conservateur* parut au mois d'octobre 1818. Les principaux rédacteurs étaient Chateaubriand, Castelbajac, O'Mahony, le cardinal de La Luzerne, Genoude, Frenilly, Saint-Marcellin, Fiévée, etc. Villèle et Corbière, sans y écrire, exerçaient la principale influence sur la rédaction.

Je lui lus mon article ; il en parut très-content, et cet article se trouvera dans le 4e cahier. J'y traite de l'éducation du peuple ; ce n'était que la 1re moitié d'un article plus étendu où je voulais parler des frères et de l'enseignement mutuel, en sorte que mes pensées s'arrêtent brusquement à moitié chemin. Et pourquoi ? Parce qu'on craint de se faire à la fois trop d'ennemis, et surtout parce que le pauvre Mathieu (1) tremblait que mes phrases ne retombassent sur lui. Voilà les hommes. Par toutes ces belles raisons, il m'a fallu finir en priant le lecteur de faire lui-même mon second article comme il l'entendrait. Du reste, se voyant sûr de moi, on ne m'a pas proposé le moindre avantage; on ne m'a pas même envoyé le journal, de sorte que, si je veux lire mon article, je l'achèterai.

Dans le même temps, on prenait ombrage du *Spectateur* naissant, et on cherchait à le fondre, au meilleur marché possible, dans le *Conservateur*. Cette réunion se traite encore en ce moment, et il est probable qu'elle aura lieu. En attendant, pour le plus grand bien, j'ai donné un vieil article à ce dernier journal pour le prochain numéro, et j'en ai promis d'autres. (Par parenthèse je viens de faire dire à M. Fayet qu'il faut absolument qu'il explique, dans le 3e numéro, la 1re page du second, où il enseigne sans s'en douter une doctrine schismatique.)

Maintenant, pour l'avenir, si la réunion s'opère, je donnerai au *Conservateur* un second article, après quoi je reprendrai mon ancien travail ; parce que je ne leur dois pas plus d'égards, au moins jusqu'à présent, et que j'ai rempli mon but en insérant deux articles signés, et en déterminant l'association de M. Frayssinous, qui n'aurait pas eu lieu, si j'avais voulu m'attacher à son entreprise.

(1) Mathieu de Montmorency.

Si les deux journaux restent séparés, ma conduite sera la même à l'égard du *Conservateur,* et peut-être chercherai-je à soutenir un peu le *Spectateur,* qui peut se rendre utile; mais, pour cela, il faudra que j'aie quelque assurance qu'on n'y reverra rien de semblable à ce dont je parlais plus haut.

Tout cela m'ennuie et me dégoûte extrêmement. J'aspire au moment où je pourrai m'en délivrer en quittant Paris. On ne gagne point à voir les hommes et à vivre au milieu d'eux. Je suis d'ailleurs, malgré toutes les précautions que je puis prendre, accablé d'importuns, et même de gens qui ne le sont pas, mais qui pillent mon temps.

M. Carron te dit mille choses tendres; ces dames y joignent leurs compliments. Ils seront sûrement touchés de l'empressement de ces bonnes gens à t'avoir dans leur quartier. Cela fait, et avec raison, plus de plaisir que toutes les démonstrations des gens *bien nés.* Je t'embrasse de tout mon cœur.

Mille amitiés à M. Vielle et à la mère Félicité. Souvenirs à M. Le Sage. M. Carron a tes médailles, je ne sais comment te les envoyer. Tu ne m'as point envoyé la note pour les *Vies de M. de Solminihac.*

196. — *Au même.*

Paris, 30 octobre 1818.

T'ai-je dit que ce bonhomme (1) m'était venu voir ? Il m'a demandé si je t'avais parlé de lui, je lui ai répondu que je n'y avais assurément pas manqué. Il part mardi ou mercredi. Il va d'abord à Orléans, où il se reposera un jour,

(1) M. de La Romagère.

il doit cet égard à sa jambe. D'Orléans il se rend à Tours pour assister à l'intronisation de l'Archevêque. Cela fait, il prendra la route de Lamballe, où il s'arrêtera de nouveau pour préparer son entrée solennelle. Ce sera un beau spectacle, et j'aimerais à entendre les *hosanna* des Bas-Bretons. Pour donner à cette cérémonie toute la pompe possible, le chapitre devrait engager Sa Grandeur à monter sur le petit abbé. Voici un mot de lui, je ne dis pas de sa monture. S'il était permis de dire qu'on épouserait avec plaisir une autre femme du vivant de la première, il dirait qu'il épouserait volontiers l'Église de St-Flour.

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Enfin voilà l'homme qu'on vous envoie. A vous d'en tirer le parti que vous pourrez. Pour lui, il ne saurait se refaire, comme il me le faisait très-sensément observer la veille de son sacre.

J'ai pris enfin mon parti de me retirer à la Chênaie. Je l'exécuterai le mois prochain. Le moment est peut-être assez près où tu viendras m'y joindre. M. Carron aussi désire se fixer dans notre pays. Ange lui cherche une maison. Launay-Quinard conviendra, je crois, beaucoup, si on veut le louer. Près de Dinan je ne connais rien, mais on pourrait s'informer à tout événement.

Je viens à l'instant d'avoir une courte conversation avec notre ami. Il m'a témoigné du regret de me voir déterminé à partir. Mais que veut-il que je fasse ici? Où ira-t-il lui-même ? Il m'a paru plus incertain que jamais à cet égard. Il embrasse toutes les idées qu'on lui offre, et ne s'arrête à aucune. Aujourd'hui il désire une chose, demain il en désire une autre; le dernier qui lui parle change toutes ses dispositions. Cela m'attriste et m'inquiète pour lui, car il doit finir par tomber dans de grands embarras. Cette im-

puissance de prendre un parti est bien terrible, mais elle est irrémédiable. On ne saurait se donner la force de volonté qu'on n'a pas. — *Totus tuus in Christo.*

Tu ne m'as point dit si tu avais reçu la flèche de la voiture, qu'on a mise ici au roulage.

197. — *Au même.*

Paris, 3 novembre 1818.

Tu as vu mon article (1) dans le *Conservateur*; corrige deux fautes sur ton exemplaire; à la page 151, second alinéa, dernière ligne, il faut ôter la virgule après le mot *loi*; cette virgule change le sens. Dans l'alinéa suivant on a imprimé *exclusifs* au lieu *d'excessifs*. La 6e livraison contiendra un article de moi sur la persécution suscitée contre les Frères (2); cet article assez ennuyeux est important pour le fond. Je mets entre les mains des évêques une arme dont ils peuvent se servir pour défendre leurs écoles ecclésiastiques. Lis attentivement cette partie qui est la dernière. Le *Spectateur* s'est réuni à nous; je ne sais cependant si cela tiendra. Le libraire se remue pour recommencer, et trouve quelques encouragements.

Je regrette d'être distrait de mon second volume; je crois cependant n'avoir fait que mon devoir. Et puis tout va vite. Je n'aurais peut-être que trop tôt le loisir qui me manque à présent. J'embrasse le petit Ange (3). — *Totus tuus in Christo.*

(1) *De l'éducation du peuple*, tome 1er, p. 145 et suiv.

(2) *Sur les attaques dirigées contre les Frères des écoles chrétiennes;* tome 1er, p. 297 et suiv.

(3) Ange Blaize fils, éditeur des *Œuvres inédites*.

198. — *Au même.*

Paris, 8 novembre 1818.

Je trouve, au *Conservateur*, tout ce qu'on peut imaginer d'égards et de délicatesse. D'eux-mêmes, et sans m'en parler, ils s'occupent de mes intérêts, auxquels je ne songeais guère, avec une unanimité de bienveillance à laquelle il est impossible que je ne sois pas sensible. En connaissant M. de Chateaubriand, j'ai appris à l'aimer et à respecter de plus en plus son beau caractère. Il est ainsi que madame plein de bonté pour moi. J'ai un article important, mais assez ennuyeux, dans la 6e livraison (1). Il y en aura aussi un de M. de Bonald. La fin du P. S. de Chateaubriand, dans la 5e livraison, a été jugée par tout le monde parfaitement belle. J'ai dû à M. de Montmorency de modifier quelques passages de mon article, et d'y ajouter deux petites notes qu'il a paru désirer. Je crois que cet article est un vrai service rendu à la religion, mais il faut que les évêques aient le courage d'en tirer parti. — J'ai reçu les pièces que tu m'as envoyées par occasion. Je suis très-aise de les avoir. Dis à M. Le Sage que j'ai été fort content de son petit écrit. — Voici ce qu'on dit sur les affaires de Rome : On remplira de suite les siéges vacants du Concordat de 1801, et le Pape enverra un Nonce qui décidera sur les lieux quels sont, parmi les nouveaux siéges, ceux qu'il est nécessaire de remplir actuellement, et ceux qu'on peut provisoirement faire administrer par les évêques voisins.

Je ferai ta commission pour les pendules et les médailles. Je suis bien aise d'apprendre que tu commences à t'arranger

(1) *Observations sur un mémoire pour le sieur Jacques-Paul Roman, par M. Odilon Barrot.* Tome 1er, p. 489.

dans ta nouvelle maison. Il me tarde de t'y voir. Je suis excédé de cette vie-ci. L'idée seule que je remplis un devoir me soutient. Ce ne sera qu'en Bretagne que je pourrai reprendre mon second volume. Je trouve à peine, de loin en loin, un peu de temps pour mes articles. Mes goûts, mes habitudes ne furent jamais plus froissés. J'aspire au repos, mais où est-il? J'en trouverai du moins beaucoup plus à Saint-Brieuc et à la Chênaie. Je dis à tout le monde que mon projet est de m'en aller au printemps. Loin de le trouver mauvais, on m'y engage. Il n'y a point de marque d'intérêt que je ne reçoive de tous les hommes dont l'estime compte. Après tout, qu'est-ce que cela? Oh! que l'obscurité vaut bien mieux, et pour ce monde et pour l'autre! Il n'y a pas là seulement le germe d'une consolation pour les derniers moments.

La 4e édition paraîtra incessamment; je t'en ferai expédier 40 exemplaires. Tu les placeras peu à peu. T'ai-je dit qu'on traduisait l'*Essai* en anglais et en espagnol? J'espère que tu recevras le *Conservateur gratis;* j'en aurai, je crois, 3 exemplaires. Cela n'est pourtant pas encore certain. Mademoiselle de Lucinière arriva hier bien portante, et plus légère de 4,000 fr. de rente. Je m'y attendais. M. Carron et toutes ces dames te disent mille choses tendres. Je t'embrasse et le petit Ange.

199. — *Au même.*

Paris, 14 novembre 1818.

J'étais ce matin chez l'abbé Frayssinous; au moment où je m'y attendais le moins est entré M. de la Romagère, fraîchement arrivé de Champagne, et tout prêt à se rendre à Saint-Brieuc, si, comme il l'espère, il y a bientôt un arrangement

avec Rome. Il a paru surpris de ton silence, et doit t'écrire demain. Il ira, m'a-t-il dit, à la campagne dans deux ou trois jours. Cela m'a un peu rassuré.

Je suis accablé de visites à recevoir et de courses à faire, ce qui me décide à avoir, coûte que coûte, un cabriolet. Je m'en irai doucement en Bretagne avec mon cheval. Il m'importe assez peu d'être quatre ou cinq jours de plus en route, et ici je m'éviterai, pour une dépense d'une cinquantaine de louis, beaucoup de fatigue et de perte de temps.

Il faut voir les choses de près pour juger de notre état. La fermentation des esprits est extrême. Dans le midi il y a, dit-on, des mouvements en faveur de la famille de Buonaparte qui a failli dernièrement s'échapper de Sainte-Hélène. Ce n'est pas lui que je crains le plus; je crains un moment d'anarchie terrible; je crains des horreurs semblables à celles qu'on a déjà vues, et quelque chose peut-être de plus effroyable encore. Quand je dis que je crains, ce n'est pas pour moi, mais pour la société, pour la France, pour la famille royale, pour ses fidèles serviteurs, pour la religion. Enfin Dieu est le maître, il n'arrivera que ce qu'il aura voulu. On assure que le prince Talleyrand est résolu à quitter la France si, dans la session prochaine, les événements ne prennent pas une autre direction. C'est sage à lui; sa fortune lui crée bien des périls dans une révolution. Pour moi, je crois qu'elle peut encore se faire attendre 18 mois. Les Jacobins ne seront pas les plus forts cette année, au moins dans les Chambres. La grande question sera de savoir si on rapportera la loi sur les élections. On dit que Bellart (1) doit en faire la proposition, mais il y aura bien des opposants, tous les libéraux et peut-être une partie des ministériels. On ne revient guère de si loin. Je n'imagine pas comment le gouvernement pourrait reculer, je

(1) L'avocat bêlant de Béranger.

dis reculer en partie, jusqu'à un certain milieu, qu'il est bien difficile de se représenter. La suite nous apprendra s'il existe, et surtout s'il est possible qu'il existe longtemps. J'en doute très-fort, quant à moi.

Ta pendule te coûtera au moins 150 fr., mais tu la veux bonne, et tu as raison. *Totus tuus in Christo.*

200. — *Au même.*

Paris, 23 novembre 1818.

J'appris vendredi dernier que le jeune Le Goff était malade; j'allai le voir sur-le-champ. Il avait un peu de délire; cependant il me reconnut. Je lui parlai de remplir ses devoirs de religion, mais voyant que cela l'agitait, je remis au lendemain, d'autant plus que ce n'était pas à moi qu'il s'adressait ordinairement. Le lendemain, je retournai le voir, je le trouvai plus mal; toutefois il me reconnut encore, et m'assura qu'il entendait très-bien ce que je lui disais. Je profitai du moment pour le réconcilier, et depuis lors il a toujours été de plus en plus mal. Malgré les soins les plus assidus de médecins très-habiles, il a succombé la nuit dernière à une maladie semblable à celle de Tesseyre. Le délire ne l'ayant point quitté ces derniers jours, il n'a pu recevoir que l'Extrême-Onction. Je pense que des parents qu'il avait ici, auront écrit à la famille. Je regrette beaucoup ce pauvre jeune homme, et cependant que pouvait-il lui arriver de plus heureux? *Ablatus est ne malitia corrumperet intellectum.* Ce n'est pas s'en aller qui est triste; car que faisons-nous ici?

Je reçois ta letttre du 20. J'ai pris note des 100 messes. Tu peux en envoyer à M. Carron; il lui est agréable d'en donner

aux communautés qui en manquent. Je crois que ses projets de déplacement sont arrêtés, et sans qu'il y ait de sa faute. Les personnes dont il dépend, s'y opposent. Il a été mandé pour cela au ministère de la maison du roi. N'en parle pas encore, cependant.

Tu ne te figures pas ce que c'est que de voyager à cheval sur les mêmes chevaux. Il n'y a que de l'ennui sans fatigue. Je suis très-convaincu que ma santé s'en trouvera bien. Sois fort tranquille. Il y a des voitures sur toute la route; j'y monterai au besoin. Je compte arriver à saint-Malo vers le 15 décembre. Je désirerais bien que tu pusses venir à cette époque passer quelques jours avec moi.

Totus tuus in Christo.

201. — *Au même.*

Paris, 27 novembre 1818.

J'oubliais complétement avant-hier l'un des principaux objets de ma lettre, qui était de te demander des intentions de messes pour M. Carron; il en trouve ici difficilement; je pense qu'il te sera facile de lui en procurer. Comme je t'avais marqué qu'il le ferait, il a parlé de l'école de Tréguier à M. Jourdan; celui-ci a paru surpris que cette affaire ne fût pas terminée depuis longtemps et il m'a promis de faire expédier de suite l'autorisation désirée. Je ne conçois pas trop cela, car il me semble étonnant que M. Jourdan n'ait aucune connaissance ou aucun souvenir de ce qui s'est passé à ce sujet, depuis le voyage de l'évêque de Saint-Brieuc à Paris; il croyait tout fini depuis ce temps-là. Je soupçonne qu'il y a du malentendu. Si la chose continue d'éprouver des obstacles, envoie un exposé complet de l'affaire jusqu'à ce jour, à M.

Carron, et il appuiera la demande du diocèse près l'administrateur des cultes. Cependant il ne faut pas nommer M. Carron. — Je ne m'attends pas à une prompte fin des affaires ecclésiastiques. Rome tient bon, on s'en étonne, on s'en fâche, cela fait pitié. As-tu répondu à la lettre de M. de Pressigny ? il a des qualités bien respectables, mais je n'aimerais pas à me trouver sous sa patte. Du reste, tout s'achemine avec une rapidité à peine croyable vers une nouvelle révolution. Il n'y a point de gouvernement où il n'y a rien. La seule puissance existante est la philosophie, dont tout le corps de l'État est pénétré, et qui nous prépare de nouvelles scènes dont la nature ne saurait encore être prévue bien précisément. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il existe plusieurs factions, toutes réunies pour détruire, sauf à combattre après, pour savoir ce qu'on mettrait en place. La faction d'Orléans est, dit-on, très-active et très-puissante. Ce monde est comme l'Enfer du Dante, *Lasciat'ogni speranza voi ch' entrate*. Je n'ai pas le temps de te rien dire de plus aujourd'hui.

Totus tuus in Christo.

202. — *Au même.*

Paris, 2 février 1819.

On t'a marqué le nouveau malheur que j'ai eu à supporter. J'ai espéré un moment de n'y pas survivre. Dieu en a ordonné autrement. Il me réserve sans doute d'autres croix. D'avance je les reçois de sa main. Il les a portées le premier, il serait bien injuste de se plaindre. Sois tranquille sur ma santé, il n'y a plus rien à craindre. L'instant seul de la crise est dangereux. Je n'ai pas besoin de te dire de prier pour mon pauvre Henry (1). Je te demande une messe pour lui,

(1) Henry Moorman.

quoique je le regarde comme martyr. Que sa mort a dû être amère! Mais non, Dieu le soutenait, et il obtiendra de lui qu'il me soutienne aussi. Adieu, je ne puis te parler d'autre chose. Je t'écrirai bientôt plus longuement.

Totus tuus in Christo.

203. — *Au même.*

Paris, 2 mai 1819.

Je t'écrivis, il y a huit jours, une lettre qui est restée par mégarde sur ma cheminée. Je revins hier de la campagne, et je n'y retournerai pas. Différents motifs me retiennent à Paris, où je m'enfermerai pour travailler à mon second volume, quand j'aurai fini quelques autres petites choses qui doivent entrer dans le volume de *Mélanges*. On m'a envoyé de Milan une traduction italienne de l'*Essai*. Il en a paru à Harlem une traduction hollandaise. On me marque que partout il fait du bien; Dieu soit loué!

Je m'ennuie au-delà de toute expression. J'ai mille motifs d'être ce qu'on appelle heureux et jamais je ne le fus moins. Mais il faut souffrir, c'est notre destinée, *Oportuit pati, et ita intrare in gloriam.* Ne viendras-tu point à Paris? Je ne sais quand je pourrai, ni si je pourrai aller en Bretagne. Mon existence se complique tellement que je n'y connais plus rien. Ménage ta santé, tout le monde dit qu'il t'est impossible de soutenir le travail que tu t'imposes.

Totus tuus in Christo.

204. — *Au même.*

Paris, 9 mai 1819.

J'ai envoyé par occasion à papa un petit paquet pour toi, contenant : 1° *Précis des démêlés du Pape avec Napoléon.* M. Pi-

cot m'a dit que c'était un livre à avoir. Il n'en a encore paru que deux volumes qui te coûtent 9 fr. Je ne les ai pas lus. 2° La *Réponse de l'abbé Clauzel à M. de Pradt;* c'est l'auteur qui te la donne. Écris-moi deux mots de remerciement que je puisse lui montrer. J'ai fait un article sur son ouvrage; il paraîtra dans une des prochaines livraisons du *Conservateur.* 3° Un numéro de l'*Orthodox journal.* Il paraît que le *Catholicon* a cessé de paraître.

Des 100 messes que tu m'avais envoyées, j'en ai cédé 80. Marque-moi si tu peux m'en procurer 100 autres; car je n'en ai que pour peu de temps désormais.

Cor a vu la voiture qu'on me proposait; il la trouve pesante. Il pense que tu en trouverais à meilleur marché en province. En tout cas, il sera facile d'en trouver ici quand tu viendras, et tu la choisiras toi-même, ce qui vaut mieux.

Je suis revenu de la campagne, je m'enferme pour travailler, et passerai l'été de même. J'espère, avant quinze jours, pouvoir me remettre à mon second volume, et m'en occuper trois ou quatre mois sans distractions. Je suis faible, et triste, et souffrant; c'est dans cette disposition que je travaille le mieux; *omnis creatura ingemiscit et parturit.* Que le repos est chose désirable ! malheureusement il n'y en a point, que là où est maintenant le pauvre M. Manoir.

J'ai vu aujourd'hui M. de Verdalle, neveu de M. de la Romagère; il m'a appris que son oncle était allé à Saint-Brieuc. Il en était fâché. Le neveu est un homme de mérite, d'un grand zèle, et d'une vivacité de foi extraordinaire. Il a passé le temps de l'émigration en Espagne, où le roi vient de lui accorder un domaine et une décoration fort honorable. Tu le verras peut-être un jour à Saint-Brieuc, et il te plaira. On ne pourrait lui reprocher peut-être qu'un peu trop de chaleur ; mais elle est si rare dans le bien !

205. — *Au même.*

Paris, 17 mai 1819.

Le père de Mermet m'a apporté ta lettre du 5. Il paraît que son fils était parti sans passe-port. Il a montré ta lettre à ceux qui lui demandaient ses papiers, et on l'a décachetée. Le pauvre malheureux fait une sottise; il est tombé malade en arrivant, à ce qu'on m'a dit, et a été saigné plusieurs fois. J'ignore ce que son père va faire de lui. Je pense qu'il me remboursera les 120 fr. Dans tous les cas, je t'en tiendrai compte et je les porte à ton crédit.

Je n'ai plus que 7 messes. Je te prie de m'en envoyer le plus tôt possible.

Je t'engage bien à venir ici pour ta santé. Tu as besoin de repos et n'en trouveras qu'en t'absentant. Il faudra bien examiner aussi s'il est possible de faire quelque bien avec un homme tel que cet homme (1). C'est fort douteux.

Je pourrai, je pense, me remettre dans une quinzaine de jours à mon second volume. J'ai fait un article sur la réponse de l'abbé Clauzel à M. de Pradt, un autre sur l'ouvrage de Leibnitz; j'en veux faire un troisième assez difficile, pour l'avoir tout prêt quand on me le demandera à l'ouverture du 4e trimestre. J'ai fini aussi l'article sur l'*Éducation du peuple*, le premier que j'aie donné dans le *Conservateur*, et qui exigeait une suite. Ainsi mes *Mélanges* sont à peu près préparés.

Mon portrait lithographié est dans toutes les boutiques. Je ne sais comment le graveur se l'est procuré, à moins que ce ne soit par madame Champy. On me dit ressemblant. Il est désagréable d'être publié jusqu'à ce point.

(1) M. le Groing de la Romagère.

On imprime la 5ᵉ édition de l'*Essai*. J'ai encore depuis peu appris deux conversions que Dieu a opérées par le moyen de ce livre. L'un des deux m'a écrit lui-même. C'est une personne de Lyon.

Je réclamerai le 1ᵉʳ volume de *Schœll*, qu'on me donnera sans difficulté en remettant le second. Quant à la *Vie de Cromwell*, elle n'est pas lisible, du moins tout le monde le dit. Ainsi je ne l'achèterai pas que tu ne me la redemandes.

Je vais m'occuper de ta commission pour Cahier. Tu as bien fait d'écrire à la Grande-Aumônerie. Au moins ils verront leur œuvre, et la verront à temps d'y remédier, s'ils veulent; mais je gagerais bien qu'ils ne voudront pas. Un jour que l'orgueil s'ennuyait, il épousa l'ineptie; neuf mois après elle accoucha de Sam. (1) et le nourrit avec soin. Devenu grand, ses parents ne savaient qu'en faire. On leur dit, donnez-lui l'Église à conduire, cela l'amusera. Chose dite, chose faite. Depuis ce temps-là, les choses vont comme chacun voit.

206. — *Au même.*

La Chênaie, 25 août 1819.

Je t'envoie une lettre de Binet et une autre de l'abbé Frayssinous, qui t'apprendront où en est mon affaire. Bellevue, qui m'est venu voir aujourd'hui, m'a dit que tout le monde à Paris, et particulièrement les libéraux, savaient que l'orage était parti de la Grande-Aumônerie, et qu'on n'en taisait pas la raison. M. Carron l'a chargé de me dire qu'on commençait à reconnaître qu'on s'était fourvoyé, et que l'attaque n'aurait pas de suite. Comme ils voudront, mais cela ne m'em-

(1) Samosate.

pêchera pas de répondre. Le bonhomme Rumédon soutient fortement que je suis schismatique, et m'exhorte à me rétracter. Le Père Gloriot ne paraît pas moins animé. Je crois qu'ils sont tous devenus fous.

Bossard m'a remis 218 fr. Ainsi ce sera seulement 18 fr. dont tu me seras redevable pour les gages des domestiques. Bossard espère avoir environ 1,200 fr. dans le mois d'octobre. Mansuy doit faire remettre à M. Carron le produit de quelques exemplaires de la *Tradition*. Cette petite somme t'appartient. M. Carron pourra la garder, et en lui envoyant des intentions de messes, tu te rembourseras à Saint-Brieuc.

Marion a reçu réponse pour la Jehardière. Cette réponse est un peu embarrassante pour lui, parce qu'on lui demande en confiance s'il est persuadé qu'on n'obtiendra pas plus de 20,000 fr. de cette ferme. Nous sommes convenus qu'il répondrait qu'il pense qu'on pourrait en obtenir 21,000 fr.; à ce prix, et diminuant un peu la somme portée au contrat, cette terre te reviendrait à 22,000 fr. Marion la regarde à ce prix comme une très-bonne acquisition. Les grosses réparations dont Bossard avait parlé sont faites. Mande-moi si tu approuves tout cela.

Genoude m'a envoyé une dispense de bréviaire que M. de La Martine a obtenue pour moi à Rome. Il est clair qu'on a voulu m'accorder une faveur, à raison de mes travaux. Cependant je ne sais pas si je pourrai user de cette dispense, car l'exposé porte que « je suis affligé d'une fièvre lente et conti- « nue, et d'une faiblesse de vue qui ne me permet de lire « qu'avec peine. » Ce dernier point n'est pas exact; ma vue cependant est très-affaiblie et je m'en aperçois surtout quand je lis ou écris à la chandelle; mais est-ce le motif de la dispense? Dis-moi quel est ton avis. La dispense ne peut d'ailleurs m'être appliquée qu'*en confession*.

Dufougeray t'a manqué de deux heures à Saint-Brieuc, et de quatre heures à Guingamp.

Ange vient demain, et ne repartira que lundi avec Marie et les enfants. Je t'embrasse tendrement.

Marion ne paraît pas douter que la Jehardière ne soit louée plus de 1,000 fr. Je crois qu'il ne pouvait pas en conscience faire plus que ce dont nous sommes convenus. Si on avait traité l'affaire avec lui comme représentant des vendeurs, on n'aurait pas obtenu de meilleures conditions, parce qu'il aurait élevé les prétentions des propriétaires. Au reste, tu n'es pas engagé, et tu peux faire ce qui te conviendra.

207. — *Au même.*

La Chênaie, 1er février 1820.

Ange m'a envoyé ton billet. Ce qui t'arrive ne me surprend point. Il fallait bien que cela finît de même. Je crois qu'à la réflexion il t'engagera de rester, et que tu aurais tort de céder à ses instances. A quoi cela reviendrait-il? On ne guérit point de la folie, et plus tard tu serais obligé de prendre une seconde fois le même parti (1).

M. de Maistre a chargé La Martine de m'envoyer un exemplaire de son ouvrage sur le Pape. Je ne l'ai pas encore reçu.

Une personne qui ne se nomme pas m'a écrit de Turin une lettre assez singulière. Élevée chrétiennement, elle s'est mise à lire les apologistes de la religion pour affermir sa foi. Maintenant elle ne sait plus que croire. Il faudrait commencer, dit-elle avec raison, par lui prouver non que Dieu est, mais

(1) L'abbé Jean avait donné sa démission des fonctions de grand-vicaire de l'évêque de Saint-Brieuc.

qu'elle-même existe. Allez à présent disserter sur les faits, et tenez-vous-en là.

François a dû partir aujourd'hui pour Paris. Je fus contraint de l'envoyer à Saint-Malo, il y a huit jours. Il était impossible d'en avoir raison. Je donnai hier aussi son congé à la cuisinière. J'aurais dû prendre ce parti plus tôt, d'après ce que je viens de voir et de savoir. Qu'on a peine à rencontrer d'honnêtes gens, et à vivre en paix !

Totus tuus in Christo.

208. — *Au même.*

Paris, 2 avril 1820.

Il est triste d'avoir perpétuellement sous les yeux cette caricature d'évêque. Mais qu'y faire? Il faut le supporter comme tant d'autres choses.

Ici tout le monde m'a conseillé de publier à part ce qui est fait de mon second volume, et je m'y suis décidé par deux raisons: 1° Cela me délivre des persécutions du public; 2° Je crois qu'il en peut résulter du bien. Il m'était impossible d'ailleurs de ne pas faire trois volumes. Cela me convenait aussi, sous un autre rapport, pour subvenir aux dépenses du moment. Je tâcherai, dans ma préface, de remédier aux inconvénients réels dont tu me parles, et que j'avais déjà prévus.

Tu recevras le *Défenseur*. Ce serait une longue histoire que celle de ce *Défenseur*. Mais on ne saurait la dire dans une lettre. En somme, j'espère que ce journal s'établira, sauf la révolution qui nous menace de plus en plus.

Je ferai part à Cor de tes intentions. Rien ne presse absolu-

ment. Je ne viens à Paris que le dimanche (1), jour, pour moi, d'une extrême fatigue. Ma vie n'est pas gaie, mais je la prends telle que le bon Dieu me la donne.

Lise a fait aujourd'hui sa première communion. La pauvre enfant paraît bien touchée. Elle se porte, ainsi que ses sœurs, parfaitement bien. Je t'embrasse de tout mon cœur.

209. — *Au même.*

Paris, 24 avril 1820.

Je suis toujours à Passy m'occupant de mon second volume. On l'imprime doucement. J'ai fini le dernier chapitre, à quelques lignes près. Il m'a coûté beaucoup de peine, quoiqu'assez sec et assez court, et peut-être à cause de cela. La préface sera plus longue, et plus vite expédiée.

Les abonnés arrivent en grand nombre au *Défenseur*. Il aura du succès, si la censure ne l'arrête pas. Elle me chicane en ce moment sur un article de deux pages. Je n'y changerai pas un mot, et je l'ai déclaré. S'il ne passe pas, je ferai mes adieux au *Défenseur*, et je m'occuperai d'autre chose. C'est un parti pris. Les scrupules viennent des inspecteurs de l'Université, qui sont membres du bureau de censure. Cette canaille est intraitable.

Quand tu iras à la Chênaie, tu trouveras, dans l'un des tiroirs de ma grande table, le manuscrit des *Philosophes* (2). Je serais bien aise de l'avoir. On pourrait peut-être arranger ce petit écrit, de manière à en faire quelques articles agréables de journal.

(1) Lamennais habitait Passy.
(2) Écrit de M. Des Saudrais.

Paris m'ennuie; j'ai quelque envie d'aller passer l'hiver à Rome. Je ne sais quoi me manque partout. Ce n'est pas le bruit, je n'en ai que trop; ce n'est pas l'aisance, mes désirs furent toujours fort bornés; ce ne sont pas des amis, j'en ai de très-sûrs et de très-bons. Qu'est-ce donc? Je crois que c'est le repos; mais où le trouver? Le sage l'a dit : *Modicum plora super mortuum, quoniam requievit.*

Est-ce que nous ne nous réunirons jamais? Nous serions si bien ensemble! Cette espèce de réputation qu'on m'a faite, je ne sais pourquoi, m'isole; c'est un fardeau qui me tue. *Modicum plora.*

Denys est à Francfort employé près de la légation. M. de La Martine est allé en sa place à Naples. Le pauvre Denys perd beaucoup au change, mais La Martine avait besoin pour sa santé d'un pays chaud. Denys a été parfait en cette occasion comme en toutes.

Tu devrais bien venir à Paris cet été. Laisse quelques moments ce bonhomme. C'est un triste métier que de se faire gardien de fous. Quelques sottises de plus ou de moins, il n'y paraîtra pas. Comment se portent les enfants? Je voudrais bien avoir le petit Louis avec moi. Je conçois cependant qu'il ne convient pas de le séparer de son frère, quoique peut-être il pût y gagner.

210. — *Au même.*

La Chênaie, 4 septembre 1820.

J'ai la migraine, et je suis souffrant depuis plusieurs jours, ce qui m'empêche de rien faire. Nul doute que la haine d'Ultra... ne soit la première cause de tout ce bruit. Cependant il est sûr aussi que le clergé ne comprend point, et qu'il

est très-monté contre le livre (1). Je suis accablé de lettres, toutes plus bêtes les unes que les autres, et quelques-unes assez peu polies; pour peu que cela dure, ils me ruineront en ports de lettres. Du reste, c'est toujours la même chanson. J'établis le scepticisme et je renverse tout. Le dernier article de Laurentie est d'une mauvaise foi frappante. Il est poussé par d'autres. Il n'y a point de mal de les laisser jouir quelque temps de leur prétendu triomphe; les esprits se calmeront peu à peu, et ma réponse en sera mieux reçue. Je ne dirai rien de leur méthode de prouver la religion, à cause des inconvénients; mais je montrerai qu'il faut effacer mon premier volume, si on rejette le second, et que les principes établis dans celui-ci sont partout supposés dans l'autre. Je serais bien aise d'avoir les passages de Saint Augustin, de Nicole et de Fénélon, dont tu me parles. Il est nécessaire que je me défende, mais je ne suis nullement décidé à continuer d'écrire après.

Marion a écrit pour la Jehardière; si le marché se fait, comme il paraît certain, il faudra que tu écrives à Cor de vendre tes rentes. Il a marqué qu'il ne ferait rien à cet égard sans de nouveaux ordres.

Combien de temps seras-tu à Auray, et à quelle époque penses-tu pouvoir venir ici?

Querret est venu me voir, et il a resté un jour franc. Théodore ne peut pas venir. Je resterai comme je suis quelque temps encore; on verra ce que les choses deviendront. On est toujours à la veille d'une crise à Paris.

Tu as dû recevoir pour moi la livraison du *Défenseur* où se trouve mon second article sur M. de Maistre. Je serais bien aise d'avoir cette livraison qui me manque.

(1) Le second volume de l'*Essai sur l'indifférence* où Lamennais expose la doctrine *de sens commun* comme critérium de la certitude.

Les articles de la *Quotidienne* et des *Débats*, joints aux intrigues et aux criailleries, ont arrêté la vente de mon livre, ce qui me fait grand tort.

211. — *Au même.*

Paris, 17 avril 1821.

J'ai vu avant-hier le Préfet, qui est parti le lendemain pour se rendre par Nantes à Saint-Brieuc, où il doit arriver samedi. Il vint le soir à dix heures, avec beaucoup d'obligeance, me raconter où en sont les choses. Je ne vois pas qu'elles avancent, et c'est ce qui me déplaît, car il n'y a rien de plus triste que l'incertitude de ta position. Ne pourrais-tu pas, après Pâques, faire un voyage à Paris? Ce serait un moyen de traîner en longueur, et nous pourrions causer en détail de beaucoup de choses qu'il est très-difficile d'écrire. Pense à cela et réponds-moi. Réponds-moi aussi par rapport aux intentions de messes que je t'ai demandées. Il ne m'en reste presque plus.

Je t'ai marqué que nous avions une maison très-commode avec jardin et cour plantée. Nous l'occuperons vers la mi-juillet, époque de la dissolution de ce pauvre établissement (1). Une seule chose me faisait de la peine dans les arrangements que nous avons pris. La bonne madame de Cougnac ne se consolait pas d'une séparation qui paraissait entière. Je lui ai proposé d'habiter la Chênaie, avec ses deux demoiselles; l'idée que ce serait un moyen de nous revoir l'a fait goûter ma proposition, et il est convenu qu'elle demeurerait à la Chênaie pendant huit ou dix mois de l'année. Ce-

(1) Allusion au pensionnat de l'abbé Carron, après la mort de ce respectable ecclésiastique.

pendant un motif de délicatesse lui fait craindre que son séjour dans la maison ne puisse te gêner. Je l'ai assurée du contraire, mais je serais bien aise que tu m'écrives sur cet arrangement quelque chose qui la tranquillise; son amitié pour nous est bien vraie, et c'est un grand bonheur de pouvoir montrer qu'on la sent.

Autre affaire. Par une suite d'événements fort singuliers et où le doigt de la Providence est visiblement marqué, j'ai retiré des mains des Méthodistes un pauvre petit Anglais de treize ans, d'une santé fort délicate, et d'une intelligence extraordinaire. Cet enfant tout à fait aimable est maintenant chez moi, parce qu'il a fallu que je m'en chargeasse. Il a fait la conquête de nos dames, parce qu'il est impossible de ne pas l'aimer. Quelques jours ont suffi pour le rendre catholique, et il annonce une piété d'ange. Il a une grande ardeur pour l'étude, il sait un peu de grec et de latin, parle très-bien français, et l'écrit beaucoup mieux que je ne l'aurais cru possible.

J'ai plus de la moitié de ma *Défense* faite. Elle serait finie depuis longtemps, si je n'étais pas tant détourné. Ce sera un traité de philosophie, ou, pour mieux dire, un *requiem* chanté sur celle de l'école. Je suis persuadé que dans quatre ans il sera impossible de l'enseigner nulle part, à moins que ce ne soit aux Lapons et aux Kamtchadales.

Comment vont les enfants? que deviendront-ils? Ne pourraient-ils pas te suivre à Paris? Es-tu toujours content de *lui?* Dis-lui que je ne l'oublie pas, et que j'espère qu'à tous égards, tu n'auras qu'un bon témoignage à me rendre de lui.

M. Genoude se marie le 2 mai, ou plutôt on le marie, mais il est bien content, c'est l'essentiel. Je crois qu'il sera heureux, et sa femme aussi, qui est une jeune personne d'une naissance élevée, et parfaitement élevée. Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

212. — *Au même.*

Paris, 15 juin 1821.

J'ai appris indirectement que la retraite des petits frères avait eu lieu à Auray. Je désire que tu aies reçu là ma dernière lettre, et celle de mademoiselle de Tréméreuc, et j'attends impatiemment ta réponse.

Aux objets que je t'ai demandés, joins une *Concordance*, in-8°. Il y en a deux dans ma chambre à la Chênaie.

M. de Pressigny, toujours très-bien disposé pour nous, m'est venu voir il y a peu de jours. Il me dit qu'il ne savait pas si tu serais très-bien reçu ici. Je lui répondis que certainement tu ne le serais pas mal, parce que tu ne verrais personne que lui. Le Coadjuteur (1) lui a montré une lettre très-maligne de l'abbé Le Sage. Le Coadjuteur, qui connaît l'homme, ne croit sûrement pas à ses paroles, mais il s'en sert pour ses desseins. Cette fausseté est digne de lui.

Ma *Défense* (2) produit son effet, malgré les efforts des coteries. Elle sera bien annoncée dans la *Quotidienne* et le *Drapeau blanc*. Picot a fait un article misérable où j'ai l'air de demander grâce. Il saura ce que j'en pense. Les *Débats* n'ont pas mis encore même la plus simple annonce de librairie. Ce qui s'est passé au sujet de mon livre ferait une histoire curieuse; on y verrait jusqu'où peuvent aller la malice et l'imbécillité humaines.

(1) M. de Quélen.
(2) La *Défense de l'Essai sur l'indifférence.*

213. — *Au même.*

Saint-Ideuc, Jeudi, 1821.

L'abbé Le Tourneur partit hier par la voiture de Normandie, et je retournerai moi-même demain à la Chênaie. Je suis fâché que tu n'aies pas ouvert la lettre de Naples; elle est du Père Ventura. Il m'apprend qu'il est chargé par le gouvernement de faire un rapport raisonné sur mon second volume, dont quelques personnes avaient mal parlé au Ministre de l'Intérieur. « Vous pouvez bien croire, ajoute-t-il, que j'ai « accepté avec le plus grand plaisir cette tâche..... Je ferai de « mon mieux pour vous venger, et je publiérai dans mon « *Encyclopédie* mon rapport. »

L'ouvrage du Père Buffier, quel qu'il soit, ne peut produire qu'un bon effet. Je serai bien aise de le lire, si on te le prête pour quelque temps.

J'ai reçu une lettre de Cor, au sujet de mes affaires avec Méquignon. Mon droit de propriété est assuré, et il paraît que je ne perdrai pas autant qu'il y avait lieu de le craindre; si même je perds quelque chose.

Je dois aller dans huit jours voir la Garaye avec Ange. Il ne paraît pas qu'il y ait de bois. C'est une terre fort délabrée, et dont l'acquisition, à cause de cela même, paraît devoir offrir d'assez grands avantages. Tout à toi.

214. — *A M. Grandi à Gênes.*

La Chênaie, août 1821.

Je ne puis témoigner trop de reconnaissance, à Monsieur

Ant. M. Grandi, pour la peine qu'il a prise de mettre par écrit quelques observations sur le second volume de l'*Essai*. Si j'ai le malheur de ne m'être pas bien fait entendre d'un théologien d'un si grand mérite, je ne dois sans doute en accuser que moi ; un autre, avec plus de talent aurait été plus clair. Je l'ai déjà reconnu publiquement dans une nouvelle édition très-augmentée de mon ouvrage ; édition que M. Grandi paraît ne pas connaître, non plus que ma *Défense*, qui jette, ce me semble, quelque jour sur les sujets que j'ai traités. J'ose penser aussi qu'en attaquant la philosophie de Descartes enseignée dans l'école, quoiqu'avec beaucoup de modifications, il était impossible que je ne trouvasse pas des contradicteurs, et très-difficile qu'ils trouvassent claire une doctrine opposée à celle qu'ils croyaient devoir soutenir. Quoi qu'il en soit, je vais essayer de répondre brièvement aux observations de M. Grandi.

Je cherche dans le 13e chapitre de l'*Essai*, quel est le fondement de la certitude ; question purement philosophique, mais que je ne pouvais me dispenser d'examiner ; car il est clair que, pour prouver que la vérité de la religion est *certaine*, il faut savoir auparavant à quels caractères on reconnaît ce qui est *certain*.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans l'*Essai* et dans la *Défense ;* mais je crois avoir prouvé invinciblement que, bien qu'il y ait sans aucun doute, des vérités de sensation, de sentiment et de raisonnement, le fondement de la certitude de ces vérités ne se trouve dans aucun homme considéré individuellement, c'est-à-dire, qu'il ne suffit pas qu'un seul homme soit profondément convaincu qu'une chose est vraie, pour qu'il soit *certain* qu'elle est vrai ; soit que sa conviction repose sur le témoignage de ses sens, de son sentiment interne, ou de son raisonnement. Qu'est-ce que la folie ? Une conviction *individuelle invincible*, et néanmoins erronée. Or

la certitude et la folie se reconnaîtraient-elles au même caractère! Si l'on dit (et les Cartésiens ne peuvent dire rien autre chose) que c'est la *vérité* qui les distingue, je demanderai toujours comment on reconnaîtra *certainement* la vérité, ou comment on distinguera la certitude de la folie : nul moyen de sortir de là par la conviction individuelle même invincible.

Mais s'il arrive que plusieurs hommes éprouvent la même conviction; si leurs sens, ou leur sentiment interne, ou leur raisonnement, s'accordent à reconnaître la même chose pour vraie, je vois la certitude naître de cet accord; et en effet, s'il est général, il n'est plus permis de douter, et on regarde universellement comme fou, celui qui oppose sa conviction *individuelle* à la conviction *commune.*

Je ne nie donc nullement que les sens, le sentiment et le raisonnement soient des moyens, et même les seuls que nous ayons pour parvenir à la connaissance de la vérité. Si je le niais, je serais *un fou*, au jugement de tous les hommes. Mais je dis qu'aucun homme considéré seul, n'est à l'abri de se tromper dans l'usage qu'il fait de chacun de ces moyens de connaître; en d'autres termes, je soutiens qu'aucun homme n'est infaillible, et c'est là toute la question; car l'infaillibilité de la raison qui affirme et la certitude de la chose affirmée, sont deux choses inséparables ou plutôt identiques.

Voici donc, en deux mots, toute ma philosophie : la raison *individuelle*, ou la raison de chaque homme pris à part, n'est point infaillible. L'infaillibilité qui constitue la certitude, n'appartient qu'à la raison *commune* ou générale, qui est la véritable raison humaine.

J'appelle *autorité* cette raison commune. J'appelle *foi* toute croyance qui n'est pas fondée sur une démonstration. Les

anciens Pères ont souvent employé ce mot dans le même sens. Il n'est point question dans mon ouvrage de la foi *divine :* évidemment je ne pouvais en parler aux incrédules, parmi lesquels il en est qui n'admettent pas même l'existence de Dieu. D'ailleurs, on dit tous les jours en français : *j'ai foi dans vos paroles, dans votre jugement, etc.*

Je viens aux objections de l'auteur. « Io non so intendere come mai si possa giugnere a dubitare della propria esistenza. » Ni moi non plus assurément. « Douterons-nous si « nous pensons, si nous sentons, si nous sommes ? La nature « ne le permet pas... Car le scepticisme complet serait l'ex« tinction de l'intelligence et la mort totale de l'homme. » (*Essai,* chapitre XIII, pages 26 et 27, dernière édition.)

Jusqu'ici nous sommes d'accord. Mais il se présente une autre question. L'impuissance où je suis de douter de mon existence, est-elle le fondement de la certitude que j'ai d'exister ? On répondra oui, ou non, selon la réponse que l'on fera à cette autre question : Tout sentiment individuel invincible, est-il nécessairement vrai ? Pour moi, je crois que non ; car la folie n'est qu'un sentiment individuel invincible. Mais je crois aussi, non-seulement que j'existe, mais qu'il est certain que j'existe, parce que si je ne le croyais pas, tous les hommes me déclareraient fou.

Il y a l'exemple d'un roi d'Espagne, dont la folie était de se croire mort. On avait une peine infinie à le décider à manger, pour qu'il ne mourût pas, en effet. Le sentiment individuel qui lui persuadait qu'il était mort, était aussi invincible que le sentiment individuel qui me persuade que je vis. Donc, le sentiment individuel, même invincible, peut quelquefois être erroné ; donc il n'est pas le fondement de la certitude qui ne peut jamais être erronée. On dira peut-être : Ce roi était fou. Sans doute, répondrais-je ; mais com-

ment chaque homme, individuellement, pourrait-il-être *certain* qu'il n'est pas fou, si ce n'est par le témoignage des autres hommes ! Combien y a-t-il de fous qui s'aperçoivent de leur folie ? Et qu'est-ce qui les en avertit, que l'opposition de leurs idées avec les idées communes ?

J'ajoute que toute erreur est un sentiment ou une conviction individuelle, invincible au moment où l'on est convaincu (*brevis insania*) ; sans quoi ce ne serait pas l'erreur, ce serait le doute.

Ce que l'auteur dit ensuite de l'argument de Descartes : *Je pense, donc je suis*, ne détruit nullement les observations que j'ai faites sur cet argument fameux. Ce que je soutiens, c'est que Descartes, en voulant *démontrer* qu'il existe, affirme un fait, mais ne *démontre* rien ; et c'est ce que tant d'autres écrivains catholiques ont dit et prouvé avant moi, que je n'aurais pas cru que cela pût être encore un sujet de contestation. Dire : *Je pense,* c'est dire : *Je suis* pensant, c'est poser comme certain ce qu'on veut prouver. Et je remarquerai ici que tout le système de Descartes porte sur une base ruineuse ; car, dès qu'on a supposé que tout est douteux, et la raison même, il est impossible de sortir de ce doute, et d'arriver à rien de certain ; car tout ce qui pourra paraître vrai à une raison douteuse sera toujours aussi douteux qu'elle.

Ce que j'ai dit des mathématiques (qu'on suppose à tort la plus certaine des sciences), m'a été fourni par trois des premiers géomètres de l'Europe, tous très-chrétiens. Il est sûr qu'on découvre de temps en temps dans les hautes mathématiques, soit des paralogismes, soit des inductions inexactes qui passaient pour des vérités certaines, ce qui n'arrive jamais à l'égard des premiers principes de cette science.

« Non è altrimenti vero che gli assiomi siano verità certe « per l'autorità del gran numero ; ma tali sono perchè la

« stessa ragione, anchè senza dimostrazione, ne fà conoscere « il necessario rapporto, che hanno tra loro le idee. »

Il me semble que l'auteur dit exactement tout ce que je dis, et j'ai toujours à déplorer le malheur de ne m'être point fait entendre de lui. La raison, ni celle d'un homme, ni celle de tous les hommes, ne saurait *faire une vérité*, rien de plus clair. J'excepte cependant *la raison cartésienne;* car si, par mésaventure, il arrive qu'un cartésien ait une conviction erronée, ou s'imagine à tort avoir *une idée claire et distincte qu'il n'a pas*, voilà tout aussitôt une vérité qu'il crée, et qui sera une erreur pour les autres hommes. Mais, hors du cartésianisme, la raison ne crée point la vérité; elle l'aperçoit seulement, elle la reconnaît, et les axiomes ne sont que des vérités *universellement reconnues; quæ*, dit le Père Pétau, *neque negantur ab ullo sano homine, ac sobrio;* ou, comme parle Vintasse, *quæ ab omnibus, modo non amentibus, statim advertitur.* Ainsi, je dis avec l'auteur que les axiomes sont des vérités, *perchè la stessa ragione, anchè senza dimostrazione, ne fà conoscere il necessario rapporto, chè hanno trà loro le idee;* et il dit sans doute avec le Père Pétau, avec Vintasse, avec moi, avec tous les théologiens et tout le genre humain, qu'on reconnaît les axiomes ou les vérités *de sens commun*, à ce caractère, qu'ils frappent également la raison de tous les hommes, *modo non amentibus*. Or, c'est précisément cet accord des raisons individuelles unies pour porter le même jugement, que j'appelle *autorité.* J'ajoute que s'il se rencontrait quelque homme dont l'esprit n'aperçût point *le rapport nécessaire que les idées ont entre elles*, cet homme n'en devrait pas moins croire, contre les principes de Descartes, que ce rapport existe ; c'est-à-dire qu'il devrait, sous peine de folie, déférer à l'*autorité générale* des autres hommes.

En ce qui concerne l'application de ces maximes à la Reli-

gion (et c'est le seul rapport sous lequel j'y prenne intérêt), la suite de l'*Essai* montrera, j'espère, quelle force elles prêtent à la défense de cette cause sacrée. On verra aussi qu'en établissant les vérités catholiques, je tâche de me conformer toujours à la méthode des Saints Pères, un peu trop négligée peut-être dans les écoles modernes. Et puisque l'auteur m'engage à prendre Saint Thomas pour guide (et assurément il serait impossible d'en choisir un plus sûr parmi les docteurs particuliers), je finirai en citant deux passages de ce saint, lesquels me semblent très-propres à expliquer ma pensée.

« Ratio humana in rebus humanis est multum deficiens : « cujus signum est, quia philosophi de rebus humanis naturali investigatione perscrutantes, in multis erraverunt, « et sibi ipsis contraria senserunt : ut ergo esset *indubitata « et certa* cognitio apud homines de Deo, oportuisse quod di« vina eis per modum fidei traderentur, quasi a Deo dicta, « qui mentiri non potest. » (*Saint Thomas*, II, 2e q. 11, art. 4.)

Et encore : « Explicatio credendorum fit per revelationem « divinam. Credibilia enim naturalem rationem excedunt. » (*Ib.*, art. 6.)

Je n'ai rien voulu dire que ce que dit Saint Thomas dans ces deux passages, et je souhaite qu'on les regarde comme l'exposition la plus claire, la plus précise et la plus complète de mes principes de philosophie dans leur rapport avec la Religion. C'est aux Cartésiens de voir s'ils en peuvent dire autant.

Peut-être n'est-il pas sans utilité de faire observer que la doctrine philosophique contenue dans le second volume de l'*Essai* a été vivement attaquée par tous les incrédules sans exception ; ce qui n'indique pas qu'ils la jugent très-favorable à leur cause. Je ne sais s'il me sera permis de dire aussi

que les nombreuses conversions opérées, à ma connaissance, par ce même volume, sembleraient propres à rassurer sur l'effet qu'il peut produire.

Je prie de nouveau l'auteur de l'écrit qui m'a été communiqué, d'agréer l'expression de ma reconnaissance et de mon respect.

215. — *A l'Archevêque de Gênes.*

8 novembre 1821.

Ne sachant pas que vous eussiez vu la dernière lettre que M. le chanoine Buzzetti (1) m'a fait l'honneur de m'écrire, j'aurais craint d'être indiscret et d'abuser de votre indulgence en vous envoyant ma réponse. Je prends la liberté d'en joindre ici un extrait, afin que vous connaissiez ce qui a été dit de part et d'autre sur ce qui fait le sujet de ma correspondance avec ce docte et pieux théologien.

Suivant ce que M. le Nonce a bien voulu m'écrire, il ignore entièrement ce qui se passe à Rome par rapport à mon ouvrage et ce qu'on en pense dans cette capitale du monde chrétien. Quant à mes dispositions personnelles, je me suis clairement expliqué avec lui sur ce point, et je n'imagine pas que mes sentiments à l'égard du Saint-Siége et ma soumission parfaite à ses jugements puissent être de personne un sujet de doute, lorsque cette soumission hautement manifestée est le motif même qui m'a, depuis un an surtout, suscité tant d'ennemis.

Au reste, Monseigneur, il me paraît maintenant à peu près certain qu'on n'examine point mon ouvrage à Rome et qu'on restera complétement neutre dans les discussions qu'il a fait

(1) M. Buzzetti était chanoine de Plaisance.

naître. Il ne m'appartient pas de juger ce que la Religion gagnera à ce silence de l'autorité. Je respecte sa raison quand elle se tait, autant que je révère ses décisions quand elle parle. Je comprends très-bien que le voyage dont j'avais formé le projet n'aurait désormais aucun but. Au lieu donc d'aller en Italie, je vais m'occuper de mon troisième volume, croyant obéir en cela aux ordres de la Providence. Je m'abandonne entre ses mains : qu'elle dispose comme il lui plaira et de moi et de mes faibles travaux. Jusqu'ici j'ai tâché de faire mon devoir, je tâcherai de le faire jusqu'à la fin. Des circonstances très-particulières m'ont forcé d'écrire, malgré ma constante répugnance, plus vive aujourd'hui que jamais, et que je ne surmonte pas sans peine. Néanmoins j'irai jusqu'au bout, non certes à cause des hommes dont le suffrage ou le blâme me touchent peu, mais à cause de la vérité que, grâce à Dieu, je considère seule en toutes choses. Je la dirai cette vérité sainte, je la défendrai tant qu'il me restera assez d'autorité pour que je puisse concevoir une espérance raisonnable de la défendre utilement. Si cet appui me manque ; si, au lieu d'être aidé dans la lutte pénible que j'ai à soutenir, on juge convenable de se séparer de moi, que peut-il m'arriver de plus heureux ? Alors je rentrerai plein de joie dans l'obscurité dont je ne suis sorti qu'à regret, et le plus beau jour de ma vie sera le jour où la conscience me permettra de cesser de faire entendre au siècle qu'elle importune une voix qui, après tout, doit s'éteindre bientôt.

Pardonnez, Monseigneur, cette effusion d'âme, j'ai presque dit cette confession, à un homme simple et vrai qui ne sait pas plus dissimuler ce qu'il sent que feindre ce qu'il ne sent pas. Je n'attends rien, je ne veux rien du monde, je méprise tout ce qu'il peut donner ; j'ai placé, il y a longtemps, mes désirs et mes espérances plus haut. De tout ce qu'on appelle

ici-bas des biens, il n'en est qu'un que je pourrais souhaiter encore, et après lequel je me surprends à soupirer en secret quelquefois, et ce bien c'est le repos, la douce paix de la solitude, la tranquillité d'une vie qui s'écoule loin du tumulte de la société, loin des passions des hommes et à l'abri de leurs vaines disputes. *O quando!* Mais je ne sais comment, Monseigneur, je m'écarte toujours du sujet de ma lettre. J'y reviens en vous suppliant de me dire s'il y aurait des corrections que vous jugeriez utile de faire dans mon second volume.

216. — *Au Père Anfossi, Maître du Sacré Palais.*

1er décembre 1821.

Mon révérendissime Père,

N'ayant point l'honneur d'être connu de vous, je ne prendrais pas la liberté de vous écrire, si je n'étais pas encouragé à cette démarche par Monseigneur le Nonce Apostolique, qui daigne avoir pour moi des bontés. L'affaire dont je vous prie de permettre que je vous entretienne intéresse la religion : c'est mon excuse d'oser dérober quelque portion d'un temps que Votre Paternité emploie d'une manière si honorable pour elle et pour l'Église.

Il n'est pas impossible que Votre Paternité connaisse un ouvrage intitulé : *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.* Cet ouvrage que, de concert avec mon frère, j'avais composé sous Buonaparte, à l'époque de la captivité de N. S. P. le Pape Pie VII, et que je fis imprimer en 1814, m'a depuis suscité beaucoup de contradictions de la part de quelques personnes attachées aux funestes idées gallicanes. Je n'ai pas néanmoins cessé de les combattre, spécialement dans une

suite d'articles insérés dans les journaux, et où je rendais compte du bel ouvrage de mon illustre ami, M. le comte de Maistre, ayant pour titre : *Le Pape.*

Ces articles, publiés il y a dix huit-mois, renouvelèrent l'animosité des gallicans contre moi. Ils n'essayèrent pas de me répondre, mais ils cherchèrent un prétexte pour me nuire, et ce prétexte, ils crurent le trouver dans le deuxième volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, qui devint l'objet de leurs attaques, quoiqu'il fût attaqué en même temps par les constitutionnels, les jansénistes et les impies. Et ce qui est remarquable, c'est que plusieurs de ceux qui s'élevèrent le plus fortement contre mon livre, disaient hautement qu'ils savaient bien qu'il ne contenait rien qu'on pût condamner, mais qu'ils voyaient bien aussi où je voulais en venir; que mon dessein était d'établir l'infaillibilité du Pape, et que c'était pour cela qu'il fallait discréditer ma doctrine. Un janséniste nommé Tabaraud répéta la même chose dans la *Chronique,* journal rédigé par le fameux Grégoire, évêque constitutionnel et régicide.

D'un autre côté, il est vrai aussi que des gens de bonne foi s'étonnèrent de me voir attaquer la philosophie cartésienne dans laquelle ils avaient été nourris, et ne comprirent nullement les principes que j'essayai de substituer à cette philosophie dangereuse. Mais déjà beaucoup d'entre eux, éclairés par la *Défense* que j'ai publiée l'été dernier, sont devenus les plus zélés partisans de ma doctrine qui n'est que le principe catholique : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est,* appliqué comme règle de jugement à toutes les connaissances humaines.

Lorsque, au mois d'août 1820, je vis, de la retraite où je vivais alors, la tempête se former, je crus de mon devoir de soumettre au jugement du Saint-Siége le livre qui excitait

une si vive opposition. Ne connaissant personne à Rome, j'engageai M. le comte de Maistre à demander en mon nom qu'il fût examiné, ne désirant rien davantage, s'il renfermait des erreurs, que d'en être averti pour les désavouer, les corriger, et condamnant d'avance tout ce que le Saint-Siége jugerait condamnable. M. le comte de Maistre, pour remplir mes vues, pria M. le marquis d'Azeglio, alôrs à Rome, d'y faire connaître mon désir et mes dispositions. Depuis ce temps, j'ignore ce qui s'est passé.

Cependant, de toutes parts, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie même, j'ai reçu les approbations les plus flatteuses de la part des hommes dont le suffrage, exempt de toute prévention, pouvait le plus m'encourager; et j'ai cru trouver un autre motif de me tranquilliser sur la tendance de mes principes dans les nombreuses conversions que mon ouvrage a opérées et continue d'opérer chaque jour parmi les incrédules et les protestants.

Aucune objection ne m'est parvenue des pays étrangers à la France contre la partie philosophique du second volume de l'*Essai*, et je n'ai pas connaissance qu'en ce qui tient à la théologie, on m'ait nulle part reproché d'erreur; seulement deux théologiens italiens, d'une haute distinction, l'un desquels est l'ami de Monseigneur le Nonce Apostolique, ont eu la bonté de m'indiquer dans le treizième chapitre de ce volume deux passages qu'ils désiraient que je corrigeasse, non que la doctrine en fût répréhensible, mais parce qu'ils craignaient qu'on l'entendît mal et que l'on n'abusât de mes expressions, qui leur paraissaient s'éloigner trop du langage théologique ordinaire dont il est dangereux de s'écarter, en parlant de Dieu et de sa nature incompréhensible. Déférant aussitôt à une observation juste, je me suis empressé d'envoyer à ces doctes théologiens les corrections qu'ils souhai-

taient. Ils les ont approuvées, et on les trouvera dans la prochaine édition de mon livre, avec beaucoup d'additions et d'éclaircissements.

Ces mêmes théologiens m'ont écrit qu'en détruisant le cartésianisme ou la *philosophie du sens privé*, j'avais rendu à la religion et à la société civile un service considérable, puisque le jugement particulier qui est la source de toutes les hérésies, est en même temps le principe de toute incrédulité. Ma doctrine, en effet, tend à prouver que la foi catholique et la raison humaine reposent sur le même fondement et sont soumises à la même règle, de sorte qu'à moins de tomber dans les plus absurdes inconséquences, il faut ou être catholique ou renoncer à toute raison.

Ces détails étaient nécessaires pour que Votre Paternité, parfaitement instruite de l'état des choses, pût mieux juger de la demande qu'il me reste à lui faire. Cette demande ne m'est point personnelle. Je ne suis rien et ne veux être compté pour rien. Je ne vois et ne veux voir en toutes choses que les sacrés intérêts de la vérité et de la religion. Appelé par la Providence à les défendre, j'ai obéi à ses ordres, malgré la plus vive répugnance pour un genre de travail contraire à mes goûts. Mais si ce travail cessait d'être utile, si l'on ôtait à mes paroles l'espèce d'autorité qui seule les peut rendre efficaces, Dieu lui-même me délierait de l'obligation de continuer un sacrifice sans objet, et je retrouverais enfin, dans une douce obscurité, le repos et la paix, uniques biens désirables encore quand on a connu la vie.

Je n'ai écrit que pour soutenir les droits de l'autorité et particulièrement ceux du Saint-Siége. Personne n'est plus soumis que moi à ses décisions, personne ne les révère davantage. Si je me suis trompé sur quelque point, ce qui m'étonnerait moins que tout autre, je ne demande qu'à être éclairé.

Parmi tant de sujets que j'ai traités, y a-t-il dans mon ouvrage des choses qu'on juge convenable de changer, de corriger? je suis prêt à corriger, à changer tout ce qu'on voudra, et comme on le voudra. Ce qui me semble important, c'est de faire cesser la vague incertitude qu'on a jetée dans les esprits sur ma doctrine. Je sais bien que Rome ne peut se prononcer sur des questions purement philosophiques, aussi n'est-ce pas là ce que j'entends : mais ne pourrait-on pas examiner théologiquement mon livre, et, si on n'y trouve rien de répréhensible, ou, dans le cas contraire, après avoir corrigé ce qui avait besoin de correction, déclarer qu'il ne renferme rien que d'orthodoxe? Une pareille déclaration ramènerait les âmes craintives et me permettrait de faire quelque bien dans l'avenir.

Au reste, quel que soit le parti qu'on prenne à cet égard, et quoi qu'il arrive de mon livre et de moi, j'aurai toujours lieu d'être content, et soit que je continue, soit que je cesse de combattre publiquement les ennemis de l'Église, ma profonde vénération et mon amour pour son Chef, pour le centre et le lien de l'unité catholique, demeureront invariablement les mêmes jusqu'à la fin de ma vie, et je bénirai le Dieu qui l'assiste, qui le soutient, qui fait descendre d'en haut sa sagesse dans ses conseils, et qui prête sa propre infaillibilité à ses jugements.

Dès que la nouvelle édition du second volume de l'*Essai* paraîtra, c'est-à-dire dans quelques mois, je prendrai la liberté d'en faire hommage à Votre Paternité. En attendant, je la prie de permettre que je lui offre ma *Défense de l'Essai* avec une copie des deux passages corrigés sur les observations qu'on m'a faites. Ce que je me propose d'ajouter d'ailleurs n'a d'autre objet que d'éclaircir les endroits du livre qu'on paraît avoir le plus de peine à comprendre.

217. — *A l'abbé Jean.*

A la Chênaie, vendredi, 1821.

J'arrive de Saint-Malo d'où je t'écrivis hier. Je reparlerai à Denys de M. le Vicomte. J'ai trouvé ici un gros paquet de lettres. M. de Senfft a obtenu de la Grande-Aumônerie la promesse de 400 fr. de pension pour Charles (1). C'est toujours cela.

Le Père Anfossi m'écrit qu'il a reçu ma 4e édition (2). La traduction de la *Défense*, revue par deux Professeurs choisis par lui, paraîtra avec leur approbation. Il ajoute : « Ebbi a principio qualche ricorso da chi non aveva letta la sua opera, « ma poi non se n'è piu parlato. *Io sono perfettamente del suo* « *sentimento,* e ho avuto à sostenerlo con chi ha preteso di « provare colla ragione la Trinitá delle Persone in Dio ; per « cui ho incontrato molti disturbi, e non sono ancora finiti. « Anzi l'Autore di essa ha stampato un libercolo pieno d'in- « giurie contrò di me, che io gli ho con tutta facilità perdo- « nato. »

Voilà qui va bien. Je suis pressé. Je t'embrasse tendrement.

(1) Le jeune Anglais dont il est question dans la lettre du 17 avril 1821.

(2) Rome, après de mûres réflexions, se décida à parler. L'évêque de Potenza et le Père Orioli (des Conventuels) avaient traduit en Italien la *Défense de l'Essai*. Trois théologiens furent chargés d'en examiner les doctrines et ils donnèrent à l'ouvrage une adhésion formelle et sans réserves. Cette traduction de la *Défense* est devenue rare, même en Italie. Il nous paraît donc utile de donner ici les approbations dont nous avons publié le texte dans notre *Essai biographique sur F. Lamennais*.

« En lisant par commission du révérendissime Père, Maître du Sacré Palais apostolique, le manuscrit qui a pour titre : *Défense de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* par M. l'abbé de La Mennais, j'ai reconnu que l'illustre auteur expose avec beaucoup d'ordre et d'érudition, joints à la profondeur du raisonnement, la méthode de l'*Essai* pour combattre les incrédules, et faire voir que loin de porter aucun préjudice aux preuves de la vérité de la Religion chrétienne, et de suivre les traces errantes des philosophes, comme quelques personnes se l'étaient

218. — *Au même.*

La Chênaie, 1822.

Je t'envoie tes extraits en règle du rôle des contributions pour la Chênaie. Marion attend tous les jours une réponse de M. de Châteaugiron. Il m'a écrit de bien me garder de renoncer à Trémigon, et qu'il se croyait sûr que je l'aurai avant la fin de l'année.

Tu auras lu le mot de Saint-Victor sur l'article de la *Quotidienne.* Il a mal posé la question. J'en suis très-fâché. Je

imaginé, elle est au contraire l'unique voie pour parvenir avec certitude à la vérité. Je pense que cette production sera accueillie avec une grande satisfaction par tous ceux qui aiment le vrai; c'est pourquoi je juge qu'on peut permettre l'impression, n'y ayant rien trouvé de contraire aux saintes règles de la foi et de la morale chrétienne.

« Rome, Sainte-Marie au Monticelli, ce 8 novembre 1821.

« Pierre Claude, de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, lecteur de la Sainte-Théologie. »

« J'ai lu par commission du révérendissime Maître du Sacré Palais apostolique la traduction italienne de l'ouvrage de l'illustre abbé de La Mennais, qui a pour titre : *Défense de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, et non-seulement je n'y ai rien trouvé de contraire à la religion et aux bonnes mœurs, mais encore j'ai vu que le système de l'autorité établi par l'auteur est parfaitement conforme aux principes de la religion que Dieu a manifestés à l'homme. Quant à la partie philosophique, en s'attachant toujours aux moyens propres pour arriver à la Vérité, tels qu'ils sont énoncés par l'auteur lui-même, il paraît raisonnable qu'elle ne peut pas être improuvée.

« Au chapitre de Saint-Pierre-ès-liens, le 18 avril 1822.

« Dom Paul, chanoine régulier de Latran, professeur public des antiquités chrétiennes et d'histoire ecclésiastique à l'archigymnase romain. »

« J'ai lu par commission du révérendissime Maître du Sacré Palais apostolique, la belle traduction faite du Français en Italien de la *Défense de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion,* par M. l'abbé F. de La Mennais. Dans cette défense, le savant auteur s'attache à développer et à mettre dans le plus grand jour le principe établi par lui dans le second volume dudit *Essai,* savoir : Que dans la recherche de la Vérité, on ne doit pas placer le principe de la certitude dans l'homme individuel, mais tenir pour vrai ce que tous les hommes croient invinciblement. Les raisons par lesquelles il fortifie ce qu'il a entrepris de prouver sont telles et de si grand poids qu'il me paraît l'avoir désormais clairement démontré. Plaise à Dieu que, par la lecture de cet ouvrage, soient détrompés tout ceux qui, pour n'a-

vois, par une lettre de M. de Bonald, qu'il n'a été question de rien moins que d'une censure ecclésiastique. Il m'engage à ne pas m'offenser des critiques, et à attendre pour répondre qu'on ait tout dit. J'enverrai cependant à Saint-Victor une note pour le *Défenseur* afin de rétablir la question. Voici un extrait de la lettre de M. de Bonald. « Je vous transmets « à ce sujet copie d'une lettre écrite de province à un évêque « à Paris, par un de ses confrères, homme d'un grand sens et « d'une véritable science.» — «Je n'ai encore lu que la moitié « du second volume de M. l'abbé de la Mennais, et ne peux « asseoir de jugement sur l'idée-mère de l'ouvrage, et qu'il « cherche à faire prévaloir sur celles des métaphysiciens qui « l'ont précédé. Elle est grande, mais trop absolue et trop « exclusive. Je crois entrevoir le côté par où elle pèche, mais « vaguement, parce que cet ouvrage a besoin d'être beau- « coup médité pour être saisi dans ses principes et dans ses « conséquences. Dans quelque temps je vous dirai tout ce que « j'en pense, autant que me le permettront mes faibles lu- « mières. Mais je ne vous cacherai pas que l'auteur, en sup- « posant même que sa théorie puisse être légitimement atta- « quée à certains égards, me paraît avoir ouvert une nouvelle « route dans les recherches philosophiques de la vérité. Il « s'élève à une hauteur où je ne crois pas qu'aucun philoso- « phe soit arrivé. C'est ce qui frappe d'admiration dans plu-

voir pas voulu soumettre les faibles lumières de leur propre raison à l'infaillible autorité de l'Église Catholique, ont misérablement perdu la vraie foi. C'est le but que se propose le savant et pieux auteur de la *Défense.* C'est pourquoi je la juge très-utile et par conséquent digne d'être publiée par la voie de l'impression, lorsqu'il plaira à celui que cela regarde.

« F. Basile Tomaggion, archevêque de Durazzo. »

« Bon à imprimer, s'il est jugé convenable par le révérendissime Père, Maître du Sacré-Palais apostolique.

« J. Della Porta, Vice-Gérant. »

« Bon à imprimer, G. Philippe Anfossi, Maître du Sacré Palais Apostolique. »

« sieurs endroits de son ouvrage. Mais c'est aussi ce qui fait « trembler, car, s'il venait à tomber, la chute serait terrible. « Cependant, comme il ne s'agit ici que d'opinions philosophi- « ques, et que l'erreur, s'il y en a, n'est pas dangereuse pour « la foi, il me semble qu'il ne faut pas se laisser entraîner « par l'irritation des théologiens et des professeurs de philo- « sophie contre un système qui les sort de la routine. Le vrai « danger serait dans une lutte qui amuserait nos ennemis, « et dans une censure de l'autorité ecclésiastique qui pous- « serait à bout l'auteur. Il ne faut donc pas se presser. L'idée « de M. de la Mennais me paraît empruntée de celle de M. de « Bonald dans ses *Recherches philosophiques*. Ils ont raison de « vouloir établir partout l'autorité ; mais une idée vraie à son « point de départ, dégénère en système et peut devenir fausse « lorsqu'on veut l'établir à l'occasion d'autres doctrines recon- « nues vraies, et sur lesquelles elle pourrait s'appuyer, etc. » M. de Senfft m'écrit : « L'abbé Gourdon, grand-vicaire de « Nantes, nous écrit que, ravi lui-même de votre second vo- « lume, il s'applique à le faire lire par tout ce qui n'est pas « abruti par les calculs de la Bourse, et que les jeunes gens « de Nantes en sont dans l'enthousiasme. »

Le bruit n'est pas fini, et la haine de certains hommes croîtra à mesure qu'elle deviendra plus impuissante. Ce malheureux volume que je crois être un grand service rendu à la religion, détruira peut-être la tranquillité de toute ma vie.

Je suis tellement abasourdi du bruit des enfants que je ne puis ni écrire ni penser. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Nétumières est acquitté.

Il paraît que les critiques nuisent à la vente de mon livre.

219. — *Au même.*

La Chênaie, 1822.

J'ai reçu ce matin l'ouvrage du P. Buffier (1), et j'ai commencé à le lire. J'y trouve de fort bonnes choses et qui se rapportent parfaitement à ce que j'ai dit moi-même. Seulement il ne me paraît pas être toujours assez net. Il n'a pas saisi non plus le principe qui nous est commun, dans toute sa généralité et son unité. Ce qu'il dit de la certitude interne est tout à fait faux de la manière qu'il l'entend et qu'il le présente. Ce qu'il appelle certitude, c'est la foi invincible de l'individu, foi qui n'est pas toujours certaine, puisqu'elle n'est pas toujours conforme à la vérité. Et comme la certitude qui résulte du consentement universel ou du sens commun, est fondée, dans sa doctrine, sur la foi individuelle qu'il appelle certitude interne, tout son édifice croûle, faute d'une base solide. Néanmoins, j'attends de bons effets de la publication de cet ouvrage. On n'ira point jusqu'au fondement et l'on sera frappé des points nombreux sur lesquels l'auteur et moi nous nous accordons. Le fait est qu'il saisit ordinairement très-bien la vérité dans les détails, mais qu'elle lui a échappé dans sa source. Je sais moins que jamais où j'en suis avec Méquignon. Pour éclaircir cette affaire, il faudrait que Cor et Saint-Victor s'entendissent. Je leur ai écrit à tous deux ; j'attends leur réponse.

L'évêque reviendra comme il est allé. Celui de Rennes est

(1) *Traité des premières vérités et de la source de nos jugements,* par le P. Buffier, jésuite. Voltaire a dit de lui : « Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués, et c'est le seul Jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages. »

parti dans le même temps pour Paris. Leur voyage serait-il concerté ?

L'abbé Le Tourneur a trouvé Mgr. d'Hermopolis d'une tristesse profonde. Cela ne m'étonne point. Le bon sens, la conscience, le soin même de la réputation sous les simples rapports du talent et de la capacité, en voilà plus qu'il n'en faut pour le troubler étrangement. Je crains bien que le pauvre homme ne survive pas longtemps à ses grandeurs. Il a de bonnes qualités par lesquelles il mérite qu'on le plaigne. Je n'ai pas vu dans les journaux la destitution de Jordan. Dit-on qui le remplace ?

L'affaire de Deshays est renvoyée aux prochaines assises. L. a essayé deux fois de se noyer.

Écris-moi souvent. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que les enfants.

220. — *A M. Le Cudennec.*

La Chênaie, le 2 octobre 1822.

Je suis arrivé ici, mon cher ami, dans une sorte d'épuisement, de fatigue dont je ne suis pas encore entièrement remis, et qui m'a empêché jusqu'à présent de reprendre mon travail. Je voudrais bien entendre Formon me parler encore du besoin que j'ai de voyager, et du bien que cela doit me faire nécessairement ; il y serait bien reçu. A mon âge, usé comme je le suis, ce qu'il me faut c'est du repos, de la tranquillité de corps et d'esprit. Voilà ce qui est décidé, et, comme cet homme dont tu me parlais, *je ne sors pas de là.*

Je te remercie des soins que tu donnes à mes affaires; il me tarde d'être hors des mains de M. Méquignon. Ce sont de drôles de gens que ces syndics qui, en un mois, n'ont pas

pu dresser un compte de trente ou quarante lignes. Ne pourrait-on pas toujours transporter mes ouvrages à la librairie de Lesage? J'ai bonne envie que cela soit fait; mais peut-être est-ce infaisable en ce moment. Voilà dix mois que je n'ai pas touché un sou de mes livres, ce qui m'occasionne une assez grande gêne. Enfin, mon cher ami, tu feras pour le mieux; c'est en deux mots tout ce que j'ai à te dire sur ce triste sujet.

Formon n'a pas encore paru dans cette partie de la Bretagne. Il est annoncé à Saint-Malo; on compte sur lui pour dériver le Coësnon. Cela est plus sûr que de compter sur moi. Voilà donc le Coësnon dérivé; après cela que ferons-nous? Il y a, je crois, de beaux et vastes marais dans le voisinage de la mer Noire; ne pourrait-on pas, avec l'aide de l'empereur de Russie, faire venir de l'Ukraine une colonie de Cosaques pour les dessécher? Je connais encore un canal d'environ 200 lieues, que l'on creuserait avec avantage; mais on ne peut pas tout faire à la fois.

J'espère te voir ce mois-ci; les moments que tu me donneras seront bien doux pour ton vieux ami.

221. — *Au même.*

La Chênaie, le 30 octobre 1822.

Dis-moi donc, mon cher ami, où en sont mes affaires, et si je puis espérer d'être bientôt hors des mains de Méquignon et de ses syndics. Si ceux-ci ne rendent point le compte qu'ils me doivent, est-ce qu'on ne peut pas les forcer à le rendre? Je ne serai parfaitement tranquille que lorsque toute cette malheureuse affaire sera finie, lorsque mes livres seront chez Lesage, et que je pourrai faire de nouvelles édi-

tions, comme il me plaira. Méquignon m'a fait un tort que je ne réparerai de longtemps. Il m'a mis dans une position fort gênée, et dont je ne sais comment sortir.

Formon est-il de retour à Paris ? Je l'ai prié de m'envoyer de Nantes une potiche de sardines. Fais-moi le plaisir de lui en rembourser le prix que tu porteras à mon compte. Voici l'époque où tu dois venir en Bretagne, si ton projet n'est point dérangé. N'oublie pas la promesse que tu m'as faite de passer un jour avec moi.

J'espère toujours terminer mon travail (1) dans le cours de l'été; après quoi probablement nous nous reverrons à Paris. Mille amitiés à Formon. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton vieux ami.

222. — *A l'abbé J.-M. de La Mennais, vicaire-général de Mgr. le Grand-Aumônier de France.*

1er janvier 1823.

Madame Cottu m'écrit : « M. votre frère est-il à Paris ? « Je vous prie, faites-lui promettre de me venir voir. Ce sera « une grande satisfaction pour moi, et ce serait un vrai cha- « grin si quelqu'un qui vous touche de si près me demeurait « étranger. Je voudrais qu'il pût m'aimer un peu, et savoir « un peu combien je vous aime. » Fais en sorte d'aller voir cette femme excellente avant de quitter Paris. Je lui écris que c'était ton intention en partant de Bretagne. Elle demeure rue Saint-Lazare, n° 76.

Elle m'envoie la note ci-jointe, en me priant de recommander à l'abbé Frayssinous l'affaire dont il est question.

(1) Les troisième et quatrième volumes de l'*Essai sur l'indifférence*.

Je lui réponds que, pouvant être obligé tous les jours à attaquer l'Université, il ne me convient pas de rien demander à son chef, mais que tu lui parleras de M. Mabit. Il a la promesse de la place, mais son affaire ne finit point. C'est l'institution qu'il demande. Tu en causeras avec madame Cottu.

Méquignon junior m'écrit qu'il va m'envoyer un *ordo*. Si tu le vois, dis-lui que j'ai reçu sa lettre, et que pour ce qui regarde mes ouvrages je ne puis en traiter, ayant des engagements pris.

Il y a une romance allemande d'une jeune fille emportée par un revenant, qui, à tout ce qu'elle dit, répond toujours : *Les morts vont vite. Les morts vont vite.* La jeune fille, c'est la monarchie, et le mort, c'est la révolution qui n'est pas morte pourtant, mais qui *va vite* aussi. Il commence à être temps de songer à ce qu'on fera. Nous en parlerons.

M. de Vitrolles m'écrit qu'il irait te voir; je désire que tu l'aies prévenu. Je t'embrasse de tout mon cœur.

223. — *M. Le Cudennec, à Paris.*

La Chênaie, 24 janvier 1823.

Mon cher ami, je reçois aujourd'hui une lettre de mon frère du 12 janvier. Comme il part le 29, je ne lui réponds pas. Il me dit ce que tu m'avais déjà dit, qu'on ne peut pas songer à faire annuler légalement un premier traité avec Méquignon, et que le seul moyen d'en finir, est d'entrer avec lui en arrangement. C'est donc ce que je te prie de faire, s'il est possible. Je me résignerai, pour arriver là, à tous les sacrifices que tu jugeras nécessaires. Mais, en aucun cas, je ne veux qu'il réimprime mes livres ; et qu'on s'arrange ou non

je désire que tu traites avec lui, soit médiatement, soit immédiatement, de tous les exemplaires qui lui restent.

Nous avons un vrai temps d'hiver; tout est couvert de neige; il y a bientôt trois semaines que je n'ai mis le pied hors de ma chambre. Cette vie complétement solitaire ne me déplaît pas maintenant, à cause de mes nombreux travaux. Quoique je ne perde pas un moment dans le jour, je suis obligé souvent de passer une partie des nuits. En vérité, Méquignon me devrait au moins des remerciements, car depuis un an c'est lui qui profite de toutes mes fatigues, et je conçois que cela lui paraisse un assez bon arrangement.

Mille choses à Formon; je t'embrasse de tout mon cœur.

224. — *Au même.*

La Chênaie, 14 février 1823.

Je ne te parlerai plus de ma reconnaissance, mon cher ami; tu n'en doutes pas, et cela suffit. Il est bien vrai que mon affaire avec Méquignon est pour moi une véritable peine, non pas à cause de la ruine de ma fortune, qui en a été la suite, comme je te le dirai plus loin, mais parce que je ne puis pas supporter l'idée de rester entre ses mains. Je persiste toujours à penser que la marche que j'avais indiquée est la meilleure.

1° Arrêter toute réimpression au moyen d'une défense judiciaire. Il me semble que mon traité ne porte aucune clause qui aille au-delà de l'obligation de la part de Méquignon de me tenir compte, au prix convenu, des éditions qu'il fera, et, de ma part, de ne faire aucune édition que par ses mains. Je ne crois pas être lié, et ce ne fut jamais mon intention, de manière que cet homme puisse réimprimer mes ouvrages

malgré moi. Je suppose que mon livre eût été condamné à Rome comme les *Maximes des saints* de Fénélon, est-ce que je n'aurais pas le droit d'en empêcher la publication ultérieure? Est-ce que Méquignon pourrait, malgré moi, me mettre en opposition avec l'autorité à qui je dois obéissance? Cela est impossible; et, précisément parce que notre contrat est synallagmatique, tout doit être égal des deux côtés. Je ne puis pas réimprimer sans l'agrément de Méquignon, donc Méquignon ne peut réimprimer sans mon agrément. Au reste, je t'engage à prier M. de Saint-Victor d'obtenir de M. Pardessus (1) une consultation sur ce point de droit. Cela peut être une chose fort utile.

2° La défense judiciaire de réimprimer étant faite, traiter avec Méquignon, qui ne peut refuser de vendre tous les exemplaires qui lui restent de mes ouvrages, et les faire débiter par un autre libraire, après qu'ils auront été contre-signés.

Cela fait, je ne doute nullement que Méquignon ne transige avec beaucoup plus de facilité; et, en tous cas, je serai content, pourvu que je sois débarrassé de Méquignon.

M. Boivin, à qui je dois de me trouver dans cette position, met à mon affaire extrêmement peu de zèle. Si elle lui est trop à charge, M. de Saint-Victor m'a proposé un autre avoué qui la suivra plus exactement. J'oubliais de te dire une chose essentielle que je tiens de M. Pardessus, c'est que la propriété littéraire est soumise à des règles spéciales, et qu'on ne peut pas raisonner de mon traité avec Méquignon, comme on raisonnerait d'un contrat de commerce, ou de la vente d'une maison. La jurisprudence n'est pas la même.

Privé du fruit de mon travail, écrasé d'intérêts à payer, sans qu'il me fût maintenant possible d'en apercevoir le

(1) Professeur de droit commercial à la Faculté de Paris.

terme, je me suis décidé à revendre à mon beau-frère la terre que j'avais achetée. Mes dettes payées, il me reste pour tout bien 2,000 à 2,400 francs de revenu. Tant que j'aurai un morceau de pain, je ne me plaindrai pas, et s'il venait à me manquer, je ne me plaindrais pas encore.

Je te prie de me dire franchement ce que tu penses de ma coopération au *Drapeau blanc*. Ton opinion est pour moi d'un grand poids. Je n'ai jamais vu, je ne connais nullement les principaux rédacteurs de ce journal, que je suis loin d'approuver en tout. Il a beaucoup de censeurs, je le sais, et tous ne sont pas justes. Qui est-ce qui juge aujourd'hui de sang-froid? Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins poussé hors de soi par ce mouvement désordonné qui agite la société? Personne n'a plus de droiture dans l'esprit et de modération dans le caractère que toi. Et cependant tu tombes aussi dans l'exagération. On discute avec chaleur la question de la guerre avec l'Espagne. Ceux qui désirent la paix disent aux autres : Vous allez nuire au commerce, vous allez faire monter le prix de toutes les denrées, etc., etc. Les sucres montent en effet de 40 p. 0/0 en quelques jours. Là-dessus on dit : Cette hausse n'est pas l'effet de la guerre, mais des spéculations de Messieurs tels et tels. Cela est vrai, ou cela est faux. Si cela est vrai, y a-t-il quelque raison de ne pas dire une chose si simple? Si cela est faux, c'est un mensonge, et tout menteur est infâme; mais encore y a-t-il bien loin d'un menteur à Marat. Songe donc que Marat demandait et obtenait des proscriptions; qu'une accusation de ce monstre était un arrêt de mort : mais, je te le demande, quand MM. Delessert et Périer auraient acheté tout le sucre et tout le café qui existent en France, et qu'on publierait à son de trompe cette spéculation dans tout le royaume, quel risque cela leur ferait-il courir? Cela ferait-il tomber un cheveu de leur tête, ou sortir un

écu de leur bourse? On m'attaque tous les jours avec une bien autre violence, mais je ne dis pas pour cela que ceux qui m'attaquent soient des Marats.

Au reste, j'ai dit, avec une intime conviction, mon avis sur la conduite des ministres et en particulier sur la question de la guerre d'Espagne; je l'ai dit parce que j'ai cru de mon devoir de le dire, et je l'ai dit dans le *Drapeau blanc*, parce que nul autre journal ne m'était ouvert. Si l'opinion publique a eu quelque influence dans la décision de cette affaire importante, mes efforts n'auront pas été entièrement perdus. Qu'est-ce que les petites querelles personnelles près de ces intérêts qui embrassent l'existence même des nations? et que m'importe que deux matelots s'injurient à bord d'un vaisseau en perdition? Faut-il pour cela qu'on cesse de travailler à le sauver? — Mais vous n'y ferez rien. — Comment? n'est-ce rien que d'avoir fait son devoir?

Je ne te dis pas pour cela que je continue d'écrire dans ce journal ou dans un autre. A présent, je n'y vois pas d'obligation. Mon projet est de m'occuper uniquement de mon ouvrage, au moins d'ici quelque temps. Il me tarde d'en voir la fin, il me tarde de rentrer dans l'obscurité que j'aime et qui m'a toujours paru un des plus grands biens que la Providence puisse accorder à l'homme ici-bas. Je n'ai, à ce qu'il me semble, aucun genre d'ambition, je ne tiens à aucun parti, et j'espère jusqu'au bout ne désirer, n'aimer, ne voir en tout que Dieu et la Vérité.

Adieu, mon ami, parle-moi toujours avec la même franchise, et sois bien persuadé que personne ne t'est plus tendrement dévoué que ton vieil ami Féli.

225. — *Au même.*

La Chênaie, 25 février 1823.

Je suis si souffrant, mon ami, que je ne puis t'écrire aujourd'hui que deux mots. Je ne connais personne à la direction de la librairie, mais j'espère que M. de Saint-Victor, par lui ou ses amis, y pourra trouver accès. Je suis enchanté que mon affaire soit en train de s'éclaircir d'une manière légale. Tôt ou tard Méquignon résiliera le premier marché; mais dans l'intervalle, il sera bien de faire annuler judiciairement celui de Cor, sans quoi je serai exposé à mille chicanes désagréables, quand je ferai paraître mes derniers volumes. C'est l'avis de mon beau-frère et de Marion. D'après ce que tu me dis, je ne crois plus que la lenteur de M. Boivin m'ait occasionné de préjudice. Adieu, mon ami, compte pour toujours sur ma vieille et tendre amitié.

226. — *Au même.*

La Chênaie, 2 mars 1823.

Je reviens encore, mon cher ami, sur mon affaire avec Méquignon. Il est fort important pour moi que le traité de Cor ou soit déchiré d'un commun consentement, ou soit déclaré nul par jugement, et cela sans aucun retard, ayant le dessein de faire imprimer très-prochainement deux volumes de la suite de l'*Essai*. Je te prie instamment de presser M. Boivin de me mettre en règle à cet égard.

Dans l'état actuel de ma fortune, loin de trouver de l'économie à vivre ici, je vois que la dépense dépasse de beaucoup mon revenu à cause de toutes les personnes que je suis obligé de recevoir, et de l'impossibilité où je suis de veiller

suffisamment sur mes domestiques. Je suis donc résolu à retourner à Paris, mais n'en dis rien encore à personne. Je te prie de me chercher un petit appartement d'une ou deux pièces, avec un endroit pour mettre du bois. Trois ou quatre cents francs, c'est tout ce que je puis dépenser pour mon logement. Je ne tiens pas à un quartier plutôt qu'à un autre; cependant je préférerais le faubourg Saint-Germain. Je désire être dans une maison bien sûre, et avoir une cheminée *qui ne fume pas*. Quand tu auras trouvé l'appartement qui me convient, tu peux l'arrêter pour le premier avril; fais-moi le plaisir de t'entendre avec Denis Benoist (1) pour y faire porter mes meubles. J'ai des effets, linge, etc., chez mademoiselle de Lucinière, rue des Postes, numéro 54. Je serais bien aise aussi de les trouver chez moi à mon arrivée. Et puisque je suis en train d'abuser de ta complaisance, je te demanderai encore de vouloir bien me faire acheter les petites choses nécessaires que tu verras qui me manqueront, du bois, une fontaine filtrante, un pain de sucre, deux ou trois verres, et quelques livres de cette chandelle qui ne graisse pas et que les journaux ont annoncée, enfin de l'encre, chose malheureusement si nécessaire.

Il faut que je compte beaucoup sur ton infatigable amitié pour te charger de tant de soins ennuyeux, mais je sais que tu feras pour moi sans peine ce qu'en pareille occasion je ferais avec tant de plaisir pour toi.

Comme je n'ai qu'une commode pour loger mes effets, il serait bon qu'il y eût des placards pour mettre le linge, les petites provisions, etc. Je crains horriblement les punaises. N'oublie pas cet article, je te prie.

Je t'embrasse et suis bien tendrement tout à toi.

(1) M. Benoist-d'Azy, qui a été Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

227. — *Au même.*

Paris, 5 avril 1823.

Mon cher ami, je vis hier M. Boivin; après avoir pris connaissance de l'état de mon affaire, je me suis arrêté à un parti un peu différent de celui qui m'avait paru le meilleur jusque-là. Au lieu de provoquer d'abord un jugement qui déclare nul le traité de Cor, il vaut mieux commencer par demander l'exécution du premier traité, le paiement des billets échus, et le réglement de mon compte avec Méquignon. Celui-ci, de trois choses l'une, ou payera les billets échus et alors c'est renoncer au second traité; ou il refusera le payement sans se prévaloir de ce traité, et alors le premier sera résiliable de droit, et le second tombera de soi-même ; ou enfin il s'appuiera du traité de Cor pour refuser de payer, et dans ce cas, la procédure s'entamera d'une manière plus avantageuse, selon l'idée de M. Boivin, puisque je me présenterai comme défendeur. Ce qu'il y a d'important, c'est que M. Boivin agisse avec activité, et c'est aussi ce que je crains beaucoup de ne pas obtenir. Je lui enverrai très-incessamment la note des déclarations faites par Méquignon à la direction de la librairie; je ne crois pas que cette note serve, mais enfin il la désire, et il l'aura. Après cela, je te prie instamment de le presser. J'ai un désir extrême de voir la fin de cette triste affaire.

Je couche aujourd'hui rue des Postes ; je viendrai demain ou lundi rue Saint-Dominique, numéro 27.

Ton ami.

228. — *Au Père F. Anfossi, Maître du Sacré Palais, Rome.*

Révérendissime Père,

J'ai reçu par l'intermédiaire de Mgr. le Nonce, l'exemplaire de votre *Défense de la Bulle Auctorem fidei*, que vous avez bien voulu m'envoyer. Je supplie Votre Paternité d'en agréer ma reconnaissance. Il serait bien à désirer qu'un ouvrage si important et où les plus hautes questions de la théologie sont traitées avec une science si profonde, une force de raisonnement et une clarté si rares, fut réimprimé et répandu dans tous les pays chrétiens, et surtout en France où l'influence des opinions gallicanes a singulièrement nui aux véritables études théologiques. J'attends avec une vive impatience votre réfutation du cardinal de la Luzerne. Je ne doute pas qu'elle ne fasse beaucoup de bien dans ce pays-ci ; le parti gallican y compte encore quelques défenseurs très-actifs, mais presque tous décriés ou par d'autres erreurs, ou par leur servilité sous Buonaparte, ou par une conduite peu ecclésiastique. A peu d'exceptions près, le jeune clergé tient à la doctrine vraiment catholique. La plupart des évêques récemment nommés en favoriseront l'enseignement dans leurs diocèses, de sorte que, Dieu aidant, j'espère que notre pauvre France cessera, dans un temps peu éloigné, d'affliger et de troubler l'Église par le scandale de ses opinions particulières qui ne sont, au fond, qu'un demi-protestantisme.

Dès que Votre Paternité aura lu les tomes III et IV de l'*Essai*, je la supplie de m'indiquer les passages qui auraient besoin de correction. Je ne tiens qu'à la vérité, et je serai toujours plein de reconnaissance pour tous ceux qui daigneront me la faire connaître. Ces deux derniers volumes ont été reçus ici

avec une approbation presque universelle. Ils ont même ramené un assez grand nombre d'adversaires du second volume; mais il y en a d'autres qui ne reviendront pas. Pour moi, je poursuis mon travail dans un esprit de soumission parfaite au Saint-Siége, et la divine Providence semble le bénir par une quantité de conversions que la lecture de l'*Essai* opère journellement parmi les protestants et parmi les incrédules. *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Je suis avec un profond respect, de Votre Paternité

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L'abbé F. DE LA MENNAIS.

A la Chênaie, près de Dinan, en Bretagne, le 5 novembre 1823.

229. — *A. M. l'abbé L. de Sambucy, à Rome.*

La Chênaie, le 5 novembre 1823.

Les communications avec Rome sont, M. l'abbé, si difficiles et si dispendieuses, lorsqu'il s'agit d'y faire passer des livres, que je n'ai su comment vous adresser mes deux derniers volumes, désirant qu'ils vous parvinssent sans frais. J'écris aujourd'hui à Paris pour cet objet, et j'espère qu'enfin l'on trouvera quelque voie autre que la poste, et alors vous recevrez trois exemplaires de la suite de l'*Essai*. Cette suite n'a, pour ainsi dire, essuyé aucune critique en France. Elle a au contraire été annoncée dans les termes les plus favorables par presque tous les journaux. Des adversaires même du second volume en ont fait hautement l'éloge, et parmi ceux-ci je citerai M. l'abbé Frayssinous, aujourd'hui évêque

d'Hermopolis. Je sais bien que beaucoup de gens qui n'osent m'attaquer ouvertement, intriguent en secret contre moi. Mais que m'importe? Dès qu'on défend la vérité ne faut-il pas souffrir persécution en ce monde? S'il paraissait contre la doctrine que j'ai soutenue, et qui n'est tout simplement que la doctrine des Pères, quelque ouvrage qui méritât une réponse sérieuse, je croirais, en ce cas, ne pas devoir garder le silence. Mais tant qu'on ne m'attaquera que par des injures et de sourdes manœuvres, je me tairai. Si j'ai dit ce qui est vrai, le temps fera justice. S'il y a quelques erreurs dans mes livres, je suis prêt à les rétracter et à les corriger sur le premier avis du Saint-Siége. En attendant, j'ai tous les jours la consolation de voir beaucoup d'âmes revenir à Dieu, et parmi les protestants, et parmi les incrédules. Que me faut-il de plus ? Le reste est trop vain pour s'en occuper.

J'ai écrit quelque temps dans le *Drapeau blanc*, mais depuis trois mois le ministère s'est emparé de ce journal, de sorte que je me suis retiré à la campagne pour y travailler au dernier volume de l'*Essai*.

Recevez de nouveau, Monsieur l'abbé, l'expression de ma reconnaissance, de mon tendre dévouement, et de tous les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et obéissant serviteur.

230. — *Au même, à Rome.*

La Chênaie, le 13 novembre 1823.

Je suis extrêmement touché, Monsieur l'abbé, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à tout ce qui me concerne. La note incluse et les pièces que j'y joins vous instruiront de mon affaire avec l'Université. Je crois avoir rempli un devoir rigou-

reux, et je ne connais pas un bon prêtre ni un bon chrétien qui en doute en France, où l'état des choses est bien connu. Je sais au reste qu'il est impossible de défendre la vérité, en quelque genre que ce soit, sans se faire beaucoup d'ennemis. J'en ai de très-adroits, de très-actifs; mais je vais droit mon chemin sans m'occuper d'eux, attendant avec un vif désir le moment où il me sera permis de rentrer dans une obscurité profonde, pour ne plus songer qu'à mon propre salut.

J'ai donné ordre qu'on tâchât de vous faire parvenir sans frais trois exemplaires de mes deux derniers volumes; je suis vraiment honteux que vous les receviez si tard. Ayez, je vous prie, l'extrême bonté de me faire savoir quelles sont les corrections que peuvent y désirer les théologiens habiles de Rome. Je n'ai point la prétention de ne m'être point trompé, et je serai toujours heureux qu'on m'aide à me réformer. Ma soumission au Saint-Siége et mon amour pour lui sont sans bornes. Je mets aux pieds du Saint-Père ma personne et mes écrits pour qu'il en ordonne comme il lui plaira. Voilà les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon respect et de ma tendre reconnaissance.

Le Mémoire qui suit était joint à la lettre du 13 novembre, adressée à M. de Sambucy.

Tout le monde sait avec quelle constante ardeur les ennemis de la religion et de l'ordre social, depuis la Convention jusqu'à Buonaparte, se sont occupés de corrompre les générations naissantes, par une éducation conforme à leurs vues.

En 1814, désirant appeler l'attention publique sur cet important objet, je publiai un petit écrit intitulé : *De l'Université impériale*, qui a été réimprimé depuis dans mes *Mélanges*, et où je citais des faits propres à faire connaître

l'esprit qui régnait dans les écoles établies par Napoléon.

Je traitai de nouveau le même sujet, après les Cent-Jours, dans un journal qui parut quelque temps sous le titre de *Mémorial*, ensuite dans quelques petites brochures et enfin dans le *Conservateur*, dirigé par M. de Chateaubriand, et auquel coopéraient MM. de Villèle et de Corbière, MM. Mathieu de Montmorency et Jules de Polignac, avec à peu près tout ce que la France possède d'hommes distingués par le talent, et honorables par leurs principes.

Sous le ministère actuel, M. Frayssinous ayant été nommé Grand-Maître de l'Université, on se flatta qu'il réformerait les effrayants abus de l'éducation publique. C'était son intention sans doute : mais bien des gens ne savaient pas combien cette tâche était difficile, et combien le Grand-Maître trouverait d'obstacles qu'il n'avait pas prévus peut-être.

Qu'y avait-il à faire cependant ? Se taire, et attendre. C'est ce que je fis. Je me tus même en 1822, lorsque, dans une lettre officielle, le Grand-Maître déclara devant toute la France que les écoles de l'Université étaient parfaites sous tous les rapports, à l'exception d'un petit nombre qui ne tarderaient pas à s'élever au même degré de perfection que les autres.

Un membre du Conseil de l'Université, l'abbé Éliçagaray, homme religieux, mais qui jusque-là avait cru à la possibilité de réformer l'institution à laquelle il appartenait, était en tournée dans les provinces du Midi, quand cette lettre parut. Il en fut tellement affecté qu'il en tomba malade, et revint peu de temps après mourir à Paris. Quinze jours avant sa mort, il disait à un pieux ecclésiastique qui l'attestera quand on le voudra : « L'Université est *incurable;* j'ai perdu tout espoir qu'on puisse désormais guérir ce corps pestiféré. Je n'attends que le moment où j'aurai recouvré un peu

de forces, pour prendre la poste et aller en Bretagne supplier M. de Lamennais de porter les derniers coups à cette institution désastreuse. Je lui remettrai, ajouta-t-il, en montrant de volumineux cartons, ces papiers où il trouvera plus de preuves qu'il n'est nécessaire pour convaincre les plus aveugles de l'effroyable état de l'éducation. »

L'ecclésiastique dont je viens de parler crut devoir, peu de jours après le décès de l'abbé Éliçagaray, réclamer les papiers qu'il me destinait. Ils avaient déjà disparu.

De retour à Paris vers la même époque, je reçus de tous côtés d'effrayantes révélations sur le même sujet. Je pourrais composer un long mémoire de tous les désordres inouïs, de tous les horribles sacriléges dont j'ai acquis la preuve. J'en parlai à plusieurs personnes respectables qui occupent de hautes places dans l'Université; elles me répondirent: « Vous savez bien des faits, mais vous ne savez pas la centième partie de ce qui se passe dans les écoles. » L'une de ces personnes à qui je citais plusieurs sacriléges épouvantables, m'assura qu'elle avait été elle-même témoin de plusieurs sacriléges pareils.

Dans le même temps, la Providence m'ayant procuré le moyen d'avoir des renseignements sûrs et très-détaillés sur les pensions de Paris, j'appris avec effroi qu'il n'y en avait pas une sur quarante où il y eût un peu de religion.

Lié d'amitié depuis longtemps avec plusieurs amis intimes du Grand-Maître, je leur fis part des connaissances qui m'étaient parvenues. Ils me dirent tous que je ne leur apprenais rien de nouveau, qu'ils avaient déjà bien des fois averti le Grand-Maître de ces désordres, mais qu'il ne les écoutait pas volontiers, parce qu'ayant plus de droiture de conscience que de force de caractère, il reculait devant la difficulté de remédier à de si grands maux. « Vous n'avez, ajoutèrent-ils,

qu'un moyen de le faire agir, et d'être utile à la France dont on détruit l'avenir, aux familles dont les enfants se perdent, à la religion qu'on bannit de l'esprit et du cœur de la génération naissante ; traitez publiquement cette grande question, c'est un devoir pour vous ; Dieu fera le reste. »

C'est alors que je me décidai à écrire une lettre au Grand-Maître. J'en joins ici une copie, ainsi que de l'article où je l'ai défendu contre les attaques du ministère. Je mis tout le soin possible à y bien distinguer l'Université de son chef, en rendant à celui-ci la justice qu'il mérite.

Je puis dire que tous les gens de bien exempts de passion, applaudirent à cet acte de courage. De nombreuses lettres que j'ai dans les mains en font foi.

Quant à l'effet principal que je voulais produire, j'ai encore atteint en partie mon but, puisque ma lettre a déterminé plusieurs réformes heureuses dans les écoles de Paris et des provinces.

231. — *A M. Le Cudennec.*

La Chênaie, le 30 novembre 1823.

Ton voyage en Bretagne, mon cher ami, paraît avoir été retardé plus que tu ne le présumais. On ne sait jamais quand on arrive ni quand on part, rien n'est plus vrai. Peut-être viendras-tu avec Jacob, qu'on m'a dit être allé dernièrement à Paris. Il y aura trouvé Dolley, que j'aurais bien voulu voir, ainsi que César et Armand. La terre n'est pas grande, et pourtant l'on a terriblement de peine à s'y rencontrer.

J'ai eu de fort beaux jours à mon arrivée ici, et puis des tempêtes, et puis des brouillards et de la pluie, enfin l'hiver

dans tout ce qu'il a de plus désagréable et de plus triste. En somme, nous n'avons pas lieu d'être trop fiers de notre climat. Trois bons mois sur douze, voilà notre affaire, qui n'est pas brillante. Il ne faut pourtant pas se plaindre, car je me trouverais fort heureux d'avoir un bon mois sur dix-huit dans mon affaire avec Méquignon; cela me suffirait pour connaître exactement ma position, et pour rentrer peut-être dans tout ou partie de ma créance qui me viendrait fort à propos pour aider à acquitter mes propres dettes. Cette dernière considération me touche de si près que je ne puis m'empêcher de te prier encore, au risque d'être importun, de presser vivement M. Boivin, dont le cabinet ressemble trop aussi à celui d'un ministre. Il était plus actif, je crois, quand il travaillait à se faire ses soixante mille livres de rente. A-t-il fallu pour arriver là griffonner du papier !

Ses écus dans son coffre attestent ses exploits... Fi des vieux généraux pour terminer les guerres et des vieux procureurs pour finir les procès.

232. — *Au même.*

La Chênaie, 11 janvier 1824.

Je te remercie mille fois, mon ami, des moments que tu veux bien dérober à tes affaires, pour les donner aux miennes. Je commence à espérer que nous en verrons le terme.

J'ai reçu une lettre de Dolley; je ne lui réponds pas en ce moment, à cause de mes occupations. Mais dis-lui que ce me sera un grand plaisir que de le revoir, s'il vient en Bretagne, comme il y paraît décidé, dans le cas où il ne trouverait point à s'occuper à Paris. Je suis bien de ton avis sur le

danger qu'il y aurait pour lui à rester oisif dans une pareille ville.

Nous avons ici depuis quelques jours des gelées assez fortes, ce qui fait que je n'ai pas froid, attendu que je ne sors pas de ma chambre où il y a du feu le jour et la nuit. Les ministres et les avoués pourraient dire de même: Nous avons beaucoup d'affaires importantes et pressées, ce qui fait que nous sommes fort de loisir, attendu que nous les laissons là, et qu'elles n'ont pas l'insolence de venir nous trouver à table ou dans nos salons. J'en conclus qu'il est très-bon d'avoir du feu quand il gèle, un salon quand on est ministre et paresseux, mais qu'il n'est pas tout à fait aussi agréable d'avoir des affaires entre les mains, ou hors des mains de Leurs Excellences.

233. — *A l'abbé Jean, à Paris.*

La Chênaie, 29 janvier 1824.

Je t'envoie une lettre pour Waill que tu liras avant de la remettre.

Je te renvoie aussi la lettre du curé italien, afin que tu te concertes avec M. de Senfft pour faire passer par l'ambassadeur de Sardaigne à ce brave homme, les tomes II, III et IV de l'*Essai* avec la *Défense*, et lui demander sa traduction en échange. Il serait bon que quelqu'un lui écrivît *en mon absence*, par exemple M. Bottrel (1). Si tu pouvais te procurer un exemplaire du *Devoir dans les temps actuels* (2), tu le joindrais à l'*Essai*. Je serais bien aise que tu communiquasses

(1) L'abbé Bottrel était employé à la Grande-Aumônerie dont l'abbé Jean était vicaire-général.

(2) Brochure publiée par Lamennais. Voir ses *Seconds Mélanges*.

la lettre de ce curé à Saint-Victor, pour aviser aux moyens de faire pénétrer mes deux volumes dans l'étranger. Le peu de relations de la librairie Lesage a nui beaucoup à la vente.

Je crains pour le *Mémorial* (1), s'il n'est pas mieux fait que

(1) Le *Mémorial catholique*, recueil mensuel, fut fondé en 1824 par l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet. Il cessa de paraître en 1830. Les principaux collaborateurs étaient, avec l'abbé Gerbet, l'abbé Rohrbacher, auteur du *Catéchisme du sens commun*, et d'une *Histoire ecclésiastique*, M. de Haller, M. Laurentie, qui, hostile d'abord aux idées de Lamennais, en était devenu un des plus chauds défenseurs, et le comte O'Mahony. Le *Mémorial* était le journal officiel de l'école philosophique et ultramontaine dont Lamennais fut le chef.

L'abbé de Salinis a peu écrit. C'était un petit homme joufflu et fleuri, alliant les habitudes du monde avec la régularité des mœurs, gai, spirituel et bon homme quoique très-fin. Tour-à-tour aumônier du collége Henri IV, directeur du collége de Juilly, membre du conseil de l'Agence catholique, professeur de théologie à Bordeaux, il est devenu évêque d'Amiens, sous l'Empire, bien que légitimiste et ultramontain, et est mort archevêque d'Auch.

Compatriote de Jouffroy, l'abbé Gerbet est né en 1798 à Poligny dans le Jura. A vingt ans, il entra à Saint-Sulpice et fut ordonné prêtre en 1822. Nommé vers cette époque professeur suppléant d'Écriture sainte à la Faculté de théologie de Paris, il n'eut pas de cours à faire et aida, comme second, l'abbé de Salinis dans les fonctions d'aumônier au collége Henri IV. A vingt-quatre ans M. Gerbet annonçait un talent remarquable. Grave, concis, un peu obscur peut-être, il avait une dialectique fine et déliée. Son style, qui a les qualités propres aux discussions philosophiques, se revêt parfois des formes les plus gracieuses. Il a des pages d'un charme infini. Platon chrétien n'eût pas écrit autrement le beau livre : *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*. D'autres ouvrages, *des Doctrines philosophiques sur la certitude, dans leurs rapports avec les fondements de la théologie; Coup-d'œil sur la controverse Chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours*, ses *Conférences sur la philosophie de l'histoire* et de nombreux et remarquables articles publiés dans le *Mémorial* lui assurent une place honorable parmi les écrivains sérieux de ce temps. « Bon, simple, affectueux, il était, a dit un de ses biographes, un de ceux qui édifient sans tristesse et qui savent animer les heures sans les dissiper. » Ses fines épigrammes, des couplets bien tournés, des propos pétillants d'esprit et de malice qui n'allaient jamais jusqu'à la médisance, jetaient une douce gaieté dans ces soirées de la Chênaie qui sont demeurées un des plus chers souvenirs de ma jeunesse, car elles me rappellent de vives sympathies, de franches amitiés. Heureux temps où, sans autre préoccupation que l'étude, je passais une partie des nuits à traduire en mauvais français que Lamennais corrigeait le lendemain, les dialogues de Platon et les tragédies de Sophocle et d'Euripide.

L'abbé Gerbet a passé plusieurs années sous le toit de Lamennais, vivant de sa pensée, dominé, fasciné par son génie, et puisant dans son contact une énergie qui n'était pas dans sa nature. Quand vint la séparation avec Rome, l'abbé Gerbet ne fut pas du nombre de ceux qui, pour se faire pardonner leur zèle à répandre des doctrines condamnées par la papauté, insultèrent leur vieux maître. Il se retira sans bruit, se soumit avec humilité et, par un de ces hasards qui a dû singulièrement le surprendre, lui qui, dans le *Mémorial*, s'était montré si hostile à l'épiscopat français, il est mort évêque de Perpignan.

la 1re livraison, qui est bonne pour le fond mais presque entièrement illisible. Il importe beaucoup aux rédacteurs de s'associer l'abbé Rohrbacher et Mahony.

Le Sacré Collége aura raison de faire son affaire promptement; c'est le moyen de la bien faire. Le monde attend un grand Pape; il pourrait, à plusieurs égards, suppléer aux grands rois. Mais en sommes-nous là?

Les hommes sans âme sont toujours faibles, quel que soit leur esprit, ou leur génie. C'est l'histoire de M. de Bonald.

Il me tarde aussi de te voir; je n'y compte pas avant le mois de mars, d'après ce que tu me dis.

Saint-Victor m'écrit qu'il faudrait des dépôts de mon livre en Bretagne. Excepté Rennes et Nantes, on n'en a pas demandé un seul exemplaire. Ne pourrais-tu pas en envoyer à Saint-Brieuc?

Je te recommande mon affaire Méquignon. Elle est pour moi d'une grande importance.

J'ai vu Bellevue. Il paraît sentir ses inconséquences, et il sera, je crois, plus réservé désormais. Je n'en réponds cependant pas, tant s'en faut.

Totus tuus in Christo.

234. — *A M. Le Cudennec.*

La Chênaie, 1er mars 1824.

Je ne puis mieux faire, mon cher ami, que de m'en rapporter à ton avis et à celui de l'avoué, sur la suite de mon affaire. Rends-moi seulement le service d'engager M. Boivin à presser les arbitres; car, au bout de deux ans, je suis à

peu près aussi avancé que le premier jour. En attendant, Méquignon vend mes livres et garde l'argent ; sa position n'est pas trop mauvaise.

Ce serait une chose infinie que de raconter toutes les horreurs, les bassesses, les infamies auxquelles D. a eu recours pour se faire nommer. Maître du premier bureau, il était d'ailleurs sûr du résultat du scrutin, et je ne vois pas à quoi bon cette farce des élections, lorsque le président peut seul élire qui il veut, ou s'élire lui-même, comme il vient d'arriver à Saint-Brieuc. Sur 134 voix données à Sébert, M. X. s'en est approprié 100. La bonne femme Blaize disait naïvement là-dessus : Le pauvre garçon, il ne sait pas même lire.

En supposant un scrutin loyal, il était non-seulement possible, mais facile de faire passer un autre candidat que le candidat ministériel. Mais d'abord le parti libéral, en n'agréant que Cor, a compliqué l'affaire de tous les inconvénients attachés à ce choix. Notre député en herbe a perdu la tête, et est reparti vingt-quatre heures après son arrivée. En second lieu, le même parti, au lieu de se joindre franchement et sans hésiter aux royalistes qui portaient Cor pour expulser D., a donné du crédit au bruit que celui-ci faisait répandre, en continuant de porter M. Bouvet, malgré lui, jusqu'à la fin du premier scrutin. Ce n'est pas comme cela qu'on réussit, mais on n'a pas voulu le comprendre. Il y a eu deux raisons pour cela : l'une, un peu de mauvaise finesse dans les chefs ; l'autre, l'indiscipline de quelques-uns de leurs soldats. J'ai vu clairement que déjà la masse du parti libéral est débordée par quelques francs jacobins qui font, comme autrefois, la loi au grand nombre. Il y a là matière à bien des réflexions.

Je ne suis absolument pour rien dans la lettre dont on t'a

parlé. Je signe ce que j'écris, et je ne voudrais pas descendre jusqu'à m'occuper, dans un écrit public, d'un aussi grand misérable que l'homme en question.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

235. — *A l'abbé Jean.*

Genève, 23 avril 1824.

Je te remercie mille fois de ta lettre; tu as oublié de la dater, ce qui est désagréable quand on est loin. Continue de me tenir au courant de ce qui te regarde. Je crois comme toi qu'il faut d'abord gagner du temps, et puis l'on verra. Je commence à désirer de poursuivre mon voyage. Pendant la semaine sainte, les offices m'ont pris presque tout mon temps; la pluie, la neige, la bise m'ont aussi empêché de sortir, et comme M. le curé (1) est tout à ses occupations qui sont très-nombreuses, et que je ne connais personne ici, je m'y serais fort ennuyé sans la lecture et le travail. Je t'envoie sous le couvert de M. Roger, les tomes III et IV de l'*Essai* corrigés; tu les remettras à Saint-Victor, pour que l'on commence le clichage. Quoique je me sois peu promené, j'ai vu désormais à peu près tout ce qui mérite d'être vu dans ce pays. Nous partons lundi ou mardi pour Fribourg, d'où je tâcherai de faire quelque excursion en Suisse. Je ne suis pas absolument libre à cet égard. Cependant je pense bien que j'irai au moins à Berne. Nous reviendrons ensuite ici, pour en repartir vers la mi-mai, dans la direction de Turin.

(1) M. Vuarin, curé de Genève.

J'aurai bien des choses à te dire à mon retour; dans une lettre c'est impossible; il faudrait des volumes.

Je suis tout à fait peiné de me trouver une seconde fois hors de France, au moment où Bruté y vient. J'espère l'y retrouver encore, et même l'y retrouver fixé. Je ne comprendrais pas qu'on le renvoyât dans ses montagnes de Sainte-Marie; cependant il se fait tant de choses incompréhensibles! Dis-lui mille choses tendres de ma part, et que je ne lui pardonnerais pas de repartir sans que je l'aie revu.

Quoi que puissent dire les députés sur le peu de nécessité d'augmenter d'un milliard (1) la dette de la France, ils voteront cette augmentation et bien d'autres, si on les leur demande. Ceux qui espèrent se font illusion. Jamais erreur ne s'arrêta que toutes les conséquences n'en fussent épuisées, au degré où le permet l'existence simultanée de la vérité dans ce monde. Partout le mal prévaut, et l'on ne marche si vite dans cette voie, que parce que nous approchons des jours qui *doivent être abrégés*. Il n'est pas difficile aujourd'hui de comprendre cette séduction terrible dont les derniers temps sont menacés. Nous la voyons, mais on ne tardera pas à la voir bien mieux encore.

Dis mille choses tendres de ma part à nos bonnes dames (2). Amitiés à Cor et à sa famille, à M. Bottrel, à Jean-Marie, à MM. de Salinis et Gerbet. J'embrasse Ange et les enfants.

M. Vuarin te prie de payer à M. de Courval jeune ce qu'il lui doit; il me tiendra compte des 228 fr. que tu as payés pour lui. On ne lui a pas encore parlé de ses frais de voyage; c'est une indigne bassesse. Je te prie de me céder 30 intentions de messes; réponds-moi là-dessus avant mon départ

(1) Le milliard des émigrés.
(2) Mesdemoiselles de Lucinière, de Villiers et de Trémereuc.

pour Turin. Rappelle-moi au souvenir de tous nos amis qui ne sont pas nommés dans ma lettre.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

236. — *Au même.*

Genève, dimanche 25 avril 1824.

Nous partons demain matin à cinq heures pour Fribourg. J'ignore combien de temps nous y resterons, et où nous irons de là; cependant je crois que nous passerons par Berne. Je voudrais bien pousser jusqu'à Lucerne et Einsidlen, mais je doute que je le puisse. M. Vuarin est toujours pressé à cause de ses affaires. Je ne le vois qu'à table, quand il s'y met, et là même il est si préoccupé, qu'il n'y a point, à vrai dire, de conversation. Confiné dans ma chambre par le mauvais temps, ne voyant personne, je m'ennuie plus que de mesure. Aussi ai-je grande envie d'avoir passé les Alpes. Ce qui me console, c'est que j'ai pourtant appris beaucoup de choses ici.

J'ai lu hier le dernier cahier du *Mémorial;* il est excellent, excepté l'article sur la vie de J.-C., qui me paraît au-dessous du médiocre.

M. Vuarin vient de me dire que nous n'irions pas à Einsidlen, à cause des neiges, mais nous verrons Berne, peut-être Porentruy, et probablement Neufchâtel. J'ai peur de n'avoir pas le temps de faire des excursions dans les montagnes. Nous nous mettrons en route pour Turin le 24 ou le 28 mai. C'est bien tard, mais qu'y faire?

Je n'ai reçu encore qu'une lettre de toi, une de M. de Salinis, une de Denys, point de Saint-Victor. J'entrevois de loin en loin quelques numéros de l'*Étoile* (1), pour toute ga-

(1) Journal fondé par M. de Genoude sous les auspices de M. de Villèle.

zette; ainsi je ne sais rien de ce qui se passe. Est-ce toujours Niel qui se mêle de la *France chrétienne?* N'oublie pas de rappeler l'annonce de mes deux derniers volumes, qu'on m'a promis dans le *Mémorial*. Il m'importe beaucoup que cette édition s'écoule, pour m'aider à payer mes dettes. Aie soin aussi, de temps à autre, de parler à Saint-Victor de notre affaire commune (1). Il serait heureux que tu pusses procurer à la Librairie classique, la fourniture de la maison des demoiselles de Saint-Denis (2).

Je désire vivement savoir où tu en es maintenant, et quelle est ta position. Tu conçois que pour moi j'ai bien peu de choses à te mander dans une lettre. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Nous serons de retour ici le 7 mai.

Dis mille choses tendres de ma part à M. de Salinis et à M. Gerbet.

237. — *Au même.*

Genève, le 9 mai 1824.

Ta lettre du 24 avril m'est parvenue le jour même de notre arrivée du petit voyage que nous avons fait en Suisse. Voici quel a été notre itinéraire : Nyon, Morges, Lausanne, Fribourg, Berne, Bienne, Porentruy, Berne, une seconde fois, mais par une route en partie différente, Morat, Avenches, Payerne, Mondon, Vevey, Villeneuve, Evian, Thonon, Genève. J'ai fait ainsi le tour du lac. Je compte faire la semaine prochaine une courte excursion dans la vallée de Chamounix,

(1) La Librairie classique élémentaire, dont Lamennais était co-propriétaire avec MM. Cor et Saint-Victor.

(2) La maison des demoiselles de Saint-Denis, dite de la Légion-d'Honneur, dépendait de la Grande-Aumônerie.

et le 24 ou le 28 nous nous mettrons en route pour Turin. M. de Salinis sait sans doute comment il faudra nous adresser nos lettres en Italie. Je ne te donne aucuns détails sur ce que j'ai vu et *appris*. Ce sera pour mon retour dont j'attends l'époque avec assez d'impatience. Cependant je suis fort loin de regretter mon voyage. Il aura été plus utile que je ne l'espérais.

Voici diverses petites commissions :

1° Quatre abonnements pour le *Mémorial*, dont M. Vuarin m'a payé le prix, ensemble 75 fr. (trois pour l'étranger, à 20 fr. et un pour la France à 15 fr.)

2° Une lettre pour M. Picot (1). M. Vuarin désire qu'elle lui soit remise en mains propres.

3° Une lettre pour madame Dubeye, que je prie Jean-Marie de porter lui-même, afin de s'informer de l'adresse du marquis de Belarbre s'il n'est plus à Paris, comme je le crois.

4° Une lettre pour Charles que tu lui feras parvenir franc de port.

5° Plusieurs lettres que tu feras porter, ou que tu enverras par la petite poste.

6° Une note sur le cours de théologie dans l'Université de Landshut, université *catholique*, comme on l'est aujourd'hui dans toute l'Allemagne. Il sera bon qu'on en parle dans le *Mémorial*.

7° M. Vuarin n'a entendu payer les lithographies de M. de Courval qu'à mesure que les livraisons paraîtraient. Je lui ai dit que je te le manderais, et que cela s'arrangerait comme il le désire. Ainsi il est convenu qu'il te tiendrait compte successivement des 325 fr., si tu les acquittes pour lui.

(1) Directeur de *l'Ami du roi et de la Religion*.

Nous avons vu dans les journaux la nomination de l'abbé Clauzel, à Chartres. Son prédécesseur irait-il à Rome ? Voilà deux pauvres diocèses bien pourvus. Peut-être n'est-ce pas encore chose faite. Si Rennes et Saint-Brieuc viennent à vaquer, ce sera un trait de Providence, et l'on pourra encore sauver la Bretagne.

As-tu reçu les deux derniers tomes de l'*Essai* que je t'ai envoyés sous le couvert de M. Roger ? Ils ont été remis à Ferney au directeur de la poste.

Je ne suis pas très-surpris de ce que tu me dis de Bruté. C'est une belle âme, un esprit facile, une vive imagination, mais une pauvre tête. Son *adoration* pour les Sulpiciens le rabaisse d'ailleurs à leur niveau, et l'on ne peut guère descendre plus bas sous certains rapports. Ils feront bien du mal sans le savoir. L'Église est en souffrance de tous côtés.

J'ai lu dans les journaux la circulaire du Grand-Maître aux recteurs. C'est une pièce à garder ; je te prie de la mettre à part avec le discours du Garde-des-sceaux. A moins d'événements qui changent tout, il sera nécessaire de parler encore à ces deux hommes. Ils abusent du silence qu'ils ont fait autour d'eux. Quant au ministère, il décline sans doute; je ne crois pas cependant sa chute très-prochaine, et il pourrait bien ne tomber qu'avec la monarchie. Ce serait peut-être la chance la plus heureuse pour la société; mais il y aura un moment terrible. La loi sur le remboursement des rentes est, dans cet ordre, la plus funeste qu'on ait encore imaginée depuis le commencement de la révolution. Les suites en sont incalculables. Quel avenir on voit de tous côtés !

Mille amitiés tendres et respectueuses au bon et digne évêque de Metz. Je ne nommerai plus personne en particulier, mais mon intention est de nommer tous nos amis.

Adieu, je t'embrasse bien tendrement. Que j'ai donc envie de te revoir !

Je reçois ta lettre n° 3. Elle m'apprend beaucoup de choses que je suis fort aise de savoir, et qui pourront m'être très-utiles. Je voudrais être de retour pour recommencer le combat. Au reste, mon voyage me paraît avoir été voulu par la Providence, car il me contrariait, et je ne sais encore comment je suis parti. Pour ce qui m'est propre, je n'y trouve que de la fatigue et de l'ennui; mais je vois déjà *pourquoi* il était bon que je le fisse.

Le *Mémorial*, qui peut devenir le premier journal de l'Europe, n'atteindra jamais le rang qu'il doit occuper, si l'on ne rejette pas avec fermeté tout ce qui est mauvais et tout ce qui est faible. On ne doit être arrêté par aucune considération personnelle. Que l'abbé Martin se fâche, qu'importe ? Il se retirera, et c'est tout ce qu'on peut désirer de mieux; car il est, et sera toujours incapable d'écrire rien qui vaille. Il suffit d'un pareil homme pour tuer un journal. Déjà M. Vuarin m'avait prié de faire tout ce qui serait en moi pour qu'on lui ôtât le département du *Protestantisme*. Plus on tardera, plus on se trouvera embarrassé avec lui. Je ne sais trop non plus s'il faut se réjouir de l'article de M. de Bonald. Il ne s'agit pas uniquement du talent de l'écrivain ; il y a encore autre chose à considérer, et il est périlleux aujourd'hui de s'associer certains noms.

Si les missionnaires de France sont sages, ils profiteront de l'occasion qui leur est offerte, pour se dégager entièrement de l'archevêque, qui les étouffera s'ils restent sous sa main.

Saint-Victor m'écrit que l'*Essai* ne va pas du tout. J'espère

que les articles du *Mémorial* l'aideront un peu. Dis mille choses de ma part à Ange, Marie, etc.

Totus tuus in Christo.

Ci-joint une pétition des Indiens au congrès des États-Unis, pour demander des missionnaires jésuites. C'est une bonne pièce pour le *Mémorial.* Ci-joint aussi une lettre de M. Vuarin pour M. d'Orère; il prie de la lui faire remettre sur-le-champ. — Je voulais écrire aujourd'hui à M. de Senfft, mais j'ai un rhume de cerveau qui m'en empêche. Ce sera pour un de ces premiers jours.

FIN DU TOME PREMIER.

Coulommiers. — Typographie de A. MOUSSIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

CORRESPONDANCE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

Coulommiers. — Typographie A. MOUSSIN.

ŒUVRES INÉDITES

DE

F. LAMENNAIS

PUBLIÉES

PAR A. BLAIZE

TOME PREMIER

CORRESPONDANCE



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

